GUIDE ARTS ET SPECTACLES

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 13815 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 29 JUIN 1989

Le compromis sur l'union monétaire

Le conseil européen de Madrid a tout fait pour éviter la rupture avec Mme Thatcher

Un pari

Soucieux avant tout d'éviter la rupture avec Mme Thatcher, le conseil européen de Madrid est parvenu, mardi 27 juin, à un compromis sur le processus devant conduire à terme, selon un calendrier qui reste indéfini, à l'union économique et monétaire.

« L'union monétaire dans mille ans », avait dit récemment Mme Thatcher au premier ministre français, qui lui rendait visite. Au terme du sommet qui a réuni à Madrid les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze, rien ne la contraint formellement à accélérer ce calendrier. Rien, sinon les limites au-delà desquelles l'ambiguïté, pour ne pas dire la mauvaise foi, n'est politiquement plus acceptable.

Faut-il ne retenir de cette réunion que le cynisme avec lequel Mme Thatcher a immédiatement affiché l'intention de ne pas respecter les engagements auxquels elle venait de souscrire avec ses onze partenaires ? L'objectif proclamé de l'union monétaire ne prête à aucune interprétation. Mais un certain flou a dû être introduit dans l'énoncé des moyens d'y parvenir, afin de rallier cette dernière, dont personne n'espérait qu'elle pût soudainement se convertir sur le fond.

Le premier ministre britannique est réfractaire aux transferts de souveraineté que suppose le projet d'union monétaire tel qu'il est défini dans le rapport du comité Delors. Ce dernier, notamment parce qu'il prévoit la mise en place d'un système européen de banque centrale et un pilotage collectif des politiques budgétaires, était effectivement le pas le plus décisif accompli jusque-là vers l'union politique. M. Mitterrand répond à la Dame de fer qu'aucune avancée dans la construction européenne ne s'est faite sans transfert de souveraineté, et qu'il faut savoir ce qu'on veut.

D'autres que lui pensent que la dynamique de l'union a été confirmée à Madrid, et que Mme Thatcher ne pourra plus y échapper. Les milieux d'affaires, l'aile la plus européenne du Parti conservateur, l'opinion britannique elle-même apprécieraient-ils un « pragmatisme » consistant à monter dans le train à Madrid pour le faire dérailler à la prochaine station ? La presse britannique, qui depuis plusieurs mois consacre, au sujet, d'abondants articles de fond, souligne dans l'ensemble, mercredi, l'ampleur des concessions qu'a dû faire la Dame de fer.

D'autres facteurs décideront du rythme de la construction de l'Europe monétaire. La conjoncture économique, actuellement propice, incite plutôt à l'audace. Un retournement, dû par exemple à un emballement de l'inflation, renforcerait évidemment les moins ardents partisans d'une gestion commune de la politique économique.

C'est, en outre, une coalition déterminée qui a préparé et imposé le résultat de Madrid. Elle a pour noms Delors, Mitterrand, Kohl, Gonzalez, De Mita. Qu'adviendrait-il si l'un des piliers de cette coalition européenne, le chancelier Kohl, était l'année prochaine écarté du pouvoir dans une Allemagne où l'Europe, au-delà du marché qu'elle représente, n'a pas que des partisans ?

Le pari n'est donc pas gagné d'avance, mais c'est celui de l'union. La présidence espagnole y aura largement contribué, et elle en a reçu un hommage unanime. C'est sa détermination aussi qui aura permis d'arriver à une déclaration commune de politique étrangère moins terne que ce à quoi les Douze nous ont en ce domaine habitués, à propos du conflit israélo-palestinien.

Lire les articles de nos envoyés spéciaux PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN, page 2

Le débat sur la peine de mort

La Cour suprême des Etats-Unis autorise l'exécution de mineurs condamnés

Les condamnés à mort mineurs au moment du crime – il y en a actuellement vingt-sept aux Etats-Unis – et les handicapés mentaux pourront être exécutés : telle est la décision prise le lundi 26 juin par la Cour suprême, la plus haute instance judiciaire américaine.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le drapeau est sacré, la vie beaucoup moins, du moins si l'on en juge par les réactions du président Bush et d'une grande partie de l'opinion américaine à deux récentes décisions de la Cour suprême.

Lundi 26 juin, à une faible majorité (cinq voix contre quatre), la plus haute instance judiciaire américaine décidait que rien ne s'opposait à l'exécution de condamnés à mort âgés de seize à dix-huit ans, c'est-à-dire encore adolescents mineurs au moment de leur crime, ni à la mise à mort de criminels mentalement handicapés. Cinq jours plus tôt (*le Monde* du 23 juin), à une aussi faible majorité, la même Cour suprême estimait que profaner le drapeau américain, en particulier le brûler, n'était pas un acte passible de poursuites, c'est-à-dire une manière, certes regrettable mais légale, d'exercer le droit d'expression reconnu à tous les citoyens américains par le premier amendement de leur Constitution.

Des deux décisions, l'une « répressive », l'autre plutôt libérale, prises l'une et l'autre par une Cour désormais majoritairement conservatrice, c'est la seconde – celle ayant trait au drapeau – qui a soulevé, et de loin, le plus grand tollé. Dès le lendemain, les élus du Congrès, démocrates comme républicains, se répandaient en discours patriotiques indignés – un seul sénateur, un républicain qui ne se représentera pas à la prochaine élection, osant prendre la parole pour approuver la décision de la Cour suprême.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 5.)

Augmentation du SMIC
Il sera porté à 5 054 F le 1er juillet
PAGE 29

Marche arrière en Roumanie
M. Ceausescu renonce à son « rideau de fer »
PAGE 3

Les débats au PS
Le courant majoritaire menacé d'éclatement
PAGE 8

La recomposition de l'opposition
Un intergroupe RPR-UDF
PAGE 8

Le sommaire complet se trouve page 36

500 000 signatures pour le droit de vote

Aux urnes, étrangers !

Cinq cent douze mille personnes ont signé une pétition en faveur du droit de vote municipal des résidents étrangers en France. Cet appel devait être remis mercredi 28 juin à M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, par une délégation du Collectif 89 pour l'égalité, constitué par SOS-Racisme, avec l'appui d'une quarantaine d'organisations, dont la CFDT, l'UNEF-ID, le Syndicat de la magistrature, le MRG et la Ligue communiste.

C'était l'une des cent une propositions du candidat Mitterrand en 1981. Proposition vite mise sous le boisseau, le président de la République constatant que l'opinion française n'était pas prête à accorder un droit de vote aux résidents étrangers. Sept ans plus tard, le projet ne figurait plus dans sa *Lettre à tous les Français*.

Un demi-million de signatures sont-elles susceptibles de le faire changer d'avis ? Il est permis d'en douter, même si la pétition porte le nom d'intellectuels en vue (comme André Frossard, Jean Lacouture, Bernard-Henri Lévy et Alain Touraine), de plus de quatre cents maires (parmi lesquels ceux de Strasbourg, Poitiers, Créteil, Saint-Brieuc, Tarbes, Soissons et Laval) et même de membres du gouvernement (Jean-Pierre Chevènement, Michel Delebarre, Catherine Tasca).

Selon un sondage SOFRES, 32 % des Français étaient favorables, en février 1988, à la participation des résidents étrangers aux scrutins municipaux, les « non » recueillant 60 %. Rejetée par neuf sympathisants sur dix du Front national, par trois électeurs sur quatre du RPR et de l'UDF, la proposition ne franchissait la barre des 50 % ni chez les communistes ni chez les socialistes.

L'idée semble pourtant faire son chemin : en novembre 1984, la SOFRES ne recensait que 21 % d'opinions favorables (et 74 % d'oppositions). En quatre ans, la progression des « oui » est sensible dans toutes les familles politiques, à droite comme à gauche. Mais ne concerne-t-elle pas essentiellement les étrangers originaires de la CEE ? A ceux-là, beaucoup de Français seraient sans doute prêts à accorder un droit de vote local, conformément à une directive du Parlement européen.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 9.)

Le casse-tête de l'essence sans plomb

Les départs en vacances de juillet vont être placés sous le signe de la plus grande confusion dans les stations-service. Chaque compagnie propose en effet son propre « super », super sans plomb, tandis que, du côté des constructeurs automobiles, on s'inquiète de la *« dégradation de la qualité des carburants »*. Un véritable casse-tête pour les automobilistes, qui devront être attentifs à ne pas mettre n'importe quelle essence dans leur réservoir. Par cette opération, les compagnies pétrolières tentent de regagner les parts de marché conquises par les grandes surfaces. *« C'est une OPA sur le consommateur »*, déclare M. Michel-Edouard Leclerc.

(Lire page 32.)

Le Monde

CAMPUS

Le projet de loi sur l'éducation
Un article de Bertrand Girod de l'Ain.
Les universitaires et l'ouverture professionnelle
Turbulences sur l'enseignement américain
PAGES 15 à 17

SCIENCES ET MÉDECINE

La science du vin en effervescence
Lutter contre les effets du décalage horaire
PAGES 11 et 12

bracelet tennis® de Fred.

Aux poignets des sportives, ils font fureur.
Votre "Bracelet-Tennis" vous attend chez Fred.
Or et Diamants. A partir de 7 200 F.

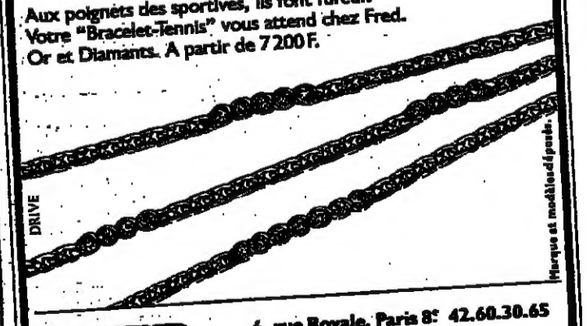

FRED JOAILLIER
6, rue Royale, Paris 8e 42.60.30.65
Le Claridge, 74, Champs-Elysées, Hôtel Ritz. Hôtel Méridien • Espace "Galeries Lafayette," Paris. Aéroport d'Orly • 92, rue Eugène Colas, Deauville. 21, bd de la Croisette, Cannes • Hôtel Loews, Monte-Carlo. 20, rue du Marché, Genève • Beverly Hills • Houston • New York.

Un entretien avec M. Jack Lang

« Le cinéma doit enfin avoir une véritable politique du public »

Finie la morosité ! Fini le discours de crise ! Le public est de retour dans les salles obscures. Modestement encore, mais M. Jack Lang veut croire à l'embellie. Et, fort des premiers résultats d'une énorme enquête empilés sur son bureau, le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire entend profiter de ce rebond pour inciter les professionnels du septième art à partir à la conquête du grand public. Une véritable croisade lancée à l'occasion, jeudi 29 juin, de la 5e Fête du cinéma.

« La fréquentation a augmenté de 11 % au premier trimestre. La crise du cinéma est-elle enfin derrière nous ?

– Soyons prudent. Ne crions pas victoire. Quand des statistiques portent sur une aussi courte période, il ne faut ni s'enivrer si elles sont favorables, ni se désespérer si elles ne le sont pas. Mais il est aujourd'hui permis de penser qu'après avoir chuté de 200 à 130 millions de spectateurs annuels, la fréquentation des salles se stabilise.

» Bousculé, chahuté pendant cinq longues années, le cinéma retrouve une meilleure santé et peut à nouveau tabler sur un marché des salles équilibré, indispensable à sa survie et à sa liberté. Les longs-métrages entièrement financés par la télévision finissent toujours par ressembler à des téléfilms... Grâce à l'amélioration de la fréquentation, ce danger-là paraît aujourd'hui s'éloigner. Reste qu'il faut aujourd'hui définitivement le conjurer.

– En février dernier, déjà, vous présentiez un plan de relance. Faut-il aujourd'hui l'étendre et l'amplifier ?

– On peut, schématiquement, distinguer l'offre – les films – de la demande – les spectateurs. Le plan dont vous parlez portait sur l'offre. Il s'agissait de redonner au cinéma oxygène, puissance et force en aidant au renouvellement et à la diversité des œuvres.

Propos recueillis par
PIERRE-ANGEL GAY.

(Lire la suite page 18.)

M 0147 - 0629 0 - 4,50 F
3790147004500 06290

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,65 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Etranger

Après le conseil européen de Madrid

L'accord sur l'union économique et monétaire demeure éminemment précaire

MADRID
de notre envoyé spécial

La crise a été évitée à Madrid. En dépit de divergences de fond entre le Royaume-Uni et ses partenaires, les Douze ont adopté un texte qui décrit en quatre points la manière dont ils ont l'intention de progresser vers l'union économique et monétaire (UEM). Cet accord unanime, s'il représente un incontestable succès pour M. Felipe Gonzalez, le chef du gouvernement espagnol, qui présidait la réunion, demeure éminemment précaire. C'est en effet contrainte et forcée, parce qu'elle était isolée, que Mme Margaret Thatcher a accepté que soit retenu le principe d'une conférence intergouvernementale. Celle-ci sera chargée de réviser le Traité de Rome afin de rendre possibles les transferts de compétence que nécessite, selon le rapport du « comité Delors », l'instauration d'une union monétaire.

Mme Thatcher l'a répété à l'issue du sommet : elle demeure hostile à de tels transferts, qu'elle assimile à une inacceptable perte de souveraineté pour son gouvernement comme pour le Parlement. Elle a la possibilité, et elle en affiche l'intention, de bloquer les résultats de la conférence intergouvernementale s'ils ne lui conviennent pas. Ceux-ci, pour être applicables, devront être adoptés à l'unanimité.

De tels propos n'affectent apparemment pas MM. Felipe Gonzalez et Jacques Delors, qui se sont montrés satisfaits et plutôt optimistes sur la suite des événements. « *Le mouvement est engagé, et j'ai le sentiment qu'il est irréversible* », a ainsi commenté le président de la Commission européenne.

Pendant deux jours, l'essentiel du débat a porté sur l'union monétaire. Une majorité d'Etats membres, conduits par l'Espagne, la France, la RFA, l'Italie, la Belgique, souhaitent voir approuvée la méthode préconisée par le rapport du « comité Delors », c'est-à-dire un processus progressif, en trois étapes, mais global, l'engagement de mener l'opération jusqu'à son terme devant être pris en même temps que celui de démarrer la première étape. La phase finale prévoit un système européen de banques centrales et un pilotage partiellement collectif de la politique budgétaire.

Changement de ton

Mme Thatcher, tout en expliquant qu'elle était disposée à voir renforcée la coopération économique et monétaire entre les Douze et à intégrer dès que ce serait possible la livre sterling au mécanisme de change du système monétaire européen (SME), a fait savoir le plus clairement du monde que le modèle préconisé dans le rapport du « comité Delors » ne lui convenait pas. Elle ne veut pas d'engagements contraignants en matière budgétaire. Elle est hostile à la mise en place d'un système européen de banques centrales, de même qu'à l'idée de transferts financiers supplémentaires importants vers les pays les moins prospères de la CEE. Pourquoi, demandait-elle, ne pas engager la première étape (davantage de coordination entre les Etats membres) et, pour le reste, prendre le temps d'étudier des solutions alternatives à celles préconisées par le rapport Delors ?

Ses interlocuteurs ont pu constater un changement de ton, un style plus amène, un effort pour se montrer constructive mais, sur l'essentiel, une position inchangée. Mardi matin, M. Felipe Gonzalez, décidé à aller de l'avant, présentait un texte de compromis. « *Il a fallu payer un certain prix pour parvenir à un accord à douze* », constatait un haut fonctionnaire bruxellois. Le projet du chef de gouvernement espagnol indiquait que le rapport Delors serait à la base des travaux futurs et annonçait par ailleurs la réunion d'une conférence intergouvernementale qui se saisirait des aspects institutionnels du processus. M. Mitterrand apprécia l'orientation générale du document mais, sur les deux points fondamentaux (les références au rapport Delors et à la conférence intergouvernementale), le trouva trop imprécis. « *Il offrait trop de marge à Mme Thatcher pour diviser et retarder* », nota le président de la République. Il obtint des amendements dont il a estimé qu'ils limiteraient ces possibilités de manœuvres dilatoires, mais ne put faire adopter la date butoir du 31 décembre 1992 pour l'achèvement des travaux de la conférence intergouvernementale.

Mme Thatcher n'estime d'aucune façon avoir les mains liées. Certes, elle ne pourra pas empêcher la réunion de la conférence intergouvernementale. M. Mitterrand, pour s'assurer que les promesses du texte adopté seront bien tenues, a annoncé que la France demanderait d'ici peu sa convocation pour le second semestre 1990. « *Il est certain qu'une majorité d'Etat membres réagiront de façon favorable* », a-t-il estimé.

Mme Thatcher a indiqué qu'elle participerait à la conférence. « *Ce n'est jamais une bonne idée de laisser une chaise vide* », a-t-elle remarqué. Elle s'efforcera d'en infléchir les travaux mais surtout, si elle échoue dans cette tentative, elle aura la possibilité de ne pas en utiliser les résultats, risquant alors l'isolement. M. Mitterrand, sans faire de pronostics, a rappelé que déjà, en des circonstances analogues, Mme Thatcher avait préféré finalement rejoindre le convoi européen. Le premier ministre britannique, en juin 1985, lors du conseil européen de Milan, s'était prononcé contre l'idée d'une conférence intergouvernementale destinée à réviser quelques articles du traité de Rome pour rendre possible la mise en œuvre d'un programme de relance de la construction européenne. Elle s'était ensuite montrée hostile au projet d'Acte unique mais y avait finalement souscrit.

« Strip-tease politique » ?

Néanmoins, ce n'est pas du tout ce qu'elle a annoncé mardi soir. Elle a réaffirmé sa position de fond — pas de transfert de souveraineté — et souligné qu'il n'avait été retenu aucune forme d'automatisme, d'enchaînement entre la première étape de l'UEM et les deux étapes suivantes. « *Le strip-tease politique comporte plusieurs étapes, et il n'y a aucun automatisme entre elles* », a plaisanté M. Jacques Delors lorsqu'on lui a rapporté les propos du premier ministre britannique. L'idée que Mme Thatcher n'a plus les moyens politiques de stopper la dynamique enclenchée en juin 1988 à Hanovre et maintenant confirmée à Madrid semble largement partagée. « *Les quatre points qui viennent d'être approuvés garantissent, à mon avis, que le processus va se poursuivre jusqu'à son terme, tel qu'il est décrit dans le rapport du « comité Delors »* », a déclaré M. Felipe Gonzalez. Les dénégations de Mme Thatcher sont considérées par beaucoup comme relevant de la tactique, des exigences d'une présentation acceptable pour l'opinion publique nationale. « *Elle vient de faire un pas gigantesque. Maintenant, il lui faut gérer sa retraite. Les vainqueurs sont Gonzalez, Kohl, Mitterrand, Delors mais surtout la démocratie britannique. Elle a tenu compte des résultats des élections. L'exercice va se développer de façon constructive* », estimait un haut fonctionnaire bruxellois.

Dans l'immédiat, la présidence française — avec la Commission — aura la charge de faire examiner les décisions nécessaires au démarrage de la première étape, fixée au 1er juillet 1990, et, parallèlement, d'engager les travaux préparatoires à la conférence intergouvernementale. A ce programme s'ajoute la poursuite de la mise en place du marché unique ainsi que des politiques d'accompagnement prévues par l'Acte unique et jugées prioritaires par le président de la République (volet social du grand marché, environnement, audiovisuel).

La première étape, telle qu'elle est décrite dans le rapport du « comité Delors », prévoit une concertation renforcée, plus exigeante, mais pas encore contraignante en matière de politique économique et monétaire. « *Il serait important que toutes les monnaies de la Communauté participent au mécanisme de change du SME. La même règle s'appliquerait à tous les participants au mécanisme de change* », lit-on dans le rapport. Mme Thatcher est-elle décidée à faire entrer la livre sterling dans le SME ? « *Il m'a semblé qu'elle l'avait annoncé, qu'elle avait donné une indication, pris un engagement dans ce sens. J'hésite sur le mot à utiliser. Comment cela va se passer, je n'en sais rien* », a observé M. Mitterrand.

En vérité, c'est un point que le premier ministre britannique a surtout évoqué le premier jour du sommet alors qu'elle affirmait être prête à consentir. Elle n'a fait aucune promesse mais néanmoins présenté de façon moins hypothétique, plus positive, l'adhésion de la livre au mécanisme de change. Elle l'envisage lorsque la libre circulation des capitaux sera devenue une réalité et que, par ailleurs, l'inflation au Royaume-Uni aura été réduite de façon significative...

PHILIPPE LEMAITRE.

Les termes du texte adopté par les Douze

1. Le conseil européen réitère sa détermination de réaliser progressivement l'union économique et monétaire telle que prévue par l'Acte unique et confirmée lors du conseil européen de Hanovre. L'union économique et monétaire doit se situer dans la perspective de l'achèvement du marché intérieur et dans le contexte de la cohésion économique et sociale ;

2. Le conseil européen considère que le rapport du comité présidé par Jacques Delors, qui définit un processus devant conduire par étapes à l'union économique et monétaire, répond pleinement au mandat donné à Hanovre ;

3. Le conseil européen décide que la première étape de la réalisation de l'union économique et monétaire commencera le 1er juillet 1990 ;

4. Le conseil européen demande aux instances compétentes (conseil économique et finances et affaires générales, commission, comité des gouverneurs de banques centrales, comité monétaire) :

a) d'adopter les dispositions nécessaires au démarrage de la première étape au 1er juillet 1990 ;

b) de réaliser les travaux préparatoires en vue de réunir une conférence intergouvernementale pour établir les étapes ultérieures ; cette conférence se réunira une fois que la première étape aura commencé ; elle sera précédée par une préparation complète et adéquate.

Les frustrations de M. Mitterrand

MADRID
de notre envoyée spéciale

Alors que depuis six mois on attendait la crise à Madrid, les Douze y ont finalement trouvé un accord. Mais on a eu droit aussi à une vigoureuse empoignade franco-britannique, et M. Mitterrand se gardait bien, mardi à la fin de la réunion, des propos lénifiants de circonstance. Il se posait au contraire comme le véritable détracteur de Mme Thatcher, à qui il reproche d'être « *un frein* » à l'Europe.

Dans la salle de presse britannique, le porte-parole du 10 Downing Street lui rétorquait qu'il « *se trompe de pédale* » et que la Grande-Bretagne « *accélère* », avant que Mme Thatcher elle-même ne lâche de son ton cassant qu'elle n'était même pas sûre que le président français soit vraiment à bord de la voiture de la construction européenne.

M. Mitterrand avait attaqué lundi, en séance, par une déclaration musclée tranchant sur le ton étonnamment serein de la réunion. Dénonçant la « *mollesse* » de la situation et ses ambiguïtés, il plaçait résolument le débat sur le terrain idéologique : « *Si ceux qui veulent le libéralisme cherchent à nous entraîner sur leur terrain, nous ne pourrons les suivre.* » Il rappelait les engagements déjà pris (l'objectif de l'union monétaire est inscrit dans l'Acte unique et dans les conclusions du sommet de Hanovre) et recourait à la menace en laissant entendre que si la marche vers l'union européenne était entravée, la France pourrait revenir sur les sacrifices consentis, à propos notamment de la libération des mouvements de capitaux. Menace à vrai dire peu crédible.

Mardi, *in fine*, M. Mitterrand repartait à la charge au prix de quelque indélicatesse pour M. Felipe Gonzalez. Il jugeait le texte présenté par la présidence espagnole, et qui avait reçu dans la nuit la bénédiction de M. Jacques Delors, trop conciliant pour Mme Thatcher, trop facilement utilisable à des fins dilatoires. Il réclama une date butoir pour la révision institutionnelle qu'implique l'union monétaire. Il fut seul et se contenta finalement de ce que l'on appelle une « formule de compromis » remplaçant l'expression « *travaux préparatoires suffisants* » par celle de « *travaux préparatoires adéquats* », autant dire rien du tout. Peu importe; ce que voulait surtout M. Mitterrand, c'était se faire entendre, afficher son désaccord avec Mme Thatcher et son scepticisme quant aux intentions du premier ministre britannique et se donner l'occasion d'annoncer le premier qu'il prendrait l'initiative de demander la convocation de la conférence intergouvernementale à la fin de l'année 1990 ou en 1991.

M. Mitterrand, en bref, était frustré. Entre l'accord qui vient d'être conclu sous présidence espagnole et le début du processus devant en principe conduire à l'union monétaire (juillet 1990 sous présidence italienne), la contribution attendue de la présidence française sur un volet de la construction européenne cher au président de la République et dont il est depuis des années un ardent promoteur est des plus modestes. Mais le souci d'orgueil, celui de voir son rôle reconnu dans l'affaire, n'explique pas seul la tactique du président français au cours de ces deux jours, qui a pu paraître un peu trouble.

La question centrale de ce sommet était : faut-il, malgré l'hostilité comme de Mme Thatcher au projet d'union monétaire, rechercher malgré tout un accord à douze, faire un premier ministre britannique les concessions nécessaires pour lui laisser le temps de rejoindre les autres, ou bien au contraire mettre Mme Thatcher au pied du mur tout de suite, aller de l'avant dès maintenant sans elle si elle persistait dans son refus, c'est-à-dire se résoudre à la sciasion ?

Le problème allemand

Dès avant le début de la réunion, on savait que la première approche avait été retenue, y compris par la France. L'entourage du président expliquait qu'il fallait tout essayer pour rallier Mme Thatcher, miser sur les divisions de son parti et même de son gouvernement sur la question, tenir compte du désaveu qu'elle avait essuyé aux élections européennes et, par conséquent, être souple sur tout échéancier concernant l'union monétaire.

M. Mitterrand, en réalité, ne croit pas un mot de tout cela. Il ne croit pas en la capacité de Mme Thatcher à se réformer, il est convaincu que le conflit est idéologique, que deux conceptions de l'Europe s'affrontent — la sienne et celle du libéralisme absolu, — que le temps ne changera rien à l'affaire et que le conflit n'est, par conséquent, que différé.

La raison profonde (et qui ne fut pas dite) de son ralliement au mouvement général de conciliation, ce n'est vraisemblablement pas à Londres qu'il faut la chercher mais à Bonn. M. Kohl, quelles que soient ses convictions personnelles, n'était pas en mesure, politiquement, d'adopter sur l'union monétaire la ligne dure souhaitée par la France et quelques autres. Etant donnée sa prééminence économique et monétaire en Europe, la République fédérale est, après tout, la principale intéressée par le projet, ce que M. Mitterrand exprimait d'une manière un peu crue mardi au micro de Jean-Pierre Elkabbach sur Europe 1 en disant en substance que, quitte à appartenir à « *une zone mark* », il préférait avoir son mot à y dire.

Le chancelier n'était sûr, apparemment, ni du soutien des milieux économiques et financiers allemands à une marche forcée vers l'union monétaire, ni de l'appui de l'électorat conservateur à une démarche résolument antagoniste de celle de Mme Thatcher. La solidarité franco-allemande a été fortement réaffirmée ; c'est le chancelier Kohl qu'on a voulu ménager à Madrid et on lui épargnera même un débat sur la conférence intergouvernementale au moment de la campagne électorale allemande.

MM. Mitterrand et Delors ont joué le jeu malgré qu'ils en aient, M. Felipe Gonzalez aussi qui aura assumé jusqu'au bout (« *magnifiquement* », disait M. Delors) et sans s'autoriser aucun écart de langage, aucune expression de ressentiment, son rôle de président de la Communauté. Il était parmi ceux qui souhaitaient qu'on allât plus vite sur l'union monétaire et plus loin sur l'Europe sociale qui, plus encore que la première, fait les frais de la démarche consensuelle adoptée à Madrid.

Forcer l'allure sur le social, c'était là aussi laisser la Grande Bretagne sur le bord de la route et même refaire l'unité du gouvernement britannique, plus soudé sur ce sujet que sur le monétaire. La Commission — c'est le moins qu'on puisse dire — n'a pas fait de forcing et ne présentait qu'un « *avant-projet* » de charte sociale. On a vu récemment, lors d'une réunion des ministres des affaires sociales, que onze pays sur douze étaient prêts pourtant à plus d'audace. C'est à la présidence française qu'échoie désormais la tâche, pour le moins ardue, de résoudre si possible cet autre difficile différend et de faire enfin démarrer le dossier social.

CLAIRE TRÉAN.

Des canons antiaériens pour protéger le « sommet » des pays industrialisés

M. Jacques Toubon, député RPR, maire du treizième arrondissement de Paris, a rendu publique, mardi 27 juin, une lettre du général de brigade aérienne Yves Aubert, adjoint opérationnel du général commandant la deuxième région aérienne, demandant au maire de Paris, M. Jacques Chirac, l'autorisation d'installer sur le pont de Tolbiac, dans le douzième arrondissement, une unité de défense sol-air pour protéger le « sommet » des pays industrialisés en juillet prochain à Paris. « *On savait que le pouvoir rend fou, mais quand même !* », s'est exclamé M. Toubon, tandis que le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, a estimé de son côté que « *le mur du son est franchi* » en l'occurrence.

La demande du général Aubert n'est pas explicitée dans sa lettre. Elle consiste à installer des canons bitubes de 20 mm de défense antiaérienne, sur le pont de Tolbiac, entre le 10 et le 17 juillet. Pour la circonstance, l'accès du pont devrait être réglementé. Ce dispositif devrait permettre de contrôler d'éventuelles évolutions aériennes (avions de tourisme, hélicoptères ou ULM) dans l'axe de la Seine, notamment lorsque les chefs d'Etat étrangers invités devraient se rendre à l'Opéra-Bastille.

On précise au ministère de la défense qu'il n'y a aucune décision prise à ce jour, mais que le projet demeure de pouvoir, grâce à un dispositif adéquat, sécuriser les délégations étrangères sans affoler, pour autant, les Parisiens. Si l'autorisation était donnée, le général Aubert s'engage à veiller à laisser en l'état les lieux utilisés, après le démontage des installations, et à prendre en charge les conséquences d'éventuels incidents.

De son côté, la mairie de Paris « *précise qu'il n'est pas question pour elle de contester l'opportunité d'un système de défense anti-aérien dans ses circonstances, mais elle demande à la préfecture de police et à l'armée de l'air d'envisager l'implantation de ce système d'armes ailleurs que sur un pont, et dans un lieu de nature à ne pas gêner une circulation qui sera fortement perturbée* ».

A plusieurs reprises, dans le passé, l'armée de l'air française a dû assurer la protection antiaérienne de certaines manifestations. C'est ainsi qu'elle a installé des canons bitubes de 20 mm lors de la conférence des pays industrialisés en juin 1982 à Versailles ; des bitubes et des missiles sol-air Crotale lors du sommet européen de Fontainebleau en juin 1984 ; des bitubes et des Crotale à l'occasion du quarantième anniversaire, en juin 1984, du débarquement allié en Normandie, auquel assistaient notamment la reine d'Angleterre et le président Reagan. Des mesures similaires avaient été prises en 1988 lors du sommet des pays industrialisés à Tokyo.

La suppression des contrôles aux frontières

La mise en application de l'accord de Schengen devra être reportée

La suppression des contrôles aux frontières entre la France, la RFA et les pays du Benelux ne pourra pas intervenir comme prévu au 1er janvier 1990, a indiqué, lundi 26 juin à Wiesbaden, M. Wolfgang Schäuble, le ministre ouest-allemand de l'intérieur, dans un discours prononcé devant des membres du Bureau criminel fédéral.

La mise en application de l'accord dit « de Schengen », signé en 1985 entre les cinq pays (*le Monde* du 16 juin), et qui est considérée comme une répétition générale avant l'abolition des frontières intracommunautaires prévue pour le 1er janvier 1993, pourrait intervenir « *vers 1991* », a précisé M. Schäuble.

Un porte-parole de son ministère a précisé que ce report était avant tout motivé par certaines difficultés techniques liées à la lutte contre la criminalité. Des divergences subsistent également avec les Pays-Bas, qui ont une attitude plus tolérante que leurs partenaires en matière de stupéfiants.

La nécessité de ce report est admise par les experts des cinq pays, selon ce porte-parole, qui ne s'attend pas à des difficultés de leur part. — *(AFP.)*

EN BREF

● **IRLANDE DU NORD : un mort et treize blessés dans des attentats.** — Un attentat à la voiture piégée a causé le mort d'un réserviste des forces de sécurité Royal Ulster Constabulary (RUC) en Irlande du Nord. L'explosion s'est produite dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 juin, à Strabane, dans le comté de Tyrone. Mardi soir, deux autres engins avaient explosé à Londonderry, faisant treize blessés et causant d'importants dégâts. — *(AFP.)*

● **RFA : une société aurait vendu des produits chimiques à l'Iran.** — Le gouvernement de Bonn a annoncé, mardi 27 juin, qu'il vérifiait des informations américaines selon lesquelles une entreprise ouest-allemande aurait joué un rôle de conseil ou d'intermédiaire dans la vente à l'Iran de produits susceptibles d'être utilisés dans la fabrication d'armes chimiques. Dans le cadre de cette affaire, et à la demande de Bonn, le gouvernement iranien a rappelé l'un de ses diplomates, M. Kherim Ali Sobhani, a indiqué un porte-parole du ministère ouest-allemand des affaires étrangères. — *(AFP, Reuter.)*

M. Denis Bauchard ambassadeur à Amman

Le *Journal officiel* du 27 juin a annoncé la nomination de M. Denis Bauchard au poste d'ambassadeur à Amman, en remplacement de M. Patrick Leclercq.

[Né en 1936, ancien élève de l'ENA, M. Bauchard est entré au ministère de l'économie et des finances en 1964 ; il a été notamment attaché financier à Beyrouth (1966-1968) et conseiller financier auprès de la délégation française à l'ONU (1979-1982). Il a été détaché au ministère des affaires étrangères en 1982, à l'administration centrale (affaires économiques et financières) avant d'être titularisé en 1987. Depuis 1985, il était chef du service des relations commerciales, financières et industrielles.]

Mort de M. Kristensen ancien secrétaire général de l'OCDE

L'un des plus éminents économistes danois, le professeur Thorkil Kristensen, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

[Deux fois ministre des finances, de 1945 à 1947 et de 1950 à 1953, dans des gouvernements de coalition à dominante libérale, il avait réussi le tour de force d'acquérir une large popularité tout en menant une politique d'austérité rigoureuse. En 1960, après sa rupture avec le Parti libéral, il est nommé secrétaire de l'OCEE, qui un an plus tard deviendra l'OCDE. Il occupera ce poste jusqu'en 1969. Auteur de nombreux articles dans la presse spécialisée, il fut l'un des fondateurs de l'Académie de prospective dont le siège est à Copenhague.] — *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

Europe

URSS : vers la fin de la conscription ?

Plaidoyer en faveur d'une « armée professionnelle »

MOSCOU
de notre correspondant

La probabilité grandit de voir l'URSS abandonner la conscription et créer une armée de métier. Déjà défendue par de nombreuses personnalités réformatrices et, officieusement en tout cas, par certains officiers, cette idée vient en effet de recevoir le soutien public de l'homme, M. Vladimir Lapyguine, auquel a été confiée la présidence du comité du Soviet suprême pour les questions de défense et de sécurité d'Etat.

La création de ce comité parlementaire avait constitué, fin mai, l'une des innovations les plus marquantes du nouveau Parlement puisque jamais l'armée et moins encore le KGB n'avaient eu, jusqu'à présent, à rendre de comptes à qui que ce soit. Le frisson de la nouveauté passé, sa composition a toutefois suscité de violentes critiques puisqu'on ne compte pas moins, parmi ses trente-huit membres, de dix-neuf représentants de l'industrie militaire, sept officiers et deux fonctionnaires du KGB.

Cela signifie que ni les soldats, ni les « guébistes », ni le puissant complexe militaro-industriel ne se heurteront là à un préjugé hostile. On sera entre gens du même monde, mais outre que ce monde n'est pas plus homogène que le reste de la société soviétique, cela signifie aussi que M. Lapyguine n'est pas un contestataire en roue libre. Lui-même homme du sérail puisque inflnent spécialiste des engins spatiaux et des missiles balistiques intercontinentaux, autorité acceptable pour l'état-major puisqu'on n'aurait pas imposé à l'armée un parlementaire qu'elle ait cru devoir récuser, il sait donc de quoi il parle lorsqu'il déclare qu'une *« armée professionnelle serait plus forte que celle d'aujourd'hui »*.

« Le matériel militaire, ajoute-t-il dans cette interview publiée lundi 26 juin par les *Izvestia*, *devient de plus en plus compliqué et les conscrits tout juste sortis de l'école ne sont pas à même de le manier. L'aviation, la flotte de sous-marins nucléaires, les missiles, dans les principaux secteurs décisifs, il n'y a simplement rien à faire pour une personne non qualifiée. » « C'est la raison pour laquelle*, poursuit M. Lapyguine, *nous n'en sommes pas à la première année d'utilisation à ces postes d'officiers spécialisés et leur proportion va croître avec le développement des techniques. »*

Bien que le président du comité ne les ait pas évoqués à cette occasion, bien d'autres problèmes, politiques, poussent à la professionnalisation de l'armée. Cette mesure, en tout premier lieu, serait extrêmement populaire car le service militaire (trois ans dans la marine et deux ans dans les autres armes) est très mal accepté des jeunes gens et de leurs familles qui savent à quel point les casernes sont vétustes, le corps des sous-officiers d'encadrement primitif et les longs rites de bizutage pervers et parfois sanglants.

Contestation dans les républiques

Faillite entre les faillites du système, le service militaire ne marche pas et son organisation se heurte depuis quelques mois à une opposition croissante des pays baltes, de la Géorgie et de l'Arménie où l'on réclame la possibilité pour les conscrits de servir dans leur république ou au moins à proximité. L'état-major a déjà dû faire des concessions à cet égard tant la revendication est forte et s'étend progressivement à tout le pays.

Mais outre que sa complète satisfaction impliquerait une coûteuse réorganisation, elle créerait de fait des armées républicaines, c'est-à-dire des armées nationales lituanienne, géorgienne, ouzbek ou ukrainienne. Déjà contesté, l'usage du russe comme langue commune de l'armée soviétique n'y survivrait pas trois mois et un fondement de l'unité de l'URSS serait ainsi détruit.

C'est précisément la raison pour laquelle on en est très loin mais le Kremlin ne peut ignorer que, dans la longue et difficile négociation qui s'amorce sur la redéfinition des liens des quinze républiques fédérées et de leur statut au sein de l'union, le problème des forces armées est d'ores et déjà posé par les pays baltes. Plutôt que de lui chercher une solution qui n'existe pas, le mieux serait peut-être donc d'en supprimer l'objet, — le service militaire — et cela d'autant plus que M. Gorbatchev ne pourrait y trouver qu'avantages.

Sur la scène internationale, cela renforcerait encore un peu plus l'idée que l'URSS s'est convertie au pacifisme et ne pense plus à submerger l'Europe et le monde de bataillons pléthoriques. Et à l'intérieur des frontières ce serait donner satisfaction aux officiers les plus jeunes et modernistes contre les tenants du statu quo, et s'assurer, au bout du compte, la maîtrise politique d'une armée moins nombreuse, rajeunie, plus efficace et, à terme, moins coûteuse.

Il n'y aurait là, en un mot, que cohérence et M. Lapyguine balaye de quelques mots l'obstacle du coût immédiat d'une telle réforme (*« il y a des différences de méthodes de calcul et il faut les analyser plus profondément »*). Pour conclure : *« Je ne suis pas d'accord avec ceux qui appellent à rejeter cette idée du professionnalisme uniquement parce qu'elle n'est pas du goût de tel ou tel chef militaire. »*

S'il n'est pas tranché, le débat est visiblement plus qu'entamé et tout va l'accélérer maintenant qu'il a été porté sur la place publique. Au passage, et suivant là M. Gorbatchev, M. Lapyguine a qualifié d'*« extrêmement indésirable »* le recours à l'armée dans les cas de troubles intérieurs et estimé que les tâches de maintien de l'ordre incombaient aux troupes spéciales du ministère de l'intérieur — les forces anti-émeutes dont les autorités souhaitent renforcer les effectifs et la formation.

Dans ce pays qui sort de tant de décennies de répression de masse, le paradoxe est en effet qu'il n'existe pas de véritables forces de maintien de l'ordre pour la bonne raison qu'il n'y avait — avant — pas de manifestations du tout et qu'on faisait tirer à la mitrailleuse lourde lorsqu'il en éclatait soudain. Si des forces armées « nationales » devaient, demain, voir le jour en URSS, il serait en conséquence vraisemblable qu'elles soient avant tout policières et relevant des dirigeants républicains de sorte que leur action soit moins susceptible d'être perçue comme une répression impérialiste.

C'est un changement radical de plus qui se cherche là et l'existence d'un pouvoir parlementaire facilite évidemment les choses puisque M. Gorbatchev peut ainsi se camper dans un rôle d'arbitre au lieu d'être celui dont vient tout le bouleversement. Depuis lundi, le Soviet suprême a repris ses travaux. Il doit examiner d'ici au 4 août onze projets de loi portant sur des questions aussi fondamentales que la presse, les associations, les libertés religieuses et la souveraineté économique des républiques.

Dès mardi, le premier ministre désigné, M. Ryjkov, a annoncé qu'il renonçait à défendre les six personnalités qu'il aurait souhaité faire siéger dans son gouvernement mais dont les commissions parlementaires avaient refusé la candidature. Trois autres candidats-ministres se sont retirés d'eux-mêmes et aucun de ces neuf hommes n'est une perte pour l'URSS.

BERNARD GUETTA.

ROUMANIE

M. Ceausescu renonce à son « rideau de fer »

Budapest. — Le colonel Janos Pal, des gardes frontières hongrois, a annoncé, lundi 26 juin, que les autorités roumaines avaient commencé samedi dernier à démanteler les barrières de barbelés qu'elles avaient érigées le long de la frontière roumano-hongroise (*le Monde* du 22 juin). Dès lundi, 300 kilomètres de ce barrage avaient pratiquement disparu (la frontière est longue de 450 kilomètres).

L'existence des barrières n'avait été révélée que la semaine dernière, mais le colonel Pal a indiqué que sa construction, dans le secteur dont il a la responsabilité, remontait à un an et demi. L'objectif des autorités roumaines était apparemment d'interdire la fuite vers la Hongrie des minorités hongroises vivant en Roumanie et qui sont victimes d'assimilation forcée et d'une politique de « systématisation » entraînant la destruction de leurs villages.

L'existence de ce « rideau de fer » — le premier entre deux pays socialistes — avait provoqué un tollé de protestations internationales. Même l'URSS, par la voix de son représentant à la conférence de Paris sur la dimension humaine de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), M. Kachlev, l'avait condamnée. *« Si nous étions à leur place* [celle des Roumains], avait dit M. Kachlev, *nous ne l'aurions pas fait. »*. — (AFP.)

La fin mystérieuse d'un transfuge américain

Moscou (*AFP*). — L'histoire de l'espionnage vient de s'enrichir d'un mystère supplémentaire avec la mort, annoncée mardi 27 juin à Moscou, d'un espion américain transfuge qui avait travaillé pendant plusieurs années pour le compte du Comité d'Etat pour la sécurité (KGB), avant de se réfugier en URSS et de bénéficier de l'*« asile politique »*.

De nombreuses zones d'ombre subsistent dans le cas de Glenn Michael Souther, y compris en ce qui concerne sa propre identité, les Soviétiques étant apparemment décidés à entourer de mystère et de confusion la vie d'un homme qui, pour reprendre les termes de la nécrologie publiée mardi par la *Krasnaya Zvezda* (l'Etoile rouge), fut *« dévoué à la lutte pour écarter de l'humanité la menace d'une catastrophe nucléaire »*.

Le quotidien de l'armée soviétique, qui publiait une photographie du défunt, l'identifie comme *« Mikhail Evguenievitch Orlov (Michael Glenn Souther) »*. Interrogé sur la véritable identité de ce membre des services de renseignement soviétiques, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a répondu dans un premier temps qu'il *« pensait »* qu'il s'agissait d'Orlov. Il précisait pourtant un peu plus tard que le présidium du Soviet suprême avait, en 1988, accordé l'asile politique à Souther.

A la question de savoir si Orlov était un citoyen américain travaillant pour le KGB, ou s'il s'agissait d'un Soviétique ayant réussi, avec les années, à intégrer la marine militaire américaine, M. Guerassimov n'a eu pour toute réponse : *« Adressez-vous au service du personnel de la marine militaire américaine. »* Les observateurs font remarquer que les espions soviétiques qui regagnent leur pays n'ont pas besoin de bénéficier de l'asile politique. Souther était par conséquent américain et Orlov vraisemblablement son pseudonyme en URSS.

La presse américaine avait révélé l'année dernière, lors de la disparition d'Orlov-Souther, les dégâts causés par le transfuge à l'US Navy. Le *Washington Times* indiquait que Souther était soupçonné d'avoir fourni pendant des années aux Soviétiques des informations confidentielles sur la marine. Souther était bien placé pour cela, dans la mesure où il avait été spécialiste des photos dans l'US Navy entre 1975 et 1982, avant d'être réserviste au Centre de renseignement naval de Norfolk (Virginie).

Se sachant surveillé par le FBI, le service de contre-espionnage américain, Souther disparut en 1986. Il venait d'accepter de se soumettre au détecteur de mensonges dans le cadre de l'enquête. Il ne refera surface que deux ans plus tard, à Moscou, expliquant, lors d'une émission télévisée, qu'il travaillait désormais comme documentaliste à Moscou et que le KGB lui avait fourni un appartement tout à fait convenable.

Dernier point d'interrogation : la mort « subite » d'Orlov. M. Guerassimov s'est contenté d'indiquer qu'Orlov-Souther, âgé de trente-deux ans, était mort *« de façon subite »*, *« en Union soviétique »*, sans plus de précisions. — (*AFP.*)

GRÈCE

Les communistes et leurs alliés vont tenter à leur tour de former un gouvernement

Neuf jours après les élections législatives qui n'avaient dégagé aucune majorité claire, M. Harilaos Florakis, secrétaire général du Parti communiste grec et président du Rassemblement de la gauche et du progrès, va tenter à son tour de former un gouvernement majoritaire. Cette mission « exploratoire » de trois jours lui a été confiée mardi soir 27 juin par le président de la République, M. Christos Sartzétakis. Les deux précédentes missions, menées par le conservateur Constantin Mitsotakis et le socialiste Andréas Papandréou, ont échoué.

M. Florakis devait rencontrer mercredi M. Constantin Mitsotakis, puis le ministre de l'intérieur par intérim, M. Akis Tsohatzopoulos, chargé par M. Papandréou, pendant sa maladie, de négocier avec les autres partis.

Le Parti communiste est la principale composante du Rassemblement de la gauche et du progrès, qui avait obtenu plus de 13 % des voix et vingt-huit sièges aux élections du 18 juin. Cette coalition, arrivée en troisième position derrière la Nouvelle Démocratie et le PASOK, joue un rôle clé dans la situation politique confuse qui règne actuellement. Son objectif est de mettre en place un gouvernement d'union nationale dont le chef ne serait ni M. Papandréou, ni M. Mitsotakis. Selon les observateurs, M. Florakis a peu de chances de réussir dans sa mission, et l'on semble s'orienter vers un « quatrième tour », c'est-à-dire l'organisation de nouvelles élections. — (*AFP*).

● **RECTIFICATIF.** — Dans l'article sur les résultats des élections européennes en Grèce (*le Monde* du 20 juin), nous avons écrit par erreur que M. Dimitri Koliatos, metteur en scène, s'était présenté sur une liste d'extrême droite. En réalité, M. Koliatos figurait sur la liste du Mouvement démocratique et écologique grec. Pendant la dictature des colonels, de 1967 à 1974, le metteur en scène résidait à Paris, où il dirigeait le Théâtre d'art. Tous ses films, pièces de théâtre et livres avaient été interdits par la junte.

Après son accident au large de la Norvège

Le sous-marin nucléaire soviétique a rallié sa base de Severomorsk

Selon l'état-major soviétique, le sous-marin *Echo-2*, en détresse, lundi 26 juin, au large de la Norvège, a été pris en remorque par un navire de secours et il est arrivé, mercredi 28 juin, en fin de matinée, à la base de Severomorsk, dans la presqu'île de Kola, qui abrite l'essentiel de la flotte sous-marine soviétique. L'état-major de la marine a démenti les informations norvégiennes (*le Monde* du 27 juin) selon lesquelles il y aurait eu un incendie à bord : la fumée aperçue par un avion d'observation norvégien est celle dégagée par les moteurs auxiliaires mis en route après l'arrêt de la propulsion nucléaire.

Après avoir évoqué l'« âge solide » de cette classe de sous-marins nucléaires lance-missiles aérodynamiques, le chef d'état-major de la marine soviétique a rendu hommage à l'« action sûre » du commandant et de l'équipage.

Une nécessaire autocritique

En trois mois, la marine soviétique enregistre son deuxième accident de sous-marin nucléaire. C'est aussi le troisième en trois ans. Fatalité ? Série noire ? Conséquence malheureuse d'un programme naval qui fait apparaître des erreurs de conception ? Sous-instruction des équipages ? Entretien insuffisant des matériels ? Toutes ces explications sont probablement vraies.

Forte de trois cent cinquante sous-marins de tous les types, qui représentent la moitié de son tonnage global, la marine soviétique ne peut plus se dispenser d'une autocritique, s'agissant du comportement à la mer de ce qui constitue son « fer de lance ».

Une telle répétition d'incidents a des causes objectives. Le hasard n'y est pour rien. Il y a, d'abord, des raisons techniques. L'usure des matériels ne doit pas être exclue à propos d'une classe de bâtiments dont la technologie, dans le cas présent, remonte aux années 50. Et, avec l'usure, le problème de l'entretien et de la maintenance des matériels, ce que les spécialistes appellent le « suivi » technologique. Il y a, ensuite, des raisons humaines. Des carences dans l'entraînement des équipages ne doivent pas être exclues même si, en la circonstance, les marins soviétiques ont fait preuve de maîtrise en parvenant à faire remonter à la surface un sous-marin dont les difficultés ont commencé en immersion. Et, avec l'entraînement des hommes se pose le double problème de leur recrutement et de leur formation.

De nombreux sous-marins soviétiques sont, aujourd'hui, d'une classe dépassée et ne peuvent plus être considérés comme des bâtiments de première ligne. Les équipages ont l'un des plus forts taux d'encadrement en officiers, mais ils pèchent par un manque d'officiers-mariniers (l'équivalent des sous-officiers) aggravé par le recours au contingent (trois ans de service) et par une insuffisance dans le recrutement de spécialistes engagés volontaires.

Il y a vingt ans, la marine française a traversé, elle aussi, une passe délicate. Après le naufrage de la *Minerve* en 1968 et de l'*Eurydice* en 1970, elle a dû revoir la conception de ses sous-marins chasseurs de sous-marins, à propulsion classique, pour en tirer les conséquences en vue de la fabrication de ses futurs sous-marins nucléaires lance-missiles ou lance-torpilles.

JACQUES ISNARD.

25 000 policiers destitués pour incompétence

Moscou. — 25 000 policiers de la milice (police) ont été démis de leurs fonctions pour incompétence, a annoncé le samedi 24 juin, le vice-ministre soviétique de l'intérieur, M. Youri Jourkine. Le ministre a précisé qu'un groupe de 45 000 miliciens avaient su cours d'une période échelonnée de 1987 à 1988 passé des tests pour vérifier leur qualification professionnelle et que les personnes renvoyées *« n'avaient pas fait preuve d'assez de compétence pour leur poste »*. L'an passé, a-t-il ajouté, 8 468 officiers de police ont été sanctionnés pour violation des règlements professionnels, et 1 457 ont été présentés à la justice pour crimes.

Afin d'améliorer la qualité de la police, les autorités soviétiques ont récemment étendu de quatre à dix mois un programme de stage-formation pour la police, cependant que l'Académie des forces de l'intérieur mettait en place actuellement *« des programmes spéciaux »* de formation pour traiter des conflits inter-ethniques, a annoncé M. Jourkine. — (*AFP*).

POLOGNE

Dissensions au sein du pouvoir

Des débats tendus ont lieu actuellement au sein de la direction du Parti ouvrier unifié polonais, divisée sur la stratégie à adopter après la cuisante défaite subie par le parti aux récentes élections législatives. Initialement prévu pour le 28 juin, le plénum du comité central, qui doit notamment désigner le candidat du parti à l'élection du président de la République par le Parlement, a été reposussé. Il pourrait se tenir au début de la semaine prochaine.

Les dissensions au sein du parti rendent incertaine une candidature du général Jaruzelski à cette fonction. Des députés de son propre parti, mécontents de la situation, pourraient voter contre lui. Une vingtaine suffirait pour entraîner sa chute.

Ces débats ont lieu dans un climat d'incessante dégradation sociale dû aux multiples hausses de prix intervenues ces derniers jours. De nombreux Polonais accusent le pouvoir d'avoir voulu les sanctionner pour avoir voté contre lui. Les dirigeants de Solidarité ont qualifié dans un communiqué diffusé lundi soir la situation de *« dangereuse »*. *« L'inflation élargit le cercle des couches sociales touchées par la misère, accentue les tensions sociales et éveille la colère et l'indignation des travailleurs »*, soulignaient-ils, en réclamant un plan global de lutte contre l'inflation.

A Washington, le président Bush, qui doit se rendre à Varsovie du 9 au 11 juillet, a indiqué qu'une éventuelle aide à la Pologne dépendrait des réformes économiques mises en œuvre par le gouvernement. *« Je veux être sûr*, a-t-il dit, *que lorsque nous l'offrirons, la Pologne elle-même aura pris les mesures nécessaires pour que cet argent soit bien utilisé. »*

L'HISTOIRE

UN NUMÉRO EXCEPTIONNEL

NAPOLÉON : RÉVOLUTION OU DICTATURE ?

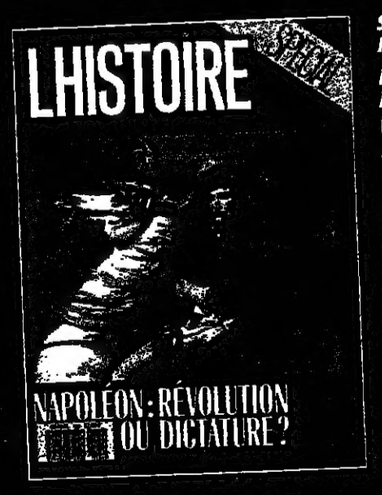

SONDAGE EXCLUSIF : POUR OU CONTRE NAPOLÉON
LES SECRETS DE LA POLICE IMPÉRIALE par Jean Tulard
LES ÉLITES DE L'EMPEREUR par Michel Bruguière
LES ANTIBONAPARTISTES par Claude Langlois
LA GRANDE ARMÉE par Roger Dufraisse
LE PILLAGE DES ŒUVRES D'ART par Chantal Georgel
L'AIGLE DE LÉGENDE par Jean-Pierre Rioux
LA TENTATION BONAPARTISTE par Michel Winock
Etc.

N° 124 / 32 F EN VENTE PARTOUT EN JUILLET/AOÛT

هكذا من الأصل

Proche-Orient

Pour la première fois

Les Douze estiment que l'OLP doit «participer» au processus de paix

Les Douze ont, pour la première fois, estimé, lors du conseil européen réuni les 26 et 27 juin à Madrid, que l'OLP devait participer au processus de paix au Proche-Orient, énumérant, en outre, les conditions nécessaires pour que des élections (proposées par le gouvernement israélien) dans les territoires occupés puissent contribuer, selon eux, à ce processus. Au nombre de trois, ces conditions sont que :

– « Les élections s'inscrivent dans le cadre d'un processus de règlement global, juste et durable du conflit.

– » Les élections aient lieu dans les territoires occupés, y compris Jérusalem-Est, avec des garanties de liberté adéquates.

– » Aucune solution ne soit exclue et que la négociation finale ait lieu sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, fondées sur le principe « territoires contre la paix ». »

Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez, a souligné que l'appel à la participation de l'OLP au processus de paix était une première. La centrale palestinienne, a-t-il dit, *« doit non seulement y être associée* [référence à la déclaration du sommet de Venise de 1980], *mais doit y participer »*.

Les milieux officiels israéliens ont fait part de leur *« déception »*, qui porte moins sur l'appel à la « participation » de l'OLP à un règlement que sur les « conditions » dont les Européens ont assorti leur soutien au « plan Shamir ».

IRAK

Le gouvernement reconnaît vouloir évacuer des Kurdes des régions frontalières

Bagdad. – Accusé de déporter massivement la population kurde du nord-est du pays (*le Monde* du 17 juin), l'Irak a annoncé, lundi 26 juin, qu'il avait l'intention de transformer en no man's land une bande de 30 kilomètres de large à la frontière turque et iranienne. Dans un communiqué repris par l'agence irakienne INA, l'ambassade d'Irak à Londres a précisé que cette initiative était destinée à protéger les habitants de la zone frontalière qui ont particulièrement souffert de la guerre contre l'Iran. L'ambassade a ajouté que la mesure affecterait, outre les Kurdes, les Arabes vivant à proximité de la frontière iranienne.

« Ces mesures sont destinées à soulager les habitants des zones frontalières des souffrances qu'ils ont supportées pendant la guerre », a affirmé l'ambassade.

Selon les rebelles kurdes réfugiés à l'étranger, plus de trente mille Kurdes ont d'ores et déjà été déportés. L'armée a obligé les habitants de Qala-Diza, dans le nord-est de l'Irak, à monter dans des camions de l'armée, et la *« déportation en masse de la population »* a commencé, selon un porte-parole de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK).

L'ambassade d'Irak à Londres a précisé que la zone-tampon concernerait les habitants arabes des provinces centrales de Diyala, Ouasit (Kut) et Misan (Amarah) ainsi que les faubourgs du port méridional de Bassorah, situés sur la rive orientale du Chatt-Al-Arab. Khanakin, principal accès à l'Iran, et Zakho, son pendant turc, sont, en revanche, exclus du no man's land.

Selon les organisations kurdes, dont certaines ont combattu aux côtés des Iraniens pendant la guerre du Golfe, le gouvernement irakien a l'intention d'installer quelque trois cent mille Kurdes dans des camps afin d'isoler les militants séparatistes du reste de la population.

Si l'on en croit l'ambassade, le gouvernement a distribué 3 000 dinars (9 600 dollars) à chaque famille citadine et la moitié de cette somme aux foyers ruraux. Les treize mille cinq cents familles du centre de Qala-Diza ont reçu 10 000 dinars chacune (32 000 dollars) à cause des bombardements iraniens et *« pour leur résistance courageuse à l'agression iranienne et aux traîtres qui ont collaboré avec elle »*. – (*Reuter.*)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Montlessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

ISSN 1958

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-81.

ABONNEMENTS

BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 388 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

1088 M 18

Asie

CHINE : publication du discours du 9 juin

«Nous ne devons jamais en revenir à une Chine refermée sur elle-même»

a déclaré M. Deng Xiaoping

L'explosion d'une forte charge de dynamite a fait vingt-quatre morts et cinquante et un blessés dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 juin dans un train près de Shanghaï, ont annoncé les autorités locales, sans préciser s'il s'agissait d'un accident ou d'un attentat. A la suite de l'explosion, elles ont toutefois appelé la population à *« rester vigilante au cas où les contre-révolutionnaires chercheraient à prendre leur revanche »*. D'autre part, selon la chaîne de télévision américaine NBC, une douzaine de dirigeants étudiants ont réussi à passer clandestinement à Hongkong et à obtenir l'asile politique en Occident. L'un des plus connus, Wu Er Kai Xi, a dénoncé l'*« armée fasciste »* et affirmé que ses camarades n'avaient pas renoncé à réclamer des réformes démocratiques. Principal personnage féminin à avoir été porté à la tête du mouvement étudiant, Mme Chai Ling est également passée par Hongkong pour trouver refuge à l'Ouest, en Australie, a-t-on appris de source diplomatique, mercredi. Mais elle est arrivée seule à Melbourne, sans son mari, M. Feng Congde, qui fait aussi partie des vingt et un dirigeants étudiants les plus recherchés par la police chinoise.

PÉKIN
de notre correspondant

L'argument ne manque pas de sel dans la bouche de M. Deng Xiaoping, mais il illustre bien comment le vieux dirigeant entend continuer à diriger la Chine à travers la tempête des réactions occidentales condamnant la répression du soulèvement du printemps : M. Deng s'est prévalu de l'envoi des troupes par les autorités américaines sur des campus dans les années 60 pour mater l'agitation contre la guerre du Vietnam. *« Alors, elles* [les autorités américaines] *réprimaient les étudiants et le peuple. Ce que nous avons dû réprimer, c'est une rébellion contre-révolutionnaire. De quel droit* [les Etats-Unis] *nous critiquent-ils ? »*

Cette réflexion figure dans le discours que M. Deng a prononcé devant les commandants de la loi martiale à Pékin le 9 juin, six jours après le massacre, et dont la presse publie pour la première fois mercredi 28 juin le texte intégral. Ce discours est visiblement appelé à servir de base de travail à la nouvelle direction pour les mois qui viennent, aucun des hommes nommés à la tête du parti n'ayant les moyens d'imposer des vues autres que celles du vieux leader.

Sur le crescendo de l'agitation, M. Deng donne une instruction qui aura valeur permanente à l'avenir : *« Nous ne devons jamais permettre que de tels problèmes s'étendent. »* Pour cela, lit-on entre les lignes, il faut réprimer dès l'apparition de la moindre dissidence publique. C'est bien ce que les autorités ont en tête en se dotant d'une « loi sur les rassemblements et manifestations » que va adopter le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, finalement convoqué pour le 29 juin après que sa réunion eut été différée de neuf jours pour cause d'instabilité persistante.

En effet, si Pékin parvient presque à faire bonne figure dans la journée – hormis en son centre, avec une place Tiananmen toujours interdite au public, de même que la partie sud de la Cité interdite, toujours occupée par la troupe, – la tension a tendance à remonter le soir venu lorsque l'armée déploie ses barrages à travers la ville. De temps en temps, un coup de feu claque dans la nuit. Peut-être un coup de semonce à un automobiliste qui n'aura pas vu un barrage ? Mardi en fin d'après-midi, c'était déjà plus grave : grand déploiement d'hommes de troupe, fusil braqué vers les toits des immeubles d'habitation chinois, à proximité d'un quartier diplomatique. On recherchait un homme qui avait tiré sur les soldats. Deux personnes ont été interpellées. La rumeur non confirmée faisait état d'un passant tué dans le quartier.

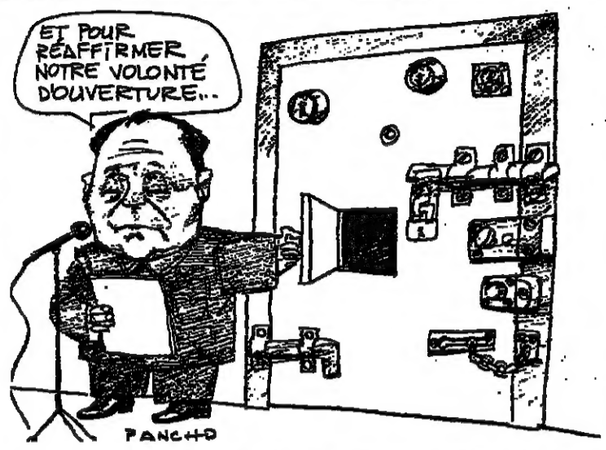

L'instance permanente du Parlement chinois doit également entendre un rapport sur la répression de l'agitation et confirmer que d'autres réformes inscrites auparavant à son agenda sont enterrées pour le moment. En premier lieu, la loi devant initialement libéraliser le régime de la presse, qui n'est manifestement plus d'actualité.

« Renverser l'Etat et le parti »

Sur l'origine des troubles, M. Deng n'attaquait pas aussi directement, dans son discours, son successeur déchu, M. Zhao Ziyang, que le verdict rendu par le comité central samedi 24 juin. Le vieux dirigeant déplorait seulement que *« certains camarades »* n'aient pas compris que le soulèvement d'avril-mai était manipulé par *« une clique rebelle et une grande quantité de rebuts de la société »* décidés à *« renverser l'Etat et le parti »*. Encore une fois on s'interroge sur le volume d'informations que M. Deng a reçues sur les événements, à lire par exemple une de ses remarques laudatives quant aux méthodes appliquées : *« Si les chars avaient été utilisés pour écraser le peuple, cela aurait créé au sein du peuple de tout le pays une confusion entre ce qui est juste et ce qui ne l'est pas. »* On avait cru précisément noter que...

En un autre point, M. Deng paraît encore avaliser l'histoire réécrite de ce soulèvement : quand il assure que les émeutiers avaient *« deux slogans principaux : renversons le Parti communiste, et supprimons le socialisme »*, tandis que les slogans dénonçant la corruption, *« que nous sommes même disposés à entendre de la bouche de gens animés d'intentions inavouées »*, n'auraient été qu'un *« paravent »*. En fait, les slogans visant directement le parti et le socialisme ont été fort peu entendus tout au long des manifestations.

C'en est presque à se demander si le vieux dirigeant ne pense pas à son propre cas lorsqu'il souligne, en un autre point du discours portant sur l'ouverture du pays, la nécessité d'une meilleure circulation de l'information : *« Nous n'avons même pas une bonne distribution de l'information. N'est-ce pas ce dont on parle de nos jours, de l'importance de l'information ? Evidemment, c'est important. Si quelqu'un s'occupe de gestion et qu'il ne dispose pas de l'information, il ne vaut pas mieux qu'un homme ayant le nez bouché, les yeux et les oreilles fermés... »*

An passage, M. Deng a un coup de griffe pour certains commandants de l'armée, dont il vante par ailleurs la compétence : *« A propos, j'aimerais dire qu'à l'avenir il faut absolument s'assurer que nos armes ne nous soient pas arrachées. »* Ce « nos » qui revient en permanence dans ce discours long de deux tiers de page du *Quotidien du peuple*, c'est bien sûr le régime hérité de la révolution des vétérans face à un *« ennemi »* non défini. Ces vétérans auxquels il donne un coup de chapeau en déclarant : *« Nous avons eu de la chance qu'elle* [cette tempête] *se produise maintenant parce que nous avons un groupe important de camarades expérimentés encore en vie. »*

En tout état de cause, M. Deng s'abstient de mettre en cause l'Occident, Hongkong ou Taïwan dans le développement du soulèvement, plus que par une vague référence à *« l'environnement international »*. Ce qui traduit une analyse bien plus modérée que celle développée par la propagande de son bouillant premier ministre M. Li Peng ces derniers temps et par les hommes qui se sont ralliés à lui. Un responsable du bureau gouvernemental pour les affaires de Taïwan a ainsi critiqué, dans une interview à l'agence Chine nouvelle, les autorités de l'île nationaliste pour avoir *« jeté de l'huile sur le feu »* de l'agitation par leurs déclarations de soutien aux étudiants.

La véritable supplique qui conclut l'intervention de M. Deng permet de comprendre ce souci de ne pas envenimer les choses avec l'Occident. Sentant la pression de l'aile conservatrice du régime s'accroître, il conjure la direction du parti en exercice de ne *« modifier en rien »* la politique qu'il a décidée en 1978. *« Nous ne devons jamais en revenir à une Chine refermée sur elle-même »*, insiste-t-il à plusieurs reprises, ce qui reviendrait à *« piétiner l'économie jusqu'à l'en faire mourir »*. M. Deng n'a pas l'air de se rendre compte que les plus influents des hommes qui l'entourent désormais ont une conception plus restrictive encore que lui de l'ouverture.

FRANCIS DERON.

Le conseil européen a «fermement condamné la répression brutale»

Lors de leur réunion à Madrid les lundi 26 et mardi 27 juin, les Douze ont *« fermement condamné la répression brutale exercée en Chine »*. Le conseil européen a *« exprimé sa consternation devant la poursuite des exécutions »*, *« demandé solennellement »* à Pékin d'y mettre un terme ainsi qu'aux *« actions répressives vis-à-vis de ceux qui revendiquent légitimement leurs droits démocratiques »*.

Les Douze ont décidé les mesures suivantes :

– évoquer la question des droits de l'homme en Chine dans les instances internationales appropriées ; demander que des observateurs indépendants puissent assister aux procès et visiter les prisons ;

– interrompre la coopération militaire et mettre l'embargo sur le commerce des armes ;

– suspendre les contacts ministériels bilatéraux et à haut niveau ;

– ajourner les nouveaux projets de coopération, tant de la Communauté que des Etats membres ;

– réduire les programmes de coopération culturelle, scientifique et technique ;

– prolonger le visa des étudiants chinois qui le souhaitent.

Ils ont enfin préconisé *« l'ajournement de nouvelles demandes d'assurance-crédit »*, ainsi que celui de l'examen de nouveaux prêts de la Banque mondiale.

Le président américain a défendu mardi sa politique contre ceux qui lui reprochaient de n'avoir pas été assez sévère dans ses sanctions. *« Je ferai de mon mieux pour éviter d'affecter ceux que nous essayons d'aider »*, a déclaré M. Bush, ajoutant : *« Je ne négligerai pas les droits de l'homme fondamentaux à cause de considérations stratégiques. (...) Il est impossible en ce moment d'avoir des relations normales avec la Chine. »* Mais *« ce sont les contacts avec les Etats-Unis et l'Occident qui ont fait avancer le processus de réformes démocratiques, et, espérons-le, un jour feront avancer le processus de réformes politiques »*.

Par ailleurs, M. Gorbatchev a envoyé mardi, soit quatre jours après sa nomination, un message de félicitations au nouveau secrétaire général du PC chinois, M. Jiang Zemin. Il a exprimé sa *« confiance dans le fait que les relations soviéto-chinoises seront développées dans un esprit d'amitié et de relations de bon voisinage pour le bénéfice des deux pays et dans l'intérêt de la paix »*.

A Londres, trois diplomates chinois ont demandé l'asile politique, tandis que, à La Haye, des étudiants chinois se sont plaints d'avoir reçu des menaces de la part de leur ambassade. Ils redoutent d'être kidnappés et ramenés de force en Chine.

Enfin, l'ambassadeur du Vietnam en Chine, M. Nguyen Minh Phuong, a assisté, mardi 27 juin, aux funérailles du général Wei Guoquing, un vieux compagnon d'armes des Vietnamiens dans la guerre d'Indochine, décédé le 14 juin dernier. C'est la première fois que le Vietnam semble, avec ce geste, accepter au moins partiellement la thèse chinoise selon laquelle le général Wei avait joué un rôle majeur dans la victoire vietnamienne de Dien-Bien-Phu en assurant la logistique d'une grande part des opérations militaires. – (*Corresp.*)

SCIENCE & VIE ÉCONOMIE

L'ARGENT DES JEUNES

D'OU VIENT-IL ? QU'EN FONT-ILS ?

Plus de 30 milliards de francs. C'est ce que dépensent annuellement les 3,7 millions de jeunes français de 15 à 20 ans.
Une enquête de SCIENCE & VIE ÉCONOMIE permet de savoir précisément où va cet argent et d'où il vient.
Un dossier économique que doivent lire tous les adultes.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE :

- Dossier : qui possède les 200 premières entreprises françaises.
- Finance : les junk bonds à la française.
- Épargne : l'Europe de l'assurance-vie.

SCIENCE & VIE ÉCONOMIE
COMPRENDRE POUR AGIR

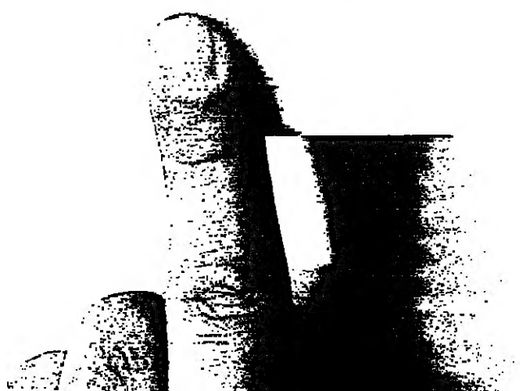

Amériques

ÉTATS-UNIS : le débat sur la peine de mort

La Cour suprême autorise l'exécution de mineurs condamnés

(Suite de la première page.)

Dans le public, les réactions étaient à l'avenant, c'est-à-dire outrées, et *Newsweek* publiait un sondage selon lequel 71 % des Américains souhaitaient interdire la profanation du drapeau.

Enfin, mardi 28 juin, le président Bush lui-même s'est emparé du thème. Tout en protestant de son plus grand respect pour la Cour suprême, il a annoncé, à l'ouverture d'une conférence de presse inopinée, qu'il allait demander l'introduction d'un amendement constitutionnel susceptible de défaire la décision des juges:

« Brûler le drapeau, c'est mal », a déclaré le président, que cette affaire touche *« viscéralement »*. *« La protection du drapeau, symbole national sans pareil »*, ne limitera en aucune manière, selon M. Bush, l'expression de la protestation, à travers l'exercice du droit de libre parole.

Légalement, la procédure de l'amendement à la Constitution est le seul moyen pour le président de passer outre à une décision de la Cour suprême. C'est une opération complexe et rarement entreprise, elle requiert l'assentiment des deux tiers des élus de chacune des deux chambres et de trente-huit assemblées d'Etat sur cinquante.

Mais ce sont de tels amendements qui ont permis aux Noirs de devenir citoyens américains ou qui ont abaissé l'âge du vote à dix-huit ans. Et dans le cas du drapeau, M. Bush joue sur du velours, mettant dans une situation impossible les démocrates qui doivent désormais choisir entre deux maux : renoncer à leur rôle traditionnel de défense des libertés, ou bien s'engager dans une bataille scabreuse qui les ferait immanquablement apparaître comme de mauvais patriotes.

Va-t-on revivre l'atmosphère des dernières semaines de la campagne électorale, quand M. Bush visitait une fabrique de drapeaux et reprochait à son adversaire d'être hostile à la prestation du serment d'allégeance (à la patrie) par les enfants des écoles, tandis que M. Dukakis répondait en posant devant une forêt de drapeaux sur fond de statue de la liberté ?

« Châtiments cruels »

Le soufflé peut encore retomber, mais il est remarquable qu'il ait monté si vite, dans un pays pourtant en paix avec le monde extérieur et avec lui-même, un pays où brûler la bannière étoilée est passé de mode depuis quinze ou vingt ans, y compris sur les campus de Californie.

L'autre décision de la Cour suprême est à certains égards plus actuelle : sur les quelque deux mille condamnés qui attendent une éventuelle exécution, vingt-sept avaient moins de dix-huit ans lorsqu'ils ont commis leur crime. Selon la Cour suprême (qui avait autorisé en 1976 la réintroduction de la peine de mort dans les Etats qui le souhaitaient), un condamné à mort encore adolescent à l'époque des faits ne peut invoquer, pour échapper à l'exécution, le huitième amendement qui interdit *« les châtiments cruels et inhabituels »*.

En réalité, cette décision s'applique aux jeunes gens de seize et dix-sept ans, la Cour ayant statué l'an dernier qu'un criminel âgé de quinze ans au moment des faits ne pouvait être exécuté. (La Cour suprême rend des jugements sur des cas concrets qui sont soumis à son examen, et font jurisprudence.)

De la même manière, la Cour a estimé, lundi 26 juin, que, en *« l'absence de consensus national »*, elle ne pouvait s'opposer à l'exécution de personnes mentalement arriérées (mais elle a cependant annulé le verdict d'un procès au cours duquel l'arriération mentale de l'accusé n'avait pas été mentionnée, et n'avait donc pas pu influer sur les décisions du jury).

Ces décisions n'effacent pas bien entendu les différences considérables qui séparent les législations des différents Etats : douze des trente-sept Etats où la peine de mort est en vigueur limitent son application aux plus de dix-huit ans, et deux Etats, le Maryland et la Géorgie, excluent l'exécution des handicapés mentaux.

La Cour suprême est en session jusqu'à jeudi 29 juin, et elle pourrait, avant de se retirer, statuer sur un cas brûlant entre tous, celui qui concerne la protection du droit à l'avortement. Mais elle pourrait tout aussi bien remettre sa décision à plus tard, en octobre, le temps que retombe un peu l'émoi suscité par l'affaire du drapeau.

JAN KRAUZE.

● **Amnesty International se dit « horrifiée ».** — L'arrêt de la Cour suprême autorisant la peine de mort pour les mineurs de moins de dix-huit ans et les handicapés mentaux est *« rétrograde »*, a affirmé, mardi 27 juin, Amnesty International. Dans un communiqué publié à Londres, l'organisation de défense des droits de l'homme se dit *« horrifiée »* par cette décision contraire aux normes et conventions internationales. Dans soixante-douze pays où la peine de mort est en vigueur, souligne Amnesty, elle ne s'applique pas aux mineurs de moins de dix-huit ans, sauf aux Etats-Unis, au Bangladesh, au Pakistan, en Iran et à la Barbade. — (AFP.)

ARGENTINE : accusé du meurtre de sa femme

L'ancien boxeur Carlos Monzon jugé à guichets fermés

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

« Alicia, je ne l'ai pas tuée. Je n'allais pas tuer la femme que j'aimais et avec laquelle j'avais un enfant. » C'est en ces termes que l'ancien boxeur Carlos Monzon a déclaré son innocence à propos de la mort de sa femme, Alicia Muniz, lundi 26 juin, premier jour de ce que la presse argentine n'hésite pas à appeler *« le procès du siècle »*.

Mar-Del-Plata, la station balnéaire située à 400 kilomètres de Buenos-Aires, où a lieu le procès, a été envahie par quatre cents journalistes de tous les pays, rendus nerveux par l'impossibilité d'accéder à la salle d'audience du tribunal, qui ne peut contenir que quatre-vingts personnes, et par l'absence de moyens de transmission. La presse, regroupée dans une salle contiguë, doit suivre les audiences par circuit fermé de télévision.

Il y avait, apparemment, deux témoins oculaires en cette nuit du 14 février 1988, autour de la villa de Mar-del-Plata, prêtée aux Monzon pour quelques jours de vacances d'été, quand, après une violente dispute, Alicia est *« tombée »* du balcon de la chambre à coucher, suivie de son mari. Ce dernier affirme avoir essayé de la retenir — que c'est même pourquoi il est tombé lui aussi; le corps de sa femme avait amorti sa chute. Elle est morte. La question est de savoir si, comme l'affirme l'accusation, *« El Macho »*, comme on appelle ici l'ancien champion du monde des poids moyens, n'aurait pas tout simplement un peu trop tabassé son épouse avant de l'étrangler puis de jeter le corps par-dessus la rambarde. Il aurait ensuite, lui-même sauté, pour compléter la mise en scène.

Le procureur réclame dix-huit ans de prison pour *« meurtre sans préméditation »*. La défense demande évidemment l'acquittement, mais se satisferait d'une condamnation pour *« homicide par imprudence »*, soit un maximum de six ans. La partie civile, elle, veut la perpétuité en affirmant qu'il s'agit d'un *« meurtre avec circonstances aggravantes »* : une perspective qui a plongé l'accusé dans une profonde dépression. Pendant le procès, qui ne devrait pas durer plus de quelques jours, il sera, à la demande de ses avocats, assisté par une psychologue.

« Ça m'a mis en colère »

Vêtu d'un strict costume bleu marine, Carlos Monzon semblait nerveux pendant les deux heures qu'a duré son interrogatoire. Ses réponses ont été émaillées de contradictions. Il a admis avoir frappé Alicia : *« Je lui ai filé une beigne et elle m'a jeté un paquet de cigarettes à la figure. Ça m'a mis en colère »*, a-t-il expliqué. Mais il a nié que le coup ait pu être violent, *« si je la frappais, je la démolissais »*. Et encore : *« Je l'ai attrapée par le cou sur le balcon, je l'ai assise sur le lit, pour regarder les papiers concernant la pension alimentaire... »*

Le tribunal a aussi entendu les témoignages du gardien de la villa et de son épouse. Leurs déclarations contredisent celles du boxeur, qui affirme avoir appris la mort d'Alicia à l'hôpital. Eux soutiennent avoir constaté la mort de la jeune femme et en avoir immédiatement averti son mari. Une trentaine de témoins seront cités, dont les médecins légistes. La vérité — à savoir si Alicia était déjà morte — étranglée ? — quand elle est « tombée » du balcon — jaillira peut-être de leurs conclusions.

Une querelle entre une entreprise privée de publicité, qui avait obtenu l'exclusivité de la transmission télévisée du procès, et les diverses chaînes de télévision locales, a eu pour résultat l'interdiction pure et simple de filmer : les Argentins ne verront donc pas leur idole dans son dernier combat. Mais plusieurs radios retransmettent le procès en direct. Le pays se passionne en effet pour le destin de cet homme parti de rien, devenu célèbre, et peut-être destiné à retourner au néant de l'emprisonnement à perpétuité.

CATHERINE DERIVERY.

Afrique

NAMIBIE : un entretien avec M. Nujoma

Le chef de la SWAPO, en visite à Paris se félicite du « soutien constant » de la France

« La France a toujours été à nos côtés aux moments les plus difficiles de notre lutte », a déclaré au *Monde* M. Sam Nujoma, le chef de l'organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), qui a été reçu, mardi 27 juin, par un conseiller diplomatique de M. Michel Rocard (il l'avait été la veille par Mme Danièle Mitterrand). *« Nous sommes venus exprimer notre reconnaissance au gouvernement français pour son constant soutien à la cause namibienne. »*

Pour le chef de la SWAPO, *« la France a une bien meilleure compréhension de (nos) problèmes que les autres pays occidentaux »*. Il sait notamment gré à Paris d'avoir refusé d'établir un lien entre l'indépendance de la Namibie et le retrait des troupes cubaines d'Angola. Aujourd'hui, il souhaiterait que Paris intervienne auprès du secrétaire général de l'ONU afin d'obtenir de lui qu'il augmente de plusieurs centaines les effectifs des « casques bleus » stationnés en Namibie pour veiller à la bonne application de la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de ce territoire sous administration sud-africaine.

M. Nujoma accuse, en effet, des troupes noires *« entraînées et commandées par des officiers sud-africains »* de mener une *« campagne d'intimidation »* dans le nord du pays, de *« tuer des gens dans les zones rurales et de harceler les réfugiés qui reviennent d'exil »*. A son avis, *« des élections libres ne peuvent avoir lieu dans un pareil climat de terreur »*. Mais, les forces de l'ONU ont, à l'en croire, les moyens, d'ici à début novembre, de reprendre en main la situation.

La SWAPO ne doute pas de gagner les élections à venir. Selon M. Nujoma, les autres partis politiques reçoivent de l'Afrique du Sud des *« millions de dollars »* pour faire campagne et tenter de discréditer la SWAPO. Mais, à son avis, *« les Namibiens ne se laisseront pas abuser »*.

Les responsables de la SWAPO se disent même convaincus d'obtenir la majorité des deux tiers qui leur permettrait d'élaborer, seuls, la nouvelle Constitution. *« Même si nous obtenons cette majorité, nous négocierons avec les autres partis pour mettre au point le texte constitutionnel,* précise M. Nujoma, *car nous prônons une politique de réconciliation nationale. »*

« Puissance coloniale »

Le chef de la SWAPO se veut on ne peut plus rassurant à l'égard de la communauté blanche à laquelle il tend la main. *« Notre combat n'était pas dirigé contre les Blancs,* note-t-il, *mais contre un système de discrimination raciale et de rejet des droits de la majorité noire. »* Pas question, pour le moment, de faire référence au socialisme. *« Nous verrons cela dans une phase ultérieure,* indique M. Nujoma. *Etant donné le contexte économique international, nous avons décidé d'adopter une politique d'économie mixte. »*

M. Nujoma se dit prêt à discuter avec l'Afrique du Sud, puisqu'elle est la *« puissance coloniale »* et qu'elle est voisine de la Namibie avec laquelle elle entretient de puissantes relations économiques qui ne pourront pas disparaître du jour au lendemain. *« La guerre doit être maintenant remplacée par la négociation »*, souligne-t-il.

Déjà, des discussions informelles ont eu lieu entre les autorités de Pretoria et les responsables de la SWAPO. M. Nujoma, qui ne connaît pas M. Fredrerik De Klerk, le futur chef de l'Etat sud-africain, est favorablement impressionné par les récentes déclarations de ce dernier sur la nécessité de réformer le système en place. *« Nous nourrissons un certain espoir, car il a l'esprit plus ouvert que M. Pieter Botha, l'actuel président,* affirme-t-il. *Nous sommes prêts à le rencontrer dès maintenant et nous le lui avons fait savoir. »*

Le chef de la SWAPO confirme, d'autre part, que le Congrès national africain (ANC) ne sera pas autorisé à installer des bases militaires en Namibie. *« Nous ne voulons pas être mêlés à une situation de guerre,* insiste M. Nujoma. *C'est aux Sud-Africains eux-mêmes de choisir la forme du combat qu'ils entendent mener à l'intérieur de leur pays, où la lutte a déjà commencé, pour obtenir l'abolition du système de l'apartheid. »*

Avec la nouvelle administration américaine, les relations sont *« bien meilleures »* qu'avec la précédente, juge M. Nujoma. A son avis, *« le président Reagan était trop ouvertement pro-sud-africain »*.

De nombreux dirigeants de la SWAPO ont déjà regagné la Namibie où la campagne électorale commencera le 1er juillet. Pour sa part, M. Nujoma prendra le chemin de Windhoek *« dans quelques semaines »*. Il sera l'un des derniers exilés à rentrer au pays, qu'il avait quitté en mars 1960, il y a près de trente ans...

JACQUES DE BARRIN.

Dans l'Etat de New-York

Sursis pour les adversaires du châtiment suprême

NEW-YORK
de notre envoyée spéciale

Dans l'Etat de New-York, les adversaires de la peine de mort respirent. Ils ont obtenu un nouveau sursis : ce n'est pas encore cette année que la vieille chaise électrique, que certains avaient déjà — mentalement — dépoussiérée, reprendra du service après vingt-six ans d'inactivité. Il s'en est fallu de peu cependant. Pour la première fois ce printemps, l'Assemblée de l'Etat, à dominante démocrate, croyait avoir réuni cette majorité des deux tiers (soit cent votes sur cent cinquante) nécessaire pour outrepasser le veto opposé régulièrement depuis six ans par le gouverneur Mario Cuomo à la remise en vigueur de la peine capitale. Quatre-vingt-dix neuf élus s'étaient déjà manifestés en faveur du retour de la « rôtissoire judiciaire » et, le Sénat (en majorité républicain) ayant depuis longtemps atteint un consensus sur la question, cette fois-ci, ils se disaient qu'on arriverait bien dans le feu des débats à emporter l'adhésion d'un centième homme « de bonne volonté ».

Cependant la bataille prévue pour le mardi 27 juin devant le Capitole d'Albany, la capitale de l'Etat, n'aura finalement pas lieu, faute de combattants ! Ou plus exactement, faute du combattant principal, en l'occurrence le sénateur républicain James Donovan, un des principaux pionniers de la longue marche des partisans de la peine de mort au Sénat. Mais, si près du but, il venait de se rétracter.

« Je ne sais plus que voter », confiait-il mais, il est vrai, sur un lit de douleur, alors que, atteint d'un cancer du colon et jugé dans un état critique, il s'apprêtait à affronter le scalpel du chirurgien. En proie à une grave crise de conscience, le sénateur, qui, disait-il par ailleurs, avait effectué un *« retour à la foi »*, trouvait soudain toute qu'il est peut-être un peu facile d'envoyer les autres à la mort quand on a tant de difficultés à s'y faire face soi-même. Le résultat : les autres sénateurs se sont pris à réfléchir et, devant une menace de « défection » cataclysmique, le vote a été annulé *in extremis*.

Débat reporté jusqu'à l'élection du gouverneur

Sauf session extraordinaire, ce qui paraît peu probable durant l'été, l'affaire est donc remise à l'année prochaine. Le débat sur la peine capitale, déjà très largement exploité à des fins politiques, n'en sera, alors, que plus porteur, puisque c'est précisément l'année prochaine que New-York élira son gouverneur. Il va sans dire que M. Cuomo, qui devrait se représenter, n'aura pas la tâche facile. En 1977 déjà, M. Cuomo a perdu ses chances d'enlever la mairie de New-York face à M. Edward Koch, notamment à cause de son opposition à la peine de mort et, au fil des années, les pressions sont allées croissant.

Dans les derniers sondages, plus de 80 % d'Américains sont favorables à la peine de mort (contre 65 % en 1969), et depuis l'arrêt de la Cour suprême qui, en 1978, a permis aux législatures locales de la réinstaurer, seuls treize Etats — dont celui de New-York — ne l'ont pas encore fait. A New-York, le problème est particulièrement épineux : drogue et délinquance aidant, les prisons surpeuplées grèvent le budget de l'Etat et l'on a dénombré l'année dernière encore mille neuf cent homicides. Aussi, n'est-ce pas un hasard si le candidat, en tête pour l'instant pour l'élection du maire qui aura lieu à l'automne, M. Rudy Giuliani, est précisément celui qui a fait de *« la loi et l'ordre »* (peine capitale comprise) son cheval de bataille ?

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

ALGÉRIE : les suites des émeutes d'octobre 1988

Le comité contre la torture reproche au gouvernement de ne pas punir les « tortionnaires »

ALGER
de notre correspondant

En dépit des *« nombreux témoignages recueillis »* et des *« plaintes déposées »*, aucun *« tortionnaire n'a été inculpé »* ni *« jugé jusqu'à présent »*. Au cours d'une conférence de presse organisée au siège de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), le Comité national contre la torture a dressé un réquisitoire, dimanche 25 juin, contre les autorités algériennes qui, selon lui, n'ont pas tenu leurs engagements. Citant abondamment le président de la République, le ministre de la justice et le commandant de la gendarmerie nationale, qui s'étaient tour à tour engagés à ce que les auteurs de sévices soient punis et avaient invité les citoyens à dénoncer les abus, le Comité a stigmatisé *« une situation proprement insupportable »*.

Dans un long communiqué intitulé « Punissez les tortionnaires », le Comité national contre la torture, créé au lendemain des événements meurtriers qui avaient endeuillé l'Algérie au mois d'octobre dernier, déplore qu'*« aucune de ces promesses n'a connu de début de réalisation sur le plan juridique »*. Le *« comble de l'ironie est atteint,* estime le Comité, *quand les parlementaires votent la ratification des textes internationaux contre la torture sans jamais mettre en question celle qui a ravagé l'Algérie en octobre 1988. Nous nous interrogeons sérieusement sur la volonté d'éradiquer cette ignominie qu'est la torture »*, ajoute le Comité qui interpelle *« toutes les autorités du pays »* en ces termes : *« Etes-vous contre la torture, êtes-vous contre les tortionnaires ? »*

Enfin, le Comité demande aux *« responsables politiques et militaires »* de contribuer à la création d'*« un organisme chargé d'enquêter sur toutes les présomptions de torture »* totalement indépendant du pouvoir. Il estime également que *« l'Assemblée populaire nationale devrait créer en son sein une commission parlementaire sur la torture »*. Il est étonnant, note encore le Comité, que des députés *« n'aient pas cru nécessaire jusqu'à présent de prendre position, au moins par une simple condamnation verbale, sur les atteintes à l'intégrité physique et morale qu'une partie de la nation algérienne a subies en octobre dernier »*.

FREDERIC FRITSCHER.

TUNISIE

Vote de la loi d'amnistie générale

TUNIS
de notre correspondant

La Chambre des députés a voté, mardi 27 juin, une loi portant amnistie générale, dont le principe avait été décidé en avril dernier par le président Ben Ali. Ce texte va permettre à 5 416 Tunisiens, condamnés depuis l'aube de l'indépendance jusqu'au 7 novembre 1987 pour raisons politiques ou syndicales, de recouvrer leurs droits civiques et politiques.

Les dirigeants islamiques du mouvement Ennahdha, qui se sont vu refuser le droit de s'organiser en parti politique parce qu'ils sont toujours sous le coup de leurs condamnations de septembre 1987 (*le Monde* du 9 juin) comptent parmi les principaux bénéficiaires de l'amnistie. De même, l'ancien ministre Ahmed Ben Salah, dont le Mouvement de l'unité populaire n'a pas été reconnu jusqu'ici pour des raisons identiques. En revanche, les anciens directeur de cabinet et secrétaire de l'ex-président Bourguiba, MM. Mansour Skhiri et Mahmoud Bel Hassine, qui purgeaient des peines pour détournement de deniers publics, ainsi que l'ancien premier ministre, M. Mohamed Mzali, et l'ancien ministre de l'intérieur, M. Tahar Bekhodja, ne devraient pas bénéficier de l'amnistie.

M. D.

I.T.S. Langues

LES PROFESSEURS ENSEIGNENT LEUR LANGUE MATERNELLE

ANGLAIS - ESPAGNOL
PORTUGAIS - BRÉSILIEN

NOS OBJECTIFS : donner au stagiaire une bonne maîtrise de la langue ainsi que des codes propres au pays avec lequel il sera en relation.

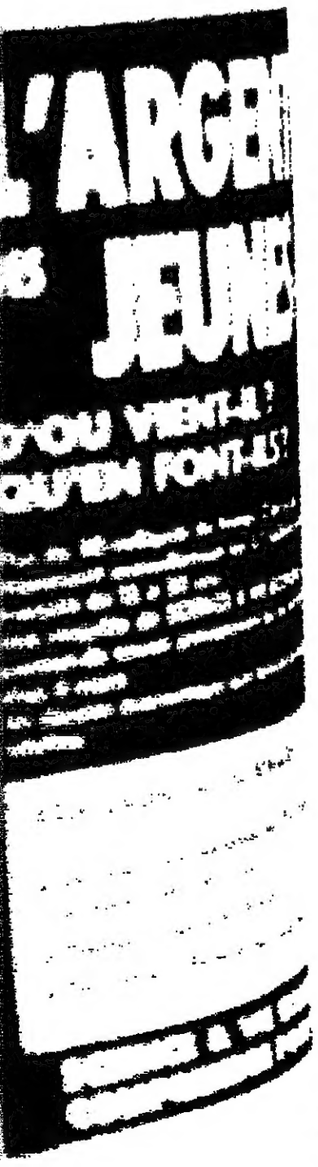

هكذا صدر الأصل

صكة اصله الأصل

Politique

Au Sénat

L'UDF et le PS approuvent la réforme des cotisations sociales agricoles

Le projet de loi sur l'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement économique et social, dont la discussion avait commencé mercredi 21 juin au Sénat, a été adopté, samedi 24 juin, après avoir été modifié. Plus de trois cents amendements avaient été déposés sur ce texte de cinquante-trois articles qui vient en complément de la loi de décembre 1988. Si dans les rangs de l'UDF et du PS les dispositions proposées par M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, n'ont suscité que peu de réserves, il en est allé tout différemment du RPR, qui s'est abstenu, et du PC, qui a voté contre (ainsi qu'un centriste, M. Marcel Daunay). Non seulement le rapporteur de la commission des affaires économiques saisie au fond, M. Jean Arthuis (Un. cent., Mayenne), mais aussi ceux des commissions saisies pour avis – MM. Paul Girod (RDE, Aisne) pour celle des lois, Roland du Luart (RI, Sarthe) pour celles des finances, Jacques Machet (Un. cent., Marne) pour celle des affaires sociales et Albert Vecten (Un. cent., Marne) pour celle des affaires culturelles – appartenaient tous à l'UDF. Le RPR, comme pour la loi précédente, avait tenté d'obtenir pour l'un des siens le rapport au fond. Peine perdue. Du coup, les sénateurs RPR et quelques-uns de leurs collègues RI sont montés au créneau avec, il est vrai, un argument lourd : l'augmentation prévisible des cotisations sociales agricoles. Que ce texte ne soit pas définitivement adopté cette session (l'Assemblée nationale ne doit l'examiner qu'en première lecture avant la fin de cette session) en arrange plus d'un : à commencer par ceux des sénateurs dont le mandat est soumis à renouvellement en septembre et qui vont passer l'été à faire campagne dans les campagnes.

A. Ch.

Les sénateurs, et en particulier les rapporteurs des commissions des affaires économiques, des affaires sociales et des finances, n'ont pas exprimé de désaccord avec l'objectif de transformation des cotisations sociales présenté par le gouvernement, qui entend passer d'un système fondé sur un revenu cadastral théorique à des cotisations assises sur le revenu individuel. Dans son rapport, M. Machet avait même estimé, en toute *« analyse objective »*, que l'accroissement des charges que peut entraîner la réforme (de l'ordre de 3 % par an) devrait être *« largement inférieur aux évolutions constatées depuis 1981 »*.

Mais deux précautions valent mieux qu'une. Les sénateurs soumis à renouvellement voulaient être sûrs que les électeurs ne seraient pas trop atteints par la réforme, et le RPR jouait sur cette inquiétude. En effet les simulations faites sur quinze mille exploitations par le ministre de l'agriculture, si elles montrent que les effets globaux seront supportables, ne permettent pas de prévoir précisément quelles productions ou quelles catégories d'exploitants seront avantagées. Il semble seulement que les viticulteurs de vignobles de qualité devront payer plus qu'aujourd'hui et que les hausses seront plus fréquentes pour les exploitations ayant un revenu cadastral relativement élevé, mais selon des pourcentages et des montants très variables.

Globalement le total des cotisations devrait diminuer pour 30 % des agriculteurs, augmenter faiblement (de 3 000 F par an au maximum) pour 37 % d'entre eux, davantage pour le dernier tiers, mais de façon très différenciée : la hausse ne dépasserait 30 000 F que pour moins de 6 % des exploitants.

Les excédents de terres

Mais, comme les effets sont différents selon les risques (vieillesse, maladie, famille), les sénateurs, suivant les rapporteurs, ont souhaité qu'on commence par la transformation des cotisations d'assurance-vieillesse (à raison de 30 % en 1990, 70 % en 1991 et 100 % en 1992) : les hausses, limitées par le plafond de la Sécurité sociale, y portent sur de faibles sommes. Suivront l'assurance-maladie (40 % en 1992, 90 % en 1993 et la totalité en 1994) et les allocations familiales par moitiés sur 1994 et 1995. D'autre part, ils ont plafonné la base des cotisations maladie à cinq fois le plafond de la Sécurité sociale pour éviter de pénaliser les hauts revenus et demandé un rapport sur les effets de la réforme, avec une simulation complète, pour le 31 mars 1991.

En fait, le gouvernement avait accepté par avance une bonne partie de ces demandes. D'accord pour commencer par la vieillesse, il souhaitait toutefois entamer dès le départ la réforme des cotisations d'assurance-maladie (à raison de 15 %) et refusait tout plafonnement pour celles-ci (il n'en existe d'ailleurs pas dans les autres régimes de Sécurité sociale). Prêt à présenter le rapport demandé, il n'entendait pas y conditionner l'achèvement de la réforme. De même a-t-il d'autant plus volontiers consenti à commencer à démanteler dès 1989 les taxes sur les céréales et les oléagineux qu'il y était déjà décidé.

Sur le plan de l'exploitation proprement dite, le Sénat a nettement allégé la procédure de contrôle des structures agricoles, qui, justifiée dans les années 60 lorsque la terre manquait, paraît à présent dépassée en raison des excédents de terres. Le contrôle direct a été supprimé pour les installations en tant que telles. En cas de démembrement, le contrôle sera effectué si l'exploitation visée couvre 2,5 SMI (surface minimum d'installation), et 1,5 SMI pour les départements moins favorisés. La commission nationale des structures agricoles, perçue comme une instance d'appel, devrait disparaître, dans l'esprit de déconcentration qui a animé le Sénat. Une enquête publique d'un mois et la consultation du conseil général serviront à éclairer le préfet, désormais maître pour l'élaboration du schéma directeur départemental des structures.

Les SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'exploitation rurale) pourront apporter leur concours technique aux collectivités territoriales, sans toutefois pouvoir à leur gré reconvertir les terres agricoles à de nouveaux usages. La constitution d'associations foncières agricoles regroupant les propriétaires pourra enfin permettre l'émergence d'unités économiques viables.

G. H. et E. F.

A l'Assemblée nationale

Les députés moins sévères que le gouvernement pour les mauvais conducteurs

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 27 juin, par 319 voix contre 230, le projet de loi relatif à diverses dispositions en matière de sécurité routière et en matière de contravention. Les députés socialistes et centristes ont voté pour, tandis que l'UDF et le RPR votaient contre, estimant que le gouvernement n'avait pas suffisamment mis du sien pour établir un texte parfaitement consensuel. Le groupe communiste s'est, quant à lui, abstenu. Après l'échec de la commission mixte paritaire, chargée d'établir un texte de consensus entre le Sénat et l'Assemblée nationale, les députés sont revenus, pour l'essentiel, au texte qu'ils avaient adopté en première lecture.

Deux points importants avaient fait l'objet de vives discussions en première lecture à l'Assemblée, même si tous les orateurs s'étaient accordés à dénoncer le fléau de l'insécurité routière : le nombre de points du futur « permis à points » et la durée pendant laquelle, après la perte de tous ses points, le conducteur récidiviste se verrait interdire de repasser son permis annulé.

Dans un premier temps, mardi après-midi, le député RPR Jean-Yves Chamard, est parvenu, avec la complicité des groupes de droite, du centre et communiste, à faire voter, contre l'avis du gouvernement, un amendement doublant le nombre de points : douze au lieu de six. Le gouvernement devait se trouver dans l'obligation, pour faire disparaître cet amendement indésirable, d'utiliser le vote bloqué en fin de discussion sur l'ensemble du texte, en y incluant un permis de conduire à six points et non plus à douze points.

M. Jean-Paul Fuchs (UDC), mis devant ce « paquet », devait finalement le voter, bien qu'il se soit rallié auparavant à la proposition de M. Chamard.

En revanche, le gouvernement (représenté successivement par M. Michel Delebarre et M. Georges Sarre) fut battu à plate couture, et sans appel, au sujet de la durée pendant laquelle le mauvais conducteur se verra interdire de repasser le permis après la perte de tous ses points.

En première lecture, les députés avaient, en effet, réduit le délai de un an, pour le faire passer à six mois. Les sénateurs avaient suivi. Le gouvernement souhaitait revenir à un gel du permis pendant douze mois, afin de lui donner l'effet dissuasif maximum. *« Cette sévérité est la condition du fonctionnement du système ; elle ne s'appliquera qu'aux conducteurs qui commettent des infractions graves de façon répétée »*, a souligné M. Georges Sarre. Il n'a pas été suivi. A l'unanimité des 577 députés composant l'Assemblée nationale, l'amendement du gouvernement a été repoussé. Le délai de six mois d'interdiction de repasser le permis a donc été maintenu.

Ce nouveau dispositif n'interviendra qu'en 1991, afin de permettre au ministère de l'intérieur de préparer une gestion informatique sans faille des fichiers des permis de conduire. Le barème des points affectés à chaque contravention sera fixé par un décret en Conseil d'Etat. Ce capital de points ne pourra disparaître d'un seul coup, afin de conserver à cette disposition son effet pédagogique. Pour certains délits (homicides ou blessures involontaires), le projet prévoit que le nombre de points enlevés sera de trois (deux maximum en cas de contravention).

La philosophie du projet étant de pénaliser les multi-récidivistes, les contrevenants occasionnels auront donc la possibilité de reconstituer leur stock de points perdus s'ils ne commettent pas d'infractions nouvelles pendant les trois années suivant leur première pénalisation. D'autre part, les conducteurs ayant perdu des points pourront également en regagner en suivant des stages de recyclage, subventionnés par l'Etat.

PIERRE SERVENT.

Rejet de la présidence commune à Antenne 2 et FR 3

Le Sénat a rejeté, lundi 26 juin, le projet de loi instituant une présidence commune pour Antenne 2 et FR 3. Comme le lui proposait la commission des affaires culturelles et son rapporteur, M. Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire), deux amendements de suppression des deux seuls articles du texte (*le Monde* du 27 juin) ont été approuvés par 220 voix contre 78 (63 PS, 14 RDE et M. Louis Virapoullé, Un. cent.), les sénateurs communistes, les non inscrits et M. Jean Cluzel (Un. cent.) n'ayant pas pris part au vote.

L'objectif affiché par M. Jack Lang est de faire passer l'audience de la télévision du secteur public de moins d'un tiers aujourd'hui à 40 ou à 50 % en 1990. Pour y parvenir, le ministre de la culture considère que le seul moyen est d'accroître la coordination des deux chaînes et que *« la présidence commune est la seule méthode pour préserver l'identité des chaînes et leur cohérence d'action »*. M. Gouteyron n'y voit que *« fausse solution, vain expédient et dangereuse échappatoire »*, et M. Daniel Millaud (Un. cent., Polynésie française) qu'*« un replâtrage »*. M. Michel Miroudot (RI, Haute-Saône), qui s'est interrogé sur *« l'indépendance du futur président commun »*, a prédit une diminution du rôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui, au lieu de nommer deux présidents, n'en nommera plus qu'un. Les critiques sont aussi venues de l'autre côté de l'hémicycle, avec M. Ivan Renar (PC, Nord), pour qui *« le problème n'est pas tant de coordonner les programmes que de remédier à la crise de la création »*. *« S'il s'agissait d'assurer la complémentarité de leurs programmes et de les libérer de la dictature de l'Audimat, nous serions partants, mais s'il s'agit d'en finir avec la vocation régionale de FR 3, nous ne pouvons qu'être contre »*, a expliqué le porte-parole du groupe communiste.

Le soutien au gouvernement n'est venu que de François Autain (PS, Loire-Atlantique), pour qui la présidence commune, *« sans être la solution miracle, est le moyen le plus adapté pour assurer l'harmonisation »* souhaitable, et de M. Virapoullé. Le sénateur centriste de la Réunion a contesté qu'il puisse s'agir d'une tentative de mainmise du pouvoir politique sur les chaînes publiques et a, au contraire, souligné le *« mérite »* d'une démarche qui vise à ne donner *« dans la tempête qu'un seul capitaine »*.

A. Ch.

L'opposition déçue par le projet de M. Jospin

Le Sénat a commencé, mardi 27 juin, l'examen du projet de loi d'orientation sur l'éducation. Cette discussion devrait s'achever, jeudi 29 juin, par l'adoption d'un texte largement amendé, à l'initiative notamment de la commission des affaires culturelles et de son rapporteur, M. Paul Séramy (Un. cent., Seine-et-Marne).

Adaptation sans bouleversement, évolution sans révolution, pragmatisme, accroissement des moyens quantitatifs et qualitatifs, rénovation, revalorisation... Tel se veut le projet de la loi d'orientation dont les grandes lignes ont été rappelées, à l'ouverture du débat, par M. Lionel Jospin. Le ministre d'Etat, qui a pris soin de rencontrer, avant que ne s'ouvre la discussion dans l'hémicycle, les responsables des groupes sénatoriaux, doit faire face au Palais du Luxembourg, non pas à une opposition farouche mais à une opposition qui se veut constructive. En fait, le ministre de l'éducation se doit de répondre à une déception largement exprimée dans les rangs de la majorité sénatoriale, favorable à l'opposition nationale.

Le premier à faire part de son insatisfaction a été M. Séramy. Pour le rapporteur, le projet n'a rien d'une grande réforme, et son contenu se résume *« à un slogan et à quelques circulaires »*, aussi suggère-t-il comme intitulé à ce projet celui de *« diverses mesures d'ordre éducatif »*. *« Votre projet balance entre le non-dit, le mal dit et les redits »*, résume-t-il, avant de déplorer que l'essentiel, c'est-à-dire les moyens, soit tu, ainsi que la redéfinition du métier d'enseignant.

Après avoir déploré une troisième lacune concernant la dimension européenne, dont, dit-il, *« notre éducation très nationale s'obstine à ne pas se soucier »*, M. Séramy s'est déclaré sceptique sur les conséquences positives, après que M. Xavier de Villepin (Un. cent. Français de l'étranger) eut jugé que le projet *« n'a pas bonne mine »* et qu'il *« a besoin de vitamines »*. M. Josy Moinet (Charente-Maritime), président du groupe RDE, a souligné ce qui, à ses yeux constitue la *« grande innovation »* du dispositif mis au point par M. Jospin, *« véritable révolution copernicienne »*, en l'occurrence la communauté éducative. Il a souhaité que cette solution censée réunir parents et éducateurs puisse inaugurer la *« perestroïka de l'enseignement »*.

« Plus généraux que généreux »

« Si les intentions sont dignes de respect, les moyens de leur application apparaissent plus généraux que généreux », assure M. Lucien Lanier (RPR, Val-de-Marne) qui aurait préféré, ainsi que le diront nombre de ses collègues, une loi programme, voire une loi cadre. Ainsi, Mme Hélène Luc (Val-de-Marne), présidente du groupe communiste, a considéré que les nécessaires transformations du système éducatif et les grands moyens qu'elles supposent pour mettre un terme à l'échec scolaire ne seront pas possibles en l'absence de la définition des moyens financiers. L'éducation est sacrifiée au surarmement, déclare-t-elle.

M. Jospin pourra au moins se féliciter d'avoir recueilli quelques compliments : par exemple de M. Pierre-Christian Taittinger (RI, Paris) qui l'a félicité de la *« lucidité »* de sa démarche.

Ce dernier l'a assuré de son soutien pour transformer les rythmes scolaires ou pour la généralisation de l'apprentissage d'une langue étrangère à l'école primaire... *« Ce texte*, se félicite-t-il, *ne constitue pas une nouvelle loi de réforme mais le début d'une ère de rupture avec nos comportements passés, nos paresses commodes et notre goût pour l'autosatisfaction.*

Mais le plus gros soutien du ministre de l'éducation est venu bien évidemment des socialistes. M. Gérard Delfau (Hérault) a ainsi observé que la discussion de ce projet, contrairement aux précédents, n'a pas provoqué de manifestation dans la rue. Pour lui, le projet permet *« nombre d'avancées et consolide nombre d'innovations »*. Toutefois, il a exprimé quelques réserves *« minimes »*, a-t-il précisé : sur le rôle des parents, l'excès de prudence sur l'application de ce texte aux établissements français à l'étranger ou encore sur les risques de dérapage contenus dans la notion de *« bassin de formation »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(Lire, page 17, l'article de Bertrand Girod de l'Ain : « Le lycée bat le collège ».)

Tant à droite qu'à gauche

Le report à l'automne du projet de loi sur le financement des partis est diversement apprécié

La décision de M. Michel Rocard de renvoyer à l'automne la discussion parlementaire du projet de loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales satisfait les oppositions mais déçoit plusieurs députés socialistes.

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a très vite crié victoire, en expliquant que les députés communistes *« ont contribué »* à ce *« recul du gouvernement »* en menaçant de voter une motion de censure. Le premier ministre a dû, effectivement, tenir compte de cette hypothèse puisque M. Bernard Pons, président du groupe RPR, a rappelé qu'il envisageait de déposer une telle motion par refus de voir figurer une disposition d'amnistie dans ce projet ; *« si des élus du RPR ont été amenés à commettre des imprudences ou des fautes, la justice est là pour les sanctionner »*, a-t-il ajouté.

M. Raymond Barre, en revanche, a apporté son soutien au chef du gouvernement, lundi 26 sur la Cinq en expliquant que celui-ci avait *« eu parfaitement raison »* de repousser la discussion à l'automne d'un projet *« meilleur que ce qui a été fait »*, mais qui *« doit faire l'objet d'une large discussion avec tous les partis politiques »*. L'ancien premier ministre estime que *« remettre les pendules à l'heure »* par une amnistie était *« une solution convenable (...) s'il y avait accord entre tous les partis »*, alors qu'une amnistie *« à la sauvette »* serait *« hautement contestable »*.

Apparemment, la direction du PS a été surprise par la décision de M. Michel Rocard, puisque M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du parti, avait souhaité lundi, lors de son point de presse hebdomadaire, *« que le Parlement puisse se saisir de ce projet avant la fin de la session extraordinaire »* du début juillet. M. Jean Le Garrec, qui est le porte-parole du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a reproché, mardi 27, au gouvernement, de ne pas avoir *« consulté »* les parlementaires du PS avant de prendre sa décision, ajoutant que les députés *« ne comprenaient rien à ce qui était arrivé »*.

M. Jean-Pierre Balligand, député PS de l'Aisne, a lui aussi regretté, mardi, que *« l'affaire n'ait pas été menée à son terme »* ; il ne trouve le report acceptable que *« si c'est le moyen de négocier avec les autres partis politiques pour que de vraies règles du jeu soient fixées »* et que si le premier ministre *« a eu des engagements de la part d'autres partis »*. M. François Hollande, député PS de Corrèze, est d'un avis contraire : *« Le gouvernement a bien fait*, a-t-il dit, *il ne fallait pas que l'opinion publique ait l'impression qu'il y avait une justice d'exception pour la classe politique. Laissons la justice suivre son cours, réfléchissons à une bonne procédure. Voyons s'il y a matière à amnistie et, au mois de septembre, peut-être avec le concours d'autres partis politiques, car dans cette affaire il faut un certain consensus, on prendra la bonne disposition. »*

Nouvelle-Calédonie

M. Loueckhote (RPCR) élu président du Congrès

NOUMÉA
de notre correspondant

Un an jour pour jour après la signature des accords de Matignon, M. Simon Loueckhote (RPCR) a été élu dès le premier tour, lundi 26 juin, président du Congrès du territoire, qui regroupe les 54 conseillers des trois provinces de Nouvelle-Calédonie.

Le RPCR, qui dispose de 27 sièges sur 54, s'est adjugé cinq postes de vice-président sur huit et a laissé au FLNKS (19 sièges au Congrès) les trois dernières vice-présidences en votant blanc ou nul. Cette « ouverture » annoncée à mots à peine couverts par M. Jacques Lafleur dès le résultat des élections provinciales du 11 juin, a été justifiée par le RPCR par *« le respect des droits de l'opposition »*.

Pour le RPCR comme pour le FLNKS, ces élections marquent un certain renouvellement. Le nouveau président du Congrès, M. Simon Loueckhote, est un Mélanésien de trente-deux ans, ancien président de la région des Iles. Il est entré en politique dans les rangs du RPCR en 1983. M. Rock Wamytan, le premier des trois vice-présidents FLNKS, est âgé de trente-neuf ans. Membre de la commission exécutive de l'Union calédonienne, il occupe là son premier mandat important.

Le Front national, qui compte trois élus dans cette assemblée, a présenté sans succès un candidat à chacune des cinq dernières vice-présidences, espérant, selon son chef de file, M. Guy Georges, que l'ouverture du RPCR jouerait aussi en sa faveur.

Le Congrès du territoire, comme l'ensemble des nouvelles institutions calédoniennes, n'entrera réellement en fonctions qu'avec la fin de la période d'administration directe par le délégué du gouvernement le 14 juillet. *(Intérim.)*

Communauté urbaine de Lille

M. Mauroy remplace M. Notebart

LILLE
de notre correspondant

M. Pierre Mauroy, député et maire de Lille, a été élu, mardi 27 juin, président de la Communauté urbaine de Lille, comme prévu, au terme de l'accord intervenu entre les principaux groupes politiques de l'assemblée (*le Monde* daté 18-19 juin). Il succède ainsi à M. Arthur Notebart.

Le maire de Lille a été élu dès le premier tour de scrutin, en dépit de la non-participation au vote, annoncée en dernière minute, de cinq élus communistes, par 72 voix sur 134 votants (l'assemblée compte 140 membres), réunissant sur son nom les 66 voix des socialistes et apparentés et celles des dix autres conseillers.

Trois autres candidats étaient en lice, courant sous leurs propres couleurs : M. Arthur Notebart qui, à soixante-quinze ans, avait espéré entamer un quatrième mandat, a obtenu 15 voix ; M. Gérard Vignoble, député UDC, maire de Wasquehal, qui se présentait *« contre Pierre Mauroy »* et qui entendait *« rénover la vie politique de la CUDL »*, a obtenu 20 voix ; M. Xavier Devaux, CNI, adjoint au maire de Marcq-en-Barœul, 2 voix. Il y a eu 25 votes blancs ou nuls.

L'assemblée communautaire a élu ses douze vice-présidents : six PS, deux RPR, deux UDF et deux représentants des maires des petites communes non affiliés à un parti politique. M. André Diligent, sénateur et maire de Roubaix, a été élu au poste de premier vice-président, qui, conformément à l'accord, revenait à un UDF ou à un RPR.

Le Parti communiste s'est abstenu. Cette élection met un terme à une situation très conflictuelle qui existait à la communauté urbaine de Lille du fait de l'absence d'une véritable majorité depuis 1983 et du comportement très autoritaire de M. Notebart. Cette situation paralysait peu à peu tout le fonctionnement communautaire. L'assemblée va devoir se réunir dès le 10 juillet pour prendre des décisions pour le passage du TGV Nord et pour la ligne n° 2 du métro devant relier à terme Lille à Roubaix-Tourcoing.

J.-R. L.

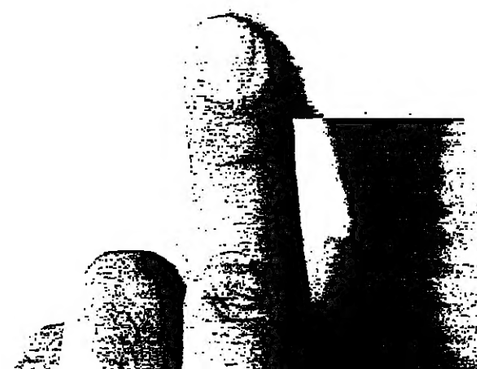

Politique

La visite du premier ministre à Bordeaux

Le scoop de M. Rocard : « L'Etat bouge ! »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

M. Michel Rocard est très attaché à la défense des « grands chantiers » qu'il a lancés depuis son arrivée à l'Hôtel Matignon, d'autant que ces « chantiers » constituent une bonne part de sa réponse aux critiques, venues notamment du PS, sur une action gouvernementale qu'on lui reproche de borner à la seule « gestion ».

L'un des inconvénients de cette politique des « chantiers » — supposés réformer en profondeur la société française — est toutefois qu'ils passent par des phases peu médiatiques, ce qui contribue à pourrir le reproche de flottement ou d'inaction. C'est pourquoi le premier ministre s'est employé, mardi 27 juin, à donner un nouveau « coup de projecteur » sur l'un de ces « *chantiers* », la modernisation du service public, afin de montrer que, désormais souterrain, le travail s'effectue néanmoins.

M. Rocard s'est donc rendu sur le terrain pour constater *de visu* les progrès accomplis. Accompagné de M. Michel Durafour, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique, et Pierre Arpaillange, ministre de la justice, le premier ministre a visité trois services administratifs du département de la Gironde qui ont en commun d'avoir réalisé des « avancées » jugées exemplaires sur le terrain de la modernisation : les heureux élus étaient le tribunal de grande instance, l'inspection académique, le service des cartes grises de la préfecture. Enfin, le premier ministre a rendu visite aux élus du conseil général pour les exhorter à participer, au niveau de leur assemblée, à cet effort de modernisation.

Dans les trois services qu'il a visités, M. Rocard a mis en valeur l'amélioration du service rendu, la rapidité obtenue, la simplification des démarches demandées aux usagers, car une « *idée simple* » mais forte, a-t-il rappelé, est que « *l'administration est d'abord faite pour ses usagers* ». M. Rocard s'est ainsi réjoui de ce que la rationalisation du travail du service des cartes grises, sans augmentation d'effectifs, ait permis de réduire l'attente de trois heures à un quart d'heure.

Le premier ministre a aussi souligné la dimension humaine, pour les fonctionnaires, du chantier entrepris en soulignant, à l'intention des membres du gouvernement présents qui auraient pu ne pas la relever, la « *qualité des sourires* » du personnel de l'inspection académique.

Soucieux de montrer qu'il est fidèle à ses engagements, M. Rocard a rappelé qu'en effectuant une telle visite il ne faisait que se conformer à une promesse faite à la tribune de l'Assemblée nationale, lors de sa déclaration de politique générale, le 29 juin 1988 — promesse de se rendre sur le terrain, au bout d'un an exactement, pour « *visiter les services où les plus grands progrès auront été accomplis* ». Promesse tenue, à deux jours près.

Tout aussi désireux de montrer que, s'il est opiniâtre et fait ce qu'il dit, il reste lucide sur les difficultés de l'entreprise, M. Rocard a reconnu que « *nous n'aurons jamais fini de simplifier [car] tout nous incite tous les jours à compliquer* », avant d'annoncer qu'il vient de « *relancer le travail de codification des textes législatifs et réglementaires en demandant à Guy Braibant d'animer la commission supérieure chargée d'étudier la codification et la simplification des textes* ».

La rénovation... du financement des partis

En dépit de cette annonce, la grogne des juges, à l'occasion du non-lieu dans l'affaire Luchaire, aurait pu voler la vedette à la rénovation du service public : les délégations régionales de deux syndicats de magistrats n'avaient-elles pas annoncé qu'elles remettraient une lettre à ce propos à M. Rocard à l'occasion de sa venue ?

En fait, la rencontre n'a pas eu lieu. Reçus par des collaborateurs de MM. Rocard et Arpaillange, les juges ont réuni une conférence de presse, tandis que le premier ministre se contentait de rajouter, au début de son discours au tribunal d'instance, une phrase pour se réjouir que « *semblent se calmer enfin des passions trop vite éveillées, et bien à tort* ». En revanche, M. Rocard a longuement expliqué que, tout à fait étranger au monde de la justice, il avait pris « *bien du plaisir* » à cette visite et à ce qu'elle lui avait permis de découvrir, notamment dans les possibilités d'amélioration de la relation entre la justice et les justiciables.

Vieux renard de la politique et de la communication, M. Rocard sait très bien qu'un voyage consacré à la rénovation du secteur public n'est pas un « *événement* » journalistique idéal, comme il l'a lui-même précisé. C'est pourquoi il n'a pas hésité à suggérer aux journalistes, lors de la conférence de presse finale, d'effectuer des reportages sur ce thème car il faut que « *le fait que l'Etat bouge soit un scoop !* »

C'est pourquoi, aussi, il a obstinément, par trois fois, refusé de s'exprimer sur le financement de l'activité politique et sur l'amnistie, en convenant, sans barguigner, que, s'il s'exprimait sur ce thème, la rénovation du service public passerait à la trappe dans les médias... Tout au plus, à la troisième tentative, a-t-il fait une réponse en forme de pirouette en lançant : « *Après, tout, la rénovation du mode de financement des partis politiques et des campagnes électorales fait partie de ce chantier !* »

Lors de sa brève visite — trois heures — à Bordeaux, M. Rocard a eu droit, comme d'habitude, à quelques manifestations : une mini-démonstration du personnel mécontent au tribunal ; une autre de la part des agents des impôts, qui l'attendaient à une porte de la préfecture, pendant qu'il sortait par une autre. Son voyage, conformément à une autre tradition — républicaine celle-là — avait commencé par une courte visite — sans commentaire public — rendue au maire de Bordeaux, M. Jacques Chaban-Delmas.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Le rassemblement royaliste des Baux-de-Provence

« Courage et persévérance » monarchistes

MARSEILLE
de notre correspondant régional

A la fois partie champêtre et fête politique, le rassemblement royaliste des Baux-de-Provence, organisé par l'Union royaliste de Provence (URP), était plus que jamais, en cette année du Bicentenaire de la Révolution, l'occasion, pour les monarchistes, de reformer leurs rangs et de retremper leur foi. Les élections européennes leur offraient également un sujet de réflexion opportun sur « *l'apolitisme montant* » traduisant le rejet des partis et confirmant la « *justesse* » de leurs analyses.

La nostalgie n'est-elle plus ce qu'elle était ? Il y eut, dans le passé, de plus grandes foules que celle réunie, en ce dimanche 25 juin, sous les pins du Val d'Enfer. Bien que l'URP revendique sept mille adhérents, ils n'étaient pas plus de sept cents fidèles au rendez-vous, se partageant entre le troisième âge et les jeunes de l'Action française, sans représentants, ou presque, des générations intermédiaires. Ils étaient venus, comme d'habitude, pour assister à la messe traditionaliste, pique-niquer, flâner entre les stands, dialoguer, se documenter et applaudir les orateurs inscrits au programme avant de se séparer après avoir entonné *la Royale*.

Au stand des livres, les faveurs du public sont allées, cette année, à la brochure de Jean Dumont, *Pourquoi nous ne célébrerons pas 1789* et à la bande dessinée de Chard, *Le 14 juillet 1789*. Mais on a demandé, aussi, *la Monarchie aujourd'hui*, le récent ouvrage de Pierre Pujo, sans que l'intérêt faiblisse pour les livres « cultes » de Charles Maurras ou l'*Histoire de France* de Jacques Bainville, disponible en livre de poche. Au stand d'*Aspects de la France*, l'hebdomadaire de l'Action française, la photo du prince Jean, petit-fils et héritier désigné du comte de Paris s'est beaucoup mieux vendue que celle du Prince Eudes et celui des Jeunes de l'URP l'écusson, à 45 F, de « *Mon Dieu et mon Roi* », a obtenu un « *grand succès* ».

Il faisait chaud, sous la pinède, quand arriva l'heure des discours. Auparavant, Pierre Pujo, directeur d'*Aspects de la France*, avait expliqué aux journalistes que le Bicentenaire, était très favorable à la diffusion des idées royalistes « *parce que les Français découvrent les massacres de la Révolution* ». Selon lui, les élections européennes auraient également contribué à un regain d'adhésions des jeunes à la Restauration nationale (25 % en plus en juin 1989, pour l'URP, par rapport à l'année précédente). Indépendamment du fort taux d'abstentions, significatif du « *rejet de la classe politique* », la conscience, plus aiguë, de l'appartenance à la Nation s'opposant à « *l'Europe supranationale et technocratique* ».

Il revenait, précisément, à un enseignant, M. François Davin, d'établir sa vérité sur la Révolution française et « *ses conséquences tragiques que l'on a soigneusement cachées aux Français pendant deux siècles de mensonges officiels* » avant que le secrétaire général des étudiants de la Restauration nationale ne proclame, dans le style véhément des Camelots du Roi : « *Nous ne sommes pas des royalistes de regret mais des royalistes de combat !* » Au demeurant, pour M. Gérard de Gubernatis, un avocat niçois, conseiller régional FN, « *La République est déjà morte et la démocratie a déjà agonisé* ».

Depuis sa retraite de Saint-Marcel d'Ardèche, le philosophe et érudit Gustave Thibon, quatre-vingt-six ans, avait fait, enfin, sans doute pour la dernière fois, le voyage des Baux pour « *apporter le témoignage d'une fidélité qui grandit chaque jour à l'approche de la mort. S'il est évident que la monarchie est bénéfique*, a-t-il reconnu, *il est moins évident qu'elle s'instaurera demain. Alors nous avons besoin de la vertu de la foi et de celle de l'espérance. (...) Alors courage et persévérance. Il faut se dire que l'erreur et le mal ont leurs limites (...). Nous acceptons la mort pour nous mêmes mais nous la refusons pour la France* ».

GUY PORTE.

Bouches-du-Rhône

Trêve dans la crise du FN

MARSEILLE
de notre correspondant régional

M. Jean-Marie Le Pen a désamorcé la crise qui avait éclaté à Marseille à la suite de la réorganisation de la fédération du Front national des Bouches-du-Rhône (*le Monde* du 6 juin). Les contestataires, dont une délégation a rencontré, jeudi 22 août, le président du FN à son domicile de Saint-Cloud, ont accepté, en effet, d'observer une trêve jusqu'à la rentrée. D'ici là, doivent être pourvus les postes de secrétaire départemental — occupé, provisoirement, par M. Jean-Pierre Schenardi, secrétaire national aux fédérations — et de secrétaire départemental adjoint.

Les désaccords entre la plupart des élus marseillais et la direction nationale du FN portaient sur l'application d'une nouvelle règle générale de fonctionnement du parti visant à séparer les fonctions administratives des fonctions politiques. En vertu de cette règle, la quasi-totalité des anciens dirigeants de la fédération avaient été évincés. M. Gabriel Domenech, ancien président de la fédération des Bouches-du-Rhône, a précisé, vendredi 23 août, en rendant compte de son entrevue avec M. Le Pen, que celui-ci avait reconnu « *la brutalité* » de la réorganisation des instances départementales intervenue avant les élections européennes. Il a indiqué qu'il renonçait, personnellement, comme il en avait eu « *la tentation* », à se démettre de ses mandats de conseiller régional et de conseiller municipal de Marseille (qu'il abandonnera, toutefois, à la rentrée) « *pour voir comment les choses vont se passer* ». Il a dénoncé, par ailleurs, « *les cafards et les faux culs* » qui auraient été responsables, au sein de la fédération, « *d'une campagne de calomnie* ». Tous les problèmes ne sont pas, pour autant, réglés, en particulier celui de la présidence du groupe FN au conseil régional. M. Jacques Bompard, ancien député du Vaucluse et conseiller municipal d'Orange qui n'a été élu, le 27 mai, que par 10 voix sur 21 votants, a refusé de se soumettre à un nouveau scrutin comme le lui a demandé M. Domenech. L'idée de créer un groupe de travail distinct de celui du Front paraît néanmoins avoir été abandonnée. Pour M. Bompard la crise est « *terminée* ». M. Le Pen, a-t-il précisé, *nous a affirmé sa volonté de marquer l'union de la fédération par une grande manifestation officielle qu'il viendra présider à Marseille* ». Cette crise aura provoqué la démission du FN de deux conseillers régionaux, une exclusion et la mise en congé de deux autres élus du groupe du conseil régional.

G.P.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
DES LIVRES

هكذا صدر الأصل

هكذا في الأصل

La préparation du congrès socialiste

MM. Mauroy et Jospin confirment leur alliance

Le Parti socialiste réunit les 1er et 2 juillet son comité directeur. A l'ordre du jour, la préparation du congrès qui doit se tenir en février ou en mars 1990. Celui-ci donne déjà lieu à des réflexions tous azimuts qui pourraient provoquer une « recomposition » des forces actuellement en présence (*le Monde* du 27 juin).

Si les amis de M. Jean-Pierre Chevènement ont déjà annoncé qu'ils présenteraient leur propre contribution, d'autres textes sont en préparation, qui pourraient traduire un éclatement du courant actuellement majoritaire, celui qui réunit les mitterrandistes de stricte obédience et les mauroyistes. Ainsi, les proches de M. Jean Poperen devraient présenter leur propre apport.

Lors d'une réunion, mardi 27 juin, des principaux animateurs de la tendance qui, l'an dernier, avait assuré l'élection de M. Mauroy au poste de premier secrétaire contre la candidature de M. Fabius – c'est-à-dire les jospiniens, les mauroyistes et les anciens conventionnels –, M. Louis Mermaz a confirmé qu'il rédige lui aussi un texte. M. Lionel Jospin a profité de cette réunion pour faire savoir qu'il apportera ses propres réflexions au débat et que son texte sera cosigné par MM. Michel Delebarre et Bernard Roman, tous deux proches de M. Mauroy.

Ces réflexions des courants et sous-courants n'empêchent pas, bien au contraire, plusieurs des dirigeants socialistes de cogiter en dehors des « écuries » présidentielles. C'est le cas de ceux qui se présentent sous le pseudonyme de Jean-François Trans, et de MM. Jean Le Garrec et André Bellon.

La procédure préparatoire au congrès n'en est, en tout état de cause, qu'à ses débuts. Les « textes » actuellement rédigés ou en voie de l'être ne sont que des éléments de réflexion : ils ne déboucheront pas forcément sur des « contributions » préalables aux motions qui, elles, seront soumises aux votes des militants.

POINT DE VUE

Changer

par Jean-François TRANS (*)

En cette fin de siècle, les grands chocs politiques sont apparemment à l'Est. Et l'Occident assiste, béat, au triomphe en différé de ses valeurs. C'est justice. La démocratie est l'idée suprême, et le communisme, un verrou rouillé. C'est bien là le message essentiel transmis par les martyrs de Tienanmem, les manifestant de Géorgie et d'Arménie ou les « plébiscités » de Varsovie.

A l'opposé de ces convulsions, les pays européens paraissent nager dans le consensus : gauche et droite y ont conclu un accord, confirmé par le ralliement du dernier réfractaire, le Labour Party, en délimitant le champ des conflits. On s'affrontera sans merci sur tout, à l'exception de la défense, de la monnaie, de l'Europe, des marchés et même des salaires ! La volonté collective se trouve ainsi contrainte à se mouvoir dans les interstices, laissés en blanc, par des données rigides présentées comme incontournables. « Changer » devient inutile, inopportun, voire incongru. Nous aurions atteint le terme de notre histoire. De là le refuge dans l'abstention, les votes protestataires ou marginaux, bref, le désintérêt public et la fin des partis.

Dans ce contexte, où la valeur des hommes sublime naturellement toute autre considération, le président et le premier ministre jouissent d'une popularité exceptionnelle, dont le PS n'est plus qu'un bénéficiaire occasionnel.

Parallèlement, la société française reste divisée en catégories sociales (en classes !) et profondément inégalitaire pour tout ce qui est accès au savoir, aux biens et au logement. C'est ce qui donne sa raison d'être au RMI, au crédit-formation et à la législation sur les loyers, sans pour autant atteindre le phénomène lui-même.

L'homme était citoyen, dans le langage républicain. Il est devenu un simple individu, c'est-à-dire d'abord défini par les lois de la consommation de masse. Rien d'étonnant que l'on ne cesse, au lieu et place du peuple, de nous parler « des gens » ; car si la gauche l'a emporté, la culture libérale, élitaire, individualiste, s'est, elle, solidement implantée. En un mot, elle règne. Et comme une hirondelle ne fait pas le printemps, il faudra bien plus d'un gouvernement pour s'en défaire ou, à tout le moins, en contenir les effets délétères.

La cogestion, piste à élargir

Normal, dès lors, que la droite reste inchangée. L'écume des rénovations ne dissimule pas les marées basses des destins individuels et des petites affaires de personnes qui partagent et, sur le fond, réunissent jeunes et vieux conservateurs. Le libéralisme a fini par dévorer le gaullisme et la démocratie chrétienne. Tout est affaire de digestion.

Le prix à payer par la gauche, tel que réclamé par cet état des lieux, serait-il de se cantonner à la seule gestion, en insufflant de la solidarité et du cœur dans un système frigide ? La question est grave. Elle mérite mieux de la part des socialistes que des coups tactiques ou des proclamations de congrès.

Certes, nous sommes de ceux qui préfèrent un pragmatisme engagé à une idéologie impraticable. Mais la gauche, parti d'un mouvement, ne peut s'habiller chez les tailleurs du *statu quo*. Elle se doit d'interroger la société et d'anticiper ses tensions.

Mais comment « changer » les rapports sociaux avec les nécessités raisonnables de tout gouvernement ? Ce qui est un dilemme insoluble ne l'est que si l'on se contente de tout attendre ou de tout espérer du simple jeu des institutions et de la grâce des bonnes conjonctures économiques.

Pour la gauche, il doit être entendu que gérer c'est d'abord réformer. Notre société, identique en cela aux autres du monde industrialisé, est structurée sur le plan idéologique par le marché. Elle n'a à lui opposer trop souvent que des additions de corporatisme. Pour autant, l'écho rencontré par les idées de solidarité, ou de partage, comme les volontés apparues, ici ou là, de maîtriser les grandes évolutions technologiques témoignent de la pérennité de l'idéal collectif. Comment donner une expression concrète à cette ambition ?

Et d'abord, dans l'entreprise. Celle-ci demeure le lieu central d'expression des rapports sociaux. On ne peut donc la considérer comme un espace neutre ou réservé à la seule production de richesses ; c'est là qu'il faut prévoir le partage des pouvoirs et des responsabilités. A cet égard, la cogestion constitue une piste qu'il faudrait encore élargir. De même, le souci du partenariat exige qu'un lien solide soit établi entre profits et salaires. La participation aux bénéfices n'est tout de même pas une idée si neuve pour qu'elle ne soit pas encore sérieusement établie !

Elle pourrait se conjuguer avec la promotion de l'épargne salariale. Comment, en effet, comprendre qu'au moment où l'on parle tant de baisser la fiscalité de l'épargne financière, on oublie d'encourager celle qui serait constituée dans l'entreprise sous forme de fonds salariaux.

Enfin, pourquoi ne pas relancer la réflexion sur le temps de travail : ne serait-il pas convenable de réduire la durée hebdomadaire ou quotidienne, pour allonger la longueur même de l'activité au cours de la vie ? Ce qui représenterait au moins le double avantage de favoriser l'emploi et d'équilibrer les régimes de retraite. Bref, c'est le chantier de la démocratie dans l'entreprise qu'il faut maintenant ouvrir avec, bien sûr, celui de la réforme fiscale : si les revenus du capital seront demain (Europe oblige !) moins imposés, que l'on se préoccupe alors des patrimoines : l'impôt annuel sur la fortune peut voir son assiette progressivement élargie et les grosses fortunes être davantage frappées.

Mais sans appui populaire, le gouvernement, tout gouvernement, risque d'être un contremaître sans ouvriers.

Au soir du 18 juin, le PS a vu amèrement s'éloigner l'horizon des 40 % tant espérés. Et avec l'éclatement des forces politiques, c'est toute sa stratégie d'alliances qui se trouve brutalement reposée. D'une part, les conditions d'une alternance entre une droite modérée et une gauche douce ne sont plus aussi simples à réunir, d'autre part, sans reconquête de son électorat, les socialistes seront obligés de rechercher coût que coûte de nouveaux partenaires, sans pour autant être capables de les identifier aujourd'hui.

Le PS doit donc redéfinir, au plus tôt, sa vocation. Il doit, bien sûr faire des propositions au gouvernement, c'est son rôle ; sans le réduire, d'ailleurs à celui d'un « rouspéteur » irascible. Mais il doit être aussi un instrument de savoir, un guetteur, un agent de mobilisation voire un laboratoire social. Le socialisme municipal est, dans cette perspective, une chance s'il permet de multiplier les inventions et les expérimentations originales.

Méfions-nous, cependant, des habitudes du pouvoir. Elles créent des lourdeurs sociologiques telles que c'est « l'establishement » qui aujourd'hui menace le PS. L'exercice des « responsabilités » gèle les initiatives et paralyse les imaginations. Les élus, quelle que soit leur casaque, cherchent inlassablement l'écurie gagnante. Les militants attendent toujours le débat et ne voient arriver que des affiches. Quant à l'organisation en courants, devant laquelle la droite s'esbaudit (bonne chance !) elle n'a de sens que si elle permet de nourrir des projets et des débats d'idées. Sinon elle se confond avec une méthode de distribution des places, des sièges et des maroquins. En outre, avec deux cent mille adhérents, un parti est, au mieux, une avant-garde, au pis, un rassemblement d'élus ou de candidats.

Faible sur le plan numérique, le PS l'est aussi sur le plan théorique. Trop souvent conformiste, il apparaît connaqué par des suzerains, baptisés du nom gracieux d'éléphants. On espérait un parti réformiste ardent et c'est la SFIO qui risque de sortir ragaillardie du tombeau.

Aussi, pour exister, la social-démocratie française doit-elle d'abord s'affranchir des modèles dont on ne connaît que trop les limites. Elle doit se libérer des exemples allemands, britanniques ou suédois fondés sur une autre histoire et une constitution très différente du corps social. Le pluralisme syndical, qui est aussi sa faiblesse, s'il prive le PS de relais sociaux efficaces, ne doit pas l'empêcher de s'ancrer dans le monde du travail et de vaincre des frilosités nées d'une indépendance que chacun sait désormais révolue.

En un mot, le PS français sera social-démocrate, non par un quelconque Bad Godesberg (le marxisme n'a toujours été pour lui qu'une référence polie), mais par l'affirmation d'une morale de l'égalité, une organisation plus souple et plus ouverte, des liens raffermis avec la société, une rupture avec les hiérarchies intallées, le renouveau de la confrontation des points de vue, bref en fournissant à la fois une explication globale du monde et un cadre permettant à chaque citoyen d'être un militant utile. Et si, pour « changer la vie », il fallait d'abord changer celle de notre parti !...

(*) Pseudonyme collectif de Jean-Michel Gaillard, François Hollande, Jean-Yves Ledrian, Jean-Pierre Mignard, militants « transcourants » du PS.

« Lettres d'un député de base à ceux qui nous gouvernent »

La contribution Dray

M. Julien Dray est un député consciencieux. Comme ses collègues, il écrit aux ministres mais il se distingue en publiant sa correspondance (1), afin, sans doute, que ses électeurs sachent à quoi il occupe une partie de son temps. Si ses électeurs lisent les journaux, ils sont déjà au courant.

Les lettres que les députés envoient aux ministres s'appellent des interventions. M. Dray, député socialiste de l'Essonne, intervient, non pour qu'on accorde les palmes académiques à un directeur d'école ou une affectation confortable à un conscrit, mais pour demander aux ministres socialistes de faire leur travail de socialistes. A l'approche d'un congrès, cela pourrait s'appeler une contribution.

Les électeurs de la dixième circonscription de l'Essonne (Sainte-Geneviève-des-Bois, Mosrang-sur-Orge) n'avaient pas eu beaucoup de temps, en juin 1988, pour faire connaissance avec leur futur député : quinze jours seulement. M. Dray, qui se dit pourtant doué pour la « *fanfaronnade pied-noir* », décrit cette circonscripton comme « *gagnable* ». Or M. François Mitterrand y avait obtenu 58,63 % des voix le 8 mai précédent. Emouvante modestie.

Le président de la République venait d'être réélu. Au contraire de ce qui s'était passé en 1981, il incarnait une majorité sociologique en quête d'une majorité politique. La sociologie réclamait ses droits. Le patron de la fédération socialiste de l'Essonne, M. Jean-Luc Mélenchon, qui s'y entend en politique, a offert à M. Julien Dray, vice-président de SOS-Racisme et représentant patenté de la « génération Mitterrand », une circonscription sur mesure. Voilà un bienfait qui ne serait pas perdu et renforcerait la protection de ses plates-bandes fédérales.

Bien vu ! M. Mélenchon bétonne tranquillement sa fédération (le béton ne prend pas toujours) et M. Dray, secrétaire d'Etat d'un soir (il l'était la veille, mais plus le lendemain), « galère » au Palais-Bourbon. Comme ses camarades députés socialistes veillent à lui ménager du temps libre, il réunit ses amis et il écrit.

Ceux qui attendaient de fracassantes lettres de rupture sont déçus. Membre du PS depuis 1981, M. Dray, trente-quatre ans, est un militant responsable. Il a, certes, un passé : trotskiste à la Ligue communiste révolutionnaire de M. Alain Krivine. M. Michel Rocard, qui connaît depuis longtemps ces trotskistes-là, avec lesquels il défilait bras dessus bras dessous à la fin des années 60, s'en méfie. Ce n'est pas une raison, lui écrit M. Dray, pour « *me faire payer aujourd'hui la facture de tes affrontements passés au PSU* ».

Le « baron noir »

Baptisé, dans ces colonnes, le « baron noir » au moment de la grève des infirmières à l'automne dernier, M. Dray s'étonne que la « deuxième gauche » en la personne d'un premier ministre nommé Rocard et d'un ministre de la santé, son bras droit, M. Claude Evin, n'ait rien eu d'autre à opposer aux grévistes que des phrases méprisantes sur leur « *énervement* ». Il s'étonne que leurs revendications aient pu être présentées, dans l'entourage de ces excellences, comme le fruit d'une manipulation dont il aurait été le chef d'orchestre. Il s'étonne au passage que le contenu d'une conversation qu'il avait eue au téléphone avec la porte-parole des infirmières ait pu se retrouver sur le bureau du premier ministre.

D'étonnement en étonnement, M. Dray en vient à s'interroger et à poser des questions. A M. Pierre Bérégovoy : « *Si le franc est vraiment fort, pourquoi ne pas quitter le SME, le laisser flotter et trouver son point d'équilibre ?* » A M. Bérégovoy encore : pourquoi ne reste-t-il plus « *qu'un seul instrument en matière de politique des revenus : l'encadrement des salaires* » ? A M. Bérégovoy toujours : pourquoi « *la réforme fiscale semble* [t-elle] *aujourd'hui nous effrayer ?* » A M. Roland Dumas : « *La diplomatie française est-elle condamnée pour l'éternité à gérer les intérêts de notre lobby militaro-industriel ?* » A M. Pierre Joxe, il affirme : « *L'Etat de droit ne règne pas plus aujourd'hui qu'hier dans les commissariats.* »

M. Dray, on le voit, n'a peur de rien ni de personne. D'où lui vient cette audace ? De la conviction d'être sur la même longueur d'onde que « *cet homme hors du commun* » qui, écrit-il, « *me fascine, m'émeut, m'intéresse, m'intimide, suscite chez moi des tas de sentiments contradictoires et bien mal définis* ». On aura reconnu celui qui, le 14 mai dernier, à Solutré, a, un peu vite au gré de son jeune admirateur, expédié celui-ci d'une phrase sur son « *talent* ».

M. Mitterrand n'aurait-il rien d'autre à dire à la troisième génération de ses partisans qui, après celles de la Résistance et des combats des années 60, l'a rejoint à travers l'engagement antiraciste et égalitaire des années 80 ? Aucune des lettres de M. Dray ne s'adresse au chef de l'Etat. Toutes lui sont destinées. Il y court comme un amoureux reproche.

P. J.

★ *Lettres d'un député de base à ceux qui nous gouvernent*, de Julien Dray ; éditions Flammarion, 181 pages, 75 F.

MM. Le Garrec et Bellon croient à la vertu des grands principes

MM. Jean Le Garrec, député du Nord, André Bellon, député des Alpes-de-Haute-Provence, et Alain Houlou, secrétaire général de l'Institut socialiste d'études et de recherche (ISER), s'étaient lancés dès le mois d'avril dernier dans la préparation du prochain congrès du Parti socialiste, en publiant un texte intitulé *En vertu des grands principes...* et en créant une association, La Pensée, la Vertu, le Mouvement. Leur deuxième texte, qu'ils ont présenté mardi 27 juin, porte sur l'Etat, dont ils observent qu'il est, a dit M. Bellon, « *de plus en plus éloigné du citoyen* ».

Pour MM. Le Garrec, Bellon et Houlou, les « *trois principes fondamentaux qui fondaient l'identité du parti d'Epinay* », c'est-à-dire l'union de la gauche, l'autogestion et le front de classe, ont vécu. L'union de la gauche est aujourd'hui réduite à la « discipline républicaine » entre le PS et le PCF ; l'autogestion, constatent-ils, « *a été renvoyée aux utopies* » ; le front de classe « *a été rangé au rang des gadgets idéologiques* ». Ce qui reste, soulignent-ils, c'est « *la capacité du PS à fédérer la gauche* », mais le risque existe que ce parti devienne « *une machine électorale vide de projet* ».

M. Le Garrec, mauroyiste, et M. Bellon, mitterrandiste, se proposent de déposer, le moment venu, une contribution en vue du congrès, contribution qui réunira les deux textes qu'ils ont déjà publiés, plus un troisième qui sera consacré aux problèmes internationaux. Selon M. Le Garrec, la brièveté de la phase d'opposition entre 1986 et 1988 et la continuité de l'action gouvernementale ont fait que les socialistes ont abordé le nouveau septennat de M. François Mitterrand « *sans avoir fait le point sur leurs projets* ». Craignant que le congrès ne se borne à traiter les questions d'organisation, M. Le Garrec a souligné qu'« *il faut avoir le courage de se poser à soi-même un certain nombre de problèmes* », notamment celui de l'emploi et ceux de la décentralisation et de la planification.

Le débat au sein de la droite

Tous les partis de l'opposition sur le pont de la rénovation

La réorganisation de l'opposition se met en place. Après les décisions du conseil national du RPR, le 22 juin, après la convention lyonnaise des « rénovateurs » le 24, les trois formations politiques de l'opposition ont décidé de renforcer leur coopération. Mercredi, une réunion devait regrouper l'après-midi les dirigeants du RPR, du CDS et de toutes les formations composant l'UDF.

La veille, à l'Assemblée nationale, les trois présidents des groupes RPR, UDF et UDC, MM. Bernard Pons, Jean-Claude Gaudin et Pierre Méhaignerie, avaient décidé, après accord des députés de leurs groupes respectifs, de constituer pour la rentrée parlementaire d'octobre un intergroupe. Celui-ci se réunira chaque semaine, sera appelé à se prononcer – en votant par « tête » et non plus par « ordre » – sur les problèmes importants (grands projets de loi, budget et motion de censure). Cette initiative correspond au vœu exprimé par M. Jacques Chirac dès le lendemain des élections législatives de juin 1988, ainsi qu'aux résolutions du dernier conseil national du RPR. Lorsque, en avril dernier, M. Pons avait relancé cette idée, M. Méhaignerie s'y était également montré favorable, à la différence de MM. Giscard d'Estaing, Gaudin et Léotard, lesquels ne désiraient pas alors donner le sentiment de pardonner aux centristes la constitution de leur liste séparée aux élections européennes. Samedi dernier, les « rénovateurs » poussaient encore plus loin la démarche unitaire en proposant la constitution d'un seul groupe parlementaire de toute l'opposition. Ils ont néanmoins accepté mardi la naissance de l'intergroupe.

M. Méhaignerie, l'un des trois signataires du communiqué commun, a exprimé cependant quelques réserves en déclarant se donner jusqu'au 20 décembre pour juger dans les faits de l'utilité, de l'efficacité et surtout du positionnement politique de cet intergroupe.

Des primaires à la française

Si le président du CDS y voit donc pour le moment une simple période « *d'essai* », M. Pons, en revanche, la considère comme « *une structure légère et permanente* », estimant qu'en matière de recomposition, il est préférable de « *démontrer le mouvement en marchant* ». M. Alain Juppé se félicite aussi de « *ce bon début* » et donne, lui, plutôt le sentiment de vouloir accélérer le mouvement. Le secrétaire général du RPR devait convier à déjeuner, mercredi 28 juin, un certain nombre de parlementaires de l'opposition dont plusieurs « rénovateurs ». C'est encore à son initiative que devaient se réunir dans l'après-midi du même jour ses homologues dirigeants des formations de l'opposition, y compris du CDS. La présence de M. Méhaignerie n'était toutefois pas certaine, celui-ci ne voulant pas se laisser enfermer dans « *cette course de vitesse* » qui lui semble être engagée. Aussi envisageait-il de se faire représenter par M. Jacques Barrot ou M. Bernard Stasi.

A cette réunion, M. Juppé comptait demander à ses partenaires de se prononcer sur quelques-uns des objectifs adoptés par le conseil national du RPR. Les trois principaux étaient la création, dès cet été, d'une coordination des formations de l'opposition ; la mise en place de commissions de travail pour élaborer des propositions communes et préparer les états généraux de l'opposition. Les thèmes retenus porteraient sur la défense, l'environnement, la décentralisation, l'emploi et la protection sociale. Autant de thème qui pourraient être débattus aussi, selon M. Juppé, dans des conventions régionales de l'opposition. Enfin, troisième objet de réflexion la mise au point de la procédure des « *primaires à la française* » pour l'élection présidentielle selon le schéma esquissé par M. Charles Pasqua.

M. Philippe Séguin dans un entretien, mardi à l'AFP, se félicite de toutes ces démarches qui « *ne cassent pas les liens avec les formations politiques et plus particulièrement avec le RPR* ». Il résume dans cet entretien ainsi sa propre démarche : « *Il faut convaincre les gens de l'opposition, quitte parfois à prendre des initiatives qui peuvent apparaître brutales, mais sans jamais perdre de vue les risques qu'impliquerait la rupture et qui seraient la négation de la bonne démarche.* » Et d'ajouter « *qu'agiter le chiffon rouge en parlant de fusion ne rendrait pas service à l'objectif de la rénovation* ».

Passant outre ce genre de conseil, M. Giscard d'Estaing a de nouveau agité ce chiffon-là en déclarant mercredi sur Europe 1 qu'il « *persistait et signait* », qu'il fallait « *aller jusqu'au bout de l'union* ». « *Il faut aboutir* a-t-il réaffirmé, *au mouvement commun. L'union conduit à la réunion. Un jour proche où lobtain ce périt existera.* »

L'ancien président a cependant précisé que ce parti unique devrait « *respecter l'existence des différentes tendances qui pourront s'exprimer* ». Il accueille favorablement la constitution de l'intergroupe parlementaire à l'Assemblée nationale en souhaitant même qu'à titre symbolique celui-ci puisse une première fois se réunir le plus vite possible. Il déclare enfin qu'il est disposé à ne pas marchander son appui aux « rénovateurs ». « *S'ils le jugent nécessaire* a-t-il indiqué, *mon appui ne leur manquera jamais.* » Feignant d'être insensible aux bons sondages du moment, M. Giscard d'Estaing s'est encore dit conscient « *que les questions de personnes empêchaient d'avancer sur le bon chemin* ». Il ne revendique pas pour lui-même la présidence du parti unique qu'il souhaite, annonce qu'il se consacrera « *à l'Europe et à l'Auvergne* », laissant maintenant entendre qu'il est disposé à abandonner son mandat de député du Puy-de-Dôme et sa fonction de présidence de la commission des affaires étrangères. Dans l'immédiat, ne voulant pas « *laisser l'opinion* », il promet de « *renoncer à toute intervention médiatique jusqu'à la rentrée* ». La rénovation est donc maintenant une idée qui fait son chemin. Elle semble imprégner toute l'opposition. La rénovation a-t-elle encore besoin des « rénovateurs » ?

DANIEL CARTON et ANDRÉ PASSERON.

Aux urnes, étrangers !

(Suite de la première page.)

Les Français restent très réticents, en revanche, à l'égard du vote des ressortissants de pays tiers, sujet sur lequel ce même Parlement européen a adopté deux directives... *contradictoires*.

La France compte aujourd'hui deux millions et demi de résidents étrangers en âge de voter. Ces demi-citoyens jouissent des mêmes droits que les Français dans les entreprises et les syndicats. Seule l'éligibilité aux conseils de prud'hommes leur est interdite. Mais ils ne peuvent ni accéder à la magistrature ni participer aux élections politiques.

Les partisans du droit de vote font valoir quatre arguments :

1) Il n'est pas normal que des résidents qui paient des impôts soient empêchés de se prononcer sur l'utilisation de ces fonds.

2) L'accès aux urnes permettrait aux étrangers de mieux se défendre, mais aussi d'être davantage responsabilisés et intégrés, ce qui détendrait le climat dans certaines communes.

3) Citoyenneté et nationalité n'ont pas toujours été confondues dans l'histoire de France et le seront de moins en moins avec la construction de l'Europe.

4) Les étrangers sont électeurs et éligibles dans plusieurs pays de la Communauté européenne : en Irlande (depuis 1974), au Danemark (1981) et aux Pays-Bas (1983), tandis que le Royaume-Uni accorde ce droit aux citoyens du Commonwealth et d'Irlande.

Mais les objections sont au moins aussi *nombreuses*... D'abord, il est clair qu'une telle innovation exigerait une modification de la Constitution, qui réserve aux nationaux français l'élection des représentants du peuple. Les conseillers municipaux ne participent-ils pas à la désignation des sénateurs ? L'obstacle vaut autant pour les immigrés venant de la Communauté européenne que pour les ressortissants de pays tiers.

Par ailleurs, si les étrangers sont électeurs, ils devraient logiquement être éligibles. Accepterait-on que le maire de Marseille, de Roubaix ou de Tourcoing soit étranger ? L'affaire n'aurait pas seulement une incidence locale, puisque les maires des grandes villes — on le voit avec les « rénovateurs » de l'opposition — peuvent avoir une influence directe sur les partis.

Autre objection, formulée ici ou là : certaines communautés étrangères sont surveillées de près, sinon contrôlées, par le régime autoritaire qui tient le pouvoir dans leur pays. Laissera-t-on celui-ci influencer des élections françaises ?

Une loi-cadre pour l'intégration

Ces obstacles ont conduit certaines municipalités à contourner le problème et à mettre en place dès à présent des formules plus modestes. Des étrangers participent ainsi, dans des communes comme Chambéry (Savoie) ou Créteil (Val-de-Marne) à des commissions extra-municipales consultatives, tandis qu'à Amiens ou à Mons-en-Barœul des délégués étrangers, élus par leurs compatriotes, siègent au conseil municipal sans droit de vote.

Au Parti socialiste, M. Georges Morin, délégué national chargé des Français originaires du Maghreb, propose de généraliser et même de rendre obligatoire ce système des conseillers municipaux associés. Et pourquoi, se demande-t-il, se limiter aux élections municipales ? Ce qui vaut pour les communes ne saurait être écarté pour les départements et les régions puisque les décisions sont de plus en plus décentralisées. On pourrait ainsi prévoir qu'un étranger acquière progressivement des droits politiques supplémentaires : il voterait aux municipales après six ans de résidence régulière, aux élections départementales au terme de douze ans et aux régionales au terme de dix-huit ans. Resterait à prévoir l'accès aux élections nationales (après vingt-quatre ans de résidence ?). De quoi nourrir la réflexion de ses amis socialistes...

La pétition remise mercredi à M. Fabius ne se contente pas de réclamer l'accès aux urnes : elle demande une *« loi-cadre pour l'intégration des immigrés »*. Les deux démarches sont en effet liées, mais peuvent paraître contradictoires : pour intégrer les étrangers, faut-il leur donner de nouveaux droits, au point de ne plus les distinguer des nationaux ? Ou les inciter à devenir français ? La deuxième solution est évidemment la plus logique. Mais elle ne résout que partiellement le problème puisque tous les étrangers — et c'est aussi leur droit — n'ont pas le désir de devenir français, même si la loi leur permet de cumuler les deux nationalités...

La France finira sans doute par accorder une « citoyenneté municipale » à toutes les personnes résidant sur son sol depuis un certain temps. C'est dans la logique des choses. Mais le plus urgent aujourd'hui est d'adopter une véritable politique de l'intégration au lieu de se voiler pudiquement les yeux et de se contenter de crier au racisme chaque fois que des tensions éclatent au grand jour. Avec la « loi Joxe », le gouvernement Rocard n'a pris jusqu'à présent que des mesures de police. On attend la suite.

ROBERT SOLÉ.

DÉFENSE

Pour préparer le remplacement des Crusader

La marine française va tester le F-18 sur ses porte-avions

La marine nationale expérimentera, à l'automne prochain, l'« interopérabilité », c'est-à-dire la capacité de manœuvrer ensemble, de l'avion américain F-18 avec les porte-avions français. Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, l'a annoncé, la semaine dernière, aux députés membres de la commission de la défense. Ces essais, qui auraient dû avoir lieu il y a un an, devraient permettre d'étudier l'une des solutions envisagées pour le remplacement, après 1993, des avions Crusader à bord du Foch et du Clemenceau.

Outre l'acquisition de F-18 aux Etats-Unis, qui a les préférences de l'état-major de la marine, une autre solution, préconisée par le groupe Dassault, est la modernisation des Crusader actuels pour les faire durer jusqu'à l'entrée en service opérationnel, en 1998, de la version navale du Rafale.

L'aéronautique navale française a, en effet, un problème urgent à résoudre : la succession, à bord du *Foch* et du *Clemenceau*, de onze avions Etendard-IV P de reconnaissance photographique (mis en service en 1962) et de vingt avions de défense aérienne Crusader (mis en service en 1964).

A bord des porte-avions français, le groupe aérien embarqué comprend également soixante avions d'assaut Super-Etendard mis en service en 1978, dont une vingtaine sont progressivement équipés du missile ASPM (air-sol à moyenne portée) armé d'une charge thermonucléaire pour des missions *préstratégiques*. Tous ces Super-Etendard sont en cours de modernisation pour pouvoir rester en service jusqu'en l'an 2004 et être ensuite relevés par la version marine du Rafale.

En revanche, les Etendard-IV P et les Crusader devront être remplacés en 1993, après trente ans d'âge. Une mission sénatoriale d'information a pu constater récemment, à Toulon, que les Crusader, notamment, ont considérablement vieilli et que leur entretien coûte de plus en plus cher (60 heures d'entretien pour une heure de vol) en les *immobilisant*.

12 millions de dollars

« Le maintien d'une telle situation, écrit la commission sénatoriale dans son rapport d'information, *ne pourrait qu'entraîner un affaiblissement de la capacité opérationnelle de l'aviation embarquée (...). Le remplacement des avions embarqués nécessite des choix à la fois politiques, militaires et industriels (...). Les choix, comme l'absence de choix, engagent l'avenir. Il n'est que temps d'arrêter une décision. »*

Si l'on exclut la solution — trop risquée — de démunir désormais les porte-avions français d'une aviation embarquée d'interception et de défense aérienne, deux options demeurent ouvertes et sont à l'étude dans les services techniques.

Une première solution consisterait à donner provisoirement une nouvelle jeunesse aux Crusaders actuels. Elle est proposée par le groupe Dassault pour un montant de 1,2 milliard de francs, aux conditions économiques de 1988. Jugée trop dangereuse en raison de l'âge, déjà avancé des cellules de l'avion, cette formule est écartée par la marine, qui lui préfère celle de l'achat d'une vingtaine de F-18 d'occasion à la marine américaine, pour un coût évalué à moins de 12 millions de dollars par appareil à moitié de potentiel.

Devant les députés de la commission de la défense, M. Chevènement a reconnu qu'il fallait trouver *« une solution satisfaisante »* à ce problème des Crusader entre 1993 et 1998. Le ministre de la défense a donc annoncé que, d'une part, les services techniques étudient la possibilité de moderniser les Crusader et que, d'autre part, des essais d'interopérabilité du F-18 seront réalisés à l'automne prochain à bord du porte-avions *Foch*.

Aucune décision n'a encore été prise, a ajouté M. Chevènement, qui avait précédemment laissé entendre que le dossier serait porté *« au plus haut niveau de l'Etat »*. Quelle qu'elle soit, en effet, l'option retenue ne devrait pas contrecarrer le sort du Rafale, dont la version navale est prévue pour la double mission de défense et d'attaque.

M. Louis Gallois sera nommé président-directeur général de la SNECMA

Par décret au *Journal officiel* du mardi 27 juin, M. Louis Gallois, actuel directeur du cabinet civil et militaire du ministre de la défense, a été nommé membre du conseil d'administration de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA). Le 29 juin, M. Gallois devrait être porté à la présidence de la SNECMA, à la place du général Bernard Capillon, par le conseil d'administration, et cette élection devra être approuvée par le conseil des ministres du mercredi 5 juillet, ainsi que celle de M. Henri Martre à la présidence de l'Aérospatiale (*le Monde* du 27 juin).

Ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Capillon avait été nommé en avril 1987 à la tête de la SNECMA, qui fabrique notamment les réacteurs de l'Airbus, des Mirage et du Rafale. Son mandat n'a donc pas été renouvelé par un gouvernement qui lui reproche essentiellement de n'avoir pas réussi à maîtriser un conflit social qui a longtemps pénalisé la SNECMA.

[Né le 26 janvier 1944 à Montauban (Tarn-et-Garonne), ancien élève de l'ENA, Louis *Gallois a été chef* de bureau à la direction du Trésor (1972), *avant de diriger* le cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement au ministère de la recherche et de la technologie (1981-1982), puis au ministère de la recherche et de l'industrie (1982) dans les gouvernements de M. Pierre Mauroy. Au début de 1983, M. Gallois est nommé directeur général à la direction générale de l'industrie au ministère de la recherche et de l'industrie. Il *réintègre en* 1986 le *ministère de l'économie et des finances*, comme administrateur civil. En mai 1988, il est nommé directeur du cabinet civil et militaire de M. Chevènement à la défense.]

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

L'angoisse de John McEnroe

L'Américain John McEnroe, qui avait fait l'impasse sur les Internationaux de France pour mieux préparer ceux de Grande-Bretagne, a pris mardi 27 juin un départ laborieux sur le gazon du court central de Wimbledon. Il s'est imposé 8-6 au cinquième set contre l'Australien Darren Cahill qui avait remporté les deux premières manches.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Gagner une quatrième fois les championnats de Wimbledon, c'est sans doute la dernière ambition de John McEnroe. Mais l'Américain, qui a été le héros du court central au début des années 80, a mesuré mardi 27 juin la difficulté de l'entreprise à la veille des années 90.

Son sens de l'*anticipation* de surdoué, *sa main gauche* de prestidigitateur, *son service* aussi dur à déchiffrer qu'un hiéroglyphe, tout son jeu en fait, laissent encore bêat d'admiration. Encore, car, à trente ans, McEnroe n'est plus vraiment le joueur qui avait poussé ici à la retraite Björn Borg en 1981, ni celui qui avait disputé les trois finales suivantes contre Jimmy Connors (une défaite en 5 sets et une victoire en 3 sets) et Chris Lewis (une victoire en 3 sets).

Ce McEnroe-là, était sinon invincible du moins inclassable. Il était numéro un parce qu'il n'y a pas d'autre chiffre pour exprimer sa supériorité. Aujourd'hui il est huitième pour l'Association des joueurs (ATP) et cinquième pour la direction de Wimbledon. C'est traduire la difficulté qu'il y a à le situer entre un passé glorieux et un présent laborieux.

Une difficulté qui n'a jamais été aussi palpable que mardi pour ce match du premier tour disputé entre les gouttes par grand vent contre Darren Cahill. Cet Australien, qui n'a pas encore vingt-quatre ans, n'a pas un palmarès bouleversant. Il a gagné un seul tournoi du grand prix depuis qu'il est passé professionnel en 1985. Mais il est le pire adversaire pour une vedette dans les premiers tours : il a battu par exemple Boris Becker l'an passé en trente-deuxième de finale des Internationaux des *Etats-Unis* dont il allait atteindre les *demi-finales sans être tête de série*.

Actuellement Cahill est classé vingt-sixième mondial. Et il a assurément toutes les qualités pour jouer les premiers rôles sur surface rapide, un service puissant, une volée tranchante, une belle vitesse de jambe. Bref c'est un pur produit de cette école australienne qui a préparé tant de grands joueurs de gazon. Or contre cet artisan sans imagination, ce jardinier sans complaisance, McEnroe, l'ancien roi du central a eu toutes les peines du monde à trouver ses marques.

Etait-il perturbé par les bourrasques qui s'engouffraient sous le toit du stade archi-comble ? Il a inauguré la première manche par une double faute et il devait en faire quinze autres pendant les trois heures vingt et une minutes de jeu qui allaient suivre. Le vent a eu sûrement sa part. *Mais Cahill n'a pas été étranger à certaines.* Pour recevoir il *se décalait vers le centre sur la diagonale des égalités* et vers *l'extérieur* sur la diagonale des avantages de telle sorte que l'Américain était contraint de forcer pour éviter un boulet en retour de coup droit.

Forcer, c'est toujours aggraver le risque de fautes. McEnroe en commit donc beaucoup. Et cela l'a suffisamment agacé pour qu'à la fin du premier set qu'il voyait lui échapper, il ait cherché à « allumer » Cahill, comme on dit, dans le jargon des courts, pour une balle visant délibérément l'adversaire. La colère n'a-t-elle pas souvent été bonne conseillère pour l'Américain ?

Un avertissement

En tout cas c'est un peu grâce à elle qu'il a réussi cette fois à reprendre le contrôle de la situation après avoir perdu les deux premières manches. Et un peu grâce à Cahill qui avait perdu sa fraîcheur et qui surtout ne devait pas *en mener* large *d'avoir ainsi dans sa ligne de mire* un gibier tel que ce McEnroe, dangereux comme un vieux sanglier débusqué au détour d'un sentier.

Pendant les troisième et quatrième sets, l'Australien a été dépassé par les événements. A tel point que, lorsque McEnroe eut trois balles de 3-2 sur le service de Cahill, la cause parut définitivement entendue. Mais à ce moment l'Australien a réussi cinq points époustouflants d'audace et de maîtrise. Il refusait la capitulation. Il repartait au combat. Tout redevenait possible, la défaite de McEnroe comme le triomphe de Cahill que certains de ses pairs ont surnommé « killer », le tueur pour ce genre de *victoires assassines de réputation*.

La tension ne cessait de monter. Au point pour McEnroe de récolter un avertissement pour un de ces mouvements d'humeur qui en avaient fait ici naguère la tête de Turc des organisateurs. Il fallut que Cahill ait fait à son tour une double faute et que McEnroe ait tiré deux retours de revers au cordeau pour que l'Américain finisse par prendre l'avantage au treizième jeu avant de conclure par deux aces au jeu suivant.

Son cri de joie, ses deux bras brandis comme par un boxeur après un K-O montraient bien le soulagement qui était le sien, la difficulté qu'il avait dû surmonter pour s'imposer. Jamais en treize ans de carrière, en 162 matches du grand chelem, il n'était parvenu à gagner un match si mal commencé. Est-ce un bon ou un *mauvais présage pour la suite de sa participation au tournoi* ?

ALAIN GIRAUDO.

ATHLÉTISME

Chantal Beaugeant suspendue pour dopage

Au *moment* où les auditions du *sprinter canadien* Ben Johnson jettent quelque discrédit sur la préparation des athlètes, une nouvelle suspension pour fait de dopage, vient rappeler que la France n'est pas à l'abri de ces pratiques. La Fédération française d'athlétisme (FFA) a annoncé, lundi 26 juin, que la sociétaire du CSM Clamart, Chantal Beaugeant, ne pourrait prendre part à aucune compétition nationale ou internationale jusqu'au 27 mai 1991, à la suite d'une contrôle positif. L'heptathlonienne de vingt-huit ans avait été soumise à des tests lors des Championnats de France interclubs au mois de mai ; les résultats de l'analyse ont révélé la présence d'une substance interdite, le nandrolone.

Ce stéroïde anabolisant, interdit par le Comité international olympique (CIO), est un des produits dopants les plus utilisés par les sportifs. L'entraîneur de l'athlète, Mme Carmen Hodos, ancienne responsable nationale des épreuves combinées, qui avait été au centre d'un polémique concernant le dopage, estime qu'elle est *« visée à travers la sanction qui frappe Chantal Beaugeant. »*

Depuis les contrôles institués en 1976 par la Fédération internationale d'athlétisme amateur (FIAA), Chantal Beaugeant est la première athlète suspendue pour s'être dopée. Elle succède, sur cette liste noire au sprinter Antoine Richard, record de France du 100 mètres, sanctionné en 1987.

Les résultats

SIMPLE MESSIEURS

I. Lendl (TCH, n° 1) b. N. Pereira (VEN) 7-6, 4-6, 6-3, 6-7, 6-1 ; S. Edberg (SUE, n° 2) b. C. Pridham (CAN) 6-3, 6-4, 6-1 ; B. Becker (RFA, n° 3) b. B. Shelton (E-U, Q) 6-1, 6-4, 7-6 ; M. Wilander (SUE, n° 4) b. M. Gustafsson (SUE) 6-2, 6-2, 6-2 ; J. McEnroe (E-U, n° 5) b. D. Cahill (AUS) 4-6, 4-6, 6-2, 6-3, 8-6 ; T. Hogstedt (SUE) b. J. Hlasek (SUI, n° 6) 6-3, 7-6, 6-1 ; M. Mecir (TCH, n° 7) b. S. Warner (E-U, Q) 6-2, 6-2, 6-4 ; T. Mayotte (E-U, n° 8) b. P. Cash (ITA) 7-6, 6-0, 6-1 ; M. Chang (E-U, n° 9) b. B. Scanlon (E-U, Q) 6-4, 6-3, 2-6, 6-3 ; J. Connors (E-U, n° 10) b. A. Cherkasov (URS) 6-3, 6-2, 4-6, 6-3 ; K. Curren (E-U, n° 12) b. A. Castle (G-B, W) 6-2, 4-6, 7-6, 6-3 ; A. Krickstein (E-U, n° 13) b. F. Cancellotti (ITA) 6-1, 6-2, 3-6, 6-1 ; B. Drewett (AUS) b. A. Cheiankov (URS, n° 14) 6-4, 7-6, 6-0 ; M. Pernfors (SUE, n° 15) b. M. Stich (RFA) 5-7, 6-1, 6-3, 6-2 ; A. Mansdorf (ISR, n° 16) b. S. Bruguera (ESP) 6-2, 6-1, 6-4 ;

G. Ivanisevic (YOU) b. T. Champion (FRA) 6-3, 6-4, 3-6, 6-3 ; R. Agenor (HAI) b. J. Fleurian (FRA) 4-6, 6-3, 6-3, 6-4.

SIMPLE DAMES

S. Graf (RFA, n° 1) b. J. Salmon (GB, W) 6-1, 6-2 ; M. Navratilova (E-U, n° 2) b. J. Hetherington (CAN) 6-3, 6-2 ; G. Sabatini (ARG, n° 3) b. D. Balestrat-Fromholz (AUS) 6-1, 6-0 ; C. Evert (E-U, n° 4) b. T. Harper (E-U) 6-1, 6-1 ; Z. Garrison (E-U, n° 5) b. K. Date (JAP) 6-1, 6-2 ; H. Sukova (TCH, n° 6) b. M. Javer (G-B) 6-4, 6-4 ; N. Zvereva (URS, n° 9) R. Reis (E-U) 6-7, 6-2, 6-0 ; J. Novotna (TCH, n° 10) b. R. Simpson (CAN) 6-2, 6-1 ; M. Seles (YOU, n° 11) b. B. Schmitz (F-B) 7-6, 1-6, 6-4 ; H. Mandlikova (AUS, n° 14) b. R. Zrubakova (TCH) 7-5, 6-3 ; L. McNeil (E-U, n° 15) b. N. Jagerman (F-B) 6-3, 6-1 ; S. Sloane (E-U, n° 16) b. S. Collins (E-U) 6-4, 6-0.

K. Quentrec (FRA) b. S. Hanika (RFA) 6-4, 6-2 ; C. Kohde-Kilsch (RFA) b. N. Tauziat (FRA) 6-4, 6-2 ; I. Demongeot (FRA) b. N. Guerrée (FRA) 6-1, 6-3 ; W. Turnbull (AUS, W) b. P. Paradis (FRA) 6-4, 6-1 ; J. Halard (FRA) b. R. Rajcinova (TCH) 7-5, 7-5.

(* Entre parenthèses le pays d'origine du joueur, « N°_ » *indiquant le numéro de tête de série*, « Q » qu'il est qualifié, « W » qu'il a eu une *Wild Card*).

ENVIRONNEMENT

● **Incidents nucléaires à Grenoble et à Saclay.** — Une fuite d'eau contaminée s'est produite, vendredi 23 juin, dans la piscine d'un réacteur du centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG), à la suite du *« déversement d'un excès d'eau dans les cuves à effluents de l'installation et dans les cuves de rétention »*. Classé au niveau 1 sur l'échelle des accidents nucléaires, cet incident, annoncé mardi 27 juin par les responsables du CENG, n'a toutefois entraîné aucune fuite vers l'extérieur de l'installation. Le même jour, on apprenait que deux incidents d'un caractère de gravité identique étaient également survenus le jeudi 22 juin au Centre d'études nucléaires (CEA) de Saclay (Essonne), provoqués l'un par l'ouverture intempestive d'un obturateur, l'autre par une anomalie d'une barre de contrôle.

● **Un nouveau directeur de cabinet au ministère de la défense.** — M. Dieudonné Mandelkern, conseiller d'État, sera nommé directeur du cabinet civil et militaire du ministre de la défense, en remplacement de M. Louis Gallois, appelé à la présidence de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA).

[Né le 29 octobre 1931 à Paris et ancien élève de l'ENA, Dieudonné Mandelkern est entré au Conseil d'Etat en 1959. Il a été notamment chef du service des affaires culturelles et de l'information au secrétariat d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération (1965-1968), et directeur au secrétariat général du gouvernement (1974-1983). En 1983, il devient préfet, commissaire de la République des Hauts-de-Seine, et en 1985 conseiller technique auprès du *premier ministre*, M. Laurent Fabius. Conseiller d'Etat depuis 1984, il préside la sixième sous-section du contentieux depuis 1987.

FAITS DIVERS

Agression à Champ-sur-Drac (Isère)

Un commando de quatre hommes tue un adolescent d'une balle en pleine tête

Un adolescent, David Sirou, treize ans, a été tué d'une balle en pleine tête, mardi après-midi 27 juin, à Champ-sur-Drac (Isère), par quatre hommes qui avaient précédemment agressé le père de la victime, Robert Sirou, ferrailleur dans cette commune.

Selon le témoignage de ce dernier, les quatre hommes, *« habillés en chasseurs »* et porteurs de différentes armes, avaient d'abord fait feu avec un fusil de chasse dans sa direction, blessant le ferrailleur d'une décharge de plombs à l'épaule et au cou. Le jeune David Sirou se serait alors précipité vers son père pour lui porter secours. C'est à ce moment-là que l'un des agresseurs, usant d'une autre arme, devait tuer le jeune garçon en tirant sur lui une balle à ailettes.

D'après les premières informations, ce drame aurait trouvé son origine dans un différend qui opposait M. Robert Sirou, locataire pendant de nombreuses années d'un terrain sur lequel il avait installé son entreprise, à la famille propriétaire de ce terrain, qui entendait récupérer son bien. Dans le passé, de multiples et violents incidents auraient opposé les deux familles, incidents ponctués d'une série de bagarres, d'incendies volontaires, d'actions de commando nocturnes.

L'enquête a été confiée à la compagnie de gendarmerie de La Mure, qui, dès mardi soir, a procédé à une série d'interpellations parmi les membres de la famille propriétaire du terrain aux fins d'interrogatoires.

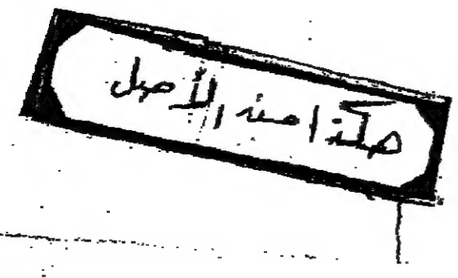

Société

JUSTICE

Au procès de la branche lyonnaise d'Action directe

La parole à la défense

A l'issue de six semaines de débats, les plaidoiries de la défense, programmées sur cinq journées, marquent le début de la fin du procès-marathon de la branche lyonnaise d'Action directe.

LYON
de notre bureau régional

Le fait de s'adresser à une « cour d'assises spécialement composée », et donc à sept magistrats, moins sensibles, en principe, aux « grands sentiments » qu'un jury populaire, a peu infléchi la manière de plaider des défenseurs. « Pitié pour la piétaille » ont, en substance, réclamé les conseils des « figurants » en insistant sur la vulnérabilité, l'idéalisme, le caractère influençable, la réserve puis le repentir de tel ou tel client qui s'engagea souvent *« de bonne foi »* mais à regret *« en un combat douteux »*.

« Chaperon rouge »

Loin du juridisme, on entendit ainsi Me Pierre Cohendy, avocat de Josette Augay, retracer, à la façon d'un conte cruel, l'itinéraire de cette *« jeune fille descendue de sa montagne, avec ses talons plats, son chemisier strict, ses bonnes manières acquises chez les bonnes soeurs, pour affronter l'univers inconnu de la fac »*. Pauvre *« Chaperon rouge »* tombée amoureuse, d'un Maxime Frérot, louveteau se muant en loup, au point de la traiter de *« paquet »* et de railler, dans un de ses carnets, ses *« lettres d'amour à l'eau de rose »*. Pour Me Cohendy, cette *« bobonne »*, cette *« popote »*, *« en marge des marginaux »* parce qu'elle n'a jamais été *« cooptée »*, n'existe plus. *« La p'tite Annie des carnets de Frérot est morte voilà sept ans. Nous la portons en terre aujourd'hui, où elle a tout juste trente-quatre ans. Josette Augay renaîtra. Je lui souhaite bonne chance. »*

Derrière cette belle tirade, se profilait l'idée d'une « vie antérieure », que d'autres avocats ne laisseront pas d'appliquer à d'autres accusés. A Pascal Fort, d'abord, si fugacement et légèrement « complice » que Me Françoise Royannez revendiquera pour lui la relaxe pure. A Cachau-Hereillat, *« associé passif »* d'un groupe auquel, selon Me Robert Boyer, ne le reliait *« ni l'amitié ni les convictions mais une certaine peur »*. A Chantal Clairet, dont Me Jean-Louis Chalmet dira : *« Elle adhéra aux idéaux de base mais se laissa piéger par un discours de la méthode qu'elle ne savait pas décrypter. »* A Nicole Faure, davantage encore, *« petite femme-enfant totalement manipulée parce qu'incapable de conceptualiser la réalité »*.

« Internationale métisse »

A propos de Succab, Laporal et Eket, les trois Guadeloupéens embarqués dans l'épisode de l'Affiche rouge, Me Odile Belinga, Pierre-Louis Piloix, Gilles Devers et Jacques Debray s'attacheront à décrire le contexte politico-passionnel des Antilles qui faisait de ces « déracinés » un terrain particulièrement fertile pour l'*« ensemencement idéologique »*. Me Belinga évoquera l'*« internationale métisse »* dans laquelle, comme son client Succab, elle se reconnaît, tandis que Me Debray sera contraint de démonter les indices d'une culpabilité qu'Alain Eket rejette farouchement.

Me François La Phuong et Yanina Castelli uniront leurs efforts pour tenter de débarrasser Daniel Reynaud de son image de *« petit truand fournisseur d'armes »* et présenter le tapissier de la Croix-Rousse comme un receleur d'occasion, ayant tout juste traversé le paysage populo-sentimental d'un Frérot jouant, à ses heures de dérive, les *« beaufs-truands »*. L'avocat de Gilbert Vecchi, demi-repenti, insistera sur *« le sens moral et la générosité intuitive »* de son client qui, *« sensible au thème de la défense de la classe ouvrière »*, reconnaît ses actes mais refuse de parler des autres par simple *« défaillance de la mémorisation »*.

Quant à Me Thierry Levy, défenseur de Mouloud Aïssou, il invoquera la nécessité d'appliquer à son client l'amnistie de 1981 – que l'avocat général a virtuellement demandée – par le fait que Jean-Marc Rouillan, chef de la branche internationaliste d'Action directe, en avait bénéficié. *« Le 7 août 1981, soit trois jours après le vote de cette loi, Rouillan était libéré et justifiait dans une interview le recours aux braquages. Si Aïssou avait été arrêté à cette époque, il ne serait pas dans ce box mais près de sa femme et de sa petite fille malade. »*

ROBERT BELLERET.

Après le non-lieu dans l'affaire Luchaire

Des magistrats bordelais s'adressent à M. Rocard pour obtenir « la mise en œuvre effective du principe de l'indépendance »

BORDEAUX
de notre correspondante

L'actualité était propice et la visite du premier ministre au tribunal de grande instance de Bordeaux offrait une occasion unique. Des magistrats bordelais l'ont saisie, mardi 27 juin, pour réclamer les moyens d'une véritable indépendance. *« Le non-lieu dans l'affaire Luchaire n'est que le révélateur d'une crise. C'est la suite d'un long feuilleton qui se déroule sous tous les régimes,* ont-ils expliqué au cours d'une conférence de presse. *En ce qui concerne l'indépendance de la justice, nous ne pouvons pas faire confiance aux gouvernements quels qu'ils soient. »*

Par écrit, et s'adressant au premier ministre, les magistrats ont employé des termes moins directs. Le Syndicat de la magistrature (SM) et l'Union syndicale des magistrats (USM) ont adopté, pour la première fois depuis dix ans, une démarche commune en rédigeant une lettre ouverte au premier ministre. M. Michel Rocard visitait le tribunal de grande instance de Bordeaux au cours d'une journée consacrée à *« la rénovation du service public »*. *« Le renouveau de la justice ne saurait se réduire à des pratiques nouvelles ou à des expériences novatrices »*, écrivent les deux syndicats en se référant au discours prononcé par le président de la République le 25 juin 1981 devant le Conseil supérieur de la magistrature. M. François Mitterrand annonçait : *« La mise en œuvre effective du principe de l'indépendance implique, à terme, la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. »*

« Est-il nécessaire, disent aujourd'hui les magistrats, *de souligner combien les affaires tant actuelles que passées ont démontré la nécessité de cette réforme pour que cesse de peser sur la justice la suspicion de dépendance au pouvoir exécutif. Il est urgent d'abandonner l'archaïque statut de la magistrature pour le rapprocher de ceux de pays européens plus protecteurs de l'indépendance des juges. »*

« Mais l'indépendance des juges, poursuivent les deux syndicats, *serait bien formelle si, comme actuellement, soumis à la pression sans cesse croissante du rendement, ils continuaient à voir réduire leur liberté d'appréciation ; si, comme actuellement, les greffes continuaient à fonctionner dans la pénurie risquant, chaque jour, la rupture du service public. »* A la veille des arbitrages budgétaires, les magistrats, faisant cause commune avec les représentants des auxiliaires de justice, ont insisté sur la nécessité d'un effort financier *« qui permettrait de donner les moyens pour que soit rendue une vraie justice »*.

Les magistrats n'ont pu, comme ils le souhaitaient, remettre leur lettre ouverte en main propre à M. Michel Rocard. Ils ont dû passer par le truchement d'une chargée de mission au cabinet du premier ministre et d'un conseiller technique du garde des sceaux.

Au cours de sa visite, M. Michel Rocard n'a perçu du mécontentement qu'une manifestation silencieuse des auxiliaires de justice. Sagement juchés sur un escalier sur le parcours du premier ministre, ils exhibaient des pancartes dénonçant leurs *« salaires de misère »* (7 000 F par mois pour un greffier après dix ans de fonctions). M. Rocard n'a, à aucun moment, répondu aux revendications des greffiers ni à celles des magistrats. Il n'a fait qu'une très brève allusion publique aux affaires du moment, évoquant *« les passions trop vite éveillées et à tort »* et qui, selon lui, *« semblent enfin se calmer »*.

GINETTE DE MATHA.

Une lettre de M. Jean Weber

Après notre article consacré au non-lieu rendu dans l'affaire Luchaire, ordonnance notamment fondée sur la décision du ministère du budget, faute « d'infractions douanières », *de ne pas* « engager des poursuites douanières contre les dirigeants de la société en cause (*le Monde daté 18-19 juin*), *M. Jean Weber, à l'époque directeur général des douanes, récemment nommé à la tête du Crédit industriel d'Alsace, nous écrit :*

Le rapprochement de diverses informations pourrait faire penser que, haut fonctionnaire proche d'un parti politique, j'aurais payé une nomination d'une signature complaisante.

Je précise que ma conscience de haut fonctionnaire, dans la tradition de la République, m'a toujours conduit à me tenir à l'écart des partis politiques.

Peut-on penser par ailleurs qu'il est anormal qu'un inspecteur des finances (quinquagénaire !), ayant une longue expérience de la direction de grandes administrations, mais aussi d'entreprises industrielles concurrentielles, se voie confier la présidence d'une banque de la région dont il est originaire ? Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une ascension surprenante qui puisse exciter la curiosité ou provoquer le soupçon.

Une interview au « Figaro » du président de la Cour de cassation

M. Pierre Drai : « Ce n'est pas le rôle du juge de s'immiscer dans la politique »

Dans une interview publiée par *le Figaro* du mercredi 28 juin, M. Pierre Drai, premier président de la Cour de cassation, commente le malaise provoqué au sein de la magistrature, notamment par le non-lieu dans l'affaire Luchaire et par le projet d'amnistie concernant les délits liés au financement des partis politiques.

« J'estime, dit M. Pierre Drai, *que ce n'est absolument pas le rôle du juge de s'immiscer dans la vie politique. En janvier dernier, le président de la République a donné une excellente définition de ce que devaient être les magistrats :* « Les serviteurs de la loi et les garants de l'équité. » *Cela me convient tout à fait et cela implique que l'autorité judiciaire doit remplir son rôle le mieux possible, se faire respecter, mais aussi faire respecter les deux autres pouvoirs, l'exécutif et le législatif. »*

A propos de la loi d'amnistie, le premier président de la Cour de cassation déclare notamment : *« Je n'ai pas à approuver ou pas. Si les pouvoirs législatif et exécutif décident de mettre en chantier une loi d'amnistie, le juge, en tant que tel, n'a pas à intervenir. On ne lui demande pas son avis, et il n'a pas à le donner. Si une loi est votée, il est là pour l'appliquer (...). Moins le judiciaire empiétera sur l'exécutif et le législatif, moins les deux autres pouvoirs empiéteront sur le judiciaire. »* Plus loin, M. Pierre Drai ajoute : *« Tant qu'une loi n'existe pas, le juge n'a pas à en tenir compte et c'est vrai pour la loi d'amnistie comme pour n'importe quel autre texte. »*

Parlant plus généralement de la confiance du justiciable, M. Drai affirme : *« Quarante ans de travail judiciaire m'ont formé à cette idée que, pour que l'on vienne à moi en confiance, il fallait que je sois parfaitement lisse au niveau de mes idées. Que tous les magistrats adoptent ce principe et ils seront crédibles (...) Le magistrat doit respecter la loi, même s'il l'applique parfois à contrecœur (...) Ce n'est pas en prenant parti ou en disant ce qu'il pense qu'il se montre indépendant. »*

L'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) a, par ailleurs, appelé l'ensemble des organisations de magistrats à une démarche commune auprès du président de la République, afin de lui faire part de l'émotion suscitée par le non-lieu dans l'affaire Luchaire et le projet d'amnistie. Son appel s'adresse à l'Union syndicale des magistrats (modérée) et au Syndicat de la magistrature (SM, gauche).

Rappelant que le chef de l'Etat est de par sa fonction président du Conseil supérieur de la magistrature, l'APM a pour objectif *« d'attirer son attention sur la nécessité de veiller à ce que l'indépendance des magistrats soit mieux préservée à l'occasion d'affaires sensibles, évitant ainsi que s'accentue le discrédit chronique dont souffre la justice, et de remédier à la situation préoccupante pour ne pas dire catastrophique, de la profession. »*

Pour abus de confiance, faux et usages de faux

André Orta est condamné à quatre ans de prison ferme

BORDEAUX
de notre correspondante

Le tribunal correctionnel de Montpellier a rendu, le 26 juin, son jugement dans l'affaire André Orta (*le Monde* des 9 et 10 juin 1989). Le promoteur bordelais est condamné à quatre ans de prison ferme et à un million de francs d'amende, soit la peine maximale requise à son encontre par le procureur de la République le 9 juin dernier. Il est reconnu coupable d'abus de confiance et de faux et usage de faux en écritures privées. Il a décidé de faire appel.

Ancien responsable national de la Fédération Léo Lagrange, André Orta avait fondé en 1985 une association de promotion touristique, Aquitaine Loisirs International, qui s'était rapidement spécialisée dans la réalisation d'équipements pour les collectivités locales. Ces collectivités garantissaient les emprunts contractés par des associations créées pour chaque opération.

Ainsi, en juillet 1987, la ville de Carcassonne, dirigée par un maire RPR, M. Raymond Chesa, avait garanti trois emprunts d'un montant total de 71 160 000 francs, destinés à financer la construction d'un Espace international de séjour. Le bâtiment n'avait jamais vu le jour, et pour cause : entre le 18 août 1987 et le 8 février 1988, André Orta avait détourné la quasi-totalité des emprunts. 67,4 millions avaient été utilisés à combler d'autres dettes ou à financer d'autres opérations, tel l'achat, pour 28 millions de francs, d'un ensemble touristique en Guadeloupe. Le promoteur avait, d'autre part, déclaré, au cours de l'instruction, avoir utilisé 4,5 millions de francs à financer des campagnes électorales ; mais il n'a jamais révélé les noms des bénéficiaires, même au cours du procès, où les magistrats se sont contentés d'enregistrer son mutisme.

« On reste sur sa faim », était convenu le substitut du procureur de la République, Me Marie-Elisabeth Bancal, dans son réquisitoire. Elle n'en avait pas moins assuré que *« la méthodologie des magistrats n'avait pas été inspirée par la chancellerie »*. Il est vrai que la rapidité exceptionnelle de l'instruction, l'absence de curiosité sur la distribution de fonds à des partis politiques, le « saucissonnage » judiciaire du dossier (une instruction est ouverte à Bordeaux sur l'ensemble des activités de M. Orta) ont suscité bien des questions.

Le notaire bordelais, Me Jacques Lacoste, qui était intervenu dans l'achat du complexe touristique de la Guadeloupe, payé avec l'argent de Carcassonne, a été condamné, pour sa part, à un an de prison avec sursis et à 400 000 francs d'amende pour complicité d'usage de faux et recel.

A Bordeaux, l'instruction, qui était au point mort, vient tout juste de reprendre. Une perquisition a eu lieu le 19 juin au siège d'Aquitaine-Loisirs International, l'association mère dirigée par André Orta.

G. de M.

La boulangère de Reims inculpée d'homicide volontaire est remise en liberté

Me Marie-Joëlle Garnier, vingt-six ans, boulangère à Reims, inculpée d'homicide volontaire après la mort du jeune Ali Rafa sur qui elle avait tiré, le 12 février, avec une carabine 22 long rifle, a quitté, lundi soir 26 juin, la maison d'arrêt de Châlons-sur-Marne. La chambre criminelle de la Cour de cassation a, en effet, cassé un arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Reims, qui, le 16 mars dernier, avait ordonné la réincarcération provisoire de la jeune femme (*le Monde* du 18 mars). Me Garnier demeurera cependant sous contrôle judiciaire, avec notamment l'interdiction de résider à Reims.

L'arrêt de la Cour de cassation est intervenu après une longue bataille de procédure. Le 28 février, le juge d'instruction avait délivré une ordonnance de mise en liberté, mais le parquet de Reims avait fait appel de cette décision. Après l'arrêt de la cour d'appel du 16 mars, les défenseurs de Marie-Joëlle Garnier s'étaient pourvus en cassation.

Le comité des amis d'Ali Rafa a exprimé mardi « son amertume et dégoût. » *« Comment réussirons-nous à canaliser le comportement de certains ? Y a-t-il réellement une justice et pour qui ? »*, s'interroge le comité. Pour sa part, le MRAP, qui a décidé d'envoyer, mercredi, une délégation au ministère de la justice, se déclare *« choqué »* et estime que cette remise en liberté *« contribue incontestablement à distendre les liens entre la justice et la jeunesse issue de l'immigration, déjà éprouvée dans ses conditions de vie »*.

MÉDECINE

Produit en France par manipulations génétiques

Un interféron a été expérimenté avec succès dans le traitement de la leishmaniose

Un groupe de chercheurs français a rendu publics, le mardi 27 juin, à l'Institut Curie de Paris, les résultats positifs d'un travail utilisant un type d'interféron (interféron gamma) produit à partir des techniques de manipulations génétiques par la firme Roussel-Uclaf. Ces résultats laissent à penser que l'interféron gamma pourrait être un traitement prometteur contre une maladie parasitaire (la leishmaniose) qui sévit en Afrique, en Inde, en Chine et au Brésil. Ces résultats ouvrent de nouvelles et encourageantes perspectives dans l'utilisation anti-infectieuse de cette molécule connue jusqu'à présent en thérapeutique humaine pour quelques propriétés anticancéreuses.

Les chercheurs français ont, en collaboration avec un universitaire brésilien (1), expérimenté l'interféron gamma chez deux groupes d'enfants atteints de formes graves de leishmaniose, maladie fréquente due à l'infection de l'organisme par un parasite (*Leishmania*) qui s'attaque à certaines molécules du système immunitaire (macrophages). Chaque année, douze millions de personnes sont contaminées par une espèce ou une autre de *Leishmania*. Cette infection peut, selon les types de parasites, être à l'origine de symptômes viscéraux, cutanés ou cutanéo-muqueux, très invalidants. En l'absence d'un traitement par des sels d'antimoine (traitement qui n'est pas toujours efficace et qui, toxique, est souvent accompagné d'effets secondaires importants), cette maladie est mortelle.

Le premier groupe était constitué de huit enfants brésiliens souffrant de leishmaniose viscérale résistant aux traitements habituels. Et le second de neuf enfants n'ayant pas encore été traités par les médications habituelles. Dans les deux cas, l'interféron gamma a été associé à un sel d'antimoine. *« Avec des doses relativement faibles (2 à 8 millions d'unités quotidiennes par mètre carré de surface corporelle) administrées par voie intramusculaire ou sous-cutanée durant trente à quarante jours, les signes cliniques et les symptômes ont disparu dans les deux groupes,* expliquent les auteurs de l'étude. *La seule réaction importante apparaissant lors de l'administration de l'interféron est une fièvre. Nous disposons aujourd'hui d'un recul de huit à vingt-quatre mois. On peut donc considérer que les enfants concernés sont guéris. »*

D'autres travaux sont à l'étude concernant des formes moins sévères de leishmaniose avec l'interféron gamma soit utilisé seul, soit en association avec un sel d'antimoine.

Identifiés pour la première fois en 1957 et produits par manipulations génétiques à partir des années 1980, les interférons (on en compte une quinzaine répartis en trois groupes : alpha, bêta et gamma) avaient jusqu'à présent, soulevé de très vifs espoirs en cancérologie. Aujourd'hui, les interférons alpha qui sont commercialisés ne sont utilisés que dans de rares affections de nature cancéreuse et ne constituent en aucune manière le « médicament miracle » dont on avait trop souvent parlé dans les années 70.

Les travaux poursuivis au Brésil constituent une étape marquante dans l'histoire des interférons. *« Il a été clairement montré qu'il n'existe pas un mais au moins trois interférons qui ont tous la capacité de bloquer les infections virales,* explique le docteur Ernesto Falcoff (Institut Curie). *A la différence des deux autres, l'interféron gamma active les macrophages, cellules chargées des défenses primaires contre les infections. C'est pourquoi les scientifiques ont eu l'idée de l'utiliser dans la lutte anti-infectieuse, en particulier lorsque les parasites ou les bactéries se développent dans les macrophages. »* Compte tenu de ces éléments théoriques et des résultats expérimentaux, l'équipe française envisage d'étudier l'efficacité de l'interféron gamma, seul ou en association avec d'autres médicaments, dans de nombreuses maladies parasitaires, bactériennes ou virales, parmi lesquelles le sida. *« D'autres études, menées en particulier en cancérologie, dans le traitement du cancer de l'ovaire, nous ont déjà permis d'obtenir des résultats intéressants,* explique le docteur Maud Brandely (Roussel-Uclaf). *Nous pensons pouvoir disposer d'un dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché vers la fin de l'année 1990 ou le début de 1991. »*

La compétition sur ce terrain apparaît d'ores et déjà particulièrement vive (deux firmes américaines disposent de la technique permettant de produire de l'interféron gamma par manipulations génétiques). C'est pourquoi l'équipe française a décidé de rendre publics ses résultats (et ses perspectives de travail), avant de savoir si l'hebdomadaire américain *New England Journal of Medicine* auquel ils ont été adressés acceptait ou non de les publier.

JEAN-YVES NAU.

(1) Ce travail a été dirigé par les docteurs Rebecca et Ernesto Falcoff (Institut Curie de Paris-INSERM), le docteur Maud Brandely (Roussel-Uclaf) et le docteur R. Badarro (université de Salvador de Bahia (Brésil).

Deux médicaments contre le sida autorisés aux Etats-Unis

La Food and Drug Administration (FDA) a autorisé, lundi 26 juin, la commercialisation aux Etats-Unis de deux médicaments, le Ganciclovir et la R-Erythropoiétine, utilisés jusqu'à présent expérimentalement dans le traitement de certains malades atteints de sida. Ces deux médicaments, qui ne constituent pas pour autant un traitement spécifique du sida, permettent, l'un de traiter une infection de la rétine fréquente chez les sidatiques, l'autre de combattre les anémies sévères dont souffrent certains malades traités par AZT.

Au début du mois, la FDA avait autorisé la commercialisation de la Pentamidine en aérosol, un médicament actif contre l'une des principales infections opportunistes causées par le virus du sida, la pneumonie à *Pneumocystis carinii*.

هكذا من الأصل

Le Monde
SCIENCES ET MEDECINE

La science du vin en effervescence

La nouvelle œnologie s'appuie sur les progrès de la biologie et de l'informatique pour mieux maîtriser la vinification et améliorer la qualité des vins.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Il fallait être présent, il y a quelques jours, au quatrième Symposium international organisé par l'université de Bordeaux (1) pour saisir à quel point la science du vin est aujourd'hui en symbiose avec l'époque. Pour saisir à quel point aussi les vins sont devenus des objets – vivants – de recherche scientifique. Enzymologie, microbiologie et biologie moléculaire, chimie macromoléculaire, résonance magnétique nucléaire, analyse statistique, intelligence artificielle et informatique, l'œnologie emprunte aujourd'hui à de multiples disciplines scientifiques. Et, si son projet ne varie pas – mieux comprendre et maîtriser les mécanismes de la vinification afin d'améliorer la qualité des vins, – son champ d'investigations, en revanche, ne cesse de s'étendre en même temps que les techniques qu'elle met en œuvre deviennent de plus en plus sophistiquées.

Mathématiques et enzymologie

Au départ – il y a un siècle – la grande découverte fut celle de la fermentation alcoolique, c'est-à-dire la compréhension des phénomènes microbiologiques qui permettent la transformation du sucre de raisin en alcool. Il y eut ensuite, grâce notamment aux travaux de l'école bordelaise, la mise en évidence, dans les années 50, d'une autre fermentation malo-lactique, qui assure la transformation de l'acide malique du vin en acide lactique.

« La découverte des principaux phénomènes microbiens qui pouvaient être utiles ou nuisibles aux vins et la diffusion de moyens de contrôle analytique faciles à mettre en œuvre ont permis de réaliser de notables progrès, explique le professeur Pascal Ribéreau-Gayon (université de Bordeaux-II). *On put notamment, dès les années 60, grâce au contrôle sur le sucre, l'acide malique et l'acidité volatile, éviter les principaux défauts. L'œnologue, que l'on n'appelait auparavant que pour tenter de sauver des vins malades, put dès lors avoir une action préventive efficace. Il devint rapidement, dans le monde de la viticulture, un petit dieu.* »

Le « petit dieu » est-il devenu grand ? On assiste à une course sans précédent à la connaissance de l'intimité de la structure et de la chimie des vins. Après avoir réalisé des performances dans la maîtrise des fermentations (grâce au contrôle des températures du contenu des cuves), l'heure est à la découverte des multiples composants des vins, de leur évolution dans le temps et de leurs interactions. Mais aussi à l'analyse de ce qui fait la spécificité des raisins (et des vins) issus de tel ou tel index de maturation des raisins, obtenu grâce au rapport concentrations en sucre/taux d'acidité. Plusieurs travaux présentés à Bordeaux visent à apporter une plus grande précision à partir des modèles mathématiques intégrant soit des données climatiques (cumul des températures) et la vitesse de maturation des baies (Institut d'œnologie de Bordeaux), soit à partir de l'évolution de l'acidité des verjus (faculté des sciences de Reims), soit encore à partir des concentrations en acides aminés des raisins (Comité interprofessionnel du vin de Champagne).

PHOTO ALCHOLL

On sait en effet que l'état de maturité optimale est difficile à définir puisque, au cours de la maturation des raisins, l'évolution des différentes parties (pépins, pulpe, pellicule) se fait selon des rythmes différents. En fonction des climats, des sols, des cépages, et surtout du type de vin souhaité, la date des vendanges pourrait ainsi être mieux cernée grâce à un compromis entre les teneurs optimales des divers constituants qui participent à l'arôme, à la couleur et à la charpente du vin. D'une manière générale, les vignobles septentrionaux axent surtout leurs recherches sur les acides du raisin, tandis que le souci principal des œnologues des pays du sud demeure la couleur et les composés phénoliques qui la constituent. Enfin, en région tempérée, les recherches se focalisent avant tout sur l'influence du climat et sur le développement de la pourriture du raisin.

Un autre apport important à la recherche œnologique est fourni par l'enzymologie, qui permet l'étude des composés phénoliques et des substances aromatiques, métabolites essentiels à la qualité des vins. L'intervention des enzymes apparaît en effet primordiale pour l'expression des arômes.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 12.)

(1) Quatrième Symposium international d'œnologie. Actualités œnologiques 89 ». Cette manifestation a réuni, à la veille du salon Vinitech-Vinexpo à Bordeaux, près de sept cents participants venus d'une trentaine de pays.

EMPREINTES D'ORIGINE CONTROLÉE

S'IL n'y avait, omniprésents, les rendez-vous obligés du Bicentenaire, on n'hésiterait pas ici à parler de révolution. Mise au point à Nantes par le professeur Gérard-Jean Martin, la technique de la résonance magnétique nucléaire appliquée aux vins fait depuis peu une entrée fracassante dans le monde de l'œnologie.

Le procédé nantais est fondé sur l'analyse – grâce à la résonance magnétique nucléaire – de la « cartographie isotopique » de certains des composés du vin. Il a d'abord permis, grâce à l'analyse de la répartition des atomes d'hydrogène, de conclure à l'existence ou non d'une chaptalisation du vin et de préciser l'origine (de canne ou de betterave) du sucre utilisé. La méthode a eu, d'emblée, un très gros impact dans les milieux viticoles où la chaptalisation (autorisée dans certaines limites parfaitement définies) est toujours vécue de manière ambivalente.

La « méthode Martin », qui permettait aussi de conclure à l'existence de coupage entre vins de diverses origines, fut utilisée ces derniers mois dans les quelques affaires retentissantes de fraude à l'appellation. Reconnue par l'Office international de la vigne et du vin, ainsi que par les autorités européennes, elle commence à être diffusée à l'échelon national. Après Nantes (qui réalise mille cinq cents examens annuels et qui vient de s'équiper en nouveaux matériels), c'est Montpellier et bientôt Bordeaux qui seront dotées du matériel nécessaire.

Mise en œuvre parfois à des fins préventives (par des négociants qui cherchent à authentifier les vins qu'ils souhaitent commercialiser), la méthode Martin est encore pour l'essentiel un outil au service de la répression des fraudes. C'est également vrai pour les alcools industriels, l'ensemble des boissons alcoolisées, les jus de fruits, les arômes alimentaires, etc.

Les services des fraudes disposent d'ailleurs pour les vins d'un autre procédé, tout à fait original, mis au point à Bordeaux (Laboratoire interrégional de la répression des fraudes), qui permet de confirmer l'identité d'un vin. Baptisé « analyse statistique multidimensionnelle », il consiste à identifier parmi les multiples composants d'un vin les variables analytiques les plus intéressantes pour le caractériser puis à les traiter par informatique.

On aurait tort, pourtant, de cantonner la méthode Martin à sa seule utilisation répressive. Ses performances permettent en effet d'ores et déjà de bouleverser les us et coutumes en matière d'appellation d'origine contrôlée. L'équipe nantaise a ainsi présenté à Bordeaux une communication dans laquelle elle annonce qu'*« il est possible de relier un vin à l'environnement géo-climatique de la vigne qui a produit le raisin correspondant »*. *« Des relations générales entre la température et les précipitations dans une région de production, d'une part, les caractéristiques isotopiques d'un vin, d'autre part, ont pu être établies*, expliquent les spécialistes nantais. *La région, le millésime et le cépage sont les trois principaux facteurs qui, par ordre d'importance décroissant, conditionnent les variations isotopiques observées »* (1).

En d'autres termes, la méthode Martin permet de réaliser l'équivalent d'une « empreinte génétique » des vins et ainsi d'infirmer ou de confirmer leur appellation d'origine et leur millésime, au même titre que l'analyse de l'ADN permet depuis peu d'établir la vérité biologique sur la filiation des êtres vivants.

J.-Y. N.

(1) *« Influence de l'environnement sur la distribution isotopique des vins »*. Communication présentée au symposium international d'œnologie de Bordeaux par Issam Moussa, Norbert Naulet et Gérard-Jean Martin.

Nucléaire : le secret sur la place publique

Les services de sûreté du nucléaire sortent de leur réserve et étalent au grand jour leurs divergences avec EDF.

IL est un peu le « gendarme de l'atome civil », mis en place par le ministère de l'industrie, pour s'assurer que les centrales nucléaires sont exploitées et entretenues par EDF avec toutes les garanties de sécurité voulues. Un rôle que le Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN) assurait, jusqu'à présent, dans l'ombre. *« Mais le gouvernement a décidé il y a quelques mois que* [cette] *mission était publique »*, explique M. Christian Marbach, directeur général de l'industrie. Tchernobyl et la montée des Verts aidant, ce *« langage de vérité, complètement accepté par l'exploitant »* (EDF), est désormais, estime, M. Marbach, *« la seule voie logique à long terme pour que le nucléaire puisse être considéré comme une industrie normale »*.

Première application spectaculaire de ces nouvelles dispositions, le rapport d'activité 1988 du SCSIN a été présenté, jeudi 22 juin, lors d'une conférence au cours de laquelle son chef, M. Michel Lavérie, n'a rien caché des *« débats sanglants »* qui l'opposent à EDF. Les plus récents, a-t-il expliqué, ont porté sur les barres de contrôle des réacteurs de 900 mégawatts.

A Gravelines, une usure anormale avait été décelée sur ce dispositif qui permet de réguler la marche du réacteur ou de l'arrêter en cas d'urgence (*le Monde* du 18 mai). EDF ne niait pas la nécessité de vérifier, et de remplacer en cas de besoin, ces pièces très importantes pour la sécurité, mais le SCSIN jugeait plus prudent de les changer systématiquement sur toutes les tranches de 900 mégawatts d'ici à la fin de 1990. Un mois de discussions acharnées a été nécessaire pour que l'avis du service de M. Lavérie l'emporte.

« C'est vrai que la discussion n'est pas toujours très facile, reconnaît-on à EDF. *Mais cela n'est pas anormal, nos intérêts ne sont pas vraiment identiques. »* Un euphémisme : le parc électronucléaire vieillit, et sa maintenance, à elle seule, a coûté 6,5 milliards de francs en 1988. Ces dépenses vont s'accroître encore à l'avenir. En mars 1990, par exemple, va débuter le remplacement des trois générateurs de vapeur de la tranche de Dampierre. Ces appareils, des faisceaux de tubes dans lesquels circule l'eau chauffée par le cœur du réacteur, sont très sensibles à la corrosion et vieillissent beaucoup plus vite que les autres éléments des centrales. Dampierre servira de test pour une opération qui devra être effectuée, à terme, sur vingt-cinq autres réacteurs, pour un coût total estimé à 8,75 milliards de francs ! On comprend que, dans ces conditions, EDF ait tendance à négocier pied à pied pour essayer d'étaler au maximum dans le temps les réparations ou les remplacements de matériel.

« Guetter les signes précurseurs »

Mais le SCSIN veille, joue son rôle d'aiguillon, s'efforce, souligne M. Lavérie, *« d'anticiper, de guetter les signes précurseurs d'une maladie générique éventuelle d'un équipement pour la traiter à temps »*. Moyennant quoi, le parc électronucléaire français ne se porte pas si mal et affiche même un *« taux de disponibilité »* supérieur de 10 % aux prévisions faites lors de sa construction. Il entend désormais ajouter la *« transparence »* à cette vigilance, afin que ce que M. Lavérie qualifie de *« consensus contraint »* du public français vis-à-vis du nucléaire soit fondé, au moins, sur des critères objectifs.

JEAN-PAUL DUFOUR.

ABONNEZ-VOUS ET ABONNEZ-VOUS
LE MONDE ET SES PUBLICATIONS
Gérez vos abonnements sur minitel
24 heures sur 24 - 7 jours sur 7
ABONNEMENTS
36.15 LEMONDE

هكذا من الأصل

هكذا صدر الأصل

Décalage horaire : les aiguilles du soleil

Des bains de soleil pour lutter contre les effets du décalage horaire. Une découverte fondamentale sur le fonctionnement de l'horloge interne et ses rapports avec la lumière.

EN utilisant tout simplement les effets de la lumière sur le fonctionnement de notre horloge interne, des chercheurs américains viennent de découvrir une méthode particulièrement efficace pour lutter contre les effets du *jet lag* (décalage horaire). Cette découverte, qualifiée de « *fondamentale* » par plusieurs spécialistes, pourrait également concerner le traitement de l'insomnie et des réveils matinaux fréquents chez les personnes âgées.

Le *jet lag* : quiconque a pris l'avion une fois dans sa vie sur une longue distance connaît les effets dus au décalage horaire et à la perturbation de l'horloge interne (rythme circadien) qui s'ensuit. Cette sensation pour le moins désagréable résulte d'un dysfonctionnement du rythme sommeil-état de veille qui, toutes les vingt-quatre heures, obéit à l'alternance du jour et de la nuit. Ce rythme, remarquablement fixe, tient sous sa dépendance la plupart de nos grandes fonctions physiologiques. C'est ainsi que, pendant le sommeil, les fréquences cardiaques et respiratoires se ralentissent, tandis que la pression artérielle et la température baissent. Toute rupture brutale de ce rythme, à l'occasion par exemple d'un voyage aérien ou encore chez les personnes effectuant un travail en horaire alterné, occasionne l'apparition de multiples troubles physiopathologiques.

Dans le cas du *jet lag syndrome*, on sait que les déplacement aériens de plus de quatre à cinq fuseaux horaires ont pour conséquence une dissociation des rythmes endogènes (secrétion de cortisol, de prolactine, de potassium, etc.) avec les synchroniseurs externes (lever et coucher du soleil, activités sociales). Ce syndrome entraîne des modifications de la vigilance, une insomnie et un mal-être général. On estime que lors des voyages vers l'ouest, le temps de resynchronisation varie selon les individus entre 1,7 et 6 jours et, pour les voyages vers l'est, entre 2,9 et 11,3 jours.

Jusqu'à présent, pour lutter contre ce syndrome, on préconisait la prise de médicaments hypnotiques. La découverte de l'équipe dirigée par Charles Ceizsler et Richard Kronauer (Harvard Medical School) pourrait d'ici peu permettre à chacun d'entre nous, sans prendre de médicaments, de ne pas avoir à supporter pendant plus de trois jours les effets du *jet lag*.

D'un point de vue fondamental, ils ont démontré (1) que la manière dont notre horloge interne réagit à la lumière n'a rien à voir avec ce qu'on pensait jusqu'à présent. Schématiquement, ils ont réussi à prouver qu'il est possible d'« avancer » ou de « reculer » cette horloge autant que l'on veut, à condition de soumettre l'organisme à des périodes d'exposition à la lumière du soleil. Jusqu'à présent, on pensait que, chez l'homme, l'un des synchroniseurs les plus importants de cette horloge interne était de nature socio-écologique. En clair, il s'agissait de l'articulation des relations sociales avec les alternances lumière-obscurité et silence-bruit. Sans remettre fondamentalement en cause cette conception, la découverte des chercheurs américains met en valeur l'influence de la lumière sur le fonctionnement de l'horloge interne.

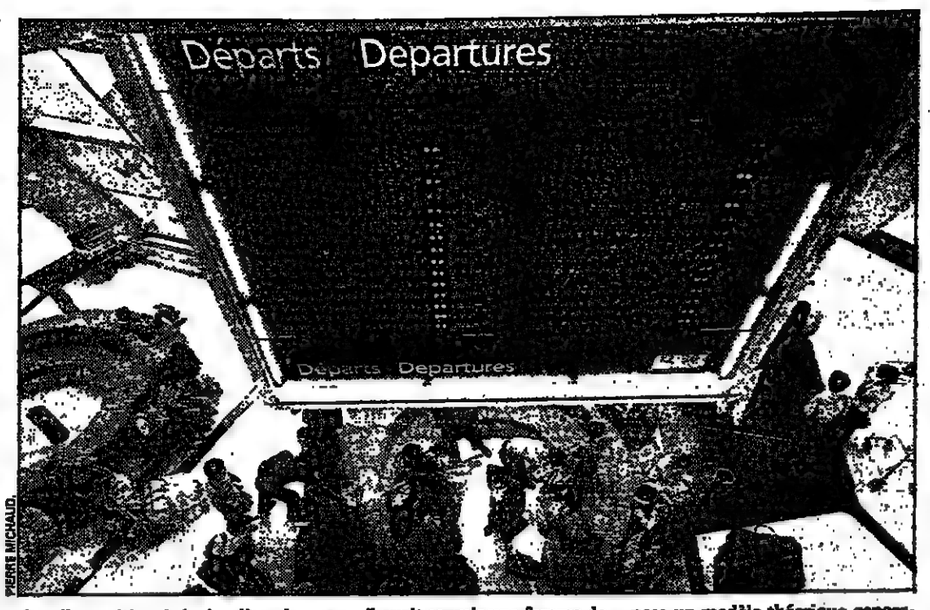

PIERRE MICHAUD.

Czeisler avait, pour la première fois en 1986, commencé à envisager une utilisation thérapeutique de la lumière chez les personnes ayant des perturbations du rythme circardien. A cette époque, il avait soumis une femme de soixante-six ans, souffrant d'un dérèglement chronique de son rythme circadien, à quatre heures quotidiennes de bain de soleil pendant une semaine. Le résultat fut surprenant : le fonctionnement de l'horloge redevint normal. Partant de plusieurs expériences de ce type, Kronauer, un mathématicien de l'université Harvard, proposa un modèle théorique concernant les effets de la lumière sur notre horloge interne.

Par la suite, quatorze personnes âgées de dix-huit à vingt-quatre ans, et dont l'horloge interne était détraquée, furent soumises à des séances d'exposition à la lumière du jour. Là encore, les résultats furent extraordinaires.

Le principe du « traitement » est simple : il suffit de s'exposer cinq heures durant pendant deux ou trois jours à la lumière du jour au moment où la température du corps est la plus basse. Le premier jour, à la suite de la première exposition, les variations circadiennes deviennent irrégulières ; au deuxième jour, ces variations s'amenuisent énormément ; et au troisième jour, l'horloge interne se remet en place, en fonctionnant normalement.

On a du mal à y croire, tant tout cela paraît simple, mais les faits sont là. En revanche, Czeisler reconnaît qu'il lui est pour l'instant difficile de donner une explication physiologique à ce phénomène.

Reste donc une constatation : imaginons un trajet New-York-Sydney. Décalage horaire : quatorze heures. Si, dès votre arrivée à Sydney, vous allez travailler dans des bureaux ou des salles de réunion éclairées artificiellement, votre horloge interne se recalera à raison d'une heure par jour. Il vous faudra près de deux semaines pour bien vous adapter à l'heure australienne. En revanche, si, dès votre arrivée à Sydney, vous allez passer deux après-midi consécutives à la plage, il ne vous faudra que deux-trois jours pour surmonter les effets du décalage horaire.

FRANCK NOUCHI.

(1) Ce remarquable travail est publié dans la revue américaine *Science* (datée 16 juin).

Point de vue

NOS AMIS LES COCHONS

SOUS le slogan si joliment chanté *« ouvrez, ouvrez la cage aux oiseaux... »* se cache l'émergence d'un puissant courant, idéologiquement anti-scientifique, se proclamant écologique, protecteur de la nature et des espèces et suscitant la sympathie et souvent la complicité de braves gens.

Ces Noé du troisième millénaire ont établi une nouvelle hiérarchie parmi les espèces : celles qu'il faut sauver des griffes de ces tortionnaires des hôpitaux universitaires, à savoir les chiens, chats, primates et autres lapins et celles qu'on abandonne à leur sort, les rats, dont l'extraordinaire psychisme en fait les favoris des psychologues expérimentaux, et les porcs, qui, par bien des aspects physiologiques, sont les animaux les plus proches des humains.

Anodine, cette sélection ? Tout juste bonne à inspirer une fable à Jean de La Fontaine ? Révélatrice plutôt d'une méthode, d'une tactique et, sans doute, de l'époque. L'époque veut du spectacle et du spectaculaire, Noé veut impressionner, frapper l'opinion publique mais à peu de frais. Belle cible en effet que des chercheurs et des médecins persuadés de travailler pour le mieux-être des humains.

Cela étant dit, il faut rappeler rapidement la position des médecins et chercheurs sur les points suivants :

1. — Les médecins modernes sont obstinés. Ils veulent améliorer l'être humain et ne sont généralement pas concernés par le refus irrationnel du progrès scientifique et médical. Ce progrès continu et irréversible a deux origines : la biologie et l'épidémiologie qui en tant que méthode d'investigation, est devenue la clé de voûte de la médecine scientifique. Aucun nouveau traitement, aucune nouvelle méthode diagnostique ne peut se concevoir sans être passé par le filtre de l'essai thérapeutique ou diegnostique contrôlé. L'époque où l'on utilisait des nouveaux médicaments en accompagnant la prescription d'un signe de croix est révolue. L'exigence éthique et l'exigence scientifique vont de pair.

2. — Ces deux exigences rendent l'expérimentation animale incontournable. Ce respect sacralisé de l'être humain oblige l'investigateur à une connaissance toujours plus affinée aussi bien de la pathogénèse que des éventuelles antidotes. Quel que soit le domaine de la pathologie, aucun progrès décisif n'est possible sans la reproduction expérimentale de la maladie. Les maladies humaines existent rarement spontanément chez l'animal. Il faut donc les reproduire. Il faut faire des diabètes expérimentaux, des cancers expérimentaux, il faut induire des infarctus du myocarde expérimentaux.

Souffrance et guérison

Chaque domaine de la pathologie a son espèce animale de prédilection : le primate pour les neurologues, le lapin pour les lipidologues, le rat pour les diabétologues, le chien et le porc pour les cardiologues, etc. Chacun de ces choix, de même que le choix du sexe et de l'âge de l'animal, se justifie rationnellement, et c'est sans doute ce qui est inacceptable pour un mouvement politique irrationaliste. Ceux qui veulent empêcher le progrès de la lutte contre les cancers et les maladies cardio-vasculaires (60 à 70 % de la mortalité toutes causes confondues dans les pays occidentaux) prétendent ces recherches inutiles : *« Laissez-les mourir »*, disent-ils, chassant du devant de la scène les *« Laissez-les vivre »* d'hier.

3. — Le modèle animal d'une maladie étant le pas décisif qui précède la mise au point d'un traitement, aucun médecin, quelles que soient les souffrances infligées à l'animal, ne reculera devant cette expérimentation nécessaire. Rien ne peut se comparer aux souffrances d'un cancéreux ou d'un insuffisant cardiaque. Mais l'animal bénéficiera, en principe, des mêmes antalgiques et sédatifs que l'humain. Aucun chercheur sérieux ne peut prétendre faire de l'expérimentation animale sans imposer un minimum de souffrance aux animaux. Les pharmacologues, recherchant pour une nouvelle substance les doses toxiques et les doses létales, et les immunologistes pour un nouveau vaccin testeront des primates avant les hommes. Pour tester les vaccins antirabiques, la rage a été inoculée à des animaux sains.

Le problème n'est pas de séparer la recherche propre sans animaux et une recherche sanguinaire avec l'animal, mais de savoir s'il est acceptable de faire souffrir des animaux pour avoir une chance de diminuer les souffrances des humains. Depuis plusieurs décennies, les médecins-chercheurs ont répondu clairement à cette question. Les techniques de substitution ne changent rien à cette problématique. Elles ne permettront pas de faire l'économie du stade de l'expérimentation animale. Aucun médecin conscient, aucun comité d'éthique n'acceptera qu'un nouveau traitement soit appliqué à l'homme sans avoir été largement expérimenté sur plusieurs espèces animales.

Cette recherche scientifique réclame un professionnalisme strict, c'est-à-dire le respect des règles d'éthique de l'expérimentation animale et surtout une compétence et une culture scientifique irréprochable. Des « bavures » ont été rapportées, parfois lamentables, comme dans toute activité humaine. Des comités compétents et le législateur décideront si une réglementation plus stricte doit être édictée. Elles ne justifient pas les naïves agressions dont sont victimes des laboratoires et des chercheurs performants. Surtout, elles n'empêcheront pas la continuation de l'expérimentation animale.

Chaque époque produit ces réactionnaires. Ceux des années 90 seront probablement des irrationalistes et des anti-scientifiques.

Un goupe de chercheurs lyonnais victimes de militants contre la vivisection.

La science du vin en effervescence

(Suite de la page 11.)

« On peut, pour s'en persuader, faire une expérience très simple, explique le professeur Ribéreau-Gayon. *Prenez un grain de raisin de cépage sauvignon, un raisin connu pour n'avoir que peu de goût. Croquez-le et gardez-le en bouche durant un certain temps. Vous percevrez alors les arômes que l'on retrouve dans les vins issus de ce cépage. Ce sont les enzymes présentes dans la salive qui sont à l'origine de ce phénomène. »*

On cherche aussi à savoir quelles sont les bases moléculaires des multiples arômes que la dégustation permet — même lorsqu'elle n'est pas professionnelle — de retrouver dans les vins issus d'un cépage donné. Des arômes qui peuvent, par exemple, aller, dans le sauvignon, d'impressions végétales du type lierre jusqu'à des expressions faisant songer à la fleur d'oranger. Dans ce domaine, les travaux les plus avancés concernent l'action des systèmes enzymatiques des levures sur les précurseurs d'arôme (D. Dubourdieu, Institut d'œnologie de Bordeaux).

D'autres recherches, utilisant notamment les nouvelles techniques de marquage génétique, portent sur l'efficacité et les conséquences de l'utilisation des levures industrielles (destinées à faciliter la transformation des sucres de raisin en alcool) auxquelles les vignerons ont de plus en plus fréquemment recours. Il s'agit là pour les œnologues de préciser les conditions dans lesquelles ces levures (qui entrent en compétition avec les levures indigènes du raisin) peuvent être utilisées en fonction des cépages, des régions et des types de vinification.

Standardisation

C'est dans ce contexte que l'on voit se développer dans le Bordelais, mais aussi dans d'autres régions viticoles françaises, deux nouvelles méthodes originales de vinification. L'une consiste, pour les vins blancs, à laisser quelque temps le jus de raisin au contact de la pellicule des raisins (macération préfermentaire). Cette pratique, qui était jusqu'à présent considérée comme taboue, permet, semble-t-il, dans certaines conditions, d'extraire un peu plus d'arôme du raisin qu'à l'ordinaire. L'autre technique, qui concerne les vins rouges, vise le même objectif. Elle consiste, en fin de fermentation, à remonter la température du contenu des cuves pour extraire les substances aromatiques, un peu comme on peut le faire avec le café.

Les œnologues s'attaquent aussi depuis peu à un autre mystère qui séduit la plupart des amateurs de grands vins de Bordeaux : celui des rapports étroits et extrêmement complexes qu'entretiennent les vins et le bois des barriques neuves dans lesquelles on les élève pendant un à deux ans. Une équipe de chercheurs de l'INRA (Montpellier) et du CNRS étudient ainsi les mécanismes moléculaires de l'extraction de la lignine du bois de chêne au contact des vins et des eaux-de-vie.

Enfin, le chapitre le plus novateur, et à bien des égards le plus passionnant de l'œnologie moderne, concerne l'utilisation des différentes techniques (analyse multi-dimensionnelle, résonance magnétique nucléaire) permettant, pour la première fois, d'identifier un vin (son origine géographique et son millésime) à partir des différentes caractéristiques (profils isotopiques, variables analytiques) le définissant *(voir encadré page précédente)*.

En symbiose avec son époque, l'œnologie l'est également dans la mesure où elle peut contribuer à modifier le goût des amateurs de grands vins. *« Nous participons d'une certaine manière à l'évolution des goûts*, explique le professeur Ribéreau-Gayon. *Jadis, on acceptait de boire des vins comportant une certaine acidité volatile. Mais les normes ont changé, et ces vins, aujourd'hui, feraient grimacer... »*

Reste sur le fond le défi majeur auquel les œnologues sont et seront de plus en plus fréquemment confrontés : celui de la standardisation nationale et internationale des vins. Tout se passe, en effet, comme si la dimension préventive que l'œnologie a su acquérir s'accompagnait d'une « normalité » quelque peu réductrice, voire aseptisée, dans la mesure où elle fait disparaître les caractéristiques de « typicité » qui confèrent aux vins d'appellation d'origine contrôlée l'essentiel de leur richesse. Il sera donc du plus grand intérêt d'observer, dans les années qui viennent, si la science du vin saura réussir à respecter et à mettre en valeur toute l'originalité gustative et culturelle de son objet.

JEAN-YVES NAU.

MILLE SCIENTIFIQUES POUR LA CHINE

PLUS de mille scientifiques français, parmi lesquels cent trente-neuf responsables de laboratoires de recherche, nous ont fait parvenir le texte suivant de soutien aux étudiants chinois :

« Le sang a coulé en Chine. C'est le sang du peuple en quête de démocratie et de liberté. C'est le sang des jeunes étudiants porteurs de l'avenir de la Chine. Ce massacre est exécuté au nom de l'arbitraire. Nous condamnons vigoureusement ces actes de répression sanglante dont les criminels responsables doivent répondre devant l'Histoire. Certains d'entre nous ont contribué à la formation de jeunes Chinois et aux échanges scientifiques et culturels dans l'intérêt des deux pays traditionnellement amis. Nous proclamons notre soutien au mouvement des étudiants et des universitaires chinois qui poussent la Chine vers de nouveaux rivages d'espoir. »

Parmi les signataires, on relève les noms du professeur Jean Dausset, Prix Nobel, professeur au Collège de France et membre de l'Institut, des professeurs François Gros, Jean-Pierre Changeux et Pierre Joliot, professeurs au Collège de France et membres de l'Institut. Ont également cosigné cet appel MM. Louis Bazin, président de la section de langues et civilisations orientales du Conseil national de la recherche scientifique, Pierre Vidal Naquet, directeur d'étude à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, et Michel Goldberg, président du Conseil scientifique de l'Institut Pasteur.

1988 :
365 jours de chocs, d'évolution et d'histoire
en 384 pages.
Larousse et Le Monde
signent
le JOURNAL DE L'ANNÉE
édition 1989

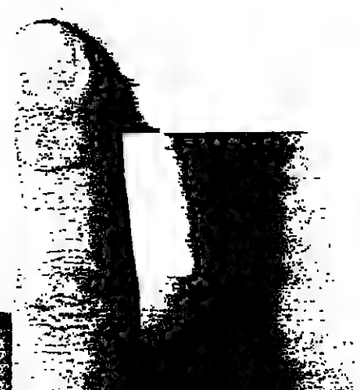

Et si l'école allait à l'enfant ?

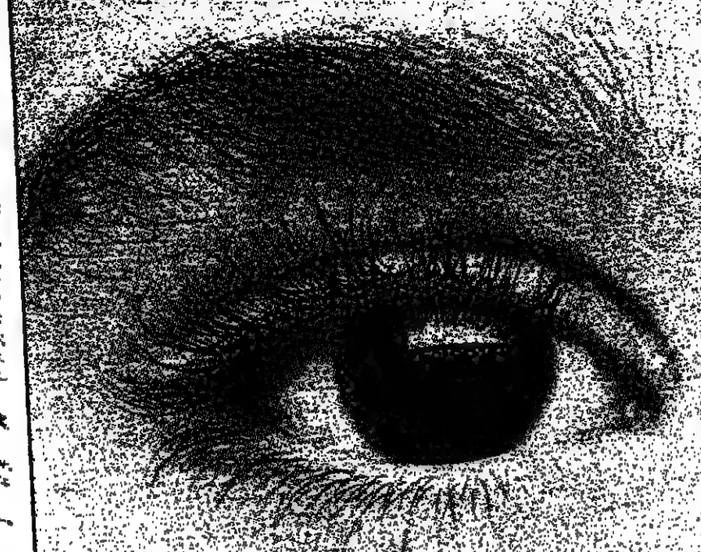

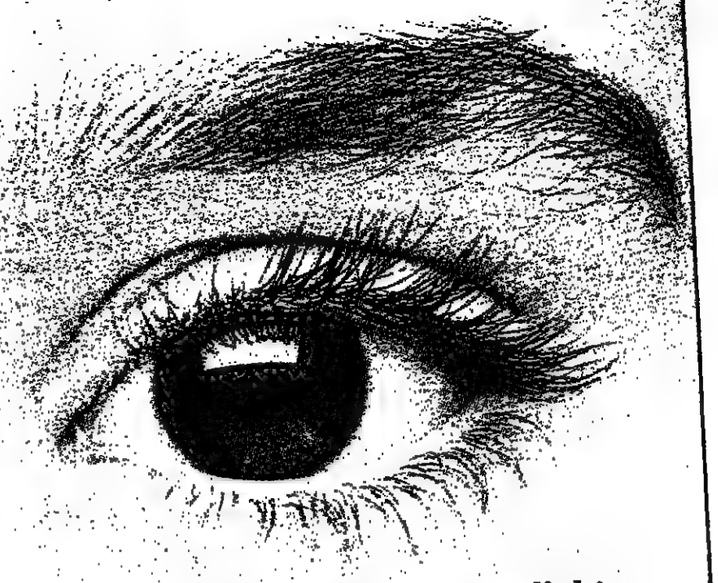

L'Ecole évolue, l'Ecole avance. Aujourd'hui, l'Ecole fait un pas nouveau vers l'enfant, pour mieux s'adapter à lui. Elle s'améliore et se rénove. Voici comment :

LES CYCLES.
Ce sont des périodes de deux à trois années scolaires. Elles permettent d'organiser la scolarité en fonction des rythmes d'acquisition qui sont différents selon les enfants. A l'intérieur d'un cycle, le redoublement d'une classe ne peut être imposé. L'enfant en difficulté peut effectuer une année supplémentaire durant laquelle il ne recommence pas tout à zéro : il comble ses lacunes tout en poursuivant sa progression dans les autres matières.

DE NOUVEAUX RYTHMES.
L'année scolaire est rééquilibrée : cinq périodes de travail de durée comparable seront séparées par quatre périodes de vacances.

INITIATION A UNE LANGUE ETRANGÈRE DÈS L'ÉCOLE PRIMAIRE.
Dès septembre, à titre expérimental et en vue d'une généralisation progressive à partir de 1990, les élèves de CM1 pourront se familiariser avec une langue vivante.

PRIORITÉ A LA LECTURE.
Les apprentissages fondamentaux – lire, écrire, calculer – sont à la base de toute réussite. Chaque élève entrant en CE2 et en sixième fera l'objet, dès septembre, d'une évaluation systématique de son niveau. Cette évaluation sera suivie d'actions de soutien et de remises à niveau.

DES JEUNES RESPONSABLES.
Chaque jeune est responsable du choix de son parcours ; il construit lui-même son orientation en formulant avec l'équipe éducative et sa famille un projet personnel.
Dans les lycées, des Conseils de délégués des élèves sont mis en place et se réunissent sous la présidence des chefs d'établissement.

DE NOUVEAUX OUTILS.
Pour familiariser les élèves avec les technologies modernes d'information et de communication, chaque établissement sera doté d'équipements informatiques et audio-visuels.

UN CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT.
Le Centre de Documentation et d'Information est au cœur de la vie de l'établissement. D'ici 4 ans, tous les établissements en disposeront.

UNE FORMATION DE HAUT NIVEAU POUR TOUS LES ENSEIGNANTS.
Des établissements d'enseignement supérieur – les Instituts de Formation des Maîtres – formeront désormais les instituteurs et les professeurs.

Pour plus de renseignements supplémentaires, consultez le 3615 code EDUTEL.

ÉDUCATION NATIONALE

هكذا صدر الأصل

هكذا صدر الأصل

Le Monde de la Révolution française

au sommaire du nº 6

L'ALMANACH DE 1789 :

Juin 1789, au jour le jour. Politique : la transformation des États généraux en Assemblée nationale. Le Serment du jeu de paume. Le rôle du « club breton » au sein de l'Assemblée. L'homme du jour : Jean-Sylvain Bailly, premier président de l'Assemblée nationale. Architecte : une visite des « palais nationaux » qui abritèrent les députés de 1789 au 18 Brumaire.

LE JOURNAL DES DROITS DE L'HOMME :

L'esclavage et les colonies. Le double message des Lumières : abolition de l'esclavage et expansion coloniale. L'attachement des constituants au « code noir », Portrait : Toussaint Louverture, le précurseur de l'émancipation des esclaves et premier général noir de la République.

LA GAZETTE DU BICENTENAIRE :

Juin 1989 : comment en finir avec la Terreur ? Le moment thermidorien, les stigmates de la Révolution à Lyon et la Constitution du Brésil. Le soulèvement des étudiants chinois pour la démocratie. Les livres du mois et toutes les manifestations culturelles à Paris et en province.

JUIN 1989
30 F – Mensuel

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

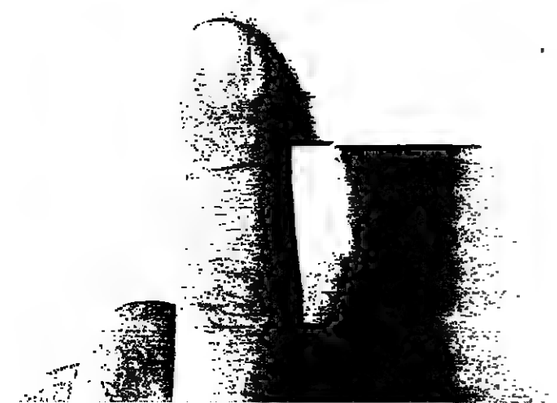

Le Monde

CAMPUS

TURBULENCES SUR L'ENSEIGNEMENT AMÉRICAIN

La culture occidentale en recul

Les Blancs seront minoritaires en Californie en l'an 2000. Plusieurs universités en déduisent que la « culture occidentale » ne peut plus être la seule base de la formation intellectuelle.

LA Californie, terre d'immigration par excellence (selon certaines statistiques américaines, cet Etat accepterait un tiers de l'immigration mondiale), évolue vers une situation où la population blanche cessera d'être majoritaire au début du siècle prochain. Cette tendance crée des tensions dans les universités. Ainsi, à Berkeley, les candidats d'origine asiatique se plaignent des règles qui les défavorisent, au bénéfice des groupes minoritaires (portoricain et noir). Depuis 1984, les émigrants asiatiques ne sont plus considérés comme une minorité « *insuffisamment représentée* », ce qui les qualifiait pour être admis automatiquement. Le chancelier de Berkeley a déploré cette décision, qui a provoqué une baisse sensible des inscriptions d'émigrants asiatiques, considérés comme des modèles en raison de la qualité de leurs études. Il est vrai que les Asiatiques représentaient 26 % des inscrits à Berkeley, contre 11 % d'Hispaniques et 7 % de Noirs.

Les étudiants blancs appartenant à des catégories sociales économiquement faibles semblent défavorisés par rapport aux candidats des minorités ethniques. Aussi les autorités de Berkeley voudraient-elles créer une nouvelle catégorie – celle des « *étudiants désavantagés socialement et économiquement* », – dont les demandes d'admission devront recevoir une attention particulière, sans tenir compte de leur origine ethnique. Les pauvres Blancs et les récents émigrants se trouveraient ainsi mis sur un pied d'égalité.

La querelle des programmes

Toutefois, considérant que l'objectif louable d'une diversité raciale à l'université ne contredit pas la recherche de l'excellence, les nouvelles règles prévoient d'accroître de 40 % à 50 % la proportion de candidats admis sur la base de leurs performances scolaires. Seront admis dans une proportion de 45 % les candidats appartenant aux minorités « *sous-représentées* ». Dans leur rapport, les autorités soulignent que Berkeley ne doit admettre que ceux ayant une chance raisonnable de poursuivre leurs études jusqu'au diplôme, mais elles ajoutent que le processus d'admission continuera d'inclure des critères subjectifs, l'admission ne devant pas reposer uniquement sur les résultats scolaires. Cette disposition est critiquée, dans la mesure où elle permet à l'université d'accueillir de jeunes athlètes ou des musiciens, au détriment de candidats ayant un bagage scolaire plus solide.

Parallèlement au problème de l'admission, l'élaboration des programmes provoque une vive controverse. A partir de 1991, les étudiants admis à Berkeley devront suivre un nouveau cours appelé « *les cultures américaines* ». Les étudiants devront concentrer leurs études sur trois des cinq groupes ethniques américains : asiatique, noir, indien, hispanique et européen. En mai 1988, la proposition d'inclure les « Européens » dans le programme avait provoqué une vive opposition de la part d'étudiants de couleur, se plaignant de la « *domination euro-centriste* » des professeurs. Cette fois-ci, l'étude de la culture européenne a été acceptée, à la suite d'un compromis, mais par 20 % seulement des professeurs.

L'université de Stanford a remplacé cet automne le cours de civilisation occidentale par un cours intitulé « *Cultures, idées et valeurs* ». Au lieu des quinze auteurs classiques précédemment au programme, les étudiants de première année n'étudieront plus que : la Bible, Platon, saint Augustin, Machiavel, Rousseau et Marx – en y ajoutant des œuvres « *de femmes, de minorités et de personnes de couleur* ». En revanche Shakespeare, Dante, Aristote, Darwin et Freud ne figureront plus parmi les auteurs obligatoires. Un rapport de l'université souligne que le « *profond malentendu* » qui règne entre les étudiants d'origines ethniques différentes vient de leur ignorance des cultures autres que la leur. Cette décision de Stanford a provoqué une tempête de protestations de la part des conservateurs, et notamment de M. Benett, ministre de l'éducation, un des chefs de file de la droite républicaine, pour qui elle constitue « *un assaut contre la culture occidentale* ». Les dirigeants de Stanford réfutent ces accusations, en faisant observer que la qualité des cours n'en sera pas affectée et que d'autres universités ont pris des mesures semblables.

C'est ainsi que l'université Columbia de New-York a décidé à l'automne dernier qu'un cours sur les « *principales cultures* » remplacera celui sur la « *civilisation occidentale* », créé au lendemain de la seconde guerre mondiale, pour faciliter l'intégration des émigrants venant en grande majorité d'Europe (Polonais, Irlandais, Allemands, Italiens) et pour mettre en valeur leur héritage culturel commun.

HENRI PIERRE.

La « catastrophe » scientifique

Les rapports alarmistes sur le niveau de l'enseignement scientifique dans le secondaire se multiplient. Le gouvernement et les entreprises tentent de trouver des solutions.

DEPUIS la mise en orbite, par les Soviétiques, du premier satellite à la fin des années 50, l'enseignement des sciences aux Etats-Unis n'avait jamais connu semblable remise en cause. Plusieurs rapports commandés par le gouvernement fédéral et des organisations privées, rendus publics ces derniers mois, aboutissent à la même conclusion alarmante : le niveau national en science dans l'enseignement secondaire est « *véritablement lamentable* », selon les termes de l'un d'eux. Le très sérieux *Science & Government Report* n'hésite pas à parler de « *catastrophe nationale* ».

Pour une nation dont la prospérité et la défense dépendent en grande partie de sa compétence en matière technologique et scientifique, ce bilan est sans aucun doute très inquiétant. Seulement 7 % des élèves terminant leurs études secondaires (dix-sept/dix-huit ans) sont bien préparés aux programmes scientifiques des universités. Plus de la moitié des jeunes de cette tranche d'âge ont si peu de connaissances mathématiques qu'ils sont incompétents pour plus de la moitié des emplois à pourvoir sur le marché. Un des rapports ajoute qu'ils ne sont pas en mesure d'accomplir leurs devoirs civiques comme citoyens responsables et informés. Deux études comparatives (1) menées dans plus de vingt pays sur quatre continents confirment la déficience du système américain. Dans toutes les disciplines (mathématiques, physique, chimie, sciences naturelles), et pour toutes les tranches d'âge de douze à dix-huit ans, les Etats-Unis se placent dans le dernier tiers, loin derrière le peloton de tête formé par la Corée du Sud, le Japon, la RFA, la Suède... (la France n'a pas été testée). Ses plus mauvais résultats sont obtenus en mathématiques et physique, où le pays se classe respectivement à la dernière et à l'avant-dernière place. La plupart des experts américains s'accordent à penser que les « nouvelles mathématiques » de l'ère post-spoutnik sont responsables de cet état de fait.

La nécessité de rattraper le retard provoque une vive offensive au plus haut niveau de la recherche. Les crédits publics et privés affluent. La Fondation nationale des sciences, organisme fédéral, développe parallèlement un cursus de l'enseignement secondaire en amont d'un programme universitaire rendu plus ambitieux. Cette nouvelle pédagogie s'articule autour de la compréhension théorique de concepts scientifiques dans laquelle la mémorisation joue un rôle déterminant. La résolution de problèmes pratiques, la motivation des élèves, la pertinence des sciences dans la vie de chacun et leur rapport entre elles passent au second plan. Cette méthode imposée par l'Université est mal acceptée par les professeurs du secondaire, qui l'accusent de créer une élite au détriment d'une majorité privée de tout autre recours pédagogique. Un enseignement à deux vitesses s'instaure peu à peu en l'absence d'une autorité nationale de tutelle en matière d'éducation. La première n'entraîne qu'une petite minorité vers les sommets. La deuxième s'efforce de ne pas abandonner la masse des retardataires. Des établissements, privés pour la plupart, ont vite fait de recruter l'élite et de se faire une réputation d'excellence. Les autres, largement majoritaires et le plus souvent publics, s'enlisent inexorablement.

Selon certains rapports, leur niveau d'enseignement n'a cessé de baisser depuis trente ans, le déclin le plus marquant se produisant depuis la fin des années 70. En conséquence, la valeur d'un diplôme n'a de sens qu'en fonction de l'établissement qui l'a délivré. Il peut ainsi signifier excellence ou médiocrité. Ce clivage se perpétue à l'Université. Le groupe Ivy League (Harvard, Brown, Princeton...), ne recrute que dans les high schools élitistes. Les autres sont appelées à abaisser les conditions d'admission et le niveau de l'enseignement afin d'atteindre leur quota de recrutement. Elles sont en outre contraintes de consacrer une ou plusieurs années à couvrir une partie du cursus du secondaire. La plupart ne parviennent pas à rattraper le temps perdu et donnent des diplômes à des étudiants imparfaitement formés.

Les secteurs de l'économie et de la défense se réservent les meilleurs diplômés grâce à des salaires élevés. L'enseignement doit s'accommoder des autres pour la raison inverse. Ainsi, seulement un professeur de physique sur quatre du secondaire est titulaire d'un diplôme dans la matière qu'il enseigne. Les rapports égrènent des statistiques du même ordre pour les mathématiques, la biologie, etc. Cette situation était connue depuis longtemps. Mais elle a frappé les esprits après la publication, il y a quelques mois, d'un rapport annonçant que le pays manquerait de plus de cinq cent mille ingénieurs et scientifiques de haut niveau au début du siècle prochain. La prospérité et la sécurité du pays seraient menacées. Depuis lors, le gouvernement fédéral, président Bush en tête, et l'industrie font front commun. Leur but : offrir une solide éducation scientifique à tous les Américains, les femmes et les minorités raciales inclues, car ces dernières formeront 85 % des vingt-cinq millions de personnes qui entreront dans la vie active dans les dix prochaines années.

Objectif 1995

Parmi les premières propositions de réforme rendues publiques, une suscite un intérêt particulier. Elle préconise l'élaboration d'un programme d'étude par une collaboration directe entre le gouvernement fédéral, les associations d'enseignants et l'industrie privée qui se chargerait d'une partie du financement. Cet enseignement est basé sur le raisonnement, inductif et déductif, sur la relation entre les différentes disciplines scientifiques, la résolution de problèmes pratiques rencontrés dans la vie, le travail en groupe et l'utilisation intensive de l'informatique dans les calculs. Plusieurs syndicats de professeurs de mathématiques et de sciences se sont déjà exprimés en sa faveur. La National Science Foundation semble séduite par ce rapport qui, promet de rendre l'enseignement américain le « *meilleur du monde avant 1995* ».

CHRISTIAN CLANET.

(1) Science Achievement in Seventeen Countries-A Word of Differences.

S'amuser avec Jason

ELECTRONIC Data Systems, de Dallas, a conçu et organisé un vaste programme médiatique, autour de la sonde Jason destinée à redresser l'image de la science dans l'opinion.

Du 1er au 16 mai, à raison de cinq programmes par jour, Jason a retransmis en direct par satellite des images des épaves de bateaux commerciaux de l'Antiquité et de volcans sous-marins en activité, qu'elle explorait en Méditerranée par 2 000 mètres de profondeur, vers douze musées d'Amérique du Nord. Grâce au direct, deux cent cinquante mille collégiens et lycéens entre onze et dix-huit ans invités par les musées se sont transformés en explorateurs des grands fonds marins. L'illusion de présence est possible grâce à la vitesse de transmission de l'image, qui parcourt 140 000 kilomètres en deux cinquième de seconde. Le but de l'opération est d'associer la science à l'émotion et au divertissement. « *Il faut montrer qu'un scientifique s'amuse et connaît des émotions comme au base-ball* », déclare le chef du projet, Robert Ballard, qui explora l'épave du *Titanic* en 1985.

Les écoles participant au projet Jason étaient tenues d'inclure dans leur programme de sciences des cours sur la technologie employée, notamment en télécommunications, océanographie, et des cours d'archéologie.

LES UNIVERSITAIRES ET L'OUVERTURE PROFESSIONNELLE

La découverte du pétrole

Chaque année, Total invite une soixantaine de professeurs à découvrir les activités d'une grande firme pétrolière. Une façon de rapprocher le monde de la formation de celui de l'industrie.

LES Puma rouges s'élèvent à la verticale de l'héliport d'Aberdeen, sur la côte est de l'Ecosse et filent droit vers le large. Une heure de vol au-dessus de la mer du Nord et apparaît, culminant à 100 mètres des vagues, la torche enflammée de MCP 01, plate-forme de compression d'aiguillage gaz. 150 000 tonnes de béton et d'acier forment l'ossature d'une usine géante, sur laquelle prennent bravement pied trente enseignants français, appareil photographique en bandoulière.

Cette excursion insolite au pays de l'offshore fait partie d'un colloque organisé chaque année depuis 1978 par le groupe Total Compagnie française des pétroles. Trois jours durant, soixante professeurs d'universités et de grandes écoles, parisiennes et provinciales, font connaissance avec les activités d'une firme internationale, et l'univers pétrolier. Economistes, juristes, géographes, géologues, chimistes ou spécialistes du marketing, ils appartiennent au large éventail des disciplines pouvant s'intéresser au domaine de l'énergie et à son économie. « *Notre colloque est une sorte de communion !* », s'enthousiasme un de responsables.

Chaque enseignant est invité trois années successives. Chaque année, une trentaine de « nouveaux », proposés par les diverses directions et filiales du groupe, viennent s'adjoindre à ceux qui ont déjà participé à un ou deux colloques. La première journée est commune et studieuse. De hauts responsables de Total, dont le PDG, François-Xavier Ortoli, exposent les méthodes de gestion du groupe ou ses stratégies en Asie. Vient ensuite la visite des installations en mer du Nord de la filiale Total Oil Marine pour les nouveaux participants, les « anciens » découvrant des sites français.

MARIANNE ROUGÉ.

(Lire la suite page 16.)

هكذا عند الأصل

18

LES UNIVERSITAIRES ET L'OUVERTURE PROFESSIONNELLE

La découverte du pétrole

(Suite de la page 15.)

« *Le colloque n'entre pas directement dans le cadre de nos actions de préembauche*, explique Jean Merle d'Aubigné, chef du département enseignement et conférences de Total. *Il a, avant tout, un objectif d'image, les professeurs jouant un rôle de transmission important auprès des élèves.* » Les invités profiteront ainsi non seulement d'une organisation impeccable et d'explications attentives ; mais aussi du privilège d'un vol spécial Paris-Aberdeen ou... d'une panse de brebis farcie, servie dans un vieux manoir écossais.

Autre raison d'être du colloque : établir des contacts approfondis et une meilleure connaissance réciproque entre Total et les enseignants. « *La création et le maintien de liens entre les entreprises et l'enseignement supérieur constituent un objectif prioritaire, compte tenu de l'adaptation nécessaire des formations et des diplômes à la réalité économique d'aujourd'hui*, a expliqué Christian Davril, directeur de Total CFP. *Symétriquement, notre industrie se doit de mener un effort continu de recherche théorique et appliquée.* »

Les enseignants viennent, pour la plupart, d'établissements ayant déjà noué des relations avec Total, grâce à des thèses, des stages étudiants, des jumelages ou des chaires, à l'image de l'Ecole supérieure de commerce de Marseille. Ils expliquent d'abord leur présence par le désir de découvrir les réalités industrielles.

« *Je suis venu voir sur le terrain les activités d'une multinationale. Ce que j'engrange servira pour mes cours*, souligne Robert Tison, maître de conférences en géographie à l'Institut d'études politiques de Paris. *Ces contacts sont importants pour nous, qui imaginons souvent l'entreprise comme un monstre froid.* » Contacts avec les cadres du groupe, mais aussi occasion de rencontrer des professeurs d'autres disciplines et d'autres régions.

Ni piégé

ni acheté

Certains, peu habitués à être « dorlotés » par une entreprise, se sont interrogés sur la « *rentabilité* » d'une telle opération. La plupart avouent n'avoir aucun complexe. « *J'ai un projet d'école d'ingénieur spécialisée dans le management des technologies. Je suis ici pour en parler* », reconnaît Maurice Castagne, professeur à l'Institut national polytechnique de Lorraine. « *Je ne me sens ni piégé ni acheté*, ajoute Jacques Pantaloni, directeur de l'Institut universitaire des systèmes thermiques industriels (université de Provence), *Total n'est pas philanthrope, c'est entendu. Moi, si je réussis à placer un ou deux élèves en stage, j'ai réussi mon coup. Les grandes sociétés sont puissantes ? C'est la vie. Mais elles savent aussi que nous leur apportons beaucoup.* »

Au mois d'octobre, quinze élèves de grandes écoles de commerce et d'ingénieurs visiteront, à leur tour, les installations en mer du Nord. Organisée dans le cadre du Cercle Total découverte, cette opération a un objectif précis de prérecrutement. « *Nous sommes une activité moins génératrice d'emplois que les secteurs de pointe. Mais nous embauchons quand même des jeunes dans le domaine commercial, de la gestion ou de l'informatique*, explique Georges Plailly, directeur du département emploi-rémunération. *Nous souhaitons avoir des contacts le plus en amont possible.* » 50 % environ des cadres débutants embauchés sont ainsi d'anciens stagiaires.

Dans un esprit « *de long terme* » et « *non publicitaire* », Total réalise également des conférences dans les collèges et les lycées. Des relations privilégiées ont été établies avec six établissements, dont Henri-IV, Janson-de-Sailly et Louis-le-Grand. De quoi entretenir une bonne image auprès des futurs élèves de grandes écoles. Le département du groupe chargé des relations avec l'enseignement a été créé au début des années 70, marquées par la crise pétrolière. Une crise brutale qui a peut-être aidé Total à « *être ouvert au monde de l'enseignement* ».

MARIANNE ROUGÉ.

Le Monde
CAMPUS
LA RUBRIQUE DES ÉTUDIANTS
l'actualité sociale, culturelle et pratique
TOUS LES JOURS DANS LE MONDE

Bienvenue aux artistes

Faire appel aux professionnels pour que les campus deviennent des centres de création et d'animation culturelle : tel est l'objectif des œuvres universitaires.

L'ANIMATION culturelle des campus laisse sérieusement à désirer. Déjà, dans un rapport de 1982 sur « *les conditions de vie et le contexte de travail des étudiants* », M. Claude Domenach, alors professeur associé à l'Institut d'études politiques de Grenoble, parlait de « *désert culturel* » en évoquant la faiblesse des crédits et le manque de concertation des différents partenaires. Un stage organisé récemment à l'université de Dijon, réunissant des universitaires et des responsables de CROUS, a permis de faire le point sur ces actions culturelles, dont de nombreuses université reconnaissent aujourd'hui la nécessité, et de montrer que des initiatives nationales et locales pourraient remédier à la morosité ambiante.

Cette inertie tient en partie à l'attitude des étudiants, qui prennent peu d'initiatives concernant les activités de création ou d'animation culturelle. Le cadre universitaire ne leur semble pas propice à l'épanouissement créatif et, pour beaucoup, la « Fac » est un lieu d'apprentissage exclusivement scolaire. Opinion, il est vrai, en partie justifiée, si l'on considère l'absence de structures, de moyens et de politiques culturelles qui caractérise certaines universités.

Les responsables administratifs, de leur côté, se plaignent de la maigreur des crédits dont ils disposent et du manque de cohérence des efforts accomplis. La majorité des responsables présents à Dijon ont notamment regretté que les CROUS et les universités n'aient pas de lien réel dans le domaine culturel. « *Nous n'avons aucune relation avec Rennes-I*, a, par ailleurs, constaté le représentant du CROUS de Rennes. *Y a-t-il une politique culturelle dans cette université ?* » Un responsable de l'université Toulouse-Le Mirail a souligné que « *le CROUS devrait s'inscrire dans la logique culturelle de l'université ; cela permettrait d'avoir une identité commune face aux partenaires* ». Certains responsables de CROUS ont enfin regretté que l'université tolère mal la présence des œuvres universitaires dans un domaine qu'elle considère parfois comme une chasse gardée.

Les plans culture-action

Les CROUS pourtant semblent décidés à ne pas s'effacer, et leurs initiatives seront d'autant plus efficaces qu'elles pourront être menées en commun avec l'université. « *Nous sommes en partie responsables de la démobilisation des étudiants en matière culturelle*, a affirmé M. Christian Burgué, responsable de la division des affaires culturelles du Centre national des œuvres universitaires (CNOUS). *Nous avons donc décidé d'agir, en profitant d'une embellie budgétaire.* »

Trois millions de francs seront consacrés par les œuvres universitaires aux activités culturelles en 1989, soit 1 million de plus que l'année précédente. Le tiers de cette somme est déjà employé à financer les « *plans culture-action* » mis en place depuis le mois de novembre qui permettent d'aider les étudiants dans la réalisation d'un projet consacré à la création artistique, l'animation, l'amélioration de l'environnement et les rencontres internationales. Cent trente projets ont été soumis à des commissions régionales et vingt-cinq d'entre eux sont passés devant une commission nationale, le 28 avril dernier.

Cette instance a attribué aux candidats des sommes pouvant aller jusqu'à 40 000 francs, comme ce fut le cas pour six étudiantes de l'IUT de Limoges, spécialisées en techniques de commercialisation. Cette subvention leur a permis d'organiser un festival de vidéo ouvert aux différentes sections de technique de commercialisation des IUT de France et de réaliser un film vidéo sur quatre entreprises performantes du Limousin. « *Ce projet a intéressé plusieurs partenaires, parmi lesquels l'université de Limoges*, explique M. Jean-Paul Robert, chargé des activités culturelles et de communication au CROUS. *De plus, le film a été acheté par le centre régional des cultures scientifiques et techniques.* »

La deuxième phase de l'opération débutera en septembre par une campagne d'affichage sur les campus et les responsables du CNOUS espèrent intensifier leur coopération avec les universités qui tentent, de leur côté, de sortir de leur isolement. Douze d'entre elles s'apprêtent à signer des conventions avec le ministère de la culture, qui les aidera à faire appel à des professionnels de la culture. « *Les universités sont, par essence, des lieux culturels*, explique M. Jean-Michel Lucas, à la délégation aux enseignants et aux formations du ministère de la culture. *La nation doit utiliser ce potentiel.* » Trois millions de francs ont été dégagés par le ministère pour conduire cette politique, qui sera gérée, à l'échelle locale, par les directions régionales des affaires culturelles (DRAC). L'université de Dijon, par exemple, qui possède un centre culturel intégré au campus, va signer une convention pour mettre au point « *une vraie coopération avec des artistes et des professionnels* ».

Ces accords pourront convaincre certains universitaires de l'intérêt qu'il y a à faire intervenir des artistes professionnels dans leur domaine et inciter les disciplines « littéraires » à nouer davantage de contacts avec le monde professionnel. Surtout, ces projets joueront sans doute un rôle important dans le domaine de la formation. « *L'université doit former des créateurs, mais aussi des enseignants*, observe M. Patriat. *Elle sera partie prenante dans la formation des maîtres et doit les préparer à une pédagogie moderne des enseignements artistiques. Elle doit aussi former un public, en l'occurrence les étudiants.* » La culture ne doit plus être un simple élément de l'animation des campus, mais une véritable mission de l'université.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

AVIS DE CONCOURS

Faites vivre les musées de demain

Vous avez d'excellentes connaissances en histoire de l'art, en archéologie ou en ethnologie, une formation en sciences humaines ; vous aimez les œuvres d'art et le patrimoine ; vous avez un grand sens de l'accueil ; vous alliez la connaissance à la sensibilité. La recherche est pour vous une passion. Agé de moins de 35 ans, vous êtes titulaire d'une licence.

Conservateur de musées à la fois chercheur et homme d'action, vous enrichirez les collections dont vous serez chargé ; vous organiserez des expositions, vous serez le médiateur entre le public et les œuvres. Vous aurez la responsabilité d'une véritable entreprise culturelle et animerez une équipe (personnel d'accueil, de sécurité, restaurateurs, conférenciers, animateurs d'ateliers pour enfants, etc.). Bâtisseur : vous serez chargé de l'accrochage d'une collection, de la muséographie, de l'architecture intérieure. Homme de communication, vous saurez accueillir les visiteurs, drainer des publics nouveaux, attirer des partenaires et des mécènes...

30 OPPORTUNITES EN 1989

La Direction des musées de France recrute, en octobre 1989, par concours :

5 conservateurs des musées nationaux Après 18 mois de formation au métier de conservateur, à l'école du Patrimoine (conservation des œuvres, législation, gestion, administration, pratique du marché, informatique documentaire, architecture et scénographie, communication) comportant trois stages et un voyage d'études, ils rejoignent les équipes des musées du Louvre, d'Orsay, de Versailles et des 31 autres musées nationaux, où ils dirigeront l'action du conservateur en chef d'un grand musée de province.

L'Ecole du Patrimoine offre, parallèlement, une formation identique à :

25 stagiaires associés Choisis à l'issue d'un concours similaire, ils pourront ensuite devenir conservateur du musée d'une ville, d'un département ou d'une association.

Pour toute information, téléphonez à l'Ecole du Patrimoine au (1) 40.70.00.67, ou retirez un dossier :

du 13 juillet au 18 septembre 1989, pour le concours de conservateurs des musées nationaux : au Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire. Direction de l'administration générale et de l'environnement culturel (bureau des concours), 4, rue de la Banque 75002 Paris ; de 14 h à 17 h

du 1er juillet au 15 septembre 1989, pour le concours de "stagiaires associés" : auprès de l'Ecole du Patrimoine, 4, avenue Marceau - 75008 Paris.

CIVARD

Les stages de la semaine

« Le Monde Campus » publie, chaque semaine, des offres de stage en entreprise pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en coopération avec la MNEF, en téléphonant au (1) 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur minitel 36-15 JOBSTAGE.

Les entreprises désireuses de passer les offres sont priées de consulter directement cette association au : (1) 47-35-43-43.

MARKETING

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 2 mois. Indemnité : 1 200 F/1 450 F. Profil : école de commerce ou marketing. Obs. : disposer d'une activité de publicité. 14531.

Lieu : Jouars-Pontchartrain. Durée : 3 mois. Indemnité : 3 600 F. Profil : bac+1. Obs. : campagne de phoning, analyse des argumentaires et tableau de bord. 14526.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Indemnité : 3 000 F à 5 000 F. Profil : bac+4. Obs. : organiser des réunions de panels vendeurs et consommateurs. 14525.

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 3 mois. Indemnité : 3 000 F à 5 000 F. Profil : bac+4. Obs. : constituer une banque de données pour les besoins du service partenaire. 14524.

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 3 mois. Indemnité : 4 000 F. Profil : bac+2. Obs. : rédaction d'un manuel sur un logiciel informatique de gestion. 18530.

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 2 mois. Profil : bac+2. Obs. : débouillard, sens inné du contact. 18541.

Lieu : Noisy-le-Grand. Date : fin septembre. Durée : 4 mois. Indemnité : SMIC. Profil : bac+2. Obs. : organisation de manifestations, mise à jour du fichier presse + organisation de relations publiques + travaux de secrétariat. 18535.

Lieu : Paris. Date : août. Durée : ind. Profil : BTS de communication ou autre. Obs. : participer à l'évolution d'un logiciel interne + réalisation de circulaires d'informations. 18534.

INFORMATIQUE

Lieu : Saint-Pierre-du-Bosguérard. Date : juillet. Durée : 3 mois. Indemnité : 4 000 F. Obs. : participer à la finition d'un atelier de génie logiciel. 17536.

Lieu : Villeneuve s/Yonne. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Indemnité : 11 000 F. Profil : bac+2. Obs. : développement d'un logiciel documentaire sur PC. 17535.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Profil : bac+3. Obs. : micro-langage D base III, assistor opérateur. 17522.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Profil : bac+2. Obs. : à définir ensemble. 17508.

ÉLECTRONIQUE

Lieu : Nanterre. Date : immédiat. Durée : 2 mois 1/2. Indemnité : 5 500 F. Profil : bac+2. Obs. : électronique de puissance. 20509.

Lieu : Vanves. Date : immédiat. Durée : 3 mois (6 mois souhaités). Indemnité : 5 600 F. Profil : bac+2. Obs. : assurer une permanence téléphonique technique auprès de nos clients, les renseigner en assurant le cas échéant l'interface. 20537.

Lieu : Montigny. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Profil : élève ingénieur. Obs. : études de spécifications de semi-conducteurs. 20516.

PUBLICITÉ

Lieu : Gonesse. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Profil : bac. Obs. : réalisation d'un catalogue sur PAO. 19543.

Lieu : Montreuil. Date : août. Durée : 12 mois. Indemnité : 8000 F. Profil : bac+2. Obs. : maquettiste PAO, mise en page de documents. 19542.

Lieu : Lille. Date : août. Durée : 1 mois. Profil : école de graphisme, BTS pub. Obs. : travaux sur maquette. 19540.

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : indéterminée. Profil : bac+2. Obs. : retherche maquettiste claviste. 19539.

SECRÉTARIAT

Lieu : Puteaux. Date : indéterminée. Durée : indéterminée. Profil : bac. Obs. : saisie, composition et mise en page sur IMB PC et Mac. 24527.

Lieu : Vanves. Date : juin. Durée : 2 mois. Indemnité : 4 300 F. Profil : bac. Obs. : secrétariat classique au sein d'un service commercial + classement et frappe + TTX. 24526.

Lieu : Aubervilliers. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Indemnité : 5 000 à 7 000 F. Profil : bac+2. Obs. : travaux secrétariat classique + mise à jour fichier clients. 24522.

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 3 mois. Indemnité : à convenir. Profil : bac+1. Obs. : secrétariat, TTX, bonne présentation et organisée. 24521.

VENTE

Lieu : Montigny. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Profil : bac+3. Obs. : vente de composants par téléphone. 16514.

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 3 mois. Indemnité : 8 000 F. Profil : bac+2. Obs. : poste commercial gestionnaire dans le domaine micro-informatique. 16513.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : grandes vacances. Indemnité : % sur ventes. Profil : bac. Obs. : diffuser des bouquets de fleurs chez les fleuristes et restaurants. 16516.

Lieu : Aubervilliers. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Indemnité : 7500 F + frais. Profil : bac+2. Obs. : assistant du directeur commercial, démarchage des comités d'entreprise pour différents produits. 16449.

GESTION-COMPTA.

Lieu : Montrouge. Date : juillet. Durée : 1 mois. Indemnité : 1 480 F. Profil : bac+3. Obs. : montage de dossiers de subventions FRAC, ANVAR. 11525.

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : indéterminée. Profil : bac+2. Obs. : travaux de comptabilité sur Bull 60. 12524.

Lieu : Les Ulis. Date : août. Durée : 2 mois. Indemnité : SMIC. Profil : bac+2. Obs. : installation d'un logiciel de comptabilité sur PC ou Mac. 12523.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Profil : bac+5. Obs. : créer des modèles physico-financiers. 11522.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Profil : bac+2. Obs. : assistant chef comptable imputations de factures + saisie. 11521.

DROIT

Lieu : Paris. Date : août. Durée : 1 mois. Profil : bac+5. Obs. : droit du travail, bon rédacteur, mise en place de textes juridiques. 25520.

Lieu : Levallois-Perret. Date : août. Durée : 2 mois. Indemnité : 1 500 F. Profil : bac+4. Obs. : stage avec formation, sélection au métier de conseil juridique avant emploi. 25517.

et de nombreuses autres propositions sur Minitel :

3615 JOBSTAGE

ou en appelant au :

47-35-43-43

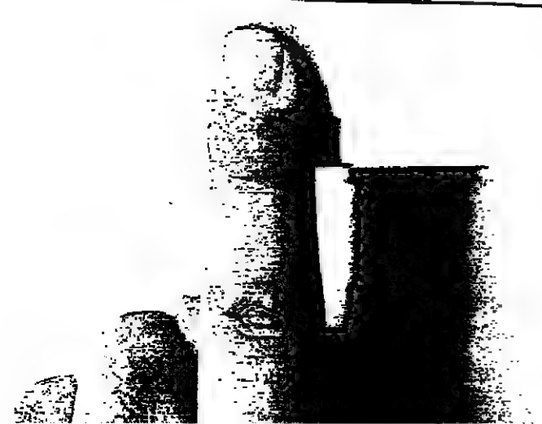

Le projet de loi sur l'éducation

I. — *Le lycée bat le collège*

Quatre gouvernements successifs, quatre ministres de l'éducation nationale — MM. Savary, Chevènement, Monory, Jospin, — ont fixé à l'école française un objectif d'une folle audace : transformer en bacheliers les deux tiers de chaque génération de petits Français contre un tiers aujourd'hui.

Le projet de loi élaboré par Lionel Jospin visait essentiellement à accélérer l'avènement de l'excellence scolaire pour presque tous. Pour vaincre oppositions et résistances, le texte, qui a été approuvé par l'Assemblée nationale et qui est discuté jusqu'au 29 juin par le Sénat, a été profondément modifié. Ses dispositions risquent d'aggraver ce que le gouvernement voulait vaincre, après les tentatives sans succès de ses prédécesseurs : les échecs massifs et la sélection forcenée.

Par Bertrand Girod de l'Ain

Professeur de sciences de l'éducation à l'université Paris-Dauphine.

L'AMÉLIORATION du niveau d'éducation de toute la jeunesse ainsi que l'accroissement du nombre de jeunes détenteurs de qualifications culturelles et techniques élevées sont recherchés dans tous les pays développés. Mais dans aucun autre, à notre connaissance, la barre n'a été fixée aussi haut, ni le bouleversement envisagé aussi formidable. Il s'agit, en effet, de doubler le taux de réussite à haut niveau d'un système qui produit massivement l'échec et le redoublement, ce qui est tout à fait différent des systèmes américains et japonais d'enseignement secondaire, qui ne connaissent ni échecs ni examen final sélectif à la fin du secondaire.

Après quelques essais coûteux et ratés, la France s'est fixé des objectifs technologiques très audacieux. Elle les atteint avec Airbus, Ariane, etc. Cette fois-ci, il s'agit de beaucoup plus, d'un pari global et massif sur l'intelligence, selon la formule mobilisatrice de Jean-Pierre Chevènement.

Quelles sont les stratégies ou transformations proposées pour réaliser ces « missions et objectifs fixés par la nation », selon le titre ardent de l'annexe du projet de loi ? Que contient ce projet pour, premier impératif, réduire massivement l'échec scolaire qui atteint en France le record mondial des pays développés ?

Il s'agit d'inverser la tendance, puisque les taux d'échecs et de redoublement se sont nettement accrus entre la fin du primaire et le bac au cours des dernières années. A tel point que, dans le vocabulaire des potaches, on ne dit plus « redoubler » mais « doubler » pour recommencer une année. Et les redoublants, seuls vrais échouants, sont désormais ceux qui triplent une classe.

« Le collège constitue une étape-charnière dans la scolarité des jeunes », a déclaré Lionel Jospin lors de la table ronde du 17 janvier 89 consacrée à son projet. A ce stade, il faut éviter que, *« sous couvert d'orientation, l'école effectue une sélection prématurée, sans recours. »* (article du ministre — *Le Monde* du 25 janvier 89).

Sans qu'il le déclare explicitement, Lionel Jospin veut revenir aux sources, le projet de réforme de l'enseignement de 1945, dit Langevin-Wallon, du nom de deux présidents successifs de la commission préparatoire. Remis avant l'époque du programme commun de la gauche, il proposait, notamment, de créer un collège unique de premier cycle secondaire (classes de sixième à troisième) et d'en faire le lieu de la réussite pour tous les adolescents. Ceux-ci n'auraient été séparés pour aller vers le secondaire général, le technique ou l'apprentissage qu'à l'issue de la classe de troisième, c'est-à-dire vers quinze/seize ans. Il ne devait donc plus y avoir de *« sélection prématurée* (Jospin) ou d'*« orientations-exclusions »*, selon le leitmotiv de tous les syndicats de la gauche enseignante.

Filières ou pas ?

Ces objectifs « Langevin-Wallon » ne sont plus propriétés de la gauche politique, puisque la réforme gaulliste de 1959 les avait, partiellement repris à son compte. Un réseau de collèges fut progressivement installé par la réunion des premiers cycles de lycée et des cours complémentaires, prolongements de l'école primaire où l'enseignement était surtout assuré par des instituteurs. Toutefois, au sein de ce nouveau collège, chaque corps d'enseignant avait la responsabilité d'une filière différente, la « une » dite de « type lycée » et la « deux » de « collège ».

Mais l'objectif du report de toute orientation ou bifurcation pour tous les élèves à l'issue de la classe de troisième fut abandonné au milieu des années 60 : la vaste cohorte de ceux qui ne pouvaient pas suivre furent « orientés » ou « préorientés » vers l'apprentissage ou les collèges techniques.

Une première tentative de revenir au moins partiellement à l'idéal Langevin-Wallon a été lancée, en 1974, par René Haby, ministre de l'éducation de M. Valéry Giscard d'Estaing, nouveau président centro-moderniste de la République.

Le gouvernement décidait de supprimer les séparations, divisions, au moins pendant les deux premières années du collège. Les élèves devaient être répartis au hasard entre les classes. En « sixième » et « cinquième », les anciens enseignants des « cours complémentaires » devaient être « brassés » avec les professeurs de lycée et ne plus être affectés à la filière II, qui était supprimée.

Pour réduire les échecs scolaires, René Haby lança l'idée d'un SMIC culturel, c'est-à-dire d'une réduction des programmes obligatoires. Le « front du refus » des défenseurs des différentes disciplines bloqua net ce projet.

La reconstitution de classes de niveau, c'est-à-dire en fait de filières séparées, s'effectua d'abord avec un luxe d'astuces et de camouflages. Elle se pratiqua vite de plus en plus ouvertement là où la pression des familles était forte : ex-premiers cycles de lycée, collèges de centre-ville. Encore fallait-il que les « bonnes classes » ne se voient pas attribuer des professeurs-instituteurs jugés « ignares » par d'éminents scientifiques unis autour du mathématicien Laurent Schwartz. René Monory accéda à leur demande, le recrutement des professeurs dits de collèges fut arrêté. Le corps enseignant du secondaire — à l'exception du technique — ne comprendrait plus à l'avenir que des professeurs de lycée (certifiés ou agrégés).

S'agissait-il de l'application par la droite de l'élitisme républicain cher à Chevènement ?

L'unification par les enseignants

La gauche victorieuse pouvait-elle accepter, en 1988, cette dérive du collège, éclaté de fait en filières séparées, bien souvent dès l'entrée en sixième. Bien sûr que non. Il s'agissait donc de revenir aux « tous ensemble » de Langevin-Wallon. Mais comment, compte tenu de ces échecs répétés ?

Tout d'abord, en dénonçant à nouveau *« l'empilement des connaissances... L'inflation des horaires et des programmes »* (Jospin-*Le Monde*). Mais quelle stratégie inventer face à ce mur d'acier des enseignants-spécialistes que même l'habile Edgar Faure n'avait pu franchir, et ce à un moment aussi favorable au changement que l'été/l'automne 1968. Laurent Fabius avait, en 1987, attaqué ce problème avec une enclumosité toute cléricale (1).

« Souvent démunis des moyens de remplir pleinement leurs fonctions dans la société, les enseignants n'en sont que plus attachés à leurs pratiques et à leurs rôles. L'organisation du pouvoir au sein de l'institution renforce cette logique. La responsabilité des parents et celle de l'enfant sont très limitées. »

Le projet de loi de Lionel Jospin entend modifier cette logique. Il proclame idée neuve en France et positive que *« les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative »*. De là à en faire les « kamikazes » d'un Etat impuissant pour couler l'encyclopédisme, cela paraît dangereux et désolant.

Revendiquant hautement sa compétence et son savoir dans une seule discipline, le professeur de lycée est-il le mieux qualifié pour aider tous les élèves à réussir leur premier cycle secondaire ? Lionel Jospin, estimant que non, fit la proposition suivante (table ronde du 18 janvier sur la revalorisation de la fonction enseignante) :

« Le collège est une étape-charnière dans la scolarité des jeunes. La fin de la relation un maître-une classe, l'apprentissage de disciplines nouvelles pour le jeune collégien, la nécessité de faire comprendre l'importance des relations entre disciplines, l'acquisition de méthodes de travail personnel, font de cette étape de la scolarité un ensemble différent, par essence, tant de l'école primaire que du lycée où chaque discipline relève d'un professeur.

» C'est pourquoi il est proposé d'aller vers la constitution d'un corps de professeurs de collège de même niveau que ceux des professeurs de lycée et de lycée professionnel. »

Il s'agissait donc, mais la proposition était floue, non de reconstituer le professorat de collège, supprimé par René Monory, mais d'inventer un nouveau corps moins étroitement spécialisé que celui des lycées et plus compétent en méthodes d'apprentissage des savoirs. Et aussi de mettre en conformité structures et corps d'enseignants, comme l'avaient déjà envisagé plusieurs précédents ministres de l'éducation, de différents bords. Les professeurs de collège seraient les seuls à enseigner de la classe de sixième à celle de troisième, tandis que les professeurs de lycée n'interviendraient plus qu'à partir des classes de seconde, c'est-à-dire dans les lycées.

L'objectif, très « Langevin-Wallon », est que, comme l'écrit le ministre (table ronde du 18 janvier 1989), *« la spécificité du collège doit être reconnue à l'image de ce qui se fait dans tous les pays de la Communauté européenne »*.

Il aurait eu raison s'il avait avancé comme modèle les Etats-Unis, le Japon ou les pays communistes qui scolarisent tous les jeunes dans un seul type d'établissement secondaire à programme très peu différencié. L'échec scolaire y est inconnu, tous les enfants avançant au même rythme vers la « sortie ». Celle-ci n'est pas évaluée par un examen « extérieur » du type baccalauréat mais par une attestation de l'école. Le niveau très faible des connaissances des élèves en fin de scolarité est régulièrement dénoncé par les autorités américaines, et aussi soviétiques. Le système s'équilibre par la présence d'établissements secondaires de haut niveau, le plus souvent privés, on, dans les pays communistes, à sélection à l'entrée.

En Europe occidentale, en revanche, le modèle du collège secondaire unique, prôné partout après la guerre, ne s'est pas imposé. C'est ainsi que l'Allemagne fédéral ou le Royaume-Uni, dans la plupart de leurs régions, ont maintenu ou rétabli un système semi-traditionnel : deux ou trois types d'établissements secondaires différents à l'issue du cycle primaire avec un nombre égal de corps d'enseignants distincts.

Le paradoxe français

La situation française est à la fois unique et paradoxale. A la suite de la violente protestation des syndicats de professeurs de lycée, le ministre a reculé et abandonné son projet de corps de professeurs de collège. En revanche, il n'a pas renoncé à faire du collège le seul lieu de scolarisation de tous les adolescents jusqu'à la fin de la classe de troisième.

Le professeur français de lycée a un profil très particulier. Il enseigne une seule discipline ou une association de disciplines très circonscrite (français-langues anciennes ou histoire et géographie). Ses collègues étrangers sont en général moins monodisciplinaires. Ainsi, en Allemagne, le professeur de gymnasium enseigne deux matières sans relation scientifique et librement choisies au cours de ses études à l'université par exemple géographie et anglais ou mathématiques et religion.

L'identité professionnelle du professeur français de lycée se fonde sur la maîtrise de sa discipline et son corpus scientifique, c'est-à-dire sur une logique universitaire d'acquisition et de transmission de connaissances. En France, il n'y a ni séparation nette ni frontière infranchissable entre les corps de professeurs de lycée et ceux des universités : on passe fréquemment des uns aux autres si des postes son disponibles. Cela est exclu dans la plupart des autres pays européens. Le professeur de lycée ne s'y considère pas comme un universitaire détaché dans le secondaire.

En Allemagne, par exemple, sa légitimité se fonde sur ses compétences en didactique, spécialité traditionnelle allemande, c'est-à-dire sur les techniques de transmission du savoir et non uniquement sur l'étendue, — voire l'encyclopédisme de celui-ci.

D'où le paradoxe français. C'est chez nous que le professeur de lycée est, peut-être le plus scientifiquement compétent et le plus dépourvu des instruments didactiques nécessaires pour motiver et faire acquérir son savoir à des populations scolaires de plus en plus hétérogènes. Et c'est en France qu'on lui demande de « traiter » toute la classe d'âge au sein du collège de premier cycle, alors que les professeurs allemands de lycée n'appliquent leurs critères d'excellence qu'à moins de 40 % de la génération.

Prochain article :

L'élitisme exacerbé

(1) *« Les propositions des socialistes »*, numéro spécial d' *« Ecole et socialisme »*. Novembre 1987. Elles avaient été élaborées par l'équipe de Laurent Fabius qui se préparait au poste de ministre de l'éducation nationale en cas de victoire de la gauche. Ces propositions furent finalement cosignées par Lionel Jospin.

(Lire page 6 la discussion du projet de loi au Sénat.)

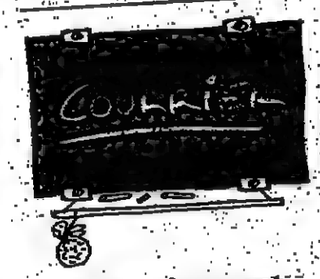

M. Chevènement et les « 80 % »

Dans le supplément *Campus* du *Monde* du 22 juin, je suis mis en cause par M. Philippe Cibois, chercheur au CNRS, pour avoir *« lancé le thème des 80 % de bacheliers en l'an 2000 »*. Là-dessus, M. Philippe Cibois a beau jeu de montrer que cet objectif est irréaliste. Mais c'est à tort qu'il m'en attribue la paternité.

En 1985, j'ai seulement avancé qu'il serait souhaitable de conduire, en l'an 2000, 80 % d'une classe d'âge *au niveau du baccalauréat, c'est-à-dire en classe de terminale*. En appliquant à ces 80 % le taux moyen de réussite à l'examen de 65 %, cela signifie que 52 % environ de la classe d'âge correspondante devraient détenir le baccalauréat.

Cet objectif n'était pas un slogan. Il était fondé sur un travail de programmation approfondi et rigoureux. Depuis lors, les flux d'entrée d'élèves dans les lycées ont augmenté sensiblement plus vite qu'on ne pouvait alors le prévoir. Du coup, l'objectif des 80 %, naguère considéré comme ambitieux, s'est imposé à tous.

C'est pourquoi le gouvernement a très raisonnablement repris cet objectif dans la loi d'orientation sur l'éducation qu'il a récemment soumise au Parlement.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT
Ministre de la défense

ARCHITECTURE

Les passions de Le Corbusier

Sous la direction de Thierry Paquot.

Actes d'un colloque « Le Corbusier » organisé en 1987 à l'Ecole d'architecture de Paris-la Défense. Une quinzaine d'études, dues à des architectes, des historiens de l'art, des économistes et de sociologues, tentent de cerner l'unité de l'homme et de l'œuvre.

★ Editions de La Villette, collection « Penser l'Espace », 155 p., 90 F.

ÉDUCATION

L'éducation médiatisée

Mélanges en l'honneur de Robert Lefranc.

Une somme de témoignages, de souvenirs, d'analyses et de réflexions réalisée par des spécialistes ayant œuvré avec Robert Lefranc au développement de l'audiovisuel pédagogique, notamment au Centre audiovisuel de l'Ecole normale de Saint-Cloud.

★ Centre régional de documentation pédagogique de Bordeaux, 275 p., 180 F.

ISTH INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
DEPUIS 1954
SCIENCES-PO
• Formation à l'enseignement supérieur.
• Méthodologie de la dissertation.
• Mises à niveau en langues vivantes.
ENTRÉE EN AP
• Année complète OCTOBRE à JUIN
• Sessions semestrielles - JANV-FEV. à JUIN
• Session intensive JUILLET-AOUT
Taux de réussites confirmés
Tél. : 42.24.10.72 - 45.85.59.35

ADELIE Informatique Conseil
Notre contrat moral : « la haute qualité des prestations que nous fournissons à nos clients ».
la SSII qui s'engage.
15 rue de Rome, 75008 PARIS
Tél. : (1) 43.87.12.10

DU BAC AU MBA EN 4 ANS
2 ou 3 ANS EN FRANCE
1 ou 2 ANS AUX USA.
● Intégralité du programme d'études de l'Université de Hartford, dispensé en anglais.
● 1re et 2e année à Paris ou à Lyon.
● 3e année sur le campus de l'Université de Hartford, pour le diplôme de Bachelor in Business Administration. OU 3e année à Paris ou Lyon pour le diplôme de BSBA de A.B.S.
● 4e année optionnelle à Paris ou sur le même campus pour le diplôme de Master in Business Administration.
Admission :
– en 1re année, avec le baccalauréat,
– en 2e année, avec un diplôme d'enseignement supérieur.
● CRÉDIT SPÉCIAL ÉTUDIANT.
ABS American Business School
Enseignement supérieur privé - un holding anglais
UNIVERSITY OF HARTFORD
PARIS 75116 15(ème), avenue de la Grande Armée Tél. : 45.01.96.01.
LYON 69009 24(ter), avenue Joannès Masset Tél. : 78.64.15.31.

QUE FAIRE AVEC OU SANS LE BAC ?
Tout sur les 25 000 formations et les 3 000 établissements de l'enseignement supérieur.
36.15 LE TUDIANT

EX.CO.SUP
MÉDECINE - PHARMACIE
De la Terminale à la 2e année
10 centres de préparation
CLASSES PRÉPARATOIRES
Recyclage - Encadrement - Révisions
12, rue Hautefeuille - 75006 PARIS - Tél. : 46.34.06.33

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS
pour devenir
assistant-réalisateur
scripte
monteur-monteuse
Cours directs (1re et 2e années)
Cours par correspondance (1re année théorique seulement)
CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris. Tél. : (1) 48.74.65.94
Depuis 1965, établissement d'enseignement technique supérieur privé agréé par le Ministère de l'Education Nationale

UNIVERSITY OF HARTFORD IN PARIS
LE DOYEN ET LES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE DE HARTFORD VOUS PROPOSENT À PARIS UN MBA 100 % AMÉRICAIN
MASTER IN BUSINESS ADMINISTRATION
Un environnement international.
Un programme intensif de 11 mois.
Septembre-Mai à Paris, Juin-Août sur le Campus de l'Université de Hartford situé entre New York et Boston.
Admission :
Etudiants diplômés Grandes Ecoles ou 2e cycle Universitaire.
Professionnels désireux d'acquérir une maîtrise de la gestion au plus haut niveau.
Documentation sur simple demande
UNIVERSITY OF HARTFORD BUSINESS SCHOOL
15, (M) av. de la Grande Armée 75116 Paris - Tél. (1) 45.00.98.28.

ESSEC
L'ESSEC, pour poursuivre son développement, recrute des professeurs en finance, comptabilité, contrôle de gestion, droit, marketing, logistique, sciences humaines, stratégie et management, système d'information et de décision.
Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent ou sur le point de l'obtenir. Ils devront aussi avoir fait preuve d'un intérêt marqué pour la recherche.
Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae à :
GROUPE ESSEC
Monsieur Jacky AKOKA,
Président des professeurs,
ESSEC.
B.P. 105 - 95021 CERGY CEDEX.

INSTITUT D'ÉTUDE DES RELATIONS INTERNATIONALES
(I.L.E.R.I.)
Établissement d'enseignement supérieur libre
12, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS
Tél. : 42-96-51-48
Fondé en 1948, l'institut donne une formation de caractère juridique, diplomatique, économique, commercial et linguistique aux étudiants et aux jeunes cadres désireux de se préparer aux
CARRIÈRES INTERNATIONALES
L'enseignement est assuré par des professeurs d'université, des hauts fonctionnaires et des praticiens des affaires internationales. Les cours se répartissent sur quatre années. Le diplôme permet l'obtention d'équivalences avec des titres universitaires de 2e cycle, ainsi que l'accès aux études de 3e cycle dans les universités françaises et étrangères.
Baccalauréat exigé. Recrutement sur dossier et après entretien.
Statut étudiant.
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

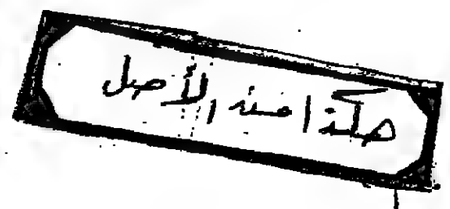

هكذا صفحة الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ◻ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 28 juin

TF 1

28.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Les meilleurs moments de l'émission. Invité : Michel Leeb. Variétés : Melody, Jean-Louis Murat, Jackie Quartz, Vaya con Dios, Phil Barney, Véronique Sanson, Philippe Lafontaine, David Hasselhoff, Corinne Hermès, Yazz, le groupe Womack and Womack. **22.35 Magazine :**

MAREK HALTER
Les fils d'Abraham
roman
ROBERT LAFFONT

Ex libris. De Patrick Poivre d'Arvor. Invité : Michel Rocard, premier ministre. Thème : « Le stade, le divan et la politique ». Exploration : Arthur Cravan (œuvres, poèmes, articles, lettres) ; Poésie : Laurent Terzieff évoquera le poète O.V. Milosz ; Séquence photo : Zola ; Expliquez-moi : Paul Fournel *(les Athlètes dans leur tête)* ; Extérieur livre : Rencontre sportive romanciers-journalistes sur le stade de Colombes ; Catherine Deneuve et Antoinette Fonque *(Vivre la cinéma)* ; Extra et ordinaire : Jean-Pierre Coffe *(le Bon Vivre)*. **23.35 Journal et Météo. 23.50 Magazine :** Créateurs' studio Hollywood. D'Anne-Christine Fournier. Sommaire : *Scandal*, film de Michael Caton Jones ; Roland Gift, chanteur de Fine Young Cannibals ; Songhaï, la sono mondiale version espagnole ; Ciné doré, la nouvelle cinémathèque de Madrid. **0.30 Série : Drôles d'histoires. 1.00 Feuilleton : C'est déjà demain.**

A 2

20.35 Feuilleton : La vallée des espoirs. De Jean-Pierre Marchand, avec Patrick Catalifo, Nicolas Navazo, Noureddine Souli (dernier épisode). *Le retour en Italie.* **22.15 Documentaire : Sous le regard de Léonie.** De Bruno Albin et Jean-Marie Le Quertier. La presse soviétique ; Réussir en URSS ; Le pari de l'agriculture ; Le stalinisme : la vérité et l'histoire ; Le dessouloir ; La jeunesse soviétique ; Les défavorisés ; L'écologie ; La télévision. **23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.35 Météo. 23.40 Soixante secondes.** John Irving, écrivain. **23.45 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

20.35 Tournoi Eurovision des jeunes danseurs. Présenté par Alain Duault, en direct du Palais des congrès de Paris, avec la participation de Zizi Jeanmaire et de l'Ecole de danse de l'Opéra de Paris. **22.20 Journal et Météo. ▶ 22.45 Magazine : Océaniques.** Satyajit Ray, cinéaste indien, interviewé chez lui, à Calcutta. **23.30 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Preuve d'amour ■ Film français de Miguel Courtois (1987). Avec Gérard Darmon, Anaïs Jeanneret, Philippe Combrenègre. **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : les Plus Dingues des agents secrets** ■ Film américain de Norman Abbott (1966). Avec Marty Allen, Steve Rossi, John Williams. **0.05 Cinéma : Michel Strogoff** ■ Film franco-yougoslave de Carmine Gallone (1956). Avec Curd Jurgens, Geneviève Page, Jean Parédès. **1.50 Musique : Concert de Fats Domino.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Le parrain des requins. De Michael Jenkins, avec David Reyne, Sally Tayler. **22.25 Série : Deux flics à Miami.** Concou, qui est là ? **23.25 Coup de cœur : Nomades. 23.35 Sport : Tennis.** Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Sport : Tennis** (suite). **0.25 Magazine : Nomades. 0.50 Les brigades du Tigre** (rediff.). **1.45 La demoiselle d'Avignon** (rediff.). **2.10 Boulevard et compagnie** (rediff.). **2.25 Tendresse et passion** (rediff.). **2.50 Journal de la nuit.**

M 6

20.35 Téléfilm : Pauvre jeune homme riche. 22.10 Série : Clair de lune. 23.05 Six minutes d'informations. 23.10 Magazine : Ondes de choc. 1.10 Variétés : Multitop (rediff.). **1.40 Les musiciens des découvertes du Printemps de Bourges 1989. 1.56 Hit, hit, hit, hourra ! 2.00 La princesse du rail** (rediff.). **2.25 La fin du marquisat d'Aurel** (rediff.).

LA SEPT

20.30 Documentaire : Le pouvoir de Solovki. De Marina Goldovskaja. **22.00 Documentaire : L'héritage de la chouette.** De Chris Marker. Philosophie. **22.30 Documentaire : Jane Anderson ou la passion du bel canto.** De Sylvie Faguer. **23.30 Théâtre : Hamlet.** Mise en scène par Patrice Chéreau (2e partie).

FRANCE-CULTURE

20.30 Astipodes. L'image du Noir dans l'art occidental, de Hugues Honour ; La femme noire, de Simone et André Schwartzbart. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada. **22.05 Couronnement des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques.** Histoires de bruit. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** John Peel.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la Salle Pleyel) : Guillaume Tell, ouverture, de Rossini ; Parergon sur la Sinfonia domestica pour piano main gauche et orchestre op. 73 de R. Strauss ; Symphonie n° 8 en sol majeur op. 88 de Dvorak, par l'Orchestre de Paris, dir. Claus Peter Flor ; sol. Michel Beroff, piano. **23.07 Jazz club.** En direct du New Morning, le trio du pianiste Adam Makowicz.

Jeudi 29 juin

TF 1

16.25 Quarté à Maisons-Laffitte. 16.30 Variétés : La chance aux chansons. 16.55 Club Dorothée. 18.05 Série : Les rues de San-Francisco. 18.50 Avis de recherche. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Téléfilm : Une vie de star. De Joseph Sargent, avec Elizabeth Taylor, Robert Wagner. **22.10 Série : Dans la chaleur de la nuit. 23.00 Feuilleton : La citadelle.** De Peter Jefferies et Mike Vardy, d'après A.J. Cronin, avec Ben Cross, Gareth Thomas (1er épisode). **23.50 Journal et Météo. 0.10 Série : Drôles d'histoires. 0.30 Documentaire : Histoires naturelles. 1.00 Feuilleton : C'est déjà demain.**

A 2

16.35 Série : Quoi de neuf, docteur ? 17.00 Flash d'informations. 17.05 Magazine : Graffitis 5-15. 17.55 Jeu : Trivial poursuit. 18.20 Série : Top models. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : L'homme à tout faire. 20.00 Journal et Météo. 20.30 INC. 20.35 Cinéma : l'Eté en pente douce ■■ Film français de Gérard Krawczyk (1986). Avec Jacques Villeret, Jean-Pierre Bacri, Pauline Lafont, Guy Marchand. **22.25 Magazine : Edition spéciale.** Présenté par Claude Sérillon. Thème : « L'argent de la Corse ». **23.45 Informations : 24 heures sur la 2.** Avec le magazine européen Puissance 12. **0.05 Météo. 0.10 Soixante secondes.** Gilbert Trigano. **0.15 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

***De 17.05 à 18.00 Amuse 3.* 17.05 Petit ours brun. 17.06 Ulysse 31. 17.10 Tom Sawyer. 17.35 Signé Cat'chat eyes. 18.00 1789 au jour le jour. 18.02 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.58 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure. 20.05 Jeu : La classe. 20.35 Cinéma : le Vieux Fusil** ■■ Film français de Robert Enrico (1975). Avec Romy Schneider, Philippe Noiret, Jean Bouise. **22.20 Documentaire : Oradour.** De Michel Follin et Marc Wilmart. Deuxième partie : Aujourd'hui, la mémoire. *L'évolution et la conservation des ruines du village.* **23.30 Journal et Météo. 23.55 Sport : Jumping.**

CANAL PLUS

15.30 Cinéma : Trois hommes et un couffin ■■ Film français de Coline Serreau (1985). Avec Roland Giraud, Michel Boujenah, André Dussolier. **17.10 Documentaire : Les allumés... 17.40 Cabou cadin.** *En clair jusqu'à 20.30.* **18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top album. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.30 Cinéma : Gangsin, le loup dans le soleil** ■ Film franco-danois de Henning Carlsen (1985). Avec Donald Sutherland, Jean Yanne, Luis Rego. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Risky business** ■ Film américain de Paul Brickman (1983). Avec Tom Cruise, Rebecca de Mornay, Curtis Armstrong (v.o.). **0.00 Cinéma : Nola Darling n'en fait qu'à sa tête** ■■ Film américain de Spike Lee (1986). Avec Tracy Camilla Johns, Redmond Hicks, John Terrell (v.o.). **1.25 Cinéma : Cayenne Palace** ■ Film franco-suisse d'Alain Maline (1987). Avec Richard Berry, Jean Yanne, Xavier Deluc, Olivia Brunaux.

LA 5

15.00 Sport : Tennis Tournoi de Wimbledon en direct. **19.00 Série : Supercopter. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Sexe, musique et meurtre** De John Florea, avec Leah Ayres, Henrix, Shari Shattuck. **22.15 Magazine : Ciné Ciné. 22.30 Cinéma : Voluptés aux Canaries** ◻ Film français de Michel Leblanc (1986). Avec Michèle Laroque, Christopher Gil, André Kay. **23.50 Sport : Tennis** Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Sport : Tennis** (suite) **0.40 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.50 Les brigades du Tigre** (rediff.). **2.45 La demoiselle d'Avignon** (rediff.). **3.10 Journal de la nuit.**

M 6

16.10 Musique : Boulevard des clips. 17.05 Hit, hit, hit, hourra ! 17.10 Série : L'homme de fer. 18.05 Variétés : Multitop. 18.40 Série : La petite maison dans la prairie. 19.30 Série : Cher oncle Bill. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. 20.35 Téléfilm : La bombe. D'après un roman de Lars Molin. **22.25 Série : Clair de lune. 23.20 Six minutes d'informations. 23.25 L'homme de fer** (rediff.). **0.15 Magazine : Charmes** (rediff.). **0.45 Musique : Boulevard des clips. 1.10 Variétés : Multitop** (rediff.). **1.40 Les musiciens des découvertes du Printemps de Bourges 1989. 1.50 Hit, hit, hit, hourra ! 2.00 La princesse du rail** (rediff.).

LA SEPT

19.00 Espagnol. Méthode Victor n° 9. **19.30 Documentaire : Le carré noir.** De Iossif Pasternak. **20.30 Série : Les nuits révolutionnaires.** De Charles Brabant. La mort d'un père. **21.30 Série : Le testament d'un poète juif assassiné.** De Frank Cassenti. **22.30 Série : Portrait.** D'Alain Cavalier. Croque-Auvergnat et l'atelier de Claude Honnelestre. **23.00 Documentaire : Palettes.** D'Alain Jaubert. Le grain de lumière. **23.30 Cinéma : Dona Flor et ses deux maris.** Film brésilien de Bruno Barreto.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Le voyageur, de Marie Bellour. **21.30 Profils perdus.** Jacques Maritain. **22.40 Nuits magnétiques.** Histoires de bruit. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** John Peel.

FRANCE-MUSIQUE

21.00 Concert (en direct de la Villa Médicis à Rome) : Amériques, de Varese ; Quatre lieder op. 22, de Schoenberg ; Six pièces pour orchestre op. 6, de Webern ; Le sacre du printemps, de Stravinski, par l'Orchestre national de France, dir. Pierre Boulez ; sol. Birgit Finnila, alto. **23.28 Club de la musique contemporaine.** Le quatuor à cordes, 2e moitié du XXe siècle. Double canon, de Stravinski ; Livre pour quatuor I a et b de Boulez ; Quatuor à cordes n° 2 de Farneyhough ; Mémoire de Bancquart ; Closer, de Martin ; Quatuor à cordes n° 2, de Ligeti ; Quatuor à cordes n° 3, de Carter. **0.30 Autour de minuit.** Détournements mineurs. **1.30 Mélodies.**

Audience TV du 27 juin 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière — 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	43.4	Santa-Barbara 21.1	Actual. région. 5.5	Actual. région. 8.6	Top 50 2.3	Supercopter 3.0	Petite maison 2.7
19 h 45	48.9	Rous fortune 24.6	Homme à tout... 4.4	19-20 info 8.9	Nulle part 2.8	Supercopter 4.7	Cher oncle Bill 3.1
20 h 16	57.9	Journal 24.0	Journal 13.6	La classe 8.3	Nulle part 1.5	Journal 7.0	Mme est servie 3.6
20 h 55	64.0	Angélique 19.2	Un été 42 21.5	Raphaël 10.2	Y a-t-il un... 4.5	Planète singes 7.2	Clandestine FBI 4.7
22 h 8	63.3	Angélique 22.1	Un été 42 21.5	Raphaël 9.1	L'irlandais 1.0	Planète singes 10.0	Clair de lune 2.8
22 h 44	35.1	Ciel mon mardi ! 15.2	Nuit entrepr. 5.8	Soir 3 5.7	L'irlandais 0.9	2 flics à Miami 4.7	Clair de lune 3.1

Culture

Un entretien avec M. Jack Lang

(Suite de la première page.)

» Aider au renouvellement, c'est le rôle de la nouvelle commission d'avance sur recettes présidée par Mme Françoise Giroud. C'est celui de la nouvelle société de capital-risque chargée d'aider à la production d'une dizaine de films à grand spectacle par an. Ce sont les aides à l'écriture de scénarios que nous avons multipliées.

» Mais aujourd'hui, c'est sur la demande qu'il faut agir : le cinéma, comme le théâtre, la musique ou la danse, doit enfin avoir une véritable politique du public. Une politique pensée, conçue, tournée vers les spectateurs et qui ne se satisfasse pas d'à-peu-près ou d'adaptations empiriques et instinctives. J'ai demandé, il y a quelques mois, que soit menée une enquête en profondeur *(voir notre encadré)* sur les besoins, les attentes, les désirs des spectateurs, et surtout des plus cinéphiles d'entre eux. Si 12 % des Français ne sont, en effet, jamais entrés dans une salle obscure, 12 % d'autres représentent, à eux seuls, 78 % des entrées. Ce sont ces 5,3 millions de personnes qu'il nous fallait connaître en priorité.

– Quels enseignements en avez-vous tiré ?

– Qu'il fallait, d'abord, poursuivre inlassablement la modernisation des salles. Le public attache une extrême importance à la qualité du son, alors que huit cent cinquante salles seulement – moins de 25 % – sont équipées du procédé Dolby. Les spectateurs sont sensibles à la taille de l'image, alors que plus de huit cents écrans n'atteignent pas 5 mètres de large... Le public recherche des sensations fortes et concrètes qui exigent un nouvel effort de modernisation. L'Etat, bien sûr, n'a pas à se substituer aux exploitants et ne peut agir qu'en symbiose avec les professionnels. Mais nous ferons tout pour susciter, aider, amplifier les expériences nouvelles.

» La Géode et son écran hémisphérique rencontrent un extraordinaire succès : une vingtaine de salles de ce type sont en projet à travers la France, alors que sort, le 10 juillet prochain, le premier film Omnimax tourné par Pierre Etaix. Le procédé « showscan » (70 mm et 60 images par seconde au lieu du traditionnel 35 mm et 24 images par seconde), déjà présent à Poitiers, va faire son apparition dans une salle des Champs-Elysées. Bruxelles se réconcilie avec le cinéma grâce à un nouveau concept, un complexe de vingt-trois salles – Kinépolis – bâti à la périphérie de la ville *(le Monde* du 26 juin). Il faut intéresser les investisseurs français à ce nouveau type de salles pour – qui sait – créer une nouvelle ingénierie culturelle que nous pourrions exporter. Le public, enfin, aspire à plus de convivialité : j'aimerais que des salles ouvrent sur les campus, dans les centres commerciaux, se marient avec des restaurants et des bistrots...

– Mieux insérer les salles dans la vie urbaine est nécessaire. Mais ne faudrait-il pas aussi moduler, assouplir la politique tarifaire ?

– C'est capital, en effet. Et ce doit être l'autre priorité de la profession. Les prix des places ont été libérés par le gouvernement précédent, sans contrepartie. Et depuis deux ans ceux-ci croissent un peu plus vite que la moyenne de ceux des biens et services...

– Comment faire autrement quand la fréquentation baisse ?

– Le remède est pire que le mal. Non seulement les hausses excessives dissuadent les spectateurs occasionnels, mais surtout

elles découragent le public assidu, qui constitue, ne l'oublions pas, l'essentiel de la clientèle et la source irremplaçable de publicité par le bouche à oreille. Les professionnels doivent absolument faire preuve d'imagination et inventer une politique de fidélisation...

– UGC et Pathé ont essayé...

– Non sans succès. Mais il faut aller plus loin, prolonger les initiatives de ces deux circuits, prolonger l'attrait de campagnes ponctuelles comme « 18 heures, 18 F » à Paris ou Cinéstival à Marseille. Le cinéma, en tant qu'art, s'anoblirait s'il était capable d'offrir une carte d'abonnement et de fidélité à tarif réduit. Le Centre national du cinéma est prêt – je le dis avec solennité – à explorer avec les professionnels toutes les solutions permettant la création d'une carte de réduction unique.

» Aucune difficulté technique ne doit nous empêcher d'atteindre cet objectif. Et en attendant, pourquoi ne pas ouvrir les cinémas à la Carte jeune ? Sachez que les moins de vingt-cinq ans représentent 47 % des entrées et sont responsables de 50 % de la baisse de la fréquentation ces dernières années. Le retenir doit être une priorité alors que nous multiplions les efforts pour faire connaître le cinéma dans les collèges.

» Et il ne faudra pas s'en tenir là. Notre enquête révèle encore mille insatisfactions, mille revendications. Par exemple, les spectateurs ne comprennent pas pourquoi trop de bons films sortent la même semaine quand ils doivent faire maigre certains mois. Il nous faut agir également dans le domaine de l'art et essai. Cette belle appellation n'a-t-elle pas aujourd'hui perdu une partie de son sens pour le public ? Et pourtant, c'est elle qui a fondé la cinéphilie française que d'autres pays nous envient. J'ai confié à ce sujet une mission de réflexion et de propositions à Serge Toubiana, rédacteur en chef des *Cahiers du cinéma*.

– N'y a-t-il pas de causes plus profondes à la désaffection du public ? Le cinéma, aujourd'hui, ne suscite plus l'intérêt, les débats, les polémiques, qui firent la renommée de la nouvelle vague.

– L'époque est moins passionnelle. Mais je veux inoculer, encore et partout, le virus du cinéma, à commencer par celui de l'histoire du cinéma. Je veux faire du Palais de Tokyo, par la richesse de sa bibliothèque, par le nombre de ses salles de consultation, par ses collections et l'école qu'il abrite, un centre cinématographique exceptionnel jouant les creusets et les laboratoires. J'aimerais que la Cinémathèque retrouve le chemin du grand public, se frotte à la province en y faisant tourner – pourquoi pas ? – les grands chefs-d'œuvre de notre cinéma. Que le *Napoléon* d'Abel Gance soit projeté dans les grandes villes de France ; que les films muets que nous venons de faire restaurer à grand frais soient présentés partout où ils pourront être accompagnés par des orchestre symphoniques régionaux.

– A vous entendre, on a le sentiment que les professionnels se sont assoupis...

– Non, au contraire. C'est justement parce qu'ils sont pleins d'ardeur que je souhaite amplifier le mouvement. Aujourd'hui, existe un sentiment diffus que le septième art sort enfin de la crise. La production repart : les investissements ont augmenté de 30 % de janvier à avril. La fréquentation se réveille. Le temps de la déprime devrait passer. Avec 200 millions de francs, l'Etat a fait un gros effort en février dernier. Aux professionnels maintenant d'unir leurs efforts pour que l'industrie du cinéma – cette économie du désir – parachève son renouveau. Et que, partout enfin, le public redécouvre la magie du grand écran.

Propos recueillis par
PIERRE-ANGEL GAY.

Le profil des fans du septième art

Deux mille huit cents personnes interrogées : l'enquête réalisée de novembre 1988 à février 1989 par Démoscopie, le ministère de la culture et le CNC sur le public du cinéma est la plus importante depuis 1964. Elle est délibérément « ciblée » sur les 12 % de Français (5,3 millions de personnes âgées de quinze ans et plus) qui vont au moins une fois par mois au cinéma. Ces « habitués » représentent en effet 78 % du total des entrées, mais sont aussi à l'origine de 94 % de la baisse de la fréquentation depuis 1983. Une fréquentation qui serait, selon les conclusions de l'enquête, *« frappée d'une double raréfaction : du nombre des spectateurs et du nombre de sorties par spectateur »*.

Qui sont ces « habitués » ? L'enquête les révèle citadins (71 %), parisiens le plus souvent (40 %), hommes célibataires ou femmes mariées. Jeunes enfin : un habitué sur deux a moins de vingt-cinq ans, deux sur trois ont moins de trente ans. Etudiants (30 %), employés (19 %), professions intermédiaires ou cadres (14 % et 12 % respectivement), ils sont plus rarement ouvriers (10 %) et presque jamais agriculteurs (0,4 %).

Mais ce sont, bien sûr, les pratiques, les critiques et les aspirations de ces spectateurs assidus qui apporteront le plus d'enseignements aux professionnels. 61 % des habitués placent ainsi l'excellence du son – on est loin du muet – parmi les trois critères les plus importants pour choisir une salle. Viennent ensuite la projection *« impeccable »* et le grand écran panoramique.

Plus inquiétant, ils sont 52 % à estimer qu'*« il y a de bons films qui ne perdent pas tellement à être regardés à la télévision »*. Parmi les autres freins à la fréquentation viennent le manque de temps (44 %), mais aussi le prix des places (34 %). Enfin, la soirée chez les amis est, de loin, le concurrent le plus redoutable du septième art. Mais quand les habitués décident d'aller au cinéma, ils se fient d'abord au bouche à oreille, aux bandes-annonces pour les plus jeunes et aux critiques de la presse écrite et parlée. *Le Monde* est le quotidien le plus lu des habitués (33 % d'entre eux).

● **Pathé-Cinéma : un référé bloque le vote des actionnaires.** – Les actionnaires de Pathé-Cinéma réunis mardi 28 juin en assemblée générale, n'ont pu voter, le tribunal de commerce ayant le même jour, en référé, reporté de quinze jours la tenue de cette assemblée. Un nouveau référé – au fond celui-là – devrait être requis par le procureur de la République, le 6 juillet. En attendant que soit tranché le conflit opposant les actionnaires actuels de Pathé (M. Giancarlo Parretti, notamment) et le ministère des finances sur une éventuelle infraction à la réglementation des investissements étrangers en France, toute augmentation du capital de Pathé se trouve *de facto*, bloquée.

A Paris

Le grand nettoyage d'été

Paris doit briller d'un éclat renouvelé pour le 14 juillet, clou de la célébration du Bicentenaire doublé d'un sommet des chefs d'Etat des principaux pays industrialisés. On a donc lavé à grande eau l'arc de Triomphe, ratissé la Conciergerie et redoré le dôme des Invalides comme le Génie de la Bastille. M. François Mitterrand, sortant de l'Elysée la semaine dernière, avisa les sculptures qui encadrent le pont Alexandre-III, passage obligé des grands de la terre dans quelques jours. Les Pégases caracollant, verdis par plaques, n'ont pas été restaurés depuis 1937. Ils ont la mine d'autant plus pitoyable que, au loin, scintille la flèche des Invalides, inadmissible. Les chevaux doivent avoir retrouvé leur lustre pour le 14 juillet, a fait savoir le président de la République.

Le doreur des Invalides, Goisard, est contacté ; les échaufaudages sont posés ; 4 millions de francs sont débloqués. En moins de trois semaines, le travail devra être achevé. *« Nous sommes capables de faire les choses très vite »*, dit-on du côté de la direction des monuments historiques, un peu interloquée par l'ukase présidentiel, mais ravie de l'aubaine : les Bicentenaire ne se fête pas tous les ans.

E. de R.

GUIDE DES RELATIONS PRESSE 89
EST PARU
POUR CONTACTER LES 5000 RESPONSABLES DE LA COMMUNICATION
LIBRAIRIES ET EDINOVE
135, av. de Wagram - 75017 Paris
Tél. : (1) 47.66.56.88
269 F + 25 F de frais d'envoi

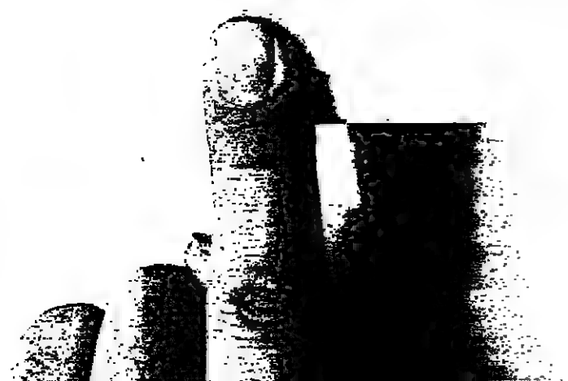

Le Ministère des Transports pourrait refuser à la première compagnie privée française le droit de desservir l'Europe sans qu'on en fasse tant d'histoires. Mais voilà, UTA a la fâcheuse habitude de proposer à ses passagers des petites exclusivités comme ses Tarifs Super Challenge. A titre d'exemple : jusqu'à 75 % de réduction* sur les vols verts à destination de l'Afrique.

DDB NEEDHAM

SI ON REFUSE A UTA
LE DROIT DE DESSERVIR L'EUROPE,
QUI DONC VOUS OFFRIRA DES
PRIX CHARTER SUR VOLS RÉGULIERS ?

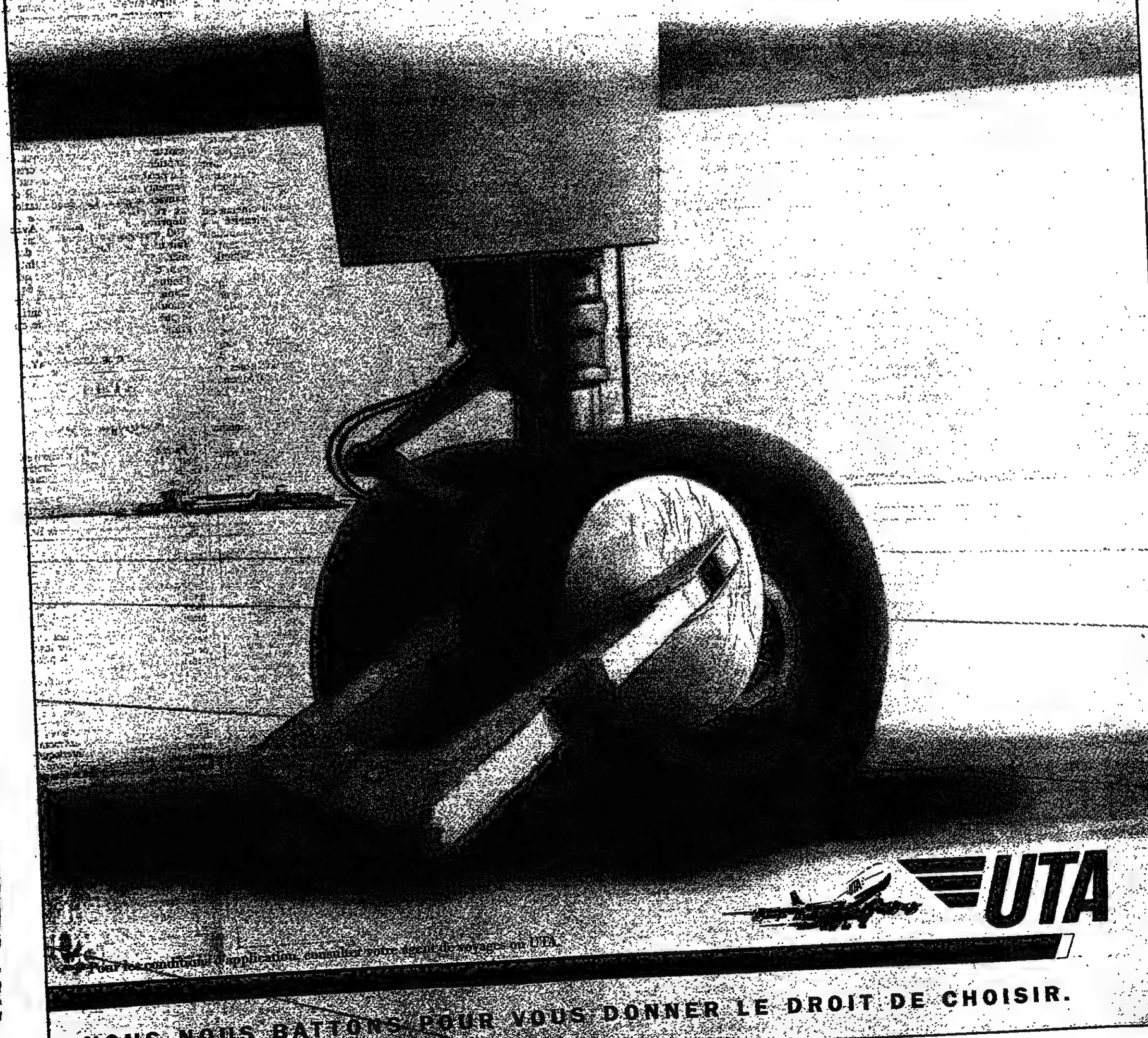

UTA

*Pour les conditions d'application, consultez votre agent de voyages ou UTA.

NOUS NOUS BATTONS POUR VOUS DONNER LE DROIT DE CHOISIR.

هكذا صفحة الأصل

هكذا من الأصل

Le Carnet du Monde

Naissances

– Les docteurs Jacqueline
et Edouard MAWAS
ont la joie d'annoncer la naissance de leurs petits-enfants,

Chloé,

le 24 avril 1989,
au foyer de

Véronique MICHEL et Daniel

et celle de

Adrien,

le 17 juin 1989,
au foyer de

Ana RIGUETTI et Jean-Jacques.

5 *ter*, avenue Sarrail,
78400 Chatou.

– M. Didier GUIRAUD et Mme,
née Béatrice Cointreau,

sont heureux de faire part de la naissance de

Maximilien.

Paris, le 13 juin 1989.

– Mme Charles WESTPHAL,
Mme Claude G. RICHARD-MOLARD,
Sylvain MAURIN,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petite-fille, petite-fille et sœur,

Sara,

au foyer de
Florence RICHARD-MOLARD
et
André PROCHASSON,

le 20 juin 1989.

21, rue de la Saulée,
38360 Sassenage.

– M. Alain GOMEZ et Mme,
née Clémentine Castella,
sont heureux de faire part de la naissance de

Tamar.

Paris, le 22 juin 1989.

Mariages

– M. et Mme Roger Millot,
M. et Mme René Rivière,
M. Louis Remy,
Maître Charles Petit et Mme,
ont l'honneur de faire part du mariage de

Nathalie RIVIÈRE
1er Prix Conservatoire de Paris,
et
Jean-Charles PETIT,
docteur en droit.

La messe de mariage sera célébrée le samedi 1er juillet 1989, à 15 heures, en l'église Saint-Gibrien de Cramant.

115, rue Eugène-Bugeaud,
51200 Cramant.

68, avenue Jean-Jaurès,
51200 Épernay.

– Ce 3 tridi Messidor de l'an 196 de la République (jour de l'été 1989)

Caroline WAND
et
Gérard Salomon WASSERMAN

se sont unis en la maison commune (mairie) de Nice.

Que l'arbre de la liberté leur apporte ses plus beaux fruits et ses plus doux ombrages !

235, promenade des Anglais,
06200 Nice.

Décès

– M. et Mme Bernard Angles d'Auriac
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Michel Chouanard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. François Angles d'Auriac,
et ses enfants,
Mme Jean Angles d'Auriac,
ses enfants et petits-enfants,
M. Henri Angles d'Auriac,
Mme Henri Angles d'Auriac,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Pierre Angles d'Auriac,
M. et Mme Courcenet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Angles Dauriac,
leurs enfant et petits-enfants,
Mme Rosier,
Les familles Florence, Derivière, de Villepain, Gambiez,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paul ANGLES d'AURIAC,

rappelée à Dieu, dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 19 juin 1989.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, le 22 juin.

– Son épouse, ses enfants, sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Georges BOUDOURIS,

survenu le 22 juin 1989.

Ses obsèques ont eu lieu à Athènes, le 23 juin.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité

– Orléans.
M. Alphonse Cachera,
ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées,
son époux,
Mme Martine et M. Claude Bonnemoy,
Mme Marie-Françoise Rolland Cachera,
ses enfants,
Valérie et Olivier Bonnemoy,
Philippe et Bertille Rolland,
ses petits-enfants,
M. Gérard Cachera,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Cachera, Trouvé, Ledon, Joassant,
ses alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine CACHERA,
née Trouvé,

survenu à Orléans, le 20 juin 1989.

Ses obsèques ont eu lieu à Orléans, le vendredi 23 juin.

1, allée des Pépinières,
45100 Orléans.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Fernand CAZIMAJOU

dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 29 juin 1989, à 14 h 30, à l'église paroissiale d'Herblay (Val-d'Oise).

– Bernard Dellac,
Hubert Dellac,
ont la douleur de faire part du décès de

Any DELLAC,
née Bellier,

leur mère,

survenu le 23 juin 1989, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 29 juin, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

Veuillez associer une pensée émue pour son époux,

Jean DELLAC,

décédé le 18 mars 1957.

3, avenue Foch,
75116 Paris.
76, bd Beaumarchais,
75011 Paris.

– Christine Favretto,
sa femme,
Marthe Favretto-Guy,
sa fille,
Basile Favretto,
son fils,
Emmanuel Guy,
son gendre,
Raffaëlle Guy,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Raoul FAVRETTO

à l'âge de cinquante-six ans, le lundi 26 juin 1989, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La résurrection a été annoncée à l'occasion des obsèques de

Anne-Marie FROMENTY,

demeurant à Luynes (37230), le 21 juin 1989.

De la part de
M. et Mme Cimadevilla,
Marie-Christine et Arnaud Cimadevilla,
M. et Mme Deleau,
Yves et Isabelle Deleau,
Anne et Bruno Ranchin,
Catherine et Emmanuelle Deleau.

71, bd Victor-Hugo,
92200 Neuilly.
10, rue Béguin,
17400 Saint-Jean-d'Angély.

– Michel Jacoub,
Marion Jacoub,
Brigitte Pohlen,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Thérèse JACOUB,

survenu le jeudi 22 juin 1989, dans sa quatre-vingt-douzième année.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le mercredi 5 juillet, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– MM. Khalid et Tariq Kabbage
ont le chagrin de faire part du décès de leur mère,

Mme KABBAGE,
née Marie-Henriette Fleurenceau,

survenu le 25 juin 1989 en son domicile à Amzou, Agadir (Maroc).

(Publicité)

Claude Barbé
et les Éditions Aubier
vous invitent à rencontrer
PATRICK TORT
à l'occasion de la sortie de son livre
LA RAISON CLASSIFICATOIRE
le JEUDI 29 JUIN, de 17 h 30 à 21 h
Claude Barbé, bouquiniste
face au n° 11, du quai de Conti

– Mme Renée Léorat, née Devèze,
Ses enfants, petits-enfants,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice LÉORAT,

survenu le 20 juin 1989.

Ils rappellent à votre souvenir son fils,

Marc LÉORAT,

décédé le 21 décembre 1982.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Joffre,
34000 Montpellier.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. David LEVY,
diplômé de la Sorbonne
en criminologie,

né en Roumanie, il y a quatre-vingts ans,

survenu le 25 juin 1989, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 juin, à 15 h 30, au cimetière parisien de Pantin, où l'on se réunira porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille
Et ses amis
font part du rappel à Dieu de

Mlle Camille LORRIAUX,
assistante sociale,
médaille d'or
de la ville de Villecresnes,
médaille d'argent des épidémies,

le 19 juin 1989, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Villecresnes (Val-de-Marne), où elle repose.

« Heureux ceux qui pleurent car ils seront consolés. »
Saint Matthieu, V, 4.

– Mme Georges Jacob,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
font part du décès de

Mlle Françoise MAYER,
agrégée de l'Université,

survenu le 25 juin 1989.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 30 juin, à 14 h 30, au cimetière nouveau de Neuilly.

Ni fleurs ni couronnes.

18 *bis*, rue de Chartres,
92200 Neuilly.

– M. et Mme Bernard Rosier-Herbin,
M. et Mme Jean-Jacques Rosier-Delerce,
ses enfants,
Vincent, Sophie Rosier,
ses petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jacques ROSIER,
croix de guerre 1939-1945,
ancien déporté,

survenu en son domicile, le samedi 24 juin 1989, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, le 27 juin.

Ils associent à leurs prières le souvenir de son épouse,

Mme Jacques ROSIER,
née Marthe Lacaze,

décédée le 23 novembre 1969.

2, rue du Transvaal,
92100 Boulogne.
9, rue de Bellevue,
95320 Saint-Leu-la-Forêt.

– Le Conservatoire européen de musique,
Les professeurs et les élèves,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président-fondateur,

Henri SAUGUET,
de l'Institut.

Anniversaires

– Il y a dix ans,

Catherine BELBENOIT

quittait tragiquement les siens.

Elle vit toujours dans leurs cœurs.

Ils invitent ceux qui l'ont aimée à se souvenir avec eux en cet anniversaire.

– Pour le vingtième anniversaire du décès de

Mme Henri BERGER,
née D. Vey,

secrétaire générale des cours
pour étudiants étrangers de Lyon,
CVR, médaille militaire,
croix de guerre avec palmes,

Paul-Louis Berger,
Françoise Delormas,
Marc-Henri Berger,
Nicole Saliou,
Et leurs familles,

demandent à ceux qui l'ont connue et estimée de penser à elle et à son mari, leur père, le

docteur Henri BERGER,
mort pour la France.

– Le 28 juin 1987, disparaissait

Frédéric BON,
politologue.

Que tous ceux qui l'ont connu se souviennent.

– Le 28 juin 1979,

Thierry CHICHE

nous quittait. Il avait vingt et un ans.

Il est également rappelé le souvenir de sa tante

Jacqueline COHEN-SELMOUN,

décédée le 16 juillet 1986,

et de sa grand-mère

Semha COHEN,

décédée le 10 juillet 1977.

Que tous ceux qui les ont connus et aimés se souviennent.

– Pour le dixième anniversaire de la mort du

docteur Hélène DUBOIS-MERLE,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue.

Une messe sera dite à Montpellier dans l'intimité familiale.

– Il y a quinze ans,

Sandor KOZELKA

était enlevé brutalement à l'affection des siens, à l'âge de quinze ans.

Mme Paulette Zibi-Kozelka et sa famille font connaître que la prière de l'Azguir sera dite mercredi 28 juin 1989, vers 18 h 30, à la synagogue, 28, rue Buffault, Paris-9e.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Dominique Petithory demande à tous ceux qui ont connu et aimé son père,

Jean PETITHORY,

d'évoquer son souvenir pour ce quinzième anniversaire de sa mort.

Soutenances de thèses

– RECTIFICATIF (Institut d'études politiques de Paris). – Une regrettable erreur a été faite, lors de l'avis de soutenance de thèse (*le Monde* du 21 juin). Il fallait lire : « M. Stéphane Lagache soutiendra une thèse intitulée « Sélection et allocation de la » ressource humaine dans les régiments » de l'armée de terre, réflexions sur la » conscription. »

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le jeudi 29 juin, à 9 heures, salle 310, entrée I, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, Mlle Manuelle Franck : « Semi-urbain et urbanisation des campagnes. Les processus d'urbanisation à Java-Est, Indonésie ».

Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le jeudi 29 juin, à 10 heures, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L (Sorbonne), M. Daniel Lefur : « La peinture murale des temples de Karnak. Technique, conservation, restauration ».

– Université Paris-III (Sorbonne-Nouvelle), le jeudi 29 juin, à 13 h 30, salle Bourjac, M. Francesco La Brasca : « Cristoforo Landino et la culture florentine de la Renaissance ».

– Université Paris-IV (Panthéon-Sorbonne), le jeudi 29 juin, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, M. Joseph Kim : « L'expérience religieuse coréenne dans la première annonce du message chrétien (1779-1839). Le Seigneur du ciel comme précompréhension de la notion chrétienne de Dieu ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le jeudi 29 juin, à 14 h 30, amphithéâtre 102, 9, rue Malher, Mme Vassiliki Gaggadis-Rodin : « Episodes et héros de l'expédition des Argonautes dans les représentations sculptées : Jason, Médée ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le jeudi 29 juin, à 14 h 30, Institut d'études islamiques, escalier 1, troisième étage, M. Niels Olesen : « La question des lieux de pèlerinage secondaire chez Ibn Taymiyya ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 30 juin, à 13 h 30, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L (Sorbonne), Mme Janine Cousin-Martin : « *Le Petit Parisien* et l'armée de 1905 à août 1914 ».

– Université Paris-III (Sorbonne-Nouvelle), le vendredi 30 juin, à 13 h 30, salle V, escalier A, troisième étage, 46, rue Saint-Jacques, M. Amadeo Lopez : « La conscience malheureuse dans le roman hispano-américain contemporain ».

– Université Paris-III (Sorbonne-Nouvelle), le vendredi 30 juin, à 13 h 30, salle Bourjac, M. Pierre N'Da : « Les jeunes, personnages favoris des romanciers négro-africains d'expression française ».

– Université René-Descartes Paris-V (Sorbonne), le vendredi 30 juin, à 15 heures, amphithéâtre Guizot, Mme Marie-France Dorav (née Lortic) : « Enfants et société. Les voyages organisés par la comtesse de Ségur ».

CARNET DU *MONDE*
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques ..... 83 F
Abonnés et actionnaires .. 73 F
Communicat. diverses ... 86 F

Quatre disparitions

Le psychiatre et psychanalyste Frederick Hacker

Frederick Hacker, psychiatre, spécialiste mondial de la criminalité, vient de mourir au cours d'un débat de la télévision allemande. Il était âgé de soixante-seize ans.

Né en janvier 1914 à Vienne, Frederick Hacker fut l'un des élèves de Freud et contribua à la reconnaissance du créateur de la psychanalyse en Autriche. C'est lui notamment qui fut à l'origine de l'ouverture du Musée Freud, dans la maison qu'abita ce dernier, au 19 Berggasse, à Vienne.

Réfugié aux Etats-Unis à partir de 1938, Hacker y fit fortune en ouvrant deux cliniques psychiatriques en Californie. Personnalité médiatique intervenant fréquemment dans la presse écrite et audiovisuelle, il s'était taillé une réputation internationale pour toutes les questions touchant à la violence dans le monde moderne. Expert auprès des tribunaux américains, il fut sollicité pour des affaires qui défrayèrent la chronique. Le procès Manson, l'affaire Patricia Hearst, une prise d'otage en 1973 en Allemagne.

Son œuvre la plus célèbre, *Agression et violence dans le monde moderne*, (Calmann-Lévy, 1972), est une vaste et éclairante réflexion sur les processus qui engendrent la violence dans les sociétés occidentales. Hacker y oppose l'agressivité, tendance psychologique positive et structurante, à la violence, *« forme la plus primitive, le plus régressive et la plus uniforme »* de l'agression. *« C'est le propre de la violence, écrivait-il, de créer justement la situation où elle s'offre comme la seule issue possible. »*

P. Ke.

Le philosophe Alfred Ayer

Le philosophe britannique Sir Alfred Ayer est mort à Londres, dans la nuit du 27 au 28 juin, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

[Né à Londres en 1910, Sir Alfred Ayer avait été professeur à l'université de Londres, de 1946 à 1959, puis à celle d'Oxford jusqu'en 1978. L'un des principaux représentants du positivisme logique, il avait été personnellement lié à Wittgenstein, auquel il avait consacré un livre, récemment traduit (*Wittgenstein ou le génie face à la métaphysique*, Seghers, 1986, cf. *le Monde des livres* du 3 octobre 1986). Il s'était fait connaître en 1936 par la publication de *Langage, vérité et logique*, son œuvre maîtresse. Il avait poursuivi sa réflexion dans *Fondements de la connaissance empirique* (1940), *Pensée et signification* (1947), *Essais philosophiques* (1954). *Le problème de la connaissance* (1956). Excellent pédagogue, il avait participé à des émissions télévisées au cours desquelles il dialoguait avec lord Bertrand Russell.]

Le réalisateur Michele Lupo

Le réalisateur italien Michele Lupo est mort, mardi 27 juin, à Rome. Il était âgé de cinquante-huit ans. Auteur de plus de cinquante « westerns-spaghetti » ou de comédies, il avait connu un grand succès populaire avec des films interprétés par Bud Spencer.

Le trompettiste Franck Trapani

Le trompettiste de jazz Franck Trapani est mort, lundi 26 juin, à la Nouvelle-Orléans. Il était âgé de cinquante-deux ans. Franck Trapani s'était produit avec les orchestres de Charlie Barnett, Les Elgards et Billy May, avant de rejoindre les Dukes of Dixieland en 1974.

BENNETON
FAIRE-PART
DE MARIAGE
PAPIER A LETTRE
EX-LIBRIS
CHEVALIÈRES
GRAVÉES
75 bd Malesherbes
Paris 8e tél. (1) 43.87.57.39

« Services »

PARIS EN VISITES

JEUDI 29 JUIN

« Le Marais, voie royale : ses hôtels, ses jardins à la française », 10 h 30, métro Saint-Paul (E. Bourdais).

« Promenade dans l'île Saint-Louis », 14 h 15, sortie métro Pont-Marie (Arts conférences).

« Personnages illustres et folles architectures du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée, avenue du Père-Lachaise (Arts et caetera).

« Le quartier de la Nouvelle Athènes », 14 h 30, métro Notre-Dame-de-Lorette (M.-G. Leblanc).

« Toute l'île Saint-Louis », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Banassat).

« La place des Vosges et les hôtels du Marais », 15 heures, 1, place des Vosges (E. Romann).

« Dix hôtels du Marais et leurs cours », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (D. Bouchard).

« Autour de Saint-Martin-des-Champs, trois chapelles et un réfectoire inconnus », 15 heures, 292, rue Saint-Martin (L. Hauller).

« Le Grand Louvre, du donjon de Philippe-Auguste à la pyramide de verre », 15 heures, devant l'église Saint-Germain-l'Auxerrois (Tourisme culturel).

MONUMENTS HISTORIQUES

« Le théâtre de l'Odéon », 14 h 30, devant le théâtre, place de l'Odéon.

« Le Panthéon », 15 heures, entrée, rue Clotilde.

CONFÉRENCES

Centre André-Malraux (salle 1), 112, rue de Rennes, 15 heures : « L'origine et l'évolution des langues avant l'invention de l'écriture », par M. Locquin (ULP, tél. : 43-43-40-70).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* daté lundi 26 et mardi 27 juin 1989 :

UN DÉCRET

● N° 89-415 du 20 juin 1989 de classement des cours d'eau, parties de cours d'eau et canaux en application de l'article 411 du code rural.

UN ARRÊTÉ

● Du 19 juin 1989 portant nomination des pensionnaires de l'Académie de France à Rome au titre de 1989.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'architecte DPLG.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5833

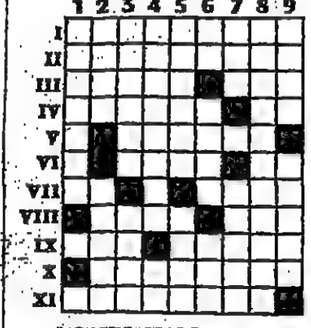

HORIZONTALEMENT

I. Est prisé par ceux qui n'hésitent pas à se mouiller. – II. Peuvent être utiles à ceux qui vont boire un bouillon. – III. Certains permettent de voir loin. Arriva en seconde position. – IV. Avec elle, il y a de quoi faire une maladie. En France. – V. On en sort grandi. – VI. Donner à entendre. Possessif. – VII. Lettres de noblesse. C'est parfois un moyen d'éviter le pire. – VIII. Pas facile. Sigle. – IX. Souvent lancé de loin. Vit dans l'eau froide ou bien dans des endroits « chauds ». – X. Fut à l'origine de maintes scènes. – XI. Qui ont donc été gagnées.

VERTICALEMENT

1. Avec lui, certains ont été amenés à faire cavalier seul. – 2. Fut durement frappé. Est appelée à connaître un certain développement. – 3. On s'accroche à lui. On ne saurait s'en mordre les doigts. – 4. Donne des images. Se laisse facilement traverser. – 5. Occasion de faire les cents coups. Réaction incontrôlée. – 6. Partie du Piémont. Se laissa aller. D'un auxiliaire. – 7. Est du Nord. Vient du Nord. – 8. Homme de la société. – 9. Bien gras. Qui peut être percée sans creuser.

Solution du problème n° 5832

Horizontalement

I. Retraite. – II. Egouttoir. – III. Ton. Terre. – IV. Ru. Armée. – V. Ote. – VI. Ressort. – VII. Régate. – VIII. Suavité. – IX. Da. Neveu. – X. Emettre. – XI. Rite. Esse.

Verticalement

1. Rétrograder. – 2. Egout. Ami. – 3. Ton. Ergs. Et. – 4. Ru. Eau. Té. – 5. Attristant. – 6. Item. Sévère. – 7. Torero. Ives. – 8. Eire. Rote. – 9. Ré. Ut. Eude.

GUY BROUTY.

Que diriez-vous d'un croissant chaud au petit déjeuner ? Du caviar et du champagne vous seraient-ils agréables au dîner ? Voilà en tout cas précisément quelques petites attentions dont UTA aurait aimé vous entourer en Europe. Si on ne s'obstinait pas à refuser à la première compagnie privée française le droit de desservir l'Europe, évidemment.

EN REFUSANT L'EUROPE A UTA,
VOICI TOUS LES CROISSANTS,
TOUT LE CAVIAR, ET TOUT LE CHAMPAGNE
QU'ON NOUS AUTORISE
A VOUS OFFRIR EN EUROPE.

UTA

NOUS NOUS BATTONS POUR VOUS DONNER LE DROIT DE CHOISIR.

DDB NEEDHAM

هكذا صدر الأصل

هكذا في الأصل

Emploi

Une étude sur la gestion des ressources humaines

La prudence européenne des directeurs du personnel

INDUSTRIELLE, sans aucun doute financière et peut-être politique, l'Europe n'est pas encore prête à devenir sociale. C'est du moins ce qui ressort de l'opinion de quatre cent cinquante directeurs des ressources humaines de quinze pays (1), questionnés pour le compte de l'Association européenne des directeurs du personnel qui tenait son quatorzième congrès à Paris du 26 au 28 juin, dans une enquête réalisée par l'ANDCP française (Association nationale des directeurs et des cadres de la fonction personnel) et une équipe de Bossard consultants.

Pis, il semblerait que les conséquences du marché unique européen soient jugées sans beaucoup d'effets sur les pratiques au quotidien de la gestion des hommes, même si les intentions et les discours s'en trouvent affectés. Gérard Haguenoer, qui a mené cette étude avec Pascal Noferti, s'interroge. *« Dans une Europe en marche, les directeurs des ressources humaines (DRH) seront-ils l'avant-garde ? »*, demande-t-il pour ne pas dire qu'ils sont déjà en position d'être l'arrière-garde de la construction européenne. *« Le DRH n'est plus innovant »*, confie-t-il. *« Il se reconnaît davantage comme un gestionnaire pour qui il ne saurait y avoir d'aventure. »*

Accord convenu

Plusieurs réponses de l'étude donnent la mesure de cette attitude circonspecte où l'on prépare l'Europe tiède. Le marché unique ne modifiera leurs pratiques de gestion quantitative des emplois que dans 33 % des cas, et encore le feront-ils en développant la seule gestion bien avant la réduction de l'éventail hiérarchique ou la décentralisation des effectifs.

Quand bien même, ils n'envisagent pas, à 66 %, de changer en conséquence le système des qualifications et, s'ils le prévoient, mettent d'abord l'accent sur leur homogénéité, plus que sur l'évaluation des performances individuelles, la mise en œuvre de formations spécialisées ou, encore, l'indispensable revalorisation.

Tout aussi préoccupant, alors qu'on imagine que les entreprises deviendront européennes et donc pluri-nationales, ils n'estiment pas nécessaire, à 55 %, de modifier leurs méthodes de communication interne, pourtant censées favoriser l'émergence d'une culture partagée. *« Au mieux, ils évoquent la traduction de leurs journaux d'entreprise »*, commente Gérard Haguenoer. D'ailleurs, 54 % des directeurs des ressources humaines ne souhaitent pas changer leurs techniques de « management ». S'ils sont favorables à des modifications, celles-ci concernent en priorité la participation offerte aux salariés et, dans une moindre mesure, la constitution d'une main-d'œuvre européenne. L'intégration dans le marché unique ne passerait pas nécessairement par une totale internationalisation. On reste *« national »* et, à partir de son territoire ou de son marché, on organise la conquête...

Cette retenue se retrouve quand il s'agit d'apprécier l'impact des dispositions prévues par l'Acte unique, que celles-ci concernent l'amélioration du milieu de travail, le développement des relations entre les partenaires sociaux européens ou même la sécurité sociale. On les estime certes *« importantes »*, de 45,5 % à 48 % selon les réponses. Mais cela paraît plutôt signifier un accord convenu sur des thèmes rabâchés et pourrait même prendre la forme d'une réserve. La suite des résultats tend à le prouver : le caractère *« fondamental »* n'est admis qu'à 13 % ou 21 %, selon les cas, et le rôle *« accessoire »* reconnu de 17 % à 28 %.

Il n'y a vraiment que la protection sociale pour justifier à leurs yeux une harmonisation du droit social européen. Son rapprochement est jugé plus important que celui des règles concernant la durée du travail, le contrat de travail ou même la mobilité et la flexibilité.

Pour autant, on ne peut pas dire que les directeurs des ressources humaines n'ont pas une conscience claire des exigences contenues, à terme, dans le marché unique. Bien qu'ils ne se mobilisent pas, ils manifestent, globalement, une grande lucidité quand ils s'attachent à définir les besoins.

C'est ainsi qu'ils estiment, à 77 %, que l'Europe provoquera une évolution pour la formation initiale, à commencer pour les langues, ou qu'ils pronostiquent à 73 % un renforcement de la formation professionnelle qui s'appuierait d'abord sur les stages en entreprise ou encore qu'ils tablent sur le rôle de la formation continue, à 72 %, qui agirait prioritairement sur le « management » et sur les « langues ».

La formation en leitmotiv

Ils sont convaincus à 87 % que le marché unique imposera une plus grande mobilité du personnel, que celle-ci soit géographique ou professionnelle. Dans un cas, cela supposera des incitations financières et matérielles : dans l'autre, elle exigera une polyvalence dans les fonctions qui sera fournie par de la formation complémentaire. Mais cela ne les amène pourtant pas à considérer que les modes de recrutement puissent en être bouleversés. Ils ne sont en effet que 44 % à le penser qui, alors, mettent l'accent sur les critères de langues ou de profils internationaux.

Thème à la mode, la gestion prévisionnelle trouve là un écho puissant, 53,5 % des interrogés étant par exemple persuadés qu'il devront prêter attention à l'évolution qualitative des métiers et des emplois puis, à 57 %, qu'ils devront se soucier des carrières en favorisant, en premier lieu, les promotions internes. La formation, à chaque fois évoquée, apparaît bien comme leur meilleur moyen d'intervention et fait figure de leitmotiv.

Généralement persuadés de l'importance de la flexibilité, les DRH optent pour une souplesse d'utilisation de la main-d'œuvre influencée par le courant libéral, et ne s'intéressent guère à des systèmes sophistiqués qui feraient appel à la participation ou à la cogestion avec les salariés. A 68 %, ils retiennent la modulation des horaires parmi les solutions, juste devant l'appel au travail à temps partiel (55 %) et aux contrats à durée déterminée (54,5 %). Toutefois, ils ne sont que 38 % à prévoir un plus fort recours au travail temporaire. De même, ils écartent également les hypothèses les plus faciles ou les plus compliquées puisqu'ils ne sont que 24 % à envisager d'augmenter la durée du travail et tout juste 10 % à accepter l'éventualité de sa diminution. Les heures supplémentaires comme la multiplication des équipes ne font pas partie de leurs recettes privilégiées et ils n'évoquent pas l'allongement de la durée d'utilisation des équipements.

Quant à l'effet prévu sur les rémunérations, il reste en parfaite concordance à ce que l'on entend aujourd'hui. L'Europe accentuera le poids des références liées à la personne sur les critères collectifs. Une fois établi le salaire minimum, réclamé à 57 %, les DRH souhaitent s'en remettre à l'appréciation des performances individuelles, pour 62 % d'entre eux, à l'intéressement pour 59,5 % et même aux avantages en nature (51 %). Ils marquent moins d'intérêt pour des systèmes de rémunération qui tiendraient compte des résultats d'ensemble, ou qui intégreraient un capital « prévoyance », « retraite » ou des stocks options, lesquels ne recueillent que 49 % des suffrages, bien loin devant l'épargne (39 %) et l'ancienneté (31,5 %), malgré tout. Clairement, ils veulent améliorer le rapport entre le salaire et la productivité et, dans une moindre mesure, harmoniser les salaires européens et les charges sociales ou, encore, lier le niveau de rémunération aux zones géographiques.

« Il existe un décalage important entre les intentions et les actes », constate Gérard Haguenoer à la confrontation de toutes ces données, les DRH étant eux-mêmes désireux, sans doute pour les mêmes raisons, de développer les échanges d'expériences européennes, notamment par les colloques et les publications (à 86,5 %), comme si toutes les implications n'avaient pas encore été mesurées. Confrontés à une réalité nouvelle, les responsables du personnel se verraient davantage en accompagnateurs d'un mouvement, *« en innovateurs en second »*, et souhaiteraient, d'abord mettre de l'ordre chez eux, voire renforcer prioritairement leur professionnalisme.

Le « continent » et la Grande-Bretagne

C'est pourquoi leurs projets actuels et à moyenne échéance privilégient les gestes en faveur de la formation et du management, préférés à la communication et à la mobilité, afin de consolider les pratiques existantes en matière de ressources humaines, de gestion de l'emploi et de l'adaptation aux besoins.

Au moment d'aborder l'ouverture européenne, ces gestionnaires de la main-d'œuvre déclarent *« rechercher prudemment des domaines d'intervention »* et, préoccupés par l'impératif de la compétitivité, entendent renforcer leurs moyens plutôt que de se lancer dans le vide.

Il y aurait plusieurs explications à cette attitude que l'enquête ne permet pas de connaître puisque ses auteurs n'ont pas voulu, officiellement, distinguer les motifs pour en rester aux appréciations globales. Mais Gérard Haguenoer le souligne en aparté, les appréciations varient en fonction des pays. Un partage très net existerait entre les nations du « continent » et la Grande-Bretagne, davantage tournée vers les USA. Les uns s'intéresseraient à leurs relations avec l'Angleterre, ce qui ne serait pas le souci des Britanniques. Pareillement, les réponses fournies par les dirigeants de l'Europe du Nord seraient plus complètes que celles en provenance des pays du sud qui, à l'inverse, se montreraient plus créatifs, en tout cas davantage capables de formuler des suggestions, *« ouverts et mieux disposés à l'égard d'une culture européenne »*. *« Il faut dire que la fonction de DHR est plutôt une invention du Sud »*, reconnaît toutefois Gérard Haguenoer qui s'étonne de voir la dimension humaine de l'Europe ne pas tenir totalement ses promesses. Du moins pour l'instant.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Elaboré par l'ANDCP et Bossard Consultants, le questionnaire a été adressé à deux mille directeurs des ressources humaines par les quinze associations nationales. Quatre cent cinquante ont répondu mais l'échantillon ne correspond pas parfaitement au poids de chaque nationalité. On compte 21,8 % de Français pour 8,9 % de Britanniques, 6,7 % d'Allemands et... 11,1 % de Turcs. Si tous les secteurs d'activité sont représentés, leur place ne correspond pas forcément à la réalité économique. La chimie-parachimie et pharmacie offre 21,5 % de l'échantillon contre 16 % en provenance de la métallurgie, 7,5 % du commerce-distribution, mais seulement 2,5 % du BTP et 2 % du textile. En revanche, la taille des entreprises peut être jugée satisfaisante, 30 % de moins de cinq cents salariés ayant répondu contre 17,5 % de plus de cinq mille salariés.

Quinze jours d'emploi dans « le Monde »

● **Le mal européen du chômage.** Face à la crise de l'emploi, les pays de la CEE ont, plus ou moins, réduit la vie active à ses deux extrémités (« le Monde » de l'économie du 20 juin 1989).

● **Renforcement de la lutte contre le travail clandestin.** Le texte que présente M. Jean-Pierre Soisson à l'Assemblée nationale renforce les amendes et les peines de prison à l'encontre des employeurs (*le Monde* du 22 juin 1989).

● **Une réforme du travail temporaire est à l'étude.** Le développement de l'intérim révèle les évolutions du marché de l'emploi (*le Monde* du 23 juin 1989).

Médecins... à tout faire

DANS *le Monde* du 1er juin, J. Menanteau signale, non sans humour, le cas de deux médecins qui ont changé de profession.

En marge de cet article, on pourrait observer que de nombreux médecins se sont illustrés, au cours des âges, dans des disciplines très variées. Déjà, Sextus Empiricus, au troisième siècle avant Jésus-Christ, fut à la fois médecin, astronome et philosophe.

A notre époque, c'est souvent la politique qui attire les médecins (Clemenceau entre autres), mais aussi la littérature (que de noms à citer, depuis Rabelais jusqu'à Tchekhov et Céline !).

L'économie n'a pas été oubliée grâce à William Petty (précurseur de la comptabilité nationale), François Quesnay (auteur du fameux tableau et chef de file des physiocrates), Clément Juglar (découvreur des cycles économiques).

On peut considérer comme restés plus proches de la médecine le Suédois Linné (bien connu par sa classification des êtres vivants et notamment des plantes), Paul Rivet (créateur du Musée de l'homme) et le démographe Jean-Noël Biraben.

Parmi les philosophes figurent John Locke, Georges Cabanis et aussi Emile Littré, célèbre par son dictionnaire.

Le journalisme attira de bonne heure certains médecins, comme en témoigne Théophraste Renaudot au dix-septième siècle. Et la linguistique est au palmarès grâce au Polonais Zamenhof, à qui nous devons l'espéranto (1887).

Plus étonnante est la passion de l'exploration (qui ne se souvient de Jean Charcot ?). Même la physique est à citer avec l'Anglais Thomas Young et l'Allemand Robert von Mayer. Mais le comble de l'insolite est sans doute atteint par la carrière de Denis Papin, dont les inventions sont à l'origine de la navigation à vapeur.

ANDRÉ VINCENT
(Saint-Raphaël.)

POINT DE VUE

Diplôme et métier : prévenir la désillusion

par NICOLE CATALA (*)

DURANT des mois, les diplômés ont arpenté nos rues : après les infirmières en colère à l'automne, les enseignants se sont à leur tour, cet hiver, insurgés contre leurs conditions d'emploi, et l'apaisement actuel pourrait n'être qu'un répit. Pourtant, les uns et les autres ont poursuivi leurs études deux ans au moins après le baccalauréat. Ni les uns ni les autres ne sont menacés par le chômage. Mais tous se plaignent, non seulement de la faiblesse de leur rémunération, mais aussi de l'insuffisante considération que la société leur accorde.

Ces conflits, après d'autres, sont révélateurs d'un malaise de notre société. On dit volontiers que celle-ci est en mutation sous l'effet des technologies nouvelles qui transforment l'exercice de nombreux métiers. Cela est vrai, sans doute, mais ce ne sont pas ces changements technologiques qui sont à l'origine de ces récents conflits.

Pour la plupart, ceux-ci ont des racines qui se situent ailleurs, dans un reclassement progressif des différentes activités professionnelles. Dans le passé, celles-ci ont été hiérarchisées selon un ordre qui prenait largement en compte le niveau de culture ou le diplôme. Cet ordre est bousculé aujourd'hui : un agrégé ne recueille plus qu'une médiocre considération sociale, tandis que montent au firmament de la notoriété des figures dont la réussite n'a souvent rien à voir avec des études poussées.

Cette évolution traduit un changement du rôle du diplôme dans la société française. Elle invite à plusieurs réflexions.

Détenir un diplôme, fût-il de *« niveau V »* (CAP ou BEP), est désormais pour les jeunes une condition d'accès à l'emploi : comme le démontrent régulièrement les études de l'INSEE, ce sont les jeunes gens non diplômés qui sont les plus exposés au chômage.

Dans un marché du travail sélectif, ceux qui ont la formation la plus poussée sont les mieux placés. Pour les employeurs du secteur privé, le diplôme atteste toujours de certaines connaissances, sinon d'une compétence certaine. Et, dans la fonction publique, la candidature aux concours demeure toujours subordonnée à un diplôme.

Mais le lien entre diplôme et profession n'est plus le même que naguère : la détention de tel diplôme ne garantit plus que la profession choisie apportera à son titulaire la rémunération et le *« standing »* social qui lui étaient attachés il y a quinze ou vingt ans. Il y a des professions qui se sont dévalorisées, peut-être de façon irréversible. Ceux qui les exercent aujourd'hui se sentent floués, parce que la réalité de leur métier ne correspond pas à l'image qu'ils s'en faisaient en l'embrassant.

Un effort des entreprises

Il y a aussi des diplômes « ambigus », qui ne conduisent plus leurs titulaires vers un débouché ou un positionnement social précis. Tel est le cas du baccalauréat. Quoique tous bacheliers, les titulaires d'un bac C et ceux des nouveaux baccalauréats professionnels ne sont pas — sauf exceptions — appelés à faire la même carrière : les uns ont vocation à poursuivre des études supérieures, les autres à entrer dans la vie active.

La plupart des bacheliers professionnels seront appelés à occuper des postes d'ouvriers qualifiés, alors que, dans leur esprit et dans celui de leurs parents, l'obtention du *« bac »* signifiait l'accès à un niveau d'emploi plus élevé. Le décalage entre la représentation collective que l'on se fait encore du baccalauréat et la réalité de certains de ses débouchés actuels risque d'engendrer demain amertume et frustration chez beaucoup de jeunes.

Ce risque se trouve accru par l'objectif, assigné à l'Education nationale, de porter 80 % de chaque classe d'âge au niveau du baccalauréat. Beaucoup de familles ont interprété cette formule comme signifiant que 80 % des adolescents seraient, à la fin du siècle, titulaires, d'un baccalauréat de l'enseignement général. Or la réalité sera bien différente puisque le pourcentage des bacheliers n'excédera probablement pas 60 % et que près de la moitié d'entre eux seront issus de l'enseignement technologique ou professionnel.

On peut, dans ces conditions, craindre une forte désillusion sociale : les jeunes salariés qui seront déçus demain par la réalité de leur vie professionnelle risquent d'être encore plus nombreux que les mécontents d'aujourd'hui. Le danger d'une telle désillusion, aux lourdes conséquences individuelles et collectives, ne sera pas combattu sans un effort de grande ampleur des entreprises.

C'est à elles, en effet, et à elles seules, qu'il appartient de faire découvrir aux jeunes le monde du travail. Elles sont et seront pressées de s'ouvrir à eux sans cesse davantage : les 200 000 lycéens de première ou de terminale qui, en l'an 2 000, prépareront un baccalauréat professionnel devront chacun passer deux mois au moins en entreprise... Et bien d'autres aussi frapperont à leur porte. Plus que jamais, l'exemple allemand doit être médité qui, grâce au *« dualsystem »*, assure à la fois la formation et l'intégration des jeunes dans l'entreprise.

Les entreprises — et l'administration — devront parallèlement s'attacher à renover profondément l'organisation du travail, de manière que ces jeunes, mieux formés, disposent d'une certaine autonomie et puissent mettre en œuvre leurs capacités d'initiative et de création. C'est à ce prix seulement que seront préservées à la fois notre cohésion sociale et notre compétitivité économique.

(*) Député de Paris (RPR), ancien secrétaire d'Etat à la formation professionnelle.

Alliages Polymériques
Groupe International Matériaux Avancés
recherche pour soutenir son développement en France

Ingénieur Commercial - *300 KF+*

Poste basé à Paris ***(Réf.980)***

Votre challenge: Développer notre implantation en France des alliages polymériques dans le secteur automobile.

Vos clients dans ce secteur :
- les laboratoires d'études avancées pour les nouveaux concepts.
- les Directeurs Industriels pour les applications tests.
- les acheteurs pour le business quotidien.

Votre formation : Ingénieur ou technicien supérieur (chimie ou mécanique) avec une formation complémentaire marketing.
Votre expérience : 3 à 5 ans dans un laboratoire d'études avancées ou dans les études industrielles secteur automobile.
Votre évolution de carrière est garantie par la taille de ce groupe mondial.
Merci d'adresser votre dossier de candidature, CV + lettre manuscrite à

ETATS MAJORS CONSULTANTS
27/29 villa Wagram ST-Honoré, 75008 PARIS

Ressources Humaines High Tech

Filiale d'un important groupe français international, nous sommes spécialisés dans la fabrication, la commercialisation et la mise en oeuvre de systèmes de transmissions, de raccordements et de réseaux locaux.
Pour étoffer plus spécialement certains de ces départements, nous avons plusieurs postes à pourvoir :

3 INGENIEURS D'ETUDES ET DEVELOPPEMENT

Il s'agit de conduire de façon autonome des projets débouchant sur la réalisation de produits nouveaux ou le développement de produits existants (établissement du cahier des charges, recherche d'industrialisation du produit, soutien technique au commercial, animation d'une équipe de techniciens...).
Vous avez une première expérience du développement, environ 3 ans, par exemple dans les domaines Télécom, Aéronautique. Vous avez une formation d'Ingénieur en Electromécanique, Mécanique, Micro-mécanique ou Génie Physique. Vous utilisez l'anglais dans votre travail et vous avez le sens pratique de l'homme de terrain. (Réf.M/89119)

1 INGENIEUR ELECTRONICIEN

Le poste consiste à étudier, réaliser et industrialiser des matériels électroniques destinés plus spécifiquement aux Télécom et à l'instrumentation (mesure) au sein d'un labo très performant. Vous faites la preuve d'une expérience de 3 ans de recherche développement. Vous êtes Ingénieur Electronicien et vous connaissez bien le numérique et les radiofréquences. (Réf.M/89120)

1 INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Vous serez chargé du développement et du suivi clients, principalement en ce qui concerne les systèmes de transmissions sur fibres optiques (système vidéo, par exemple). Il s'agit d'apporter un support technique permettant de concrétiser des ventes de matériels et de systèmes sophistiqués.
Vous avez une première expérience de 3 ans en tant qu'Ingénieur d'Affaires ou Technico-Commercial dans un domaine connexe.
Vous avez une formation d'Ingénieur type ESME, EEMI, ESIEE ou équivalent. Vous maîtrisez l'anglais convenablement. Vous recherchez une équipe où vous pourrez travailler en toute indépendance et autonomie. (Réf.M/89121).

Merci d'adresser votre CV, lettre manuscrite et rémunération actuelle sous la référence choisie à notre Conseil :

L.B.W.

Garnier Demoinet & Associés
17, rue Tronchet 75008 PARIS

L'A.F.P.A., Association pour la Formation Professionnelle des Adultes, organisme national employant 10 000 personnes réparties dans 150 établissements, recherche pour son Centre Pédagogique et Technique d'Appui à ISTRES (Bouches-du-Rhône) un

Ingénieur électrotechnicien et électronicien de puissance

chargé de conduire des études et des actions de perfectionnement technique pour les établissements de l'A.F.P.A., ainsi que pour des entreprises et organismes extérieurs.
Les missions qui lui seront confiées ont pour objet l'adaptation permanente et l'évolution de l'appareil de formation des secteurs «Equipement, en électricité et électronique : maintenance industrielle».

Les candidats devront :
- justifier au moins de 5 années récentes d'expérience professionnelle dans le domaine des matériels électrotechniques actuels et des systèmes électroniques de pilotage,
- posséder de bonnes connaissances de base correspondant à une formation de niveau II (diplôme d'ingénieur, maîtrise, etc.) dans le secteur électrotechnique.

Une expérience de l'enseignement est souhaitée.

Merci d'envoyer votre C.V. très complet pour le 7 Juillet 1989 à :
AFPA - CPTA
à l'attention de Danielle GUINET
Avenue Félix Gouin - B.P. 641
13803 ISTRES CEDEX
Tél. : 42 56 17 49

Organisation et Méthodes

afpa

POUR CHACUN DE SES 2 CENTRES DE PRODUCTION NORD ET EST DE LA FRANCE

INGENIEUR ACHATS

Diplômé Ingénieur chimiste de préférence, vous êtes débutant ou vous avez acquis une première expérience dans un milieu industriel proche de la chimie ou dans une société d'ingéniarie d'études et de réalisation. Une formation complémentaire d'acheteur sera pour vous un atout supplémentaire. Vous maîtrisez le marketing et la négociation achats ainsi que la gestion des stocks et approvisionnement. Vous dominez parfaitement l'anglais ainsi que l'outil informatique. En fonction de vos performances, nous vous offrons de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe.
Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. 6089 : Direction des Relations Humaines

ROHM AND HAAS

ROHM AND HAAS FRANCE S.A.
LA TOUR DE LYON - 185, RUE DE BERCY - 75579 PARIS CEDEX 12

AGENCE MARTLE

UNIVERSITAIRES

Vous êtes titulaire d'une Maîtrise, d'un D.E.A. ou d'un Doctorat scientifique et vous avez un réel intérêt pour l'**INFORMATIQUE.**

Notre jeune société, en pleine expansion a pour vocation la conception et la réalisation de systèmes informatiques de gestion dans les grandes entreprises. Elle vous propose une **FORMATION** initiale, un travail passionnant dans des équipes dynamiques et compétentes et une évolution de carrière conforme à vos ambitions et à vos mérites.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, photo et CV) à : INGESOFT . 69, rue Dutot, 75015 PARIS.

Organisation et Méthodes

Ingé INGÉNIERIE ET SOFTWARE Soft

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

PARIS

MINES Paris / ENSTA / A&M / ECP / ••• ••• Parlant Anglais et/ou Allemand

Désireux de choisir un poste préparant aux responsabilités de Direction

Peut LE TROUVER dans la dynamique équipe de : CPAG **Claudius Peters SA**

Spécialiste Mondial de l'Equipement des Industries lourdes

Collaborateur immédiat du Directeur Technique il assumera rapidement des responsabilités personnelles

Si vous voulez compléter votre information AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT
Demandez une documentation sur la Société et le poste à : François DOZOL ☎ 16. (1) 45 31 42 42

DELTA CONSEIL

ALM MEDICAL Engineering
recherche son :

RESPONSABLE SERVICE ETUDES/PROJETS

De formation Ingénieur ou Architecte avec première expérience dans l'ingéniene, possède de bonnes connaissances des techniques second oeuvre, bâtiment, fluides et électricité.
L'activité principale est centrée sur la conception, le développement, l'étude et la réalisation du plateau technique hospitalier.
Seront requises pour pourvoir ce poste des qualités d'Animation ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais.
De courts déplacements en Province et à l'étranger sont à prévoir. Avantages sociaux.
Poste à pourvoir dans le 93. Position Cadre.
Prière d'envoyer CV, prétentions et photo s/réf.N°1807 LTA Antenne St Lazare - 4, rue du Fo Poissonnière 75010 PARIS, qui transmettra.

LEVY-TOURNAY-HABOUN

Jeune ingénieur à fort potentiel

Comeli filiale de Matra Transport et Via Transexel

Vivez le développement international du Val (1er métro automatisé au monde) et intégrez notre équipe.

Notre mission : transmettre notre savoir-faire sur l'exploitation du VAL et offrir des prestations de qualité.
- Tant au niveau recrutement, et formation des dirigeants, des cadres et des techniciens des futurs systèmes,
- Qu'à la mise en place des procédures d'exploitation et de la mise en marche sur les différents sites,
- Et à la recherche de nouveaux concepts pour l'amélioration de la maintenance.

Votre profil : vous êtes Ingénieur issu de Grandes Ecoles Généralistes, vous avez 2 ou 3 ans d'expérience en gestion de systèmes automatisés, ou de maintenance, vous parlez et écrivez l'anglais couramment.
Votre esprit d'analyse et de synthèse vous permettra d'assimiler rapidement la complexité des projets, votre sens pédagogique et votre mobilité d'esprit vous aideront à faire passer votre message quelle que soit la culture du pays dans lequel vous opérerez.
Le poste est basé à Lille, avec des déplacements de courte ou longue durée à l'étranger.

Christine DANO traite confidentiellement votre candidature et vous remercie de lui écrire sous la réf. 2239 - ARGOS LILLE - 1001, avenue de la République - B.P. 319 - 59701 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX. Tél. : 20 98 83 33.

Membre de Syntec

Organisation et Méthodes

BERNARD JULHIET argos

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice

هكذا صدر الأصل

صكة امنه الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

18

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

GM

GENERAL MOTORS

1ère entreprise mondiale nous préparons le 21e siècle

En France, nous sommes le premier exportateur de composants. CA 7,4 Md - 4800 pers.
La division **Delco Remy** conçoit, fabrique et commercialise démarreurs et alternateurs pour l'automobile et

CREE à **Gennevilliers** le poste

INGENIEUR RESPONSABLE METHODES

PERSPECTIVES CERTAINES DE PROGRESSION

29 ANS MINIMUM, INGENIEUR ENSAM, ICAM, ECAM, INSA OU EQUIVALENT, VOUS AVEZ UNE EXPERIENCE EN METHODES OU BE OU PRODUCTION EN PIECES DE GRANDE SERIE, SI POSSIBLE MACHINE TOURNANTE ET UNE BONNE CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS.

Relevant du Directeur Méthodes et Assurance Qualité, vous aurez la responsabilité d'une équipe chargée notamment : de concevoir, étudier et mettre en œuvre - **sur tous les plans** - l'ensemble des procédés et processus de production les plus rentables pour tous projets d'innovation, d'amélioration et de modification de produits jusqu'à leur industrialisation **effective.**

COURTS DEPLACEMENTS EN EUROPE ET USA

Merci d'écrire, sous réf. GM-METH/22 M, en indiquant votre salaire actuel, à notre conseil Richard BÉNATOUIL - **GROUPE BBC** - 1 bis, place de Valois, 75001 Paris.
Discrétion absolue et réponse assurées.

atlantic

L'AVANCE TECHNOLOGIQUE

Groupe industriel français (1200 personnes, 900 MF de CA), leader sur nos marchés (connecteurs électriques, chauffe-eau, chaudières acier, robotique), recherchons pour le service technique de notre Direction Commerciale basée à Gentilly (94) un

JEUNE INGENIEUR

(AM, ENSAIS, ENSMA ou équivalent)

CHEF DE PRODUITS

Ce poste évolutif dans un groupe en pleine expansion, s'adresse à un jeune ingénieur, même débutant. A l'issue d'un plan de formation, il sera l'homme Produits chauffage électrique, à l'écoute du marché, de la concurrence et de la nouveauté. Au fait des problèmes liés au matériel, il proposera des solutions à partir du vécu sur le terrain. Il assurera auprès des professionnels et dans l'entreprise, la formation et l'information techniques sur sa ligne de produits.

Outre ses connaissances en électricité, il possèdera un sens aigu de la communication, des aptitudes pédagogiques, des connaissances en micro-informatique et assez de disponibilité pour assurer des déplacements de courte durée.

La rémunération prévue pour ce poste doit permettre d'attirer les meilleurs candidats possibles.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence CP.ATL à
ATLANTIC - 22, rue Raymond Lefebvre - 94250 GENTILLY.

CAP SESA DEFENSE

Responsabilité, autonomie, haute technologie : vos projets deviennent réalité.

PARIS - TOULON

Ingénieurs qualité méthode

Vous avez une formation ingénieur (ou équivalent) et 3 à 4 ans d'expérience de réalisation de projets informatiques, doublée d'une expérience dans le domaine qualité méthode. La connaissance du langage ADA est un plus.

Nous vous proposons de prendre rapidement des responsabilités au sein de notre société qui assure une activité de Conseil et d'Etudes auprès des Forces Armées ainsi que de Conception et de Réalisation de systèmes complexes :
- systèmes d'information du commandement,
- réseaux de télécommunications...

Merci d'adresser votre candidature à Marie-Antoinette Maincent, Cap Sesa Défense, 30 Quai de Dion Bouton, 92806 Puteaux Cedex, tél. : 49.00.41.53.

CAP SESA
GROUPE CAP GEMINI SOGETI

STEIN INDUSTRIE

groupe ALSTHOM

Etude et Construction de grands matériels thermiques industriels, chaudières pour centrales thermiques, tuyauterie nucléaires, recherche

Pour son DEPARTEMENT TRAVAUX EXTERIEURS :

INGENIEUR DE CHANTIERS

diplômé ENSAM ou équivalent spécialité ESSA appréciée

Votre mission : superviser les travaux de montage de grands chantiers de construction de centrales électriques ou d'installations thermiques.

30/35 ans, vous avez quelques années d'expérience dans le domaine de la construction mécanique et des grandes réalisations internationales, où vous êtes jeune diplômé désirant acquérir ce profil au contact d'une importante réalisation.

Le poste nécessite de résider sur des chantiers situés principalement à l'étranger et implique une bonne connaissance de l'ANGLAIS. L'ALLEMAND ou l'ESPAGNOL est un plus.

Merci de nous adresser votre lettre de candidature avec CV, photo et prétentions sous réf. TEX.7 à : STEIN INDUSTRIE, DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES 19/21, avenue Morane Saulnier 78141 VELIZY VILLACOUBLAY.

CIGE

Pour son usine de Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime, 180 km de Paris) en région Normandie, la société française Exxon Chemical (1313 personnes dont 375 cadres et 69 expatriés), recherche de jeunes ingénieurs, généralistes ou diplômés en génie chimique.

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

Que vous soyez diplômé de Centrale, des Mines, des Arts et Métiers, IDN, ENSIC, ENSCP, ICC..., donnez libre cours à vos talents de jeune ingénieur.

Nous vous offrons la diversité des carrières et des fonctions multifacettes : ingénieur services techniques, ingénieur projets, ingénieur informatique, production, développement, management, planning...

Notre appartenance à un grand groupe international, notre volonté constante de progresser, notre souci de qualité totale, notre façon de vivre la chimie à l'actif vous laissent imaginer votre futur sous un angle peu ordinaire.

Pour en savoir plus, **appelez au 16 (1) 42.27.40.27** de 9h à 19h et le samedi de 10h à 13h. Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature (CV, lettre, photo) sous réf. M2, à François Levasseur, Ressources Humaines, SF EXXON CHEMICAL, BP 52, 76330 Notre-Dame-de-Gravenchon.

EXXON CHEMICAL

(1) 42.27.40.27

FILIALE DU GROUPE GENERALE DES EAUX

Groupe IOS

IOSP
INGENIERIE EN INFORMATIQUE ET TELEMATIQUE

- IBM 4381 et 25 VAX, ordinateurs départementaux en réseau sous transpac
- plus de 400 terminaux et 150 micros
- IBM, MVS, CICS S2000, DB2
- VAX/VMS, RDB, DECNET, FMS

INGENIEURS D'ETUDES DEBUTANTS/CONFIRMES

Vous participerez aux phases techniques des études de réalisation, à la validation des cahiers des charges et au développement des applications. Vous utiliserez une approche MERISE, le support de la méthode MEGA et d'outils en réseaux hétérogènes.
Vous possédez ou souhaitez acquérir une double compétence.

De formation BAC + 4 ou BAC + 5, vous êtes débutant ou possédez une première expérience dans un environnement DEC.

Adressez CV et prétentions à l'attention de Madame Noël AMAN - **I.O.S.P. - Direction Technique et Méthodes** - 91, rue de Lourmel 75015 PARIS - (16) 45.54.97.38).

TOURAINE

Nous sommes une importante entreprise industrielle (CA 500 MF, 900 personnes), filiale d'un puissant groupe français.
Pour conserver notre avance technologique sur nos concurrents, nous avons engagé de sérieux investissements (réaménagement de notre process de fabrication, extension de la CAO à la totalité de nos pièces d'outillage). Pour nous accompagner dans notre développement, nous cherchons un

Jeune ingénieur CAO

Rattaché au Responsable Méthodes, vous vous consacrez à la prise en mains totale de ce projet CAO ; vous établissez le cahier des charges, définissez, en liaison avec nos services financiers, les priorités d'investissements, traitez directement avec nos fournisseurs d'outillages et bien sûr coordonnez l'ensemble de ce projet avec les différents services de l'usine.

Jeune ingénieur (28-30 ans), généraliste ou mécanicien, vous avez une première expérience CAO acquise dans une entreprise mécanique ou d'outillage, et donc déjà une bonne connaissance des logiciels Catia et/ou Euclide. Vous souhaitez rejoindre une entreprise qui peut réellement vous offrir les perspectives de carrière d'un groupe industriel de premier ordre.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. CAO/MO/1078, à notre conseil : P.G. CONSULTANTS, 21, rue Emile Zola, 37000 Tours.

PgConsultants

ANGERS BORDEAUX NANTES PARIS TOULOUSE TOURS

Notre organisme d'information scolaire, universitaire et professionnelle, recherche :

INGENIEUR INFORMATIQUE h/f

- pour notre département informatique

Au sein d'une équipe de 7 personnes, et en liaison permanente avec les utilisateurs de notre société, vous serez chargé de la conception, du développement de l'outil informatique et de la réalisation. Vous disposerez d'un système de gestion de bases de données moderne et performant.

CONCEPTEUR TELEMATIQUE h/f

- pour notre Département Communication

Intégré à notre service Télématique en plein développement, vous devrez concevoir des systèmes d'aide à l'interrogation de notre base de données et d'aide à l'orientation des Jeunes et des Etudiants par le biais de logiciels de plus en plus sophistiqués.
Votre créativité et votre sens de la communication seront des atouts majeurs.

Pour ces deux postes une formation BAC+4 minimum est exigée.

Adresser CV + photo + prétentions à REVEL CONSEIL, Catherine FRANA, 83 rue Michael-Ange, 75016 PARIS.

REVEL conseil

NOUS AVONS L'ART DE REVELER LES TALENTS

Dans le cadre de son expansion, LOGISTA recrute des ingénieurs informaticiens débutants ou possédant une première expérience professionnelle. Si une telle opportunité vous attire, envoyez lettre, CV et photo à LOGISTA : 33, quai de Dion-Bouton, 92814 Puteaux Cedex.

LOGISTA
DES HOMMES D'ENTREPRISES

CAP SESA

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Nous sommes l'un des tout premiers groupes français dans le domaine de la Distribution de composants électroniques professionnels. Pour faire face à une forte expansion, nous recherchons des jeunes

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Débutants ou première expérience

Diplômé d'une École d'ingénieurs ou d'une Université (Électronique, Automatique, Informatique...) votre tempérament de battant, vos qualités de contact et votre ambition vous orientent vers une activité commerciale. Passionné par les technologies de pointe, vous souhaitez y exploiter votre formation scientifique. Nous vous proposons de rejoindre une équipe jeune, dynamique et particulièrement motivée par ses challenges. Après une formation à nos produits, vous assumerez et développerez une responsabilité de vente auprès de nos clients industriels, télécoms, informatique – Anglais souhaitable. Localisation proche banlieue Sud de Paris.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo, prétentions, sous réf. 56682, à Média-System, 6/8 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

FHTEC COMPOSANTS

MEDIA-SYSTEM

Groupe Générale des Eaux
1er groupe privé de services

TELESERVICE
COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

TELESERVICE joue en France un rôle-pilote dans le développement des réseaux de télévision par câble. La forte croissance de notre filiale d'ILE-DE-FRANCE rend nécessaire le recrutement de

Ingénieurs travaux (2 postes) réf. M 8173 G

Vous prenez en charge la conduite de projets des réseaux câblés d'un ensemble de villes :
- Préparation des appels d'offre et négociation des marchés.
- Coordination, suivi de la sous-traitance et des chantiers (qualité, délai, coûts).
- Relation avec les partenaires concernés et les collectivités locales.

Vous êtes ingénieur, avec une première expérience de suivi de chantiers et/ou de maîtrise d'œuvre : bâtiment, TCE, VRD, génie civil, câble, lignes électriques.

Ingénieur affaires réf. M 8173 H

Vous assurez la prise en charge complète des affaires de câblage d'ensembles collectifs : faisabilité, négociation de l'offre technique et commerciale, suivi des travaux et de la sous-traitance, mise en place de l'exploitation.

Vous êtes ingénieur électricité/électronique avec une première expérience BE ou suivi d'affaires d'installations téléphoniques, électriques ou câbles.

OC conseil
Ressources humaines

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet et rémunération, en précisant la référence choisie, à Christian Bang-Rouhet, OC Conseil, à qui nous avons confié cette recherche.

15 RUE DU LOUVRE 75001 PARIS

MEDIA-SYSTEM

La maîtrise des projets télécom

Chef de projet

Chargé de la mise en place d'une importante application

Vous assurez : • la conception, la réalisation, la tenue des objectifs (qualité, coûts, délais) • l'animation d'une équipe d'ingénieurs (6 pers.) • le suivi de la sous-traitance interne et externe • les contacts clients.

Ingénieur Grandes Ecoles, vous possédez une expérience de 5 ans en télécommunications et temps réel (connaissance sécurité informatique et Unix appréciées) et une compétence réelle dans la conduite des projets.

Responsable projets RNIS

Vous proposez, identifiez et coordonnez toutes les actions RNIS de la Division Communication et Informatique en interne et en externe.

Ingénieur Grandes Ecoles, vous possédez une expérience d'au moins 5 ans en développement matériel et logiciel de transmissions numériques et avez un goût prononcé pour l'animation de projet.

Merci d'adresser lettre de candidature, photo et prétentions, en précisant le poste choisi, à P. Béthégnies - CSEE - Service SRH/DCI - BP 80 - 91943 Les Ulis Cedex.

CSEE
Ensemble créons un avenir plus sûr

Carré Turenne

INGÉNIEUR MÉTHODES MICRO-MÉCANIQUE

Reconnus pour notre professionnalisme dans l'acquisition et le stockage de données, nous maîtrisons l'enregistrement magnétique à des fins industrielles et militaires. Nous avons mis au point un enregistreur « Têtes tournantes » à haut débit, dans un environnement embarqué et nous industrialisons cette famille de produits.

Au sein du département méthodes industrielles, à partir de dossiers d'études, vous établissez la partie mécanique des dossiers de fabrication qui sont d'une complexité micro-mécanique élevé et requiert un haut niveau de qualité. Vous participez au projet de développement des outillages et de bancs mécaniques. Vous suivez l'industrialisation du prototype jusqu'à la mise en fabrication en apportant les évolutions nécessaires à la partie mécanique.

Ingénieur de formation généraliste et mécanique, type Centrale Lyon, ENI, INSA, CESTI, vous avez acquis une expérience industrielle de 5 ans environ dans le développement de matériel (bureau d'études, analyse de conception, industrialisation, mise en production...).

Compétences techniques, capacités relationnelles et maîtrise de l'anglais conditionneront votre réussite dans cette mission.

Christine SUQUET vous remercie de lui faire parvenir lettre, C.V. et photo à BOSSARD CARRIERES 4, rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS. Réf. 3204B/LM

BOSSARD Carrières

Groupe Cegos

Catia, star de la CFAO... Le succès d'une équipe gagnante.

INGENIEURS DOCTORATS

CATIA est un système intégré et ouvert, composé de plus de vingt produits de dessin, conception 2D et 3D, robotique, commande numérique, simulation, schématique, synthèse d'images...

Pour poursuivre sa croissance, DASSAULT SYSTEMES recherche des compétences dans tous ses secteurs d'activités : Génie Logiciel, Informatique Système, Bases de Données relationnelles, Applications Métier : Mécanique et Ingénierie, Support Technique et Technico-Commercial, Maintenance.

Ingénieurs généralistes ou informaticiens, écrivez-nous (lettre, photo et CV) sous référence ID/6-89, nous saurons vous proposer un poste à la hauteur de vos talents et de vos qualités personnelles, DASSAULT SYSTEMES SRH, 24/28 av. du Général de Gaulle, 92150 Suresnes.

dassault systemes

MEDIA-SYSTEM

Radio-communications, un développement assuré...

Leader mondial pour la réalisation de systèmes clé en main et en progression continue sur : les réseaux de transmission de données, les réseaux à allocation dynamique de fréquences, les applications spécifiques transporteurs, aéroports, communautés urbaines... nous recherchons un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Confirmé et responsable d'un secteur d'activité et du compte d'exploitation

Parfaitement bilingue anglais, il analyse les marchés, négocie avec une clientèle technique de haut niveau et assure les relations avec les autorités de tutelle. Son expérience réussie de la vente de systèmes (environ 5/6 ans), ses qualités de manager et sa motivation, lui permettront d'atteindre les objectifs et d'évoluer en fonction de ses performances.

CHEF DE PROJET TRANSMISSION DE DONNÉES

Ingénieur électronique/informatique

Excellent technicien et à l'aise dans les contacts, il assiste les forces de ventes dans la préparation des propositions et dans la réponse aux appels-d'offres. Il assure ensuite le suivi des affaires.
Parfaitement bilingue anglais, il est, en outre, chef d'orchestre pour organiser l'implantation en France de systèmes informatiques et radio-électriques complexes. Dans cette mission, il assure la coordination avec les ressources techniques locales et les autres divisions de la société dans le monde. Avoir une solide expérience du management, communiquer avec facilité et animer le travail en équipe sont des qualités nécessaires pour une bonne réussite dans ce poste.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant le poste choisi, à MOTOROLA DIVISION COMMUNICATIONS - Service du Personnel ZI de la Petite Montagne Sud - 14, allée du Cantal 91020 Evry.

MOTOROLA SA
DIVISION COMMUNICATIONS

Carré Turenne

COFLEXIP

Notre vocation : fabrication, ingénierie et installation de conduites flexibles sous-marines pour l'industrie pétrolière offshore. Notre notoriété s'appuie essentiellement sur notre avance technologique et sur la qualité de nos équipements. Pour notre Département Ingénierie de COFLEXIP International, nous recherchons un

Ingénieur pose expérimenté études offshore et pose pipe

Vous serez chargé, au sein d'une équipe pluridisciplinaire et à partir d'un cahier des charges, de définir et concevoir les moyens et méthodes de pose pour l'ensemble des projets qui vous seront confiés.
Outre la définition des équipements, vous planifiez la campagne de pose, établissez les procédures d'installation et de détail... Mais vous participez aussi à l'évolution de nos méthodes.
Vous êtes Ingénieur Grande Ecole, à dominante construction mécanique/RDM, vous possédez une expérience de 3 à 4 ans dans une société Offshore et dans un poste lié aux travaux sous-marins ou à la pose de pipe, vous êtes bilingue anglais, utilisateur de l'informatique et mobile.

Merci d'adresser votre dossier (C.V., lettre, photo) sous réf. RC 028/7 (à mentionner sur courrier et enveloppe) au 79/83, rue Baudin - 92309 Levallois Perret Cedex. Nous vous assurons confidentialité et réponse.

BERNARD JULHIET RESSOURCES HUMAINES

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice

Membre du Syntec

Groupe Cegos

صلة اصل الأصل

هكذا في الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

Participez activement à nos performances industrielles en Espagne

THOMSON CONSUMER ELECTRONICS, avec ses filiales dans le monde entier, occupe une place de leader sur le marché de l'électronique de loisir TV, Vidéo, Audio, HIFI. La gestion rigoureuse et intégrale de la production est l'un des moteurs de cette réussite.
Au sein de deux de nos usines situées à Madrid et à proximité, nous produisons plus de 300000 TV couleurs par an. Notre efficacité passe par l'optimisation des flux, c'est pourquoi nous renforçons notre équipe de MATERIAL MANAGEMENT et recherchons des :

MATERIAL MANAGER

MISSION : coordination de planning, des appros, de la gestion des stocks et des magasins. **PROFIL** : Ingénieur diplômé, environ 5 ans d'expérience similaire acquise de préférence dans une industrie de grandes séries.
Poste basé à 80 Km de Madrid. Réf. M/1

RESPONSABLE APPROS

MISSION : Relations avec les fournisseurs, planification des appros en fonction des besoins de la production, gestion des stocks. **PROFIL** : Ingénieur débutant ou première expérience des appros.
Poste basé à Madrid. Réf. M/2

RESPONSABLE PLANNING

MISSION : coordination des activités de production en fonction des besoins de nos filiales commerciales européennes. **PROFIL** : Ingénieur débutant ou première expérience similaire.
Poste basé à Madrid. Réf. M/3

Pour toutes ces fonctions, d'excellentes capacités de communication et d'animation d'équipe sont indispensables. La localisation de ces postes et l'activité internationale de notre société impliquent évidemment une pratique courante de l'Espagnol et de l'Anglais. Statut et contrat de travail de droit Espagnol.
Notre groupe offre des perspectives de développement international de carrière à des candidats de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération actuelle
en précisant la référence du poste choisi à : **CEDOSA** - Direction des Ressources Humaines
Mr ANTONIO RIVILLA - Apartado 14755 - Maestro Arbos 29 - MADRID 28045

THOMSON

DIRECTEUR

FILIALE ALLEMANDE

Notre Société industrielle française (500 personnes), spécialisée dans la métallurgie haute technologie et leader dans son domaine, affiliée à un groupe américain diversifié, recherche son **DIRECTEUR.**
Après un stage de formation en France, il prendra en charge la Direction de cette filiale (40 personnes, C.A. 100 millions de F.F.) qui assure la commercialisation de produits métallurgiques spéciaux et de petits biens d'équipement pour robots. Dans le cadre d'objectifs commerciaux, financiers, techniques à atteindre et de budgets négociés avec le Gérant français, il dirigera notre filiale avec le dynamisme d'un Entrepreneur/ Gestionnaire efficace et avisé.
Agé de 35 ans environ, cet Ingénieur (spécialisation métallurgie ou mécanique si possible) avec formation complémentaire en gestion, sera bilingue Français/Allemand et aura une bonne pratique de l'Anglais. Il pourra justifier d'une bonne aptitude commerciale et technique à la négociation et de réussites auprès de Sociétés allemandes, leaders dans leur secteur (automobile, chantiers navals, aéronautique, soudure...). Un goût certain pour les contacts technico-commerciaux et une aptitude réelle au management sont indispensables. Evolution du poste : à terme, vers des fonctions de co-gérant pour un candidat de valeur.
Rémunération en rapport avec les exigences du poste. Voiture de fonction.
Résidence région MARBURG, ville universitaire située à 100 km de FRANCFORT.
Merci d'adresser votre candidature (CV, photo, prétentions) sous réf. 3514 M (à préciser sur l'enveloppe) à l'Agence **AFFLUENTS** - 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

LE GROUPE SOCIALISTE DU PARLEMENT EUROPEEN

recherche pour son secrétariat à Bruxelles une (f/m)

SECRETAIRE COMPTABLE

de langue française.

Les candidat(e)s doivent posséder: ✧ un niveau d'enseignement moyen ou technique supérieur ou expérience professionnelle garantissant un niveau équivalent; ✧ une expérience confirmée en matière de comptabilité informatisée; ✧ vérification, paiement et enregistrement des factures sur ordinateur et opérations comptables diverses; ✧ très bonne connaissance de la sténodactylographie dans la langue française; ✧ connaissance approfondie d'une deuxième langue et connaissance d'une troisième langue de travail du Groupe Socialiste (anglais/allemand/espagnol); ✧ bonne connaissance de la dactylographie dans une seconde et troisième langue officielle de la Communauté Européenne.

Rémunération et avantages sociaux assimilés au grade C 3-2 du Statut des fonctionnaires des Communautés Européennes.

Prière d'adresser curriculum vitae et photo avant le 15 juillet 1989 au Secrétaire Général du Groupe Socialiste du Parlement Européen, rue Belliard 79 - 113, B-1040 Bruxelles.

INTERNATIONAL

LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

est l'institution bancaire de la Communauté européenne chargée du financement de projets à long terme dans la Communauté et dans les pays du bassin méditerranéen ainsi que les pays signataires de la Convention de Lomé.

Actuellement, la Banque recherche pour son siège à Luxembourg, un:

Juriste (m/f)
(âge maximum 32 ans)

Dans le cadre d'une équipe internationale, il sera chargé essentiellement de l'établissement d'études juridiques, de l'examen des aspects juridiques des opérations de prêt, de l'élaboration en liaison avec d'autres départements de la Banque de documents contractuels, de contacts avec les promoteurs des projets au financement desquels participe la Banque.

Qualifications: ☐ formation juridique française en droit privé (niveau doctorat); ☐ spécialisations: droit bancaire, droit des affaires, droit commercial; ☐ expérience professionnelle d'au moins deux ans dans le service juridique d'une institution financière ou équivalent ou quelques années d'expérience dans un cabinet spécialisé en contrats commerciaux et financiers.

Langues: ☐ maîtrise du français, bonne connaissance de l'anglais; ☐ la connaissance de l'espagnol serait utile.

La Banque offre de très bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, de nombreux avantages sociaux et pratique une politique d'égalité de chances.

Les personnes intéressées, possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté, sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, ainsi qu'une photographie, à la:
BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT,
Division Recrutement-Formation (Réf.: JU 8901),
100, boulevard Konrad Adenauer,
L-2950 LUXEMBOURG.

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

COORDINATEUR DE TRADUCTION DE LOGICIELS

Windsor au Royaume-Uni

Fondé en 1982, Lotus Development Corporation est aujourd'hui le plus grand fournisseur indépendant de produits logiciels d'application pour ordinateurs individuels au monde.
L'accroissement rapide de ses recettes et de son marché international témoignent non seulement de toute l'étendue de ses produits mais aussi du professionalisme de ses employés.
Nous recherchons une personne-clé qui supervisera toutes les traductions de Lotus vers le français. Ce poste couvrira la traduction de logiciels, de manuels d'utilisation et de documents de marketing.
Les principaux aspects du poste seront les suivants:

- Supervision du travail des traducteurs et/ou des relecteurs pour assurer la permanence d'un niveau de traduction de qualité.
- Travail en collaboration avec les créateurs et gestionnaires de programmes pour l'établissement d'un plan et de paramètres pour la traduction des produits vers le français.
- Supervision et participation aux projets de traduction vers le français pour veiller à ce qu'ils répondent bien aux plans et délais prévus.

Vous devrez avoir l'expérience et répondre aux qualifications suivantes et serez déjà traducteur/ traductrice de logiciels ou coordinnateur de publications techniques.

- De langue maternelle française, Anglais écrit et parlé couramment.
- Au moins 2 ans d'expérience dans la coordination et une expérience d'au moins 3 ans de la traduction/relecture-mise en forme.
- Expérience des techniques informatiques modernes, de préférence sur logiciel PC.
- Nous demandons au mains une référence professionnelle parmi vos anciens employeurs de l'industrie du logiciel.

Vous travaillerez à Windsor, au Royaume-Uni, et devrez vous rendre en France dans le cadre de votre travail.

Si vous êtes intéressé(e) et si vous possédez les qualifications indiquées, veuillez appele Allison Rainey au 1944 1 637 9611 ou lui envoyer votre curriculum vitae à l'adresse suivante **Management & Executive Selection, 2nd Floor, Albany House, 324 Regent Street, London W1R 5AA. Angleterre.**

Lotus

REPRODUCTION INTERDITE

Afrique de l'Ouest

Dans le cadre du développement de ses activités, un établissement de renom (1500 personnes) étoffe ses structures de Direction et recherche :

Directeur adjoint des études économiques et financières

Il dépend du Directeur des Etudes Economiques et Financières et rend compte fréquemment au Directeur Général. Il intervient sur l'ensemble des projets d'ajustement sectoriels ou d'investissement du pays, de leur justification économique à la négociation des financements (Banque Mondiale, Bad). Réf. 906202/M.

Macroéconomiste

Il dépend du Directeur des Etudes Economiques et Financières.
Il élabore des prévisions macroéconomiques et financières et analyse les projets d'investissement quant à leur impact macroéconomique.
Il apporte sa contribution aux négociations avec les organismes internationaux.
Il est rompu à l'élaboration et à l'utilisation des modèles informatiques de prévision macroéconomique. Réf. 906200/M.

Analyste financier

Il dépend du Directeur des Etudes Economiques et Financières.
Il assure le contrôle financier de plusieurs entreprises du secteur parapublic, principalement dans les secteurs énergie, industrie et agriculture.
A partir des états financiers produits par les sociétés et des audits réalisés par les cabinets privés, il analyse leur bilan, élabore des plans de restructuration financière. Il participe à l'élaboration de plans de réorganisation interne.
Il est rompu à l'élaboration et à l'utilisation des modèles informatiques de prévision financière. Réf. 906199/M.

Directeur de département : énergie, industrie télécommunication

Il dépend du Directeur Général. Il coordonne les études ou le contrôle des études, le lancement des appels d'offres, les passations des marchés, le contrôle des réalisations.
Il dirige une équipe d'ingénieurs d'études et de contrôle. Réf. 906201/M.

Ces quatre postes sont sous statut d'agent expatrié à titre individuel (protection sociale française, 2 mois de congés, fiscalité réduite, logement de fonction).

Ecrivez sous référence choisie avec CV. Consultez aussi le MINITEL 3617 code KRIEF.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris.

JURISTE INTERNATIONAL POUR LES DROITS DE L'HOMME

Amnesty International recherche un(e) conseiller(ère) juridique pour son bureau des questions, juridiques et des relations avec les organisations intergouvernementales (OIG) au secrétariat international, à Londres, qui emploie trois conseillers juridiques (dont l'un dirige ce bureau), trois conseillers juridiques adjoints et une équipe de huit personnes chargées des relations avec les OIG. Le titulaire de ce poste donne des conseils juridiques généraux en matière de droit interne et de droit international et fournit, notamment au département de la recherche, une analyse des lois et des procès.

En outre, ce bureau est responsable de la rédaction de rapports qui sont remis aux organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales. Les conseillers juridiques représentent Amnesty International dans les réunions internationales et sont envoyés de temps en temps en mission à l'étranger.

Les candidat(e)s doivent avoir des connaissances solides en droit international et être spécialisé(e)s de préférence dans le domaine des droits de l'homme et du droit humanitaire. Il est souhaitable qu'ils (elles) connaissent le droit comparé et soient au courant des traditions juridiques et culturelles des pays du tiers monde. Il serait utile qu'ils (elles) aient acquis une expérience de travail avec les Nations unies et les organisations intergouvernementales régionales. Il est essentiel qu'ils (elles) soient capables de travailler sous pression en respectant des dates limites et qu'ils (elles) puissent voyager. Parfaite connaissance de l'anglais écrit et oral indispensable. Bonne connaissance du français et/ou de l'espagnol souhaitable.

Traitement annuel : £ 14 687 livres sterling.

Date limite pour la réception des candidatures : 1er sept. 1989.

Pour obtenir des renseignements complémentaires et une formule de candidature, écrire à : AMNESTY INTERNATIONAL, Service du personnel, 1, Easton Street, LONDRES WC1X 8DJ (Grande-Bretagne) ou téléphoner au : 837-3805 (24 h/24 h).
(Citer la référence RD-8).

amnesty international

Management Horizons

SENIOR DESIGNER

Management Horizons is the leading management consultancy specialising in all sectors of retailing and consumer distribution in Europe.

Its Design Division is now looking for an enthusiastic and talented senior interior designer to join a fast expanding team in UK.
You will have 4/5 years' experience in retail design, be self-motivated and creative with good visualising skills.
You will have the ability to take projects from conception to implementation and communicate with clients.

Attractive salary package offered with excellent career.

Please reply in writing enclosing your C.V. to :
J-C Panighetti, Management Horizons Ltd,
Ryde House, 391 Richmond Road,
Twickenham, London TW1 2EF.

LE MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT
recherche

UN ASSITANT TECHNIQUE

Pour un organisme public de contrôle d'Etat au SÉNÉGAL

diplômé d'enseignement supérieur
HEC, ESSEC, ESCP
EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
avec

expérience 5 ans minimum de l'audit,
expérience du contrôle de gestion,
pour
direction et animation équipe de 11 réviseurs comptables sénégalais et français, participation à organisation, supervision et exploitation missions confiées à des cabinets spécialisés,
contrat de 2 ans éventuellement renouvelable, avec congés annuels de cinquante jours, logement assuré.

Adresser lettre manuscrite et CV au :

N° 8413, LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

LE MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT

recherche un assistant technique pour un organisme public de contrôle d'Etat au SÉNÉGAL

Diplômé d'enseignement supérieur
HEC, ESSEC, ESCP.

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ

AVEC

expérience 5 ans minimum de l'audit,
expérience du contrôle de gestion
pour
direction et animation équipe de 11 réviseurs comptables sénégalais et français,
participation à organisation, supervision et exploitation missions confiées à des cabinets spécialisés.
Contrat de 2 ans éventuellement renouvelable avec congés annuels de cinquante jours, logement assuré.

Adresser lettre manuscrite et c.v. sous n° 8 417,
le MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

X, CENTRALE, MINES... + EXP. SECTEUR FINANCIER

Devenez conseiller auprès de notre Direction Financière.

Filiale de la Compagnie Bancaire, CORTAL se positionne comme n° 1 sur le marché de la vente de produits financiers par correspondance. Nous nous distinguons par des techniques d'avant-garde en matière de communication, d'informatique et de télématique.

Nous recherchons actuellement un ingénieur diplômé d'une grande école ayant, à son actif, une expérience de 2 à 4 ans dans le secteur financier et la connaissance des activités de marché. Nous souhaitons rencontrer un candidat ouvert possédant des qualités relationnelles évidentes, une bonne mobilité d'esprit et la capacité à réagir rapidement.

Ce poste est à la fois très impliqué dans la stratégie de l'entreprise et proche des opérationnels. Il comporte les aspects suivants : analyse des recettes et dépenses, analyse et simulation sur les coûts, suivi de la gestion financière et du risque de taux de Cortal, élaboration des prévisions,...

Si ce poste de **véritable conseil auprès de notre Direction Financière, au sein de l'équipe planification, contrôle financier, contrôle de gestion,** correspond à votre profil et vos motivations, adressez lettre, C.V., photo et prétentions à Anne Corouge-Guerreiro Compagnie Bancaire - Service Orientation-Recrutement - 5, avenue Kléber 75116 Paris, sous réf. 668

UNAIM

CORTAL

P. groupe compagnie bancaire

SECTEUR BANQUE/ASSURANCES

Société leader sur son marché, recherche son

Directeur des ventes France

Ses responsabilités s'articuleront autour de 3 axes essentiels :
– l'élaboration et la proposition de la stratégie commerciale,
– la direction et l'animation d'une équipe de vendeurs directement en contact avec les particuliers,
– l'animation d'un réseau de distributeurs.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation école supérieure de commerce possédant :
– une expérience de 8 à 10 ans de la vente et de l'encadrement commercial acquise, de préférence, dans le secteur de la finance et/ou de l'assurance,
– des connaissances en marketing direct, si possible.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez lettre, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 155 à

UNAIM

110, Bd de Sébastopol – 75003 PARIS, qui transmettra.

هكذا صدر الأصل

هكذا صدر الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

18

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

LA SÉCURITÉ SOCIALE

offre par Concours

33 POSTES

pour une formation rémunérée de **CADRES** *(8 mois)*, chargés de fonctions de représentation et de contrôle auprès des Entreprises de la **Région Parisienne.**

Conditions :
- Diplôme niveau **BAC + 3** en Gestion, Comptabilité, Droit, BTS Comptabilité ou DUT G.A.E.
- 21 ans minimum en septembre 1989.
- Carte Nationale d'Identité.
- Permis de conduire catégorie B.

Date des épreuves écrites : ***13 septembre 1989***

Renseignements et dossiers d'inscription :

URSSAF de PARIS Tél. 48.51.22.11 ou 48.51.11.90

Service des Formations Régionales 17-19, Place de l'Argonne 75019 PARIS (10è étage - Porte 10015) Tél. 40.34.84.00

Clôture des inscriptions le 30.08.1989

emp

Vous avez DEUG ou équivalent

ACADÉMIE DE VERSAILLES

recrute 835 instituteurs

Dates du concours : 6 et 7 septembre 1989

- 250 dans les **Yvelines**, renseignements et inscription au **39 51 82 02** poste **40 60**, jusqu'au 18 juillet1989
- 115 dans l'**Essone**, renseignements et inscription au **60 77 81 25**, jusqu'au 18 juillet1989
- 170 dans les **Hauts de Seine**, renseignements et inscription au **47 25 95 00** postes **49 55** et **49 66**, jusqu'au 28 juillet1989
- 300 dans le **Val d'Oise**, renseignements et inscription au **30 31 92 12**, jusqu'au 18 juillet1989

sur MINITEL 3615 AVERTEL code INSTIT

ÉDITIONS SCIENTIFIQUES ELSEVIER

recrutent

1 JOURNALISTE/BIOLOGISTE

Pour la rédaction en anglais d'une newsletter bimensuelle spécialisée dans les biotechnologies en Europe, et d'articles à paraître dans Biofutur, magazine spécialisé en biotechnologies.

Adresser C.V. à : ELSEVIER/BIOFUTUR sous réf. EBN, 29, rue Buffon, 75005 Paris Télécopie : (1) 43-36-80-93.

Le Conseil Général du Val d'Oise recherche son

VAL-D'OISE

Responsable du Recrutement et de la Formation.

Au sein de la Direction du Personnel et sous l'autorité du responsable du bureau de gestion prévisionnelle du personnel, il devra concevoir et mettre en œuvre les instruments nécessaires au développement de la gestion prévisionnelle (plan de formation, système de qualification du travail, évaluation des performances ...); il sera en charge des recrutements internes et externes.

Il interviendra sur l'ensemble de la structure pour assurer l'adaptation de l'encadrement à l'utilisation de ces nouveaux instruments.

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (DESS, CIFFOP ...), d'une trentaine d'années, justifiant d'une première expérience qui lui permettra de mener une politique d'innovation dans un contexte institutionnel original.

Notre conseil DOMINIQUE DESCHAMPS qui est chargé de cette recherche vous demande d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous la référence M 405 à :

MARATHON 54, rue Chaptal 92300 Levallois-Perret

MORY-TNTE

Avec 6000 personnes, 110 Agences en France et la mise en place de son nouveau réseau EURONATIONAL, MORY TNTE, leader de la Messagerie, recherche à PARIS des

JEUNES CHARGES D'ETUDES MARKETING

au sein de la Direction Commerciale et auprès du Responsable du Marketing :

- **Un sénior**, fort d'une expérience réussie d'au moins 3 ans dans le marketing de services, il anticipe les grandes tendances du marché et participe à la définition de la stratégie commerciale. Sup de Co ou équivalent, personnalité affirmée, autonomie, esprit de synthèse et aptitudes à conceptualiser.
- **Un junior**, qui réalise des études de marché pour le compte des régions et des agences, essentiellement à partir d'une base de données existante. Sup de Co ou équivalent, option marketing, débutant, qualités d'analyse et de rédaction, prêt à de fréquents déplacements sur les sites régionaux.

Pour ces 2 postes évolutifs, la pratique de l'anglais et/ou de l'allemand est requise.

hlb HERVÉ LE BAUT CONSULTANTS

Merci d'adresser votre dossier à Gisèle GUILLOU (CV, lettre manuscrite, photo, salaire actuel) s/réf. MO 10 M. HERVE LE BAUT CONSULTANTS, 57 rue des Mathurins 75008 PARIS. Tél : 42 65 38 39.

36 15 LM

Maintenant quelques minutes suffisent pour choisir parmi un mois d'offres d'emplois.

Le système télématique expert de l'emploi des cadres.

Association de formation professionnelle (ASFO)
Secteur librairie

recherche

DIRECTEUR DÉPARTEMENT «FORMATIONS QUALIFIANTES» CAP, BT, BP en alternance

- Responsabilité du projet pédagogique
- Recrutement et coordination des équipes
- Mise en œuvre et préparation de nouvelles formations professionnelles
- 35-40 ans environ
- Homme ou femme
- Diplômé de l'enseignement supérieur.

Envoyer CV détaillé, lettre manuscrite, prétentions et photo s/n° 8411 à : LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

URGENT

Société de photogravure recherche pour chantier région CHERBOURG

TYPOGRAPHES

(chefs de brigade et opérateurs)

PHOTOGRAVEURS

Ayant expérience indispensable si possible.

Tél. : 33-03-81-87.

Lycée privé sous contrat, région Rhône-Alpes, recrute pour la rentrée prochaine

UN PROFESSEUR

pour enseigner en CLASSE PRÉPARATOIRE L'ÉPREUVE n° 6 du DECF (EC UV 11)

Expérience d'enseignement souhaitée. Niveau requis agrégation « économie et gestion » option G. Ecrire sous lettre 8011 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris

propositions diverses

CARGO revue DE LITTÉRATURE(S) recherche Textes brefs. CARGO - B.P. 228-09 - 75424 PARIS CEDEX 09.

OIC PROPOSITION ALIMENTS ENFANTS DUVAL RENÉ 49-04-27-34 DU 26 AU 30 JUIN 1989 DE 8 H 30 A 13 HEURES

AGENDA IMMOBILIER

CANNES CENTRE
Villa «Médicis»

37, rue de Stalingrad
Charmantes maisons de ville. Standing
3-4 pièces. Terrasse. Jardin
Quartier résidentiel calme
Commerces. Frais de notaire réduits

LIVRABLE ÉTÉ 1990

Renseignements ventes :

SORIM 383, bd Georges-Courteline

06250 MOUGINS **TÉL. : 93-90-03-01**

COTE D'AZUR

DOMAINE PRIVÉ DU CAP BÉNAT
140 hectares de privilèges

Terre rare...

Dernière chance d'acquérir à 5 km du Lavandou, face aux Îles d'Or, l'un des plus beaux terrains constructibles... protégé à tout jamais au cœur d'un parc de 140 hectares, classé, privé, gardienné toute l'année.

Documentation réservée. Pour la recevoir, retrouvez aujourd'hui même votre carte de visite à POSIDONIA - Département vente, Domaine privé du Cap Bénat, 83230 BORMES-LES-MIMOSAS, ou téléphoner à M. JEANNOT au 94-71-27-28. Télécopie : 94.64.85.05.

LE 1er SALON ISRAÉLIEN DE L'IMMOBILIER ET DE L'INVESTISSEMENT

Ouvert le Dim., Mar. et Mer. de 10h. à 22h., le Lun. et Jeu. jusqu'à 19h.

ICUBE est organisé par SHILO Sarl, Société de Promotion des Constructeurs Israéliens Tél: 03-612223, Tel-Aviv, Israël en association avec TRIBUNE JUIVE.

icube

DU 25 AU 29 JUIN 1989, À L'HÔTEL CENTRAL PARK, 57 AV. RAYMOND POINCARÉ PARIS 16ème

MANDELIEU COTE D'AZUR

Investissez au Hameau des Grenadines

PRIX UNIQUE 325.000 F

Résidence de loisirs
Parc de 3 hectares, piscines, Club House
2 pièces duplex meublé avec jardin
Garantie locative par contrat — Bureau de vente : 92-97-58-07
Documentation CONTACT IMMOBILIER
19, boulevard Gambetta, 06110 LE CANNET

LM 29.06.89

Nom .....
Adresse .....
.....
Tél. .....

RÉSIDENCE

MAÏKA CANNES

37, boulevard ALEXANDRE-III — CANNES

Une petite résidence de luxe, vue mer, proche Croisette. Très beaux 2 P. et 3 P.
Tél. bureau de vente : 93-43-46-64.

Commercialisation : JOHN TAYLOR - 55, La Croisette, 06400 CANNES
Tél. : 93-38-00-66 - Fax. : 93.39.13.65.

LM/09/04/adj

GROUPE ZAUBERMAN

ACHÈTE
TERRAINS
IMMEUBLES LIBRES
OU OCCUPÉS
paiement comptant

PROMOVIM
3, rue Etienne-Marcel
75001 PARIS.
Tél. : 42-36-58-26

EXPERTISE VOS IMMEUBLES de toutes catégories PARIS & BANLIEUE

RÉNOVATION — PROMOTION

DEAUVILLE - TOURGEVILLE SUR MER

LES CHATELAINES

STUDIO + cuisine équipée + balcon — parking à partir de 237.000 F.

Après le grand succès de "L'ORÉE DE DEAUVILLE" juste à côté les résidences "LES CHATELAINES" !

A 250 m de la plage un emplacement et un placement de premier ordre !

A Tourgeville - Deauville, les Résidences "LES CHATELAINES", sont un ensemble immobilier de petits immeubles normands d'excellent standing, disséminés dans un grand parc de verdure : studios, 2 pièces, 3 pièces et duplex sont à votre disposition.

C'est une réalisation SOGEFRANCE

SUR PLACE TEL : 31.98.05.41

* A partir de Dans la limite du stock disponible Prix au 1.7.89.

LM 29.06.89

Pour recevoir une documentation sur "LES CHATELAINES" renvoyer ce bon à : SOGEFRANCE 13 bd de Courcelles 75008 PARIS Tel : (1) 45.61.02.49 OU "LES CHATELAINES" Av. du Littoral TOURGEVILLE 14360 DEAUVILLE Tél : 31.98.05.41

NOM ..... Tel .....
Adresse .....

« IMMOBILIER A LA RÉUNION ». Profitez au mieux de la défiscalisation. Ne payez plus d'impôts pendant cinq ans, de plus à votre disposition, une équipe de juristes, d'architectes, d'ingénieurs possédant un capital expérience unique dans les DOM.

Pour tous renseignements :

Sté PROMORE SA Tél. : (16-1) 49-11-01-19

Fax : 49-11-19-93

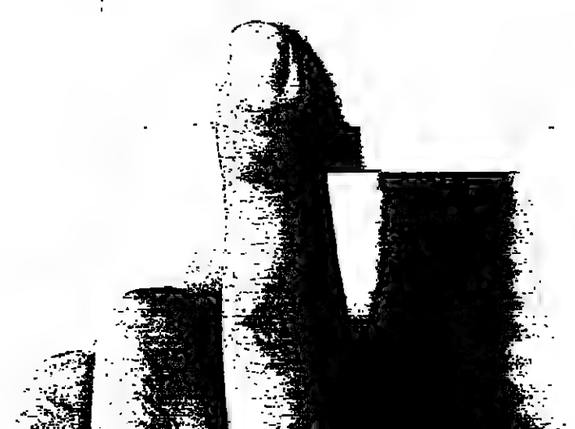

SOMMAIRE

■ En annonçant une augmentation de 1,9% au 1er juillet, M. Rocard donne un petit *«coup de pouce»* au pouvoir d'achat du SMIC *(lire ci-contre)*.

■ Mme Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, devait présenter, mercredi 28 juin, en conseil des ministres *vingt-deux mesures* en vue de renforcer la sécurité domestique *(lire ci-dessous)*.

■ Le rapport 1989 de la Cour des comptes concentre ses critiques sur la gestion du Fonds national de l'emploi, du palais omnisports de Bercy et des *Charbonnages de France (lire ci-dessous)*.

■ M. Francis Lorentz, nommé *à la tête de Bull en conseil des ministres*, se dote d'une stratégie pour devenir le numéro cinq mondial de l'informatique *(lire page 31)*.

Un «coup de pouce» de 0,15% en pouvoir d'achat

M. Rocard décide une hausse de 1,9% du SMIC au 1er juillet

M. Michel Rocard l'a emporté : le *salaire minimum* interprofessionnel de croissance (SMIC) sera augmenté de 1,9% au 1er juillet, par rapport à son précédent relèvement du 1er mars. Le taux horaire brut du SMIC va donc passer de 29,36 F à 29,91 F, et en mensuel brut (sur la base de cent soixante-neuf heures) de 4 961,84 F à 5 054,79 F. Symboliquement, le SMIC brut franchit la barre des 5 000 F – de même qu'il avait *franchi* le seuil des 4 000 F, mais en net, lors de la revalorisation du 1er juillet 1988 – même si le bonus réel brut sur un mois ne sera que de 92,95 F.

Après avoir recueilli l'avis de la Commission nationale de la négociation collective, réunie le 27 juin par M. Jean-Pierre Soisson, M. Rocard a fait entériner sa décision par le conseil des ministres mercredi 28 juin. Le premier ministre a recouru exactement à la même méthode de revalorisation que lors du réajustement annuel du 1er juillet 1988.

Légalement, lors du relèvement du 1er juillet, *« l'accroissement annuel du pouvoir d'achat du SMIC ne peut être inférieur à la moitié de l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires moyens enregistrés par l'enquête trimestrielle du ministère du travail »*. Le gain effectif du pouvoir d'achat du salaire horaire ayant été de 0,29%, un minimum de 0,145% (arrondi à 0,15%) devait être impérativement pris en compte en plus du glissement des prix de mai 1988 à mai 1989. M. Bérégovoy défendait la thèse de ce relèvement minimal légal et strict.

De son côté, M. Soisson défendait l'idée d'un geste plus significatif avec un coup de pouce substantiel qui aurait pu représenter un gain de pouvoir d'achat de 1 %. M. Rocard voulait, lui, s'en tenir à une «solution intermédiaire», à savoir à la méthode qu'il avait déjà utilisée en 1988 : au lieu d'accorder au SMIC la moitié du pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier, il lui avait affecté la totalité. C'est sa préférence qui s'est imposée *(le Monde* du 20 juin), même si le coup de pouce réel de 0,15 % a un effet d'affichage moins positif que celui d'il y a un an (+ 0,4 %).

Dans l'entourage du premier ministre, le sentiment dominant est que l'on poursuit une politique de modération salariale tout en montrant davantage d'attention aux plus défavorisés. Les risques d'un aussi modeste coup de pouce sont faibles tant pour la diffusion de cette hausse sur l'ensemble de la hiérarchie que pour l'effet mécanique sur le salaire horaire (de l'ordre de 0,2 %).

Pour autant, M. Rocard va sans doute faire plus de mécontents que de satisfaits. Les syndicats vont affirmer leur déception : la CGT revendiquait 6 500 F brut par mois, la CFDT voulait *«au moins 1 % du pouvoir d'achat»*, FO réclamait un vrai coup d'accélérateur. Le CNPF jugera au contraire, comme le ministère de l'économie, que le premier ministre a trop lâché. Et M. Mauroy, qui avait pourtant été l'artisan de la rigueur salariale en 1983, ne trouvera pas un tel geste suffisant pour y déceler la correction à gauche qu'il demande. La revalorisation tranquille n'a pas que des adeptes.

MICHEL NOBLECOURT.

● **Baisse du nombre de chômeurs indemnisés en mai.** – Le nombre de chômeurs indemnisés et de préretraités ayant reçu une allocation au mois de mai a diminué de 1 % en un an et de 0,5 % en un mois, en données brutes. Il a augmenté de 0,7 % en un mois en données corrigées. Selon les comptes de l'UNEDIC, il y avait 2 158 600 personnes *indemnisées à la fin mai dont* 368 200 préretraités (– 12 % en un an) et 49 300 bénéficiaires d'un stage de formation.

Parmi 1 741 100 chômeurs ayant perçu une allocation, 1 281 800 sont indemnisés au titre du régime d'assurance-chômage (– 1,2 % en un an), 160 600 ont obtenu une allocation d'insertion (– 4,2 % en un an) et 318 700, qui ont épuisé leurs droits, se sont vu verser une allocation spécifique de solidarité (+ 6,1 % en un an).

Dans son rapport public remis au président de la République

La Cour des comptes critique la gestion du Fonds national de l'emploi, de Bercy et des Charbonnages de France

Le rapport annuel de la Cour des comptes au président de la République, officiellement présenté mercredi 28 juin, fait comme chaque année la *somme* des carences, dérives et irrégularités de tous les secteurs de la vie publique. Nous publierons à partir de demain les analyses de certains des huit cents dossiers étudiés par les magistrats de la rue Cambon cette année.

Plus de 90% des polytechniciens de la promotion 1984 partis dans le secteur privé n'ont pas remboursé leurs frais de scolarité. Le Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB), estimé à 200 millions de francs, en a coûté 524 millions. L'heure de stage de formation des agents de la Sécurité sociale varie de 726 F à 10 824 F...

Le cru 1989 du rapport annuel de la Cour des comptes n'est pas décevant. Sur les quelque huit cents dossiers examinés, une petite poignée seulement se retrouvent dans le traditionnel document. Mais dans le contexte des travaux de modernisation de la fonction publique et du débat sur la politique économique dite «de rigueur», ils prennent une saveur toute particulière. La Cour des comptes réserve surtout ses mauvaises notes à trois domaines : le social, l'aménagement du territoire et la gestion des grandes entreprises.

Dans le *secteur social*, la formation *«coûteuse et inadaptée»* des caisses de Sécurité sociale du régime général n'est pas la seule cible de l'institution. Le fonctionnement de la Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France (CRAMIF) a été passé au peigne fin. On y constate qu'une *«large part»* du *«personnel pléthorique»* de la caisse *«est affectée à des postes faisant double emploi»*.

Dérives et naufrages

La Cour prêche par ailleurs pour une *«remise en ordre immédiate»* du Fonds national de l'emploi (FNE), qui devient *«une aide massive à la suppression d'emplois»*, et pour un allégement des charges administratives et techniques de la réglementation des accidents du travail. Sur ce dernier dossier, deux chiffres sont mis en contradiction : alors que le nombre des accidents du travail graves ou mortels a baissé d'un tiers entre 1976 et 1986, les dépenses de prestations ont augmenté de 2,7 % en francs constants.

Dans le domaine de l'aménagement et des grands travaux, la Cour des comptes estime particulièrement significatives les dérives observées sur deux dossiers : celui du célèbre «POPB» et celui de la mission «Banlieues 89». Dans le premier cas, le bilan est sévère : soixante-seize manifestations ont été abritées au Palais de Bercy, prévu pour en accueillir cent trente, et le nombre moyen de spectateurs a atteint quatre mille quatre cents contre dix mille annoncés. La Ville de Paris a dû payer 70 millions de francs en cinq ans alors qu'elle n'a perçu que 27,7 millions de recettes.

Dans le cas de la mission «Banlieues 89», ce n'est pas le fond qui est critiqué, mais *«les conditions juridiques* [associations 1901 à tout faire] *et financières du fonctionnement de la mission»*. En clair : les deux architectes qui l'animent coûtent trop cher et la revue *Murs, murs* ne devrait pas être financée par le Fonds social urbain. Selon les usages en vigueur, le ministère responsable, dans sa réponse à la Cour, estime que tous les frais incriminés sont justifiés.

Toujours lues avec beaucoup d'intérêt, les remarques de la Cour *au sujet des avantages en nature* des cadres du secteur public ne décevront pas les amateurs : on y voit un appartement du parc des PTT, sis à Neuilly, d'une surface de 150 mètres carrés loué moins de 2 300 francs par mois à son heureux locataire, et six anciens membres de cabinets ministériels logés fort bon marché alors que trois d'entre eux ne sont plus en fonctions depuis au moins deux ans.

Quant aux chapitres réservés aux grandes entreprises publiques, ils mettent cette année le secteur énergétique à l'honneur. Les Charbonnages de France sont sévèrement critiqués pour un certain manque de rigueur dans la gestion de la récession : embauches massives, suppressions d'emploi coûteuses, dépenses exorbitantes, structure juridique lourde, stratégie internationale *«hasardeuse et coûteuse»*. Gaz de France, quant à lui, est épinglé pour la gestion maladroite de sa dette en devises occasionnant de fortes pertes de change.

Pour faire bonne mesure, la Cour rappelle les pertes de la COGEMA sur le MATIF (269 millions de francs) et la pénible erreur de Thomson accordant un prêt à l'Al Saudi Bank... qu'elle avait prise pour une autre !

Enfin, les magistrats de la rue Cambon se penchent sur deux dossiers qui touchent la vie quotidienne de nombreux Français : les malheurs du plan câble (fin 1988 moins de 900 000 prises ont été posées contre 2,4 millions prévues) et le coût élevé du minitel (8 milliards de francs investis par les PTT et 3 milliards de recettes). Risquant d'être moins populaire qu'à l'ordinaire, la Cour propose même de faire payer une redevance aux détenteurs de minitel. Après tout, la rigueur budgétaire doit se payer d'une façon ou d'une autre.

DIDIER POURQUERY.

Les accidents au foyer à l'origine de 22 000 morts par an

Mme Neiertz présente vingt-deux mesures pour la sécurité domestique

Le foyer, ce cocon, est le lieu de tous les dangers. La maison et ses alentours immédiats, le jardin, le garage, *tuent deux fois plus que* l'automobile : 22 000 morts par an, 440 000 hospitalisations et plus de 5 millions de consultations médicales. Les premiers touchés, bien sûr, sont les enfants et les vieillards. Et, au-delà des drames familiaux et individuels, les accidents domestiques coûtent près de 20 milliards de francs à la Sécurité sociale.

Bien sûr, il y a des produits dangereux, mal conçus ou mal étiquetés, avec des modes d'emploi approximatifs, en langue étrangère ou mal traduits. La législation et la réglementation existantes permettent au ministre chargé de la consommation de retirer du marché les produits dangereux. Mais il y a aussi les mille et une petites imprudences, les petits oublis, les fausses manœuvres commises parce qu'on ne savait pas se servir d'un outil, ou qu'on savait trop bien s'en servir...

Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, devait, dans une communication au conseil des ministres du 28 juin, faire le point des actions entreprises pour réduire au minimum ce que M. Michel Rocard appelle le *« cortège de la souffrance, de malheurs de handicap durable pour la vie que tout cela implique, en même temps que la charge économique »*. La politique à mener pour atteindre cet objectif ne peut être qu'infiniment variée, tant sont nombreux les acteurs et les causes d'accidents. Améliorer sans cesse les spécifications de sécurité pour certains produits, continuer à interdire la vente des produits dangereux, *intensifier l'étude du phénomène* pour mieux connaître les causes des accidents domestiques, favoriser l'élaboration de normes, de guides de recommandations par les professionnels, tout cela est indispensable.

Mais il faut aussi, sans relâche, informer le grand public sur la nécessité de cette vigilance de tous les instants qui, seule, est garante de la sécurité : un spot télévisé va à nouveau être diffusé, comme l'an dernier. Il convient également de sensibiliser les enseignants, les médecins, les professionnels de la santé pour qu'aucune occasion ne soit perdue d'alerter les usagers, et spécialement les plus fragiles, *enfants, personnes âgées, mais aussi* populations défavorisées. Sait-on que les intoxications par le monoxyde de carbone, dues à un chauffage défectueux, tuent 400 personnes par an, sur un total de 8 000 victimes ?

Un audit de sécurité

Vingt-deux mesures ont été mises au point par le ministère. Outre le renforcement des moyens de la Commission de la sécurité des consommateurs, et la création d'un Centre de documentation sur la sécurité domestique, de nombreuses actions sont entreprises pour améliorer la sécurité dans l'habitat (appareils de chauffage, prises électriques à éclipses, portes automatiques de garage) et généraliser au plus vite la pose des matériels répondant aux normes de sécurité.

Le bon moment pour intervenir dans l'habitat existant est sûrement celui des transactions immobilières. L'idée d'un audit *systématique* de sécurité (sources d'énergie, ramonage, ventilation des locaux) va être étudiée par les ministères concernés (logement, industrie, intérieur, santé, consommation). Là encore, les acteurs des transactions immobilières devront être sensibilisés pour qu'ils ne considèrent pas un tel audit comme une tracasserie administrative de plus. Cela demandera du temps, mais on a bien fini par s'habituer au contrôle technique des voitures d'occasion...

JOSÉE DOYÈRE.

Utilisez votre Macintosh à 100 % de ses capacités

Formation et conseil en micro-édition et infographie.
Impression laser en libre service.
Transcodage IBM↔Macintosh

LASERMARK
48 bd Richard Lenoir 75011 Paris
Tél : 48 06 84 01
Lun - Ven 9.00-18.30 Sam 14.00-18.00

La fin de la Rue de Rivoli

Le ministre des finances s'est installé à Bercy

Le président de la République, M. François Mitterrand, a dévoilé en fin de matinée, mercredi 28 juin, au Palais du Louvre, une plaque célébrant les cent dix-huit années de présence du ministère des finances rue de Rivoli. Le ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Pierre Bérégovoy, le ministre du budget, M. Michel Charasse, et le secrétaire d'Etat à la consommation, Mme Véronique Neiertz, assistaient à la cérémonie. Le déménagement à Bercy des quatre cents hauts fonctionnaires qui se trouvaient encore au Louvre s'est déroulé au cours du week-end.

A peine installés dans leurs nouveaux murs, les ministres de l'économie et des finances comme celui du budget ont vécu, mardi 27 juin, leur première manifestation au 139, quai de Bercy. Les agents des impôts entendaient, à l'appel de l'intersyndicale FO-CFDT-CGC-CFTC-SNUI, être reçus par M. Michel Charasse.

« Vous voyez, c'est fonctionnel. Le souci de l'économie a été poussé dans ses moindres détails. C'est parfait pour travailler. » M. Pierre Bérégovoy n'a guère versé dans le lyrisme en ouvrant les portes de son nouveau bureau à la presse. Visiblement ennuyé par tant de remue-ménage, le ministre d'Etat a tout au plus souligné la *« belle vue »* qu'offrait sa situation au sixième étage. *« Une vue qui devrait inspirer la réflexion sur l'avenir »*, a-t-il lâché, avant de se replonger dans ses dossiers.

Bloc chirurgical

Parois laquées de blanc et murs nus, fauteuils de cuir sombre, bureau design dessinant une sorte de boomerang à l'extrémité de la pièce, pendule ou gros réveil de plastique gris : difficile de faire plus sobre. Seul le rouge incarnat de la *trottoseuse apporte un brin de fantaisie.*

Exit donc le décorum de la Rue de Rivoli, ses hauteurs de plafonds vertigineuses, ses lustres en cascade de cristal, les vieils ors tourmentés faisant cracher le pourpre des tentures. Les couloirs de Bercy font songer à des coursives, la touche nautique étant renforcée par leurs plafonds bien méditerranéen et les écoutilles qui signalent les locaux de photocopie. *« Le style Empire (...) ne trouve pas sa place dans le décor simple et fonctionnel de Bercy »*, avertit la documentation distribuée aux quatre cents nouveaux arrivants (les membres des cabinets de Mme Neiertz et de MM. Charasse et Bérégovoy) qui ont découvert le site lundi. *« Le site n'est pas seulement un changement de lieu, c'est aussi un changement d'esprit »* explique-t-on au cabinet de M. Pierre Bérégovoy.

Si le secrétaire d'Etat à la consommation s'est volontiers dessaisi de l'antique bureau de l'impératrice Eugénie, optant pour une vaste table dolmen couleur cendre, M. Michel Charasse, lui, n'a rien voulu entendre. Le corridor nord du sixième étage, bâtiment B, quai de Bercy a d'emblée affiché un cachet ancien. Dans un cadre très loft dont le dépouillement n'est pas sans rappeler celui d'un bloc chirurgical, le ministre du budget a réussi à entasser une dizaine de fauteuils Empire vert bouteille, quelques candélabres, deux consoles, une pendule écrasée de dorures et le fameux bureau laqué de Napoléon III.

Anachroniques, équipements télématiques et ordinateurs crachotent en sourdine dans les bureaux des conseillers techniques, et de leurs secrétaires. Car Bercy, c'est aussi le temple de la bureautique. Les agents des télécoms avaient passé leur dimanche après-midi à brancher quelque huit cents lignes téléphoniques (plus de deux par fonctionnaire), à tester le système de messagerie électronique et le réseau de *« petits huissiers »*, sorte de petits *wagonnets*, assurant la distribution automatique du courrier.

Dès lundi, à 9 h 30, Bercy devait être opérationnel. Pari tenu puisqu'aucun incident majeur n'a été constaté. Certes les bureaux ont vite pris l'allure d'une grande braderie.

Tiges luxées, feuilles pendantes, quelques plantes vertes présentaient les stigmates d'un transport peu délicat. Leurs malheureux propriétaires pourront se consoler en contemplant dans le hall d'accueil du bâtiment une véritable plantation de yuccas. La documentation précieuse, indique que le yucca *« s'acclimate très bien à Bercy »*. Elle déconseille les zinnias aux hauts fonctionnaires mais souligne encore que *« la valeur décorative des poinsettia pulcherrima et des amaryllis ne doit pas être méconnue »*.

Lundi prochain, une dernière vague de fonctionnaires de la rue de Rivoli s'installera à Bercy. Les ministres et leurs cabinets déménageront une nouvelle fois en janvier pour gagner le bâtiment A, non encore achevé. Et les services du commerce extérieur, actuellement quai Branly, investiront à leur tour le bâtiment B.

CAROLINE MONNIOT.

Le nombre des accords d'entreprise a baissé en 1988

M. Jean-Pierre Soisson a présenté, le 27 juin, à la Commission nationale de la négociation collective (CNNC), un bilan en demi-teinte de la négociation collective en 1988. On a observé *« une forte augmentation en volume du nombre de textes conventionnels conclus au niveau interprofessionnel et des branches : 45 accords et conventions, contre 41 en 1987 ; 929 avenants, contre 807 en 1987 (soit une progression de 15 %) »*.

Si l'on prend le seul niveau des branches, 885 avenants à des conventions ou accords de branche ont été conclus, contre 788 en 1987. Le rapport du ministère constate que la *« vitalité conventionnelle reste dans l'ensemble inférieure à ce qu'elle devrait être »*. Les salaires restent le thème de prédilection des négociations de branche.

Le bilan fait état d'un tassement important du nombre d'accords signés en 1988 dans les entreprises : 3 314 accords d'entreprise et 1 771 accords d'établissement ont été signés, soit au total 5 085 accords, contre 6 000 en 1987, soit une baisse de 15 %.

Le tiers de cet écart est explicable par la *« diminution notable des accords portant sur le droit d'expression des salariés »* (194 en 1988, contre 1 878 en 1986). Mais la cause essentielle du tassement est la *« diminution du nombre d'accords de salaires »* (2 824 en 1988, contre 3 480 en 1987), ce qu'explique sans doute, selon le bilan, *« une plus grande exactitude des prévisions de hausse des prix en 1988 qui a rendu moins nécessaire qu'en 1987 la négociation d'accords de réajustement en fin d'année »*.

Malgré les difficultés de certains établissements

Le système bancaire français est « globalement sain »

« Système bancaire globalement sain et année 1988 favorable. » Telles sont les principales conclusions du rapport 1988 de la Commission bancaire, chargée de contrôler et d'analyser l'activité des deux mille établissements de crédit en France. D'après ce document rendu public mardi 27 juin, après une année 1987 plutôt morose, les banques ont vu leurs résultats s'améliorer l'année dernière. Le produit net bancaire (l'équivalent du chiffre d'affaires) a progressé de 6,7 % grâce à la croissance continue des activités autres que les opérations de prêt et d'emprunt malgré un fort développement des crédits aux particuliers.

La croissance des frais généraux (+ 4,9 %) continue à être bien maîtrisée. Il en résulte une hausse du résultat brut d'exploitation et du bénéfice net des banques qui devrait atteindre globalement une quinzaine de milliards en 1988 (contre 12,6 milliards en 1987).

La commission souligne cependant la disparité des évolutions individuelles en raison de la diversification des activités et du développement de la concurrence : une banque sur trois a enregistré une hausse de son produit net bancaire et une sur deux une hausse de son résultat brut d'exploitation. Cette disparité vaut aussi pour les établissements de crédit autres que les banques.

Les établissements de crédit ont continué à renforcer leurs fonds propres, à un rythme cependant moindre qu'en 1987 : + 14,4 % (contre + 24,7 %). Par ailleurs, sur un échantillon représentatif, la Commission bancaire note une progression des efforts de provisionnement, qui a porté majoritairement sur les *risques-pays*, dont le taux de provisionnement a atteint 38 % en 1987 et 42 % en 1988.

Les difficultés récentes de certains établissements (Al Saudi, UBC...) ne doivent pas masquer la bonne santé générale du système bancaire français, constate, par ailleurs, la commission qui relève que les 235 vérifications effectuées par ses 105 enquêteurs, l'an dernier, ont donné lieu à 8 injonctions, à 2 sanctions disciplinaires, à une nomination d'administrateur judiciaire et à une désignation de liquidateur.

هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COGEDIM : + 60%

L'Assemblée Générale s'est tenue le 21 juin 1989 sous la présidence de Monsieur Michel MAUER.

Elle a approuvé les comptes qui se soldent par un bénéfice consolidé de 182,2 millions de francs avant impôt et **107 millions de francs, après impôt, en hausse de 60 % par rapport à 1988.**

Sur un capital augmenté de 20 %, l'Assemblé Générale a décidé la distribution **d'un dividende net de 33 francs,** (contre 25 francs précédemment), auquel s'ajoute un avoir fiscal de 16, 50 francs, soit un revenu global de 49,50 francs.

L'Assemblée Générale a également décidé **d'augmenter le capital de la société par incorporation de réserves, à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes** et d'accorder aux cadres dirigeants la faculté d'acquérir des actions de la société dans le cadre d'un plan d'options de souscription d'actions.

Dans une brève intervention, le Président a souligné que, malgré le rétablissement de l'impôt «sur la fortune», les incertitudes liées à la modification de la «loi Méhaignerie» et la hausse préoccupante des charges foncières, les perspectives de la société restent satisfaisantes pour l'exercice 1989 et pour les prochains.

Les résultats commerciaux de COGEDIM, pour le 1er semestre, le confirment : son chiffre d'affaires, au 30 juin, dépassera 4 milliards de francs.

D'autre part la société fait progresser favorablement les grands projets en Ile de France dans lesquels elle s'est engagée à des conditions de charges foncières encore raisonnables.

Aussi, l'exercice 1989 devrait-il se conclure par une hausse à nouveau substantielle des résultats.

mazel

L'ORÉAL

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de **L'ORÉAL** s'est réunie le vendredi 23 juin 1989, sous la présidence de **M. Lindsay OWEN-JONES**, Président-Directeur Général.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1988. Le chiffre d'affaires géré s'est élevé à 30 milliards de francs et le chiffre d'affaires consolidé à 24 445 millions de francs. Le résultat d'exploitation est de 2 499 millions de francs et le résultat net comptable de 1 345 millions de francs. Le bénéfice dilué par action et certificat d'investissement ressort à 212,4 F.

L'Assemblée a décidé la distribution d'un dividende net unitaire de 50 F qui sera mis en paiement à compter du 30 juin 1989 chez tout intermédiaire financier français. La croissance de ce dividende par rapport à 1987 est de 35 %.

L'Assemblée a renouvelé les mandats d'administrateurs de **MM. François DALLE, Jean-Pierre MEYERS, Jacques P. VIZIOZ** et **Charles ZVIAK**, et a nommé **M. Guy LANDON** comme administrateur.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé à nouveau l'octroi d'options d'achat de titres limitées à 1,7 % du capital total.

Enfin, l'Assemblée a autorisé la fusion-absorption par **L'ORÉAL S.A.** de deux de ses filiales contrôlées à 100 %, d'une part la **S.H.D.V.**, d'autre part la **SODIRAM**. Leur intégration totale par la Société-mère facilitera notamment la gestion des marques.

Le rapport annuel de L'ORÉAL pour l'exercice 1988 peut être obtenu auprès des banques et des sociétés de bourse ou en écrivant à L'ORÉAL, Information Economique et Financière, 41, rue Martre 92117 CLICHY. On peut obtenir également des renseignements sur le groupe, par minitel, en composant le "3616 CLIFF".

INTERTECHNIQUE

EXERCICE 1988

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 20 juin 1989, a approuvé les comptes de l'exercice 1988.

Au niveau consolidé, le résultat net s'est élevé à 82 723 356 F contre 79 684 242 F en 1987.

Au niveau de la société, le résultat net s'est élevé à 49 975 503 F contre 51 258 469 F.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 22 F net par action, soit un revenu global de 33 F, contre respectivement 21 F et 31,50 F pour l'exercice précédent.

Au cours de sa séance, l'assemblée générale ordinaire a :
- procédé à la nomination de M. René Massing, en tant que nouvel administrateur de la société et ;
- renouvelé les mandats d'administrateurs de M. Jacques Larpent, du général Jacques Mitterrand et de M. Jean de Ribes.

JAPACIC

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

L'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires s'est tenue le 22 juin 1989 sous la présidence de M. Jacques Desazars de Montgailhard.

Au 31 mars 1989, date de clôture de l'exercice 1988/1989, l'actif net de la SICAV, qui s'élevait à 594 millions de francs, était représenté par 3 029 140 actions, contre 502 millions de francs, et 2 920 269 actions en circulation à la fin de l'exercice précédent. A cette même date, la valeur liquidative s'élevait à 196,07 francs contre 171,83 francs au 31 mars 1988. Entretemps, un dividende net de 4,94 francs a été versé au titre de l'exercice 1987/1988. La performance nette s'établit ainsi à + 16,98 %.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende net de 5,26 francs par action, majoré de 0,66 franc, représentant l'impôt déjà versé au Trésor, soit un revenu global de 5,92 francs. Le conseil d'administration, qui s'est tenu à l'issue de cette assemblée, a fixé au 30 juin 1989 la date de détachement du dividende, le paiement intervenant le 10 juillet. En outre, ce dividende pourra être réinvesti en actions JAPACIC en franchise de droit d'entrée, jusqu'au 10 octobre 1989 inclus.

Au 16 juin 1989, la structure de l'actif net, qui atteignait 595 millions de francs, se présentait comme suit :

Obligations françaises	25,93 %	
Obligations japonaises	1,91 %	
Actions françaises	34,50 %	91,76 %
Actions japonaises	29,42 %	
Semi-liquidités et disponibilités	8,24 %	

Au 21 juin 1989, la valeur liquidative et l'action s'établissait à 203,37 francs.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

sep

les nouveaux espaces

L'assemblée générale ordinaire de la Société européenne de propulsion (SEP) s'est tenue le 20 juin 1989, sous la présidence de M. Jean Sollier, président-directeur général.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1988 qui se soldent, au niveau de la société, par un bénéfice net de 77 F contre 48 F en 1987.

Le résultat consolidé du groupe ressort à 71,5 MF pour 49,6 MF en 1987 et marque une croissance de 44 %.

Il a été décidé de distribuer un dividende de 7 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 3,50 F, le dividende sera mis en paiement dès le 26 juin 1989.

Le conseil d'administration s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale et a renouvelé M. Jean Sollier dans les fonctions de président-directeur général de la SEP.

CFAO

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le vendredi 23 juin 1989 au siège social à Marseille sous la présidence de M. Paul Paoli.

Elle a approuvé les comptes arrêtés le 31 décembre 1988 faisant ressortir un bénéfice de 177.682.142 francs en progression de 6,83 % sur celui de 1987.

La distribution d'un dividende de 45,50 francs par action (68,25 francs avoir fiscal compris) contre 42 francs l'an dernier a été décidée, soit une hausse de 8,72 % par rapport au dividende global versé au titre de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élève à 23,5 milliards de francs, en progression de 56 %, et le bénéfice consolidé s'établit à 441 millions de francs (part du groupe, 378 millions de francs) contre 338 millions de francs (part du groupe, 307 millions de francs) en 1987.

L'assemblée a, d'autre part, confirmé le mandat d'administrateur de M. Michel Berthezene et nommé comme nouvel administrateur M. Aimery Langlois-Meurinne.

Dans son allocution, le président a fait le point sur l'important programme d'expansion du groupe, tant en France qu'à l'étranger, en précisant que les investissements déjà réalisés approchaient 2 milliards de francs et feraient passer le chiffre d'affaires consolidé du groupe à près de 30 milliards de francs en 1989.

Une assemblée générale extraordinaire, tenue à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a décidé en particulier *la divison par quatre de la valeur nominale des actions et la multiplication corrélative du nombre des actions.*

Pour la première fois, le conseil d'administration propose aux actionnaires de la compagnie le choix d'encaisser le dividende en numéraire ou de le percevoir en actions dans le cadre des dispositions légales. Le conseil, réuni à l'issue des assemblées, a fixé le prix d'émission des actions ainsi offertes à 2 020 francs l'action.

SAINT-GOBAIN

L'Assemblée Générale Mixte de la Compagnie de Saint-Gobain s'est réunie le jeudi 15 juin 1989 à Paris. Plus de la moitié du capital social était effectivement présent ou représenté.

Cette Assemblée a notamment approuvé les trois apports qui lui ont été proposés, dont les titres Saint-Gobain Emballage et Société Européenne des Produits Réfractaires (SEPR) dans le cadre des offres publiques d'échanges lancées en mars dernier sur ces deux sociétés, et ceux de la société italienne Sisa. L'approbation de ces opérations entraîne la création de 2 549 607 actions. Compte tenu de l'augmentation récente du capital consécutive au Plan d'Epargne du Groupe, le capital de la Compagnie s'élève désormais à 6 041 788 100 F, divisé en 60 417 881 actions.

Enfin, l'Assemblée a également approuvé la distribution d'un dividence net de 13 francs (plus 6,50 francs d'avoir fiscal). Pour la première fois, Saint-Gobain offre la possibilité à ses actionnaires d'opter pour le paiement du dividende, soit en espèces, soit en actions. Pour le paiement en actions, le prix d'émission est de 534 F. Cette option pourra être exercée, par le canal des intermédiaires financiers – entre le 20 juin et le 21 juillet 1989. Le paiement du dividende en espèces interviendra à compter du 28 juillet 1989.

EXTRAITS DE L'ALLOCUTION DE M. JEAN-LOUIS BEFFA PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 15 JUIN 1989

Depuis notre dernière Assemblée Générale, le Groupe Saint-Gobain a bien progressé sur la voie du développement. De nombreux projets ont pu aboutir, en particulier dans le domaine international. Toutes les Branches du Groupe ont renforcé leurs positions stratégiques selon les quatre axes définis en 1986 : rentabilité, développement international, développement des métiers, acquisitions de compétences nouvelles.

Le *développement international* est une nécessité absolue pour Saint-Gobain. Dans le monde industriel qui est le nôtre, il n'y a plus de place pour des stratégies à l'échelle d'un seul pays ou même d'un seul continent : la réduction des coûts de transport et l'abaissement des barrières douanières effacent la protection qu'apportait l'éloignement géographique, et rien n'arrêtera ce mouvement.

En Europe, nous avons la chance, unique pour un groupe industriel français, d'être autant présent sur les marchés d'Europe du Nord que sur les marchés de l'Europe du Sud, qui sont actuellement les plus dynamiques et les plus entreprenants. Dans ces conditions, nous abordons avec sérénité l'échéance de 1993 : présent comme producteur sur tous les marchés européens, Saint-Gobain est bien armé pour profiter de l'effet du Grand Marché.

Mais notre ambition ne saurait se limiter à l'Europe : une présence significative en Amérique du Nord et du Sud et dans le Sud-Est Asiatique est indispensable, à la fois pour réduire les risques liés aux fluctuations monétaires et parce que les Etats-Unis et le Japon sont les marchés naturels de nos principaux concurrents. Nous devons donc être présents mondialement, dans les métiers où la confrontation se fait à l'échelle mondiale. Notre présence aux Etats-Unis est forte dans certains métiers de base du Groupe : nous avons l'ambition de la renforcer encore. Le Brésil reste le pôle principal de Saint-Gobain en Amérique Latine. La quasi-totalité des activités du Groupe y sont représentées. Le Brésil nous a donné beaucoup de satisfaction depuis 40 ans que nous y sommes présents et, s'il comporte certains risques indiscutables, il recèle aussi un potentiel exceptionnel.

Reste l'Asie : c'est la zone du monde qui est la moins familière à Saint-Gobain. C'est un fantastique réservoir de marché et de croissance : nous l'abordons donc dans un esprit résolument offensif, avec la volonté de nous appuyer sur des partenaires locaux. C'est le sens du projet qui vient d'être annoncé en Corée du Sud dans le domaine des fibres de verre pour le renforcement des plastiques.

L'objectif du Groupe Saint-Gobain est de réaliser, à l'horizon 2 000, au moins 5 % de son chiffre d'affaires en Asie, 25 % en zone dollar et le reste sur l'ensemble européen, en maintenant le poids relatif de la France. Une stratégie mondiale à partir d'une base européenne forte : telle est en résumé notre ambition.

Cette ambition continuera à être déclinée selon une *stratégie de métiers*. L'organisation du Groupe Saint-Gobain en huit Branches, qui couvrent chacune un métier à l'échelle mondiale, traduit cette volonté de mettre en œuvre la stratégie du Groupe selon les caractéristiques propres de chaque métier. Ainsi, selon les cas, le développement international privilégiera la recherche d'une présence mondiale ou bien l'extension préalable des positions européennes.

Notre volonté de constituer des positions de leader dans tous nos métiers nécessite de consacrer des moyens accrus au développement industriel et technologique. Une part croissante de nos investissements va aux augmentations de capacité et au développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés, alors qu'il y a quelques années les investissements de productivité constituaient l'essentiel.

D'une façon générale, l'accroissement du potentiel de recherche est une priorité du Groupe. Deux opérations importantes réalisées récemment illustrent concrètement cette volonté. L'un des principaux centres de recherche du Groupe, celui de Pont-à-Mousson, vient de créer un laboratoire commun avec le CNRS pour le développement de recherches verrières. Il y a quelques jours a été inauguré à Chambéry le Centre de recherches de la Branche Fibres de Renforcement : c'est le premier d'Europe dans sa spécialité, avec une vocation résolument internationale.

Enfin, notre développement a été mené dans le *respect des grands équilibres financiers du Groupe* et il continuera à l'être. Grâce à un autofinancement supérieur à 7 milliards de francs et à l'augmentation de capital réalisée à la fin de 1988, l'ensemble des investissements industriels et des acquisitions en 1988 ont pu être financés sans affaiblir notre bilan. Nous avons préservé et même accru notre potentiel de développement futur.

Le Conseil d'Administration vous propose un accroissement significatif du dividende, son montant net passant de 10,50 F à 13 F, soit un revenu global – avoir fiscal compris – porté de 15,75 F à 19,50 F.

Si vous le souhaitez, le dividende net pourra vous être versé sous forme d'actions, marquant ainsi notre vœu d'associer tous nos actionnaires au développement du Groupe. L'option pour le paiement du dividende en actions est, je le souligne, une formule avantageuse puisque le prix de l'action nouvelle (534 F) comporte une décote de 10 % par rapport aux cours de Bourse actuels, hors dividende.

J'en viens maintenant à la question, qui vous préoccupe à juste titre, de la prochaine libération des courtages et du coût des droits de garde.

Je voudrais à nouveau affirmer qu'à mes yeux la présence d'un million de petits porteurs individuels dans l'actionnariat de Saint-Gobain, détenant ensemble environ un tiers du capital, constitue un atout majeur pour le Groupe, et que nous déploierons tous nos efforts pour renforcer encore les liens de confiance et de fidélité qui nous unissent à eux.

Nous étudions activement toutes les solutions qui permettraient de maintenir dans les meilleures conditions l'existence d'un très nombreux actionnariat individuel, tout en allégeant dans la mesure du possible la charge des frais de garde et de gestion qui incombe à chacun de vous. D'ores et déjà, chacun d'entre vous a la possibilité de faire inscrire ses titres au nominatif, ce qui vous dispensera du paiement des droits de garde.

Un mot pour terminer sur l'année 1989 : elle a bien commencé et si la conjoncture restait soutenue à l'automne, nos résultats 89 devraient marquer un nouveau progrès par rapport à 1988.

Service des Relations avec les Actionnaires
Tél. : (1) 47-62-33-33
Minitel : 3615 code GOBAIN

SAGA

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 21 juin 1989 sous la présidence de M. Jean-Luc Flinois, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1988 qui fait ressortir un bénéfice net de 33,4 millions de francs.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 10,50 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 5,25 francs, représentant un revenu global de 15,75 francs par action.

Le paiement de ce dividende sera assuré à compter du 12 juillet 1989 par l'intermédiaire de la banque Indosuez 96, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

L'assemblée générale a également pris connaissance des comptes consolidés du groupe SAGA. Le bénéfice net consolidé (part du groupe) ressort à 55,6 millions de francs.

L'assemblée a par ailleurs nommé deux nouveaux administrateurs, MM. Philippe Dhamelincourt et Hani Gresh, et ratifié la cooptation de M. Gilles Bouthillier faite par le conseil en remplacement de M. Paul-Henri Denieuil.

Dans son allocution, le président a confirmé la volonté du groupe de poursuivre ses actions de croissance et de développement, lesquels demeurent des objectifs majeurs pour 1989 avec une priorité pour l'Europe.

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale ordinaire réunie le 23 juin 1989 sous la présidence de M. Michel Caldaguès a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1988.

L'ensemble des recettes locatives augmentées des produits financiers et accessoires s'est monté en 1988 à 286 614 000 francs, soit une progression de 5,4 % sur l'année précédente.

Après dotations de 22 047 000 francs aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice de l'exercice s'établit à 245 739 000 francs, intégrant 40 895 000 francs de plus-values nettes à long terme dégagée par des cessions d'immeubles à Seynod, Orléans, rue de la Mouillère, et Talence.

AFFECTATION DU BÉNÉFICE

L'assemblée a fixé le montant du dividende à 27,50 francs par action contre 26,30 francs au titre de l'exercice précédent. Après imputation de 35 550 000 francs à différentes réserves, le report à nouveau s'établit à 29 727 000 francs contre 24 491 000 francs l'an dernier.

Le dividende sera mis en paiement le 31 juillet 1989.

EVOLUTION DU PATRIMOINE

La poursuite de la politique d'arbitrage s'est traduite par la vente de l'immeuble du Mans et de celui d'Orléans, rue du Faubourg-Saint-Jean, comportant respectivement 144 et 87 appartements.

Parallèlement, il a été fait acquisition en l'état futur d'achèvement de deux immeubles à usage de bureaux et de locaux d'activité très bien desservis à Issy-les-Moulineaux et à Vanves, totalisant une surface de 5 304 mètres carrés qui viendront s'ajouter aux 79 216 mètres carrés de ce secteur, exclusivement situés à Paris ou en région parisienne.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Le président a fait état de modifications intervenues dans la configuration de l'actionnariat, le groupe de l'Union des Assurances de Paris, déjà principal actionnaire de la société, ayant porté sa participation à 33,63 %, notamment grâce à l'acquisition de la plus grande partie des actions détenues par le Groupe des Assurances nationales. L'UAP ayant précisé à cette occasion qu'elle n'entendait pas prétendre pour autant au contrôle majoritaire de l'UIF, le président s'est déclaré fondé à souligner que l'esprit de pluralisme, dont les instances de décision de la société ont toujours porté la marque, devrait demeurer une référence pour l'ensemble de l'actionnariat.

En conclusion de son intervention, M. Caldaguès a indiqué que l'évolution des loyers au cours du premier semestre 1989 sera supérieure à 5 % à la même période de l'an dernier, laissant ainsi prévoir une nouvelle progression du dividende.

VINIPRIX

L'assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 23 juin 1989, sous la présidence de M. Jacques Petit. L'activité de la société, qui s'exerce dans deux secteurs, la distribution, à travers ses filiales, et le foncier immobilier, a été marquée par :

- la cession des participations dans les sociétés Chesnayenne et Cuvan ;
- la levée d'option par anticipation du crédit-bail immobilier de l'immeuble vieille garde à Charenton.

Le patrimoine immobilier, qui comprend 106 propriétés ou copropriétés, a permis d'encaisser des loyers et redevances pour 22,8 millions contre 21 millions en 1987.

Les produits financiers, avec 81,5 millions, sont en progression de 52 % par rapport à l'exercice précédent. Ils comprennent notamment 59,4 millions (+ 25 %) de dividendes reçus d'Euromarché.

Dans ces conditions, le bénéfice net atteint 63,8 millions contre 50 millions l'an dernier.

Ces résultats permettent la distribution d'un dividende de 60 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 30 francs, en progression de 25 % sur le dividende de l'exercice 1987, lui-même en hausse de 50 % sur le précédent.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni après l'assemblée, a décidé la mise en paiement du dividende le vendredi 30 juin 1989.

Économie

CONJONCTURE

Le rapport sur les comptes de la nation 1988

Un redressement spectaculaire de l'investissement

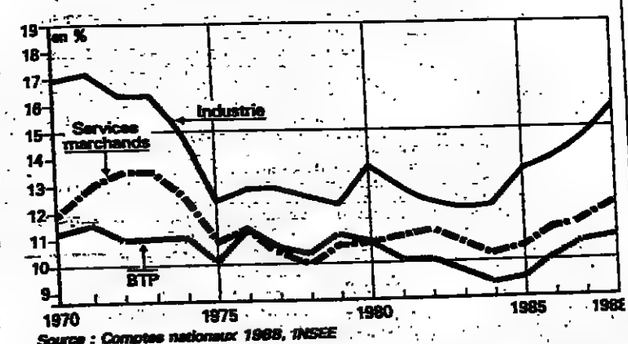

Source : Comptes nationaux 1988, INSEE

Le rapport sur les comptes de la nation 1988 (*le Monde* du 20 avril) a été publié mardi 27 juin. Pour la première fois, le rapport ne présente sous la forme d'un livre intitulé *la Croissance retrouvée* et vendu en librairie. Parmi leurs conclusions pour l'année 1988, les experts de l'INSEE soulignent le nouveau recul des parts de marché de la France en volume pour les produits industriels, tombées à 9,7 % des exportations des huit principaux pays de l'OCDE, contre 9,9 % en 1987 et 10,1 % en 1986.

L'ouvrage propose également une analyse de l'accumulation du capital en France depuis 1970. L'investissement, qui avait baissé de 17 % dans le secteur manufacturier entre 1980 et 1984, a subi depuis un « *redressement spectaculaire* » et revient à son niveau de 1971-1972. Au cours de la décennie 1970, le capital productif s'était accru de 60 % : sa croissance n'a atteint que 20 % depuis 1980. Ce décalage s'explique par le fait que l'accumulation du capital (qui est un stock, et non un flux comme l'investissement) possède une inertie importante et réagit avec retard à la poussée des investissements. Alors que les investissements des secteurs du bâtiment et travaux publics (BTP) et des services ont progressé plus lentement que ceux de l'industrie au cours des dernières années en raison de leur plus faible intensité capitalistique, leur taux d'accumulation est en revanche supérieur. Ainsi, la part du capital productif détenu par les entreprises du secteur tertiaire marchand est passée de 21,1 % en 1970 à 30,7 % en 1988, alors que, sur la même période, celle détenue par l'industrie déclinait de 37 % à 33,2 %.

AFFAIRES

Les ambitions du nouveau président

M. Francis Lorentz veut amener Bull au cinquième rang mondial de l'informatique en 1995

« Bull doit trouver à l'extérieur, par alliance ou par acquisition, l'équivalent des deux tiers ou des trois quarts de son chiffre d'affaires pour atteindre le cinquième rang mondial au milieu des années 90. » M. Francis Lorentz, qui devait être nommé en conseil des ministres, mercredi 28 juin, PDG du groupe nationalisé. L'actionnaire, c'est-à-dire l'Etat, aura vite fait le calcul : une acquisition coûtant l'équivalent du chiffre d'affaires dans l'informatique, il faudra lui assurer au moins 20 à 25 milliards de francs d'ici à 1995, soit 4 milliards de francs par an environ et le moins possible par endettement.

Quant à la stratégie proprement dite, M. Francis Lorentz poursuivra celle engagée par son prédécesseur, M. Jacques Stern : Bull veut offrir toute la gamme des ordinateurs (du gros au micro) branchés en réseaux. *« Chaque ordinateur ne sera plus qu'un élément du réseau, un point d'entrée d'où l'utilisateur appellera les données ou l'application qui l'intéresse sans se soucier de leur endroit de stockage ou du lieu de traitement. »* L'exemple classique, mais qui reste élémentaire, est celui des systèmes de réservations aériennes. Bull, qui a *« beaucoup investi »* dans la communication entre les machines et cette *« informatique distribuée »*, continuera, à ceci près que la capacité de piloter ces réseaux très complexes (le « network computing ») devient l'*« élément clé »* du succès des constructeurs. C'est pourquoi le groupe, comme ses concurrents, pourrait prendre pied dans des sociétés de logiciels sachant offrir des grands systèmes complexes clés en main.

∴

De 1982 à 1988, Bull a été sauvé et la puissance publique a joué son rôle, apportant, bon an mal an, un milliard par an en dotation au capital. Un contrat pluriannuel sur trois ans fut même signé par Mme Edith Cresson, alors ministre de l'industrie. Il est resté une exception parmi les nationalisées et il n'a d'ailleurs pas été renouvelé. Mais aujourd'hui, l'environnement a changé : l'évolution technologique s'est accélérée et l'on compte en milliards de dollars et non plus en francs. Les sommes qui ont permis de sauver Bull, pendant le premier septennat de M. Mitterrand, ne suffiront plus à assurer son développement pendant le second.

Déjà, depuis deux ans, par simple développement interne, Bull plafonne. Son chiffre d'affaires n'a crû que de 6 % en 1988 et cette année la performance sera encore moindre (à cause, notamment, de sérieuses difficultés dans la mise en route d'un atelier de circuits imprimés à Angers). A ce compte là, Bull restera à la dixième place mondiale (huitième, selon Arthur Doo Little, onzième selon Datamation) et son avenir restera en permanence hypothétique. L'échelle a changé, il faut changer de rythme. Or la restructuration qui s'amorce va offrir des opportunités. Par exemple avec l'anglais ICL, l'italien Olivetti ou plus encore aux Etats-Unis. L'enjeu et le choix pour l'Etat sont donc clairs.

E. L. B.

[Né en 1942, M. Francis Lorentz est diplômé d'HEC et ancien élève de l'ENA. Jusqu'en 1980, il a occupé différents postes dans l'administration, à la direction du Trésor et au ministère de l'industrie. En 1980, il est devenu directeur général adjoint de la Lyonnaise des eaux. En septembre 1982, il rejoignait CII Honeywell Bull comme directeur général.]

TRANSPORTS

En Grande-Bretagne

Les Boeing-737 autorisés à voler de nouveau

L'administration britannique de l'aviation civile a levé l'interdiction de vol qu'elle avait infligée aux Boeing-737-400 à la suite de pannes survenues à leurs réacteurs CFM56. Le plus grave de ces incidents avait concerné un appareil de la compagnie British Midlands dont l'équipage avait coupé par erreur le réacteur fonctionnant normalement. La chute de l'avion en phase finale d'atterrissage avait, en janvier dernier, coûté la vie à quarante-sept passagers, près de l'aéroport des Midlands. Il semble que la poussée supplémentaire obtenue par les constructeurs du moteur CFM, le français SNECMA et l'américain General Electric, ait fragilisé un réacteur qui a fait ses preuves sur le modèle 300 des Boeing-737. Des ailettes du réacteur ne résistent pas à l'effort demandé. Les autorités britanniques ont autorisé la reprise des vols à condition que les réacteurs ne soient pas utilisés à leur puissance maximale et que les constructeurs modifient les ailettes trop fragiles. — *(Reuter.)*

L'accident de l'A-320 d'Habsheim

Le chef de la sécurité des vols d'Air France inculpé d'homicides involontaires

Le commandant Jacques Gauthier, chef du service « sécurité et analyse des vols » d'Air France a été inculpé d'homicides involontaires, mercredi à Mulhouse (Haut-Rhin), par le juge Marie-Catherine Merchioni, chargé de l'enquête judiciaire sur l'accident de l'Airbus A-320, accidenté en juin 1988 au cours d'un meeting aérien à Habsheim. Il s'agit de la troisième inculpation notifiée par le juge d'instruction, qui a retenu des inculpations identiques contre MM. Michel Asseline, commandant de bord de l'A-320, et François Furstenberger, directeur des vols durant le meeting.

La France du consensus, selon le « Financial Times »

Oublié le temps des conflits et des *« drames »*, la France a, au fil des dernières années, opté pour le consensus comme mode d'action politique. Cette vision apportée par le supplément de douze pages du *Financial Times* consacré à la France, mercredi 28 juin, s'accompagne d'un jugement positif des résultats économiques, en dépit de deux *« points noirs »*, le chômage et le déficit commercial.

Grâce à une approche plus pragmatique et libérale, à une volonté désormais ouvertement européenne, la France a changé *« avec prudence »* grâce, notamment, à l'action conjuguée des deux *« lutteurs »* anti-inflationnistes, le premier ministre, M. Michel Rocard, et le ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Pierre Bérégovoy.

Une France *« gaulliste »* pour sa politique étrangère, où le président Mitterrand entend laisser sa marque. La construction d'importants monuments, de l'Opéra de la Bastille à l'Arche de la Défense, en sont autant d'illustrations, selon le quotidien britannique.

CEE

Pas d'accord sur l'harmonisation fiscale parmi les parlementaires européens

Réunis à Paris les 22 et 23 juin, à l'initiative du président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Dominique Strauss-Kahn, les présidents des commissions des finances de dix pays de la Communauté n'ont pu s'entendre sur une position commune en matière de fiscalité européenne.

Si, bien sûr, le représentant du Luxembourg a été isolé parmi ses collègues sur la question de la levée du secret bancaire, les autres parlementaires n'ont pu s'entendre sur une position en matière de fiscalité de l'épargne. Selon le communiqué rédigé par M. Strauss-Kahn, l'une des mesures proposées consiste à instituer une retenue à la source, mais, s'il n'était pas possible de faire approuver cette mesure par l'ensemble des pays de la Communauté, le renforcement de la coopération entre les différentes fiscalités devrait être envisagé afin de lutter contre la fraude.

Du krach à l'euphorie

II. – *Le désarroi de la pensée économique*

Face à un système monétaire et financier qu'il juge « potentiellement instable » (*le Monde* du 27 juin), M. Maurice Allais, prix Nobel d'économie, s'inquiète dans ce second article et présente les grandes lignes d'une réforme.

par MAURICE ALLAIS
prix Nobel d'économie

C'est certainement un grand scandale intellectuel et politique qu'après la récurrence de grandes crises, depuis au moins deux siècles, nos sociétés démocratiques ne se soient pas encore révélées capables de définir les institutions économiques au sein desquelles les fluctuations conjoncturelles se trouveraient, sinon supprimées, tout au moins considérablement atténuées.

Des innombrables analyses qui ont été présentées au cours de ces dernières années, une seule conclusion peut être déduite en toute certitude, c'est le désaccord profond des experts, et à vrai dire leur désarroi, qu'il s'agisse du système des taux de change flottants ; de la hausse, puis de la baisse du dollar ; des fluctuations des taux d'intérêt ; des déficits de la balance commerciale, de la balance des paiements et du budget des Etats-Unis, et de leur interdépendance ; du rôle des eurodollars et des euromonnaies ; de l'endettement du tiers-monde... Ce qui frappe, c'est l'absence de tout diagnostic communément admis, et encore plus de toute prévision communément acceptée du proche avenir.

Encore plus significative est l'absence totale de toute remise en cause du fondement même du système du crédit tel qu'il fonctionne actuellement, à savoir la création de monnaie *ex nihilo* par le système bancaire et la pratique généralisée de financements longs avec des fonds empruntés à court terme, tous éminemment déstabilisateurs.

Personne non plus ne paraît réellement s'inquiéter de ce que les flux monétaires, essentiellement spéculatifs, entre pays puissent être actuellement trente-quatre fois plus élevés que ceux correspondant aux transactions sur les biens et services (soit 420 milliards de dollars par jour de flux globaux contre 12,4 milliards correspondant au commerce international). En fait, de 1980 à 1989 il y a eu une intensification de la spéculation comme le montre le tableau suivant relatif aux flux financiers sur le marché des changes par jour en milliards de dollars (1).

	1980	1986	1989
Marché des changes	94	193	420
Commerce international	7,6	8,5	12,4
Réserves de change (G 7 total)	163	285	311
Flux financiers-Commerce international	12,5	22,7	33,8
Flux financiers-Réserves	0,58	0,94	1,35

C'est l'importance des flux financiers spéculatifs qui explique l'extraordinaire instabilité des cours du dollar dont, par exemple, la valeur en deutschemarks est passée de 3,47 le 26 février 1985 à 1,57 le 31 décembre 1987. On voit ainsi que la prétendue régulation par les taux de change flottants des balances commerciales n'a eu en réalité aucune signification aujourd'hui. On ne saurait en tout cas soutenir que ces flux spéculatifs se justifient par le fait que les capitaux se déplacent là où la productivité marginale des investissements est la plus grande.

Personne non plus ne paraît réellement s'inquiéter du fait que le niveau de vie moyen américain soit maintenant par des prêts de l'extérieur à une valeur de 3 % plus élevée que celle qu'il aurait dans une situation d'équilibre. Le déficit de la balance courante des paiements aux Etats-Unis, qui a été financé en dernière analyse par des prêts étrangers, japonais ou autres, est en effet de l'ordre de 3 % du PNB américain, ce qui signifie que les niveaux de vie des Etats-Unis sont de 3 % plus élevés qu'ils ne le seraient autrement. Le retour à l'équilibre impliquerait donc une baisse de 3 % du niveau de vie américain, ce qui est considérable et serait certainement difficile à réaliser. C'est comme si en France les Français les plus riches maintenaient leur niveau de vie grâce à des emprunts répétés aux autres Français. De toute évidence, une telle situation ne pourrait se maintenir indéfiniment.

Personne non plus ne paraît réellement s'inquiéter du fait que l'utilisation internationale du dollar donne aux Etats-Unis le bénéfice de la création de monnaie sur le plan international, véritable tribut payé aux plus riches par les plus pauvres.

En fait, sur le plan national comme sur le plan international, les principes fondamentaux sur lesquels repose actuellement le système monétaire et financier doivent être entièrement repensés et, comme je l'ai montré dans de nombreuses publications, une structure institutionnelle appropriée serait relativement facile à définir, dès lors que les principes à considérer seraient déduits de l'observation des faits et non de conceptions *a priori*.

Principes généraux d'une réforme

Une telle structure impliquerait tout à la fois une réforme du mécanisme du crédit tel qu'il fonctionne actuellement, l'indexation obligatoire de tous les engagements sur l'avenir et une réforme du système monétaire international.

Tout d'abord, dans son principe, la réforme du mécanisme du crédit devrait rendre impossible la création de monnaie *ex nihilo* et l'emprunt à court terme pour financer des prêts d'échéance plus éloignée ; elle ne devrait permettre que des prêts à des échéances plus rapprochées que celles correspondant aux fonds empruntés. Une telle réforme du mécanisme du crédit impliquerait la dissociation des activités bancaires telles qu'elles se constatent aujourd'hui et leur attribution à deux catégories d'établissement distincts : d'une part des banques de dépôt assurant seulement, à l'exclusion de toute opération de prêt, les encaissements et les paiements de leurs clients, les frais correspondants étant facturés à ces derniers, et d'autre part des banques de prêt empruntant à des échéances données et prêtant les fonds empruntés à des échéances plus rapprochées (2). Dans l'un et l'autre cas, la concurrence des établissements concernés permettrait d'assurer à leurs clients les meilleures conditions possibles.

Quant aux banques de dépôt, une telle réforme assurerait une couverture intégrale des dépôts en monnaie de base et le retour à l'Etat, et à l'Etat seul, du bénéfice de la création monétaire, en permettant par là même d'alléger d'autant les impôts anti-économiques sur les revenus des ménages et des entreprises.

Naturellement, le retour à l'Etat des revenus provenant de la création de monnaie n'exclut nullement que la responsabilité de la création de la monnaie de base soit assurée par une banque centrale indépendante du pouvoir politique, comme il est hautement souhaitable, et comme c'est le cas de la Bundesbank en RFA ou de la Fed aux Etats-Unis.

Quant aux banques de prêt, cette réforme permettrait une efficacité accrue des investissements et elle éviterait des gaspillages de capital. Dans l'ensemble, une telle réforme assurerait tout à la fois une stabilité totale du système bancaire et une plus grande efficacité de l'économie.

En second lieu, l'indexation en valeur réelle de tous les engagements sur l'avenir permettrait tout à la fois de rendre corrects tous les calculs économiques faisant intervenir l'avenir et d'assurer des conditions équitables pour l'exécution des contrats de prêts et d'emprunts entre créanciers et débiteurs. En fait, une telle indexation reviendrait à permettre à tous les agents économiques d'utiliser une unité de compte de valeur réelle invariable pour toutes leurs décisions impliquant un arbitrage entre le présent et l'avenir. Elle impliquerait notamment l'indexation des comptabilités en valeur réelle.

Par elle-même l'indexation serait fondamentalement réductrice d'incertitude quant à l'avenir, et elle serait ainsi génératrice d'efficacité. En tout cas, refuser l'indexation des engagements sur l'avenir équivaudrait à institutionnaliser la spoliation des débiteurs ou des créanciers (3).

Pour une large part, le chômage est dû à des charges salariales globales trop élevées au regard des productivités du travail (4). Sans la création de nouveaux moyens de paiement par le crédit et dans le cadre de comptabilités indexées, l'impossibilité de telles charges serait rapidement apparue, les entreprises se trouvant alors incapables d'en supporter financièrement le poids.

Enfin, une réforme convenable du système monétaire international susceptible de contribuer à favoriser effectivement à l'avenir la réalisation des grands équilibres pourrait être réalisée relativement facilement. Elle impliquerait notamment : l'abandon total du dollar comme monnaie de compte, comme monnaie d'échange et comme monnaie de réserve sur le plan international ; l'abandon total du système des changes flottants et son remplacement par un système de taux de changes fixes, mais éventuellement révisables ; et finalement l'établissement progressif d'une monnaie commune sur le plan international.

En fait, la réforme du crédit, l'indexation des engagements sur l'avenir et la réforme du système monétaire international peuvent être mises en œuvre indépendamment les unes des autres.

Les mirages des illusions

Il est bien certain que les intérêts très puissants des groupes de pression monétaires et financiers et les doctrines régnantes ne sont guère favorables à de telles réformes. L'emprise de certaines écoles contemporaines fait songer naturellement à celle de certaines religions. Il faut plus de pouvoir pour diffuser des idées simples, claires et cohérentes que pour introduire des concepts obscurs, se prêtant à toutes les interprétations et s'adaptant facilement à toutes les opinions, à tous les sentiments.

Ces quarante-cinq dernières années ont été dominées par toute une succession de doctrines dogmatiques, toujours soutenues avec la même assurance, mais tout à fait contradictoires les unes avec les autres, tout aussi irréalistes, et abandonnées les unes après les autres sous la pression des faits. A l'étude de l'histoire, à l'analyse approfondie des erreurs passées, on n'a eu que trop tendance à substituer de simples affirmations, trop souvent appuyées sur de purs sophismes, sur des modèles mathématiques irréalistes et sur des analyses superficielles des circonstances du moment.

En dernière analyse, tous les moyens mis en œuvre, toutes les mesures prises n'ont toujours qu'un même objet : remettre à plus tard les ajustements nécessaires grâce à l'octroi de nouveaux prêts et à la création *ex nihilo* de nouveaux moyens de paiement se traduisant par de nouvelles augmentations du volume global des promesses de payer. Il ne s'agit là en réalité que d'expédients, éminemment déstabilisateurs par eux-mêmes, et qui ne font qu'augmenter l'instabilité potentielle générale du système en la rendant toujours plus dangereuse.

Plutôt que de faire résolument face aux droits et aux tabous idéologiques des groupes de pression, on n'a cessé de recourir à des politiques de facilité, à des expédients et aux mirages des illusions.

On ne saurait sans danger sous-estimer aujourd'hui l'instabilité sous-jacente très profonde de l'économie mondiale. Elle repose actuellement sur deux volcans : un endettement démesuré, un chômage excessif, et leur présent équilibre est éminemment précaire et instable. Toute erreur de diagnostic ne pourrait que compromettre notre avenir.

En fait, la presque totalité des difficultés actuelles résultent, d'une part, d'une méconnaissance totale des conditions monétaires et financières d'un fonctionnement efficace et équitable d'une économie de marchés, et, d'autre part, d'une structure inappropriée des institutions bancaires et des marchés financiers.

Pour faire face aux difficultés actuelles, pour ne plus se retrouver à l'avenir dans une situation comparable à celle d'aujourd'hui, pour assurer la stabilité de l'économie, son efficacité et l'équité de la distribution des revenus, une réforme profonde des institutions monétaires et financières est nécessaire (5).

Malheureusement, personne n'en parle.

FIN

(1) Federal Reserve Bank of New-York, Quarterly Review.

(2) Il est intéressant de signaler ici que, pour des raisons tout à fait indépendantes des nôtres, Lowell Bryan, consultant financier américain, aboutit à des propositions assez analogues (*Breaking up the Bank*, Dow Jones-Irwin ; traduction française : *la Banque éclatée*, InterEditions, 1989).

(3) Allais, « L'indexation obligatoire de toutes les dettes en valeur réelle », *le Monde*, 12 janvier 1989, pp. 1 et 35.

(4) Allais, « Chômage et charges salariales globales », *le Monde*, 14-15 juin 1981, p. 9.

(5) Sur tous ces points, voir : Allais, *l'Impôt sur le capital et la réforme monétaire*, Hermann, deuxième édition, 1989 ; *les Conditions monétaires d'une économie de marché. De la réflexion sur le passé à la préparation de l'avenir*, Montchrestien, 1989.

هكذا منه الأصل

Économie

ÉNERGIE — Concurrence des carburants sans plomb, moteurs inadaptés, information floue

La grande pagaille de l'essence « propre »

Avec ou sans plomb ? A 95 ou 98 ? « Optane », « Premier » ou « Superplus » ? L'introduction en France des nouveaux carburants « propres » a dégénéré en cacophonie publicitaire et plonge les consommateurs dans une grande perplexité. Dès le mois de juillet, l'essence sans plomb sera distribuée dans 3 300 stations-service environ, au lieu d'un petit millier actuellement, le nombre des points de vente devant atteindre 8 000 à la fin de l'année, sur un total de 28 000. Mais, faute de norme unique, les automobilistes auront à choisir entre au moins six types d'essence et une multitude de marques, non mélangeables entre elles. Peugeot et Renault inquiets de la *« dégradation de la qualité des carburants »* viennent de définir un cahier des charges pour y mettre *« un coup d'arrêt »*.

Les automobilistes partant en vacances début juillet se verront proposer, *outre les carburants* traditionnels (ordinaire, super, gazole) deux ou trois types, selon les compagnies, de nouveaux carburants : d'une part les « sans plomb » à indice d'octane 95 (eurosuper) ou 98 (euro 98), et d'autre part une série d'essences (avec ou sans plomb) dotées d'additifs censés améliorer les performances et l'entretien du moteur, mais spécifiques à chaque compagnie ; « Optane » chez Elf, « Premier » chez Total, « Superplus » chez Shell, Esso et Mobil, etc.

Un choix délicat. En effet, tous les véhicules en circulation ne sont pas adaptés à utiliser indifféremment ces nouveaux carburants sans dommages. Au conducteur distrait les cliquetis, les échauffements de moteurs imprévisibles, voire les pistons percés ou les soupapes défaillantes.

Comment en est-on arrivé là ? Tout est parti en 1985 des directives adoptées par les Douze sur les voitures propres. Une voiture normale lâche dans l'atmosphère quand elle roule une série de polluants : monoxyde de carbone, oxyde de carbone, oxyde d'azote, vapeurs d'hydrocarbures et enfin du plomb. Pour réduire la pollution des moteurs les ministrs européens ont décidé d'imposer le montage en série de pots catalytiques, dont les vertus consistent à convertir le monoxyde de carbone et les oxydes d'azote en rejets jugés inoffensifs (gaz carbonique et azote), et à consumer les vapeurs d'hydrocarbures.

Ces pots catalytiques doivent obligatoirement *équiper toutes les nouvelles voitures* de plus de 2 litres à compter du 1er octobre 1989, c'est-à-dire, compte tenu des habitudes françaises, tous les « modèles 90 » vendus à partir du mois de juillet 1989. Pour les modèles de plus petite cylindrée, les décisions européennes, plusieurs fois modifiées ne sont pas toutes arrêtées, mais on peut dire que le pot catalytique sera obligatoire sur toutes les nouvelles voitures avant la fin de 1992, dans trois ans et demi.

L'*effet catalytique des nouveaux* pots d'échappement étant détruit par la présence du plomb dans l'essence, il fallait donc dès juillet offrir des carburants sans plomb aux nouvelles voitures « propres ». Mais lequel ? C'est là que l'affaire se complique. En supprimant le plomb mis jusqu'ici dans le carburant, on diminue ce que l'on appelle l'indice d'octane. Or, contrairement aux voitures allemandes, les véhicules français, ayant un rendement élevé, nécessitent un indice d'octane également élevé. Ainsi, l'essence ordinaire, qui n'offre qu'un indice d'octane de 91 ou 92 ne représente que 8 % du marché, l'essentiel des ventes étant fait jusqu'ici de super (plombé) qui a un indice de 97 ou 98. Chacun sait qu'une voiture réglée pour brûler du super rencontre, alimentée en ordinaire, des problèmes graves – cliquetis, défauts d'allumage voire bris de piston – surtout lorsqu'on la pousse au maximum de sa puissance.

L'enjeu de la norme

Le choix d'une norme européenne pour le nouveau carburant sans plomb a donc suscité de nombreux débats. D'un côté, les constructeurs souhaitaient un « sans plomb » avec un indice d'octane aussi élevé que possible pour ne pas avoir à modifier les moteurs. De l'autre, les compagnies pétrolières, arguant de contraintes économiques et industrielles, prônaient un indice bas, plus facile et moins coûteux à produire. Les Douze après moults négociations ont finalement coupé la poire en deux et opté pour un indice de 95 représentant une moyenne entre l'ordinaire et le super.

A terme, c'est ce carburant, nommé « Eurosuper », qui, parfaitement adapté aux nouvelles voitures à pot catalytique, devrait se généraliser en Europe, remplaçant peu à peu le super plombé. Pour en favoriser la distribution, le gouvernement français, comme en Allemagne où le « sans plomb » a conquis 43 % du marché, a consenti une détaxation de 41 centimes par litre à compter du 1er juillet.

Jusque-là, rien de très compliqué : les nouvelles voitures équipées de pots catalytiques ont été optimisées par les constructeurs de façon à pouvoir consommer de l'Eurosuper sans plomb à 95. Les modèles antérieurs devant de préférence, sauf à risquer leurs pistons, rester au super plombé classique.

L'ennui est que les compagnies pétrolières jugeant le marché de l'Eurosuper trop étroit ont choisi à la surprise générale de commercialiser un super sans plomb à indice d'octane 98, qui peut, sous certaines conditions, être mis dans des véhicules récents non équipés de pots catalytiques... Le problème n'étant plus cette fois le piston mais les soupapes. Car le plomb a pour effet non seulement de « doper » les carburants en octane, mais aussi de lubrifier les soupapes. Sa suppression n'est supportable que par les véhicules équipés de soupapes en acier (et non plus en fonte), ce qui est le cas de « la plupart » des véhicules de marque française depuis 1986... sauf exceptions.

Marketing et confusion

D'où les listes publiées par les constructeurs et les compagnies, lesquels assurent, selon les cas, que 50 % à 80 % du parc peut actuellement rouler à l'Euro 98. Certains modèles récents comme la Renault 19 peuvent, même lorsqu'ils n'ont pas de pot catalytique, accepter du carburant *sans plomb à 95*, la Régie faisant remarquer que mettre du 98 dans un modèle optimisé pour rouler au 95 revient à donner des fraises à un cochon... Les pouvoirs publics prudents conseillent, eux, en cas de doute, de rester tout bonnement au super plombé classique (sauf bien entendu pour les véhicules à pot catalytique).

Pour ajouter à la confusion, les compagnies ont en outre profité de l'introduction de ces nouveaux carburants (et de l'avantage fiscal qui y est attaché), pour lancer des essences additivées, censées éviter l'encrassement des moteurs. Chaque réseau aura désormais son super super, différent de l'autre, les mélanges n'étant pas conseillés sous peine de perdre les qualités propres au produit (mélange-t-on du château Margaux et du sauterne ?).

Ces lancements s'accompagnent d'une gigantesque opération commerciale opposant compagnies et grandes surfaces. L'enjeu : la reconquête d'un marché de 130 milliards de francs, dont la moitié échappe aujourd'hui aux enseignes des pétroliers.

Un casse-tête ? Moins qu'on ne le croit. Selon les spécialistes de l'Institut français du pétrole et de la DHYCA (ministère de l'industrie), 95 % des modèles existants, sauf (et encore !) les plus sophistiqués, peuvent parfaitement se passer d'additifs, dont les spécifications n'ont d'ailleurs pas encore été testées par les organismes publics. Le plus prudent, pour l'automobiliste, est donc de se renseigner soigneusement auprès de son garagiste habituel et, en attendant que la situation se clarifie, de ne pas se précipiter sous prétexte qu'il est « propre » et « nouveau » sur le premier carburant miracle venu... Sachant qu'en tout état de cause, le super plombé classique reste une solution sûre de repli, et qu'il continuera à être distribué bien après 1992, jusqu'à ce que le parc soit entièrement renouvelé...

CLAUDE LAMOTTE et ERIC LE BOUCHER.

Faire le plein avec ou sans danger

	Super RON 97 (plomb)	Super Super RON 98 (sans plomb)	Européens RON 95 (sans plomb)
Moteur avec sièges de soupape acier sans pot catalytique	OUI	OUI	NON
Moteur avec sièges de soupape en fonte	OUI	NON	NON
Moteur avec pot catalytique	NON	OUI	OUI

(*) RON (« Research octane number »), indice d'octane recherche.

(Les voitures fonctionnant au gazole ne sont pas concernées par cette étude. Les carburants dits « essence ordinaire » sont appelés à disparaître du marché.)

Le plomb : nocif mais utile

Parce qu'il se révèle un redoutable poison pour les catalyseurs dont dispose aujourd'hui l'industrie automobile, le plomb dans l'essence a donc vécu. Après, il est vrai, plus de soixante ans de loyaux services, rendus, en premier lieu, à l'indice d'octane.

Qualifié d'indice « recherche », il correspond à l'essai à vitesse faible ; « moteur », c'est-à-dire à grande vitesse et sous forte charge, il représente actuellement la limite critique de qualité de l'essence. Dans les deux cas, l'indice d'octane représente l'une des caractéristiques les plus importantes pour les performances et la consommation des moteurs. En effet : plus il est élevé, plus grande est la capacité du carburant à supporter de fortes compressions sans détoner.

Depuis les premiers essais de General Motors dans les années 20, le plomb tétraéthyle (PTE) a ainsi été employé pour relever l'indice d'octane des essences. Un avantage économique de taille, puisque les détonations répétées, responsables des cognements ou « cliquetis » que décèlent les conducteurs avertis, abaissent le rendement et augmentent la consommation. Allant même, lorsque le cliquetis est suffisamment intense, jusqu'à endommager le moteur.

Autre propriété dont les industriels devront désormais tenir compte : en lubrifiant les sièges des soupapes d'échappement, les additifs au plomb contribuent à prévenir l'usure des moteurs, notamment à grande vitesse et sous forte charge. Là encore, produits et solutions de substitution existent. Reste à en connaître le prix.

Les compagnies « à côté de leurs pompes »

« Dans le doute, abstiens-toi ! » C'est le conseil que Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, donne aux automobilistes dont la voiture n'est pas équipée d'un pot catalytique, devant les « nouveaux carburants » que leur offrent les stations d'essence sur la route des vacances.

La marche à suivre pour s'assurer que l'auto familiale ne mourra pas d'avoir été inconsidérément abreuvée de ce nouveau liquide est un peu compliquée. Il faut connaître avec précision le numéro du moteur ou même celui du châssis, le type et le millésime de la voiture. Puis se renseigner soigneusement, en téléphonant au constructeur, en consultant le numéro de juillet de *50 millions de consommateurs*, qui publie des tableaux très complets, ou, à partir du 1er juillet, en composant le 36-14 CONSOM sur le minitel, qui fournit tous les renseignements donnés par les constructeurs.

Tout ça pour payer ce « super-super » sans plomb 5 centimes au mieux de moins par litre ! Au risque, si on s'est trompé, ou si le renseignement était erroné... de devoir changer ses soupapes, voire son moteur ! Un risque financièrement lourd, puisque la voiture est, après le logement, l'investissement le plus coûteux d'un ménage. Mme Neiertz a raison : mieux vaut attendre que les spécificités de ces nouveaux produits soient tout à fait connues, et que l'information de l'usager soit correctement assurée. Le ministère s'y emploie qui a chargé d'une étude et de contrôles des laboratoires spécialisés ; mais on n'en connaîtra les premiers résultats... qu'après les vacances.

Les pouvoirs publics ont deux objectifs : permettre à toute les automobilistes de disposer de carburants adaptés à leurs besoins et s'assurer de la qualité effective de chaque produit mis sur le marché. Pour Mme Véronique Neiertz, le carburant, quel qu'il soit, est *« un produit banal, un produit de masse, qui doit être présent dans tous les types de distribution. Il ne peut faire l'objet d'une distribution sélective, et il ne faut pas permettre à un producteur d'utiliser sa situation de force vis-à-vis d'un distributeur. Rien ne permet de dire que tel est le cas pour le moment. Mais les pouvoirs publics restent vigilants. »*

Reste une question à laquelle le ministre est pour l'instant incapable de répondre : ces nouveaux « super sans plomb » sont-ils miscibles entre eux ? Ou bien l'heureux possesseur d'une voiture à pot catalytique devra-t-il rester fidèle à une marque donnée, une fois qu'il aura rempli son réservoir chez Schell, Total ou BP ? Il risque la panne sèche, si seulement trois mille trois cents stations-service (toutes compagnies confondues) sur vingt-huit mille au total en distribuent.

Reste bien sûr la SNCF, pour peu que la gare ne soit pas trop loin. Certaines compagnies semblent vouloir fidéliser leur clientèle en mettant en avant la spécificité de leur super sans plomb. Encore faut-il que, partout, l'automobiliste puisse en trouver... Déjà, au moment de l'apparition du super, certaines compagnies avaient voulu jouer cette carte de la spécificité. Cela n'a pas duré.

JOSÉE DOYÈRE.

« C'est une OPA sur le consommateur », nous déclare M. Michel-Edouard Leclerc

M. Michel-Édouard Leclerc, fils du fondateur des centres Leclerc – M. Edouard Leclerc, – s'insurge, dans l'entretien qu'il nous a accordé, contre la stratégie des grandes compagnies pétrolières.

« L'introduction de l'essence sans plomb va-t-elle, comme on l'affirme, bouleverser la distribution de carburants en France ?

– Les compagnies pétrolières le croient et ont l'intention de saisir l'occasion pour reconquérir des parts de marché et se refaire des marges.

– Comment ?

– Le point de départ est la décision européenne de préconiser la généralisation d'une essence sans plomb à 95 degrés d'octane, l'« eurosuper », cela à la demande des compagnies françaises, qui prétendaient qu'elles ne pouvaient produire mieux ! Et pourtant, aujourd'hui, on constate que la bataille a lieu sur les nouveaux carburants à indice d'octane 98. C'est à n'y rien comprendre !

» Il s'agit d'un nouvel épisode du feuilleton opposant les compagnies pétrolières aux grandes surfaces. Ne voulant pas se cantonner dans un rôle raffineur ou de centrale d'achat, les compagnies ont cherché à créer une nouvelle « arme anti-grandes surfaces », selon l'expression du président de Shell France lui-même.

» Leur objectif est de sortir le débat du terrain des prix, qui a fait notre succès, pour l'amener sur celui de la qualité. Leur idée : il est normal de payer plus cher la qualité... Elles légitiment ainsi des marges plus élevées.

» Le premier acte de l'opération a donc été de lancer un produit, l'euro 98, habillé des vertus de la qualité supérieure. Toutes les compagnies, les unes après les autres, de mars à juin, ont annoncé, en contradiction avec leurs positions précédentes, qu'elles investissaient massivement dans ce produit, ajoutant qu'elles n'accepteront de livrer l'euro 98 à certaines grandes surfaces que sous certaines conditions.

» Publiquement, elles assurent qu'elles se contenteront d'exiger un label de marque. Dans la réalité, c'est plus complexe puisque les compagnies accompagnent ces demandes de contrats d'exclusivité.

– On vous dit : « D'accord mais » vous ne prenez que du Shell ou du » Total » ?

– Exactement. Total, par exemple, nous dit : nous livrerons certains Centres Leclerc, ceux qui acceptent de porter la marque Total. Mais il faudra afficher nos spécificités, et surtout il ne faudra pas les mélanger avec du produit Shell ou Elf dans la cuve, sauf à la nettoyer à chaque fois. Donc il faudra passer un contrat à trois mois ou à six mois avec le raffineur.

» Ce type de contrat, qui s'apparente à la distribution sélective en parapharmacie ou en cosmétique, lie le distributeur à un fournisseur, sans qu'il puisse mettre en compétition tous les jours les différents offreurs. Or les stations-service des grandes surfaces sont remplies tous les deux ou trois jours.

» Certaines compagnies vont même jusqu'à pratiquer des refus de vente explicite. Elf, par exemple, nous a écrit qu'il n'était pas en mesure de nous livrer, et n'établirait des tarifs et des conditions de vente *« que dans l'hypothèse où il disposerait de surplus disponibles »*.

» Les compagnies créent bel et bien l'indisponibilité du produit. Ce faisant, elles se réservent l'avantage fiscal que l'Etat met en place pour la commercialisation de l'eurosuper.

– Si vous acceptez ce genre de contrat, êtes-vous réellement piégés ?

– Oui. Ce refus de vente, affiché ou larvé, est illégal car nous sommes dans le cadre d'un monopole délégué, celui prévu par la loi de 1928, et un refus de vente ne peut dans ces conditions être licite que s'il y a des produits substituables. Ce qui n'est pas le cas.

– Vous ne pouvez pas importer ?

– Dans l'état actuel du marché, les raffineurs européens se sont mis à produire en priorité de l'eurosuper à 95 degrés d'octane. Les conditions d'approvisionnement en euro 98 sur le marché international sont très réduites, voire quasi inexistantes.

» C'est donc, de la part des compagnies, un abus de position dominante, d'autant que certaines grandes surfaces comme Intermarché n'ont pas de licence d'importation.

– Mais en RFA on distribue aussi déjà de l'eurosuper à 98 degrés d'octane ?

– C'est un bon exemple. En Allemagne, le carburant du futur, c'est l'euro 95. Les raffineurs allemands ont néanmoins créé un euro 98 considéré comme un carburant intermédiaire, pour les voitures ne pouvant pas être équipées de pots catalytiques. Mais cela s'est passé sans heurts, car ils ont bâti une norme interprofessionnelle, étudiée par les compagnies, les constructeurs et les grandes surfaces.

– Pourquoi n'est-ce pas le cas en France ?

– Parce que les compagnies ne se sont pas arrêtées là. Si elles avaient toutes produit le même eurosuper à 98, avec une norme comme en Allemagne, le consommateur aurait pu comparer des produits identiques.

» L'astuce des compagnies a été de différencier les carburants à indice d'octane 98 par l'ajout d'additifs qui leur sont propres. On aboutit à l'impossibilité pour le consommateur de comparer des prix de produits qui ne sont plus identiques. On interdit du même coup à Leclerc de faire des publicités comparatives de prix.

» Ajoutons qu'il n'existe en France aujourd'hui aucune grille de performance des additifs. J'ai écrit au Bureau de normalisation du pétrole, à l'AFNOR, à la Direction des hydrocarbures, à l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière (UCSIP) – personne n'est capable de prendre position sur les publicités préconisant les additifs. Shell avait lancé à grands frais de publicité, il y a trois ans, son super Shell, avec des additifs. En fait, dans les pays nordiques, les tests s'étaient révélés catastrophiques, le produit y a été interdit et Shell a dû faire marche arrière.

– Mais certains constructeurs automobiles recommandent ces produits ?

– En effet, car les compagnies ont rajouté une troisième barrière. Elles ont renforcé la spécificité de leurs produits par un label émanant des constructeurs automobiles. Le consommateur s'il suit ces recommandations, notamment pour obtenir le bénéfice de la garantie, est pris en otage par les pétroliers et certains constructeurs. Esso va jusqu'à dire qu'il ne donnera pas sa garantie si on mélange des produits...

– Est-ce à dire que les nouveaux carburants ne pourront pas se mélanger ?

– Du moins dans nos caves... Tout ça, c'est de la tartuferie puisque, se rendant compte que le « message marketing » passe mal, ils finissent par dire que le propriétaire d'une Citroën roulant, comme on le lui a préconisé, avec du Total premier, qui tombe en panne devant une station Elf pourra quand même mettre de l'Elf optane... pourvu qu'il n'aille pas chez Leclerc ou Carrefour !

– Ce n'est pas la première fois que des constructeurs recommandent une marque...

– Les constructeurs d'automobiles et ceux de machines à laver avaient déjà fait la même chose avec les lubrifiants et les lessives. Mais le consommateur averti savait que de toute façon n'importe quelle lessive machine allait dans n'importe quel appareil, ou que n'importe quel lubrifiant normalisé allait dans son moteur. De plus, il ne perdait pas la garantie. Et enfin il trouvait dans son supermarché toutes les marques.

» Tel n'est pas le cas aujourd'hui. On lui désigne un commerçant ou un réseau obligatoire, qui pratique une politique de prix plus élevée que la grande surface, ce qui n'est plus contesté aujourd'hui. Tout cela à partir d'un refus de vente. Ce n'est pas une simple opération marketing. C'est une OPA sur le consommateur ! Une tentative d'appropriation d'un marché sous bénéfice de monopole d'Etat ! C'est inadmissible.

– Vous acceptez donc le principe de vendre l'essence sous telle ou telle marque ?

– C'est Leclerc qui a proposé depuis plus de dix ans aux compagnies pétrolières de vendre sous leur marque. Ce sont elles qui ont refusé, car elles ne voulaient pas avoir à leurs réseaux qu'elles nous livraient à des conditions nous permettant de vendre moins cher.

» Nous sommes toujours preneurs d'un label de marque. C'est valorisant. Mais ce n'est pas ça l'enjeu aujourd'hui. Dans l'alimentaire je vend bien du Nescafé mais jamais Nestlé ne m'a interdit de vendre du Jacques Vabre. Et jamais Jacques Vabre ne m'a fait de refus de vente...

– Croyez-vous que le consommateur va se laisser faire ?

– Carrefour et nous-mêmes avons réagi, les organisations de consommateurs ont fait la part des choses, et heureusement les compagnies ont commis une erreur de communication : les automobilistes sont aujourd'hui complètement perdus devant la prolifération des carburants proposés. Mais face à la batterie publicitaire mise en œuvre (20 à 30 millions de francs par pétrolier), il y a un risque réel que leur opération réussisse.

– Il y a quand même une solution simple : c'est, dans le doute, de prendre du super classique (avec plomb), comme l'a recommandé Mme Neiertz.

– Absolument ! Mais il ne faut pas oublier, d'une part, que l'essence sans plomb va bénéficier d'une décote fiscale qui rendra son prix attractif, du moins lors de son lancement, et que les compagnies ne se priveront pas de le vendre avec une marge nulle, puisque c'est leur produit d'appel à eux.

– Quelle serait, selon vous, la solution ?

– Elle passe d'abord par le retour à la clarification. Il faut savoir si le carburant d'avenir est l'eurosuper à 95 ou l'Eurosuper à 98. J'ai écrit à la Commission européenne pour qu'elle prenne position.

» Mais de toute façon je vais donc attaquer les compagnies pétrolières en refus de vente, j'attaquerais les contrats de distribution sélective ou exclusive, selon les cas, qu'elles nous proposent.

» Je soutiens en outre la proposition émanant du cabinet de Pierre Bérégovoy, qui consiste à créer une spécification, c'est-à-dire une norme euro 98. Elle permettrait au consommateur de trouver le même produit de base à 98 degrés d'octane dans tous les réseaux et les grandes surfaces. Il y avait une spécification pour l'essence avec plomb, il faut aujourd'hui une spécification pour l'Eurosuper 98.

» A partir de là les carburants seront substituables. Les consommateurs pourront tomber en panne devant n'importe quelle station sans que le constructeur ou la compagnie ne lui remette en cause sa garantie. A partir de là, les grandes surfaces pourront mettre en compétition les raffineurs français et européens pour s'approvisionner en Euro 98.

» Cela n'empêchera pas les compagnies pétrolières qui le veulent de faire un euro 98 un « additif miracle » maison. Je ne conteste pas le droit de faire un Nescafé supérieur, je veux que tout le monde puisse trouver le Nescafé normal partout.

» En réalité, c'est un dossier qui est digne du conseil de la concurrence. Il y a abus de position dominante, tentative de cloisonnement du marché, et donc pratique anti-concurrentielle. Il y a refus de vente et détournement du monopole. »

Propos recueillis par VÉRONIQUE MAURUS.

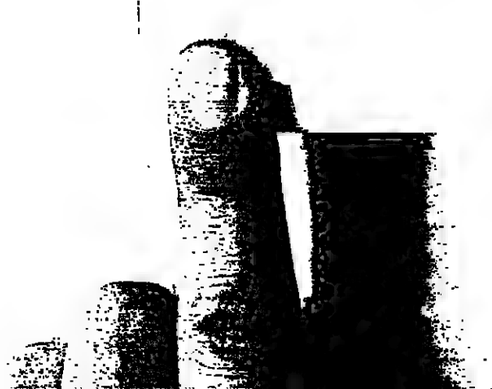

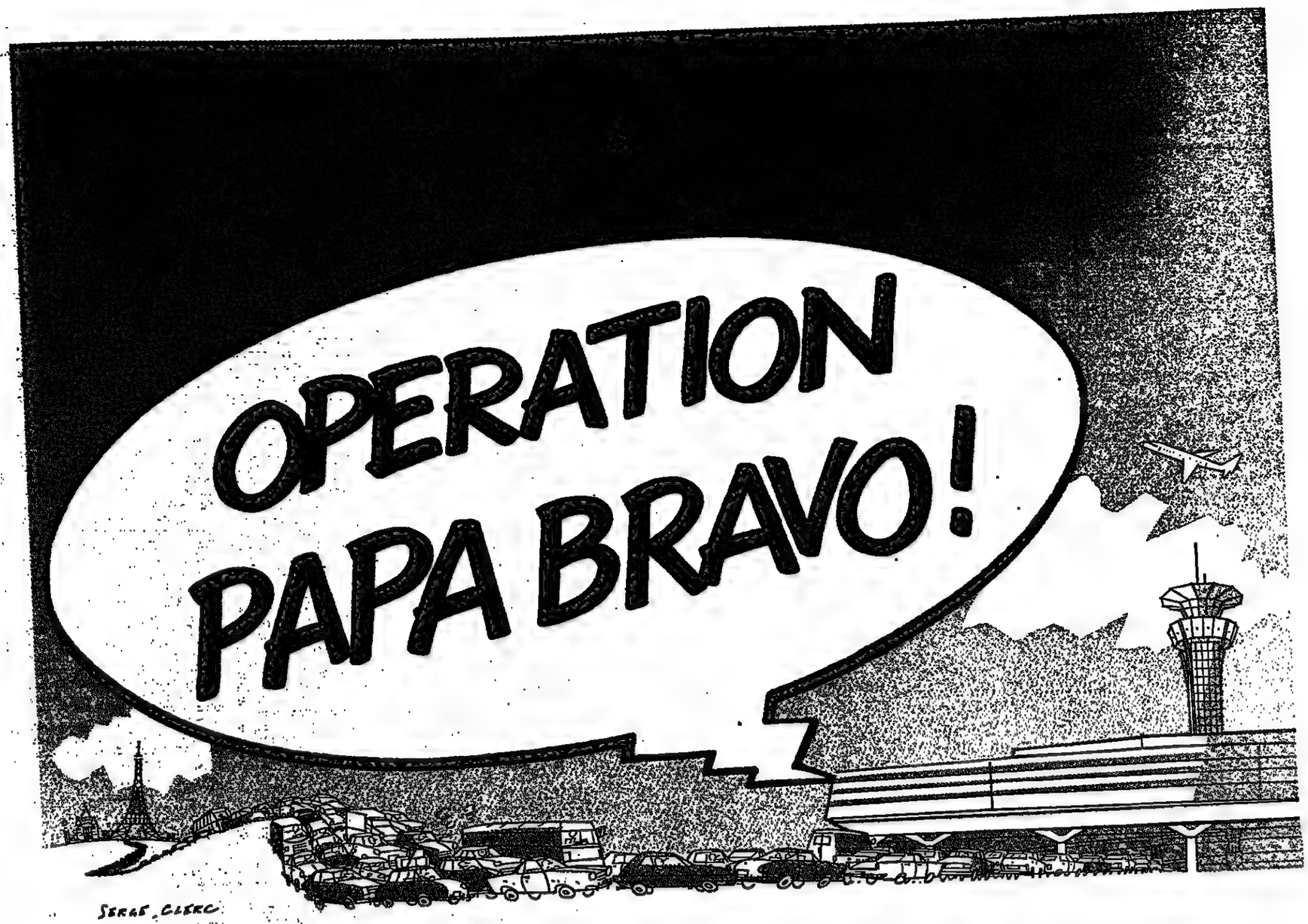

A LA VEILLE DES GRANDS DÉPARTS, ADP/ AÉROPORTS DE PARIS DÉCLENCHE L'OPÉRATION PAPA BRAVO ; NOM DE CODE POUR UNE SÉRIE DE MESURES DESTINÉES A FACILITER L'ACCUEIL AUX AÉROPORTS D'ORLY ET CHARLES DE GAULLE.
QUELQUES CONSEILS : CONSULTEZ 36-15 HORAV POUR VÉRIFIER LES HORAIRES DE DÉPART ET D'ARRIVÉE DES VOLS, OU APPELEZ LE 49.75.15.15 (ORLY) ET 48.62.22.80 (CHARLES DE GAULLE) POUR LES RENSEIGNEMENTS VOYAGEURS. PLUS QUE JAMAIS EMPRUNTEZ LES TRANSPORTS EN COMMUN : LES AUTOCARS AIR FRANCE, ORLY RAIL ET ROISSY RAIL, LES BUS RATP, LES TAXIS. L'ACCÈS A L'ESPLANADE D'ORLY SUD SERA INTERDIT AUX VOITURES PARTICULIÈRES. NÉANMOINS, D'AUTRES PARKINGS SONT DISPONIBLES ET RELIÉS PAR NAVETTES SPÉCIALES. ÉVITEZ DE VENIR A PLUSIEURS PERSONNES POUR ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER PARENTS OU AMIS. DES AIRES DE REPOS SUPPLÉMENTAIRES SONT AMÉNAGÉES DANS LES DEUX AÉROGARES D'ORLY. DU PERSONNEL D'ACCUEIL EST A VOTRE DISPOSITION. 2000 CHARIOTS SUPPLÉMENTAIRES SONT MIS EN SERVICE. UN SEUL BAGAGE A MAIN SERA ACCEPTÉ EN CABINE. TOUS LES PERSONNELS ADP / AÉROPORTS DE PARIS SONT MOBILISÉS POUR L'OPÉRATION PAPA BRAVO. AVEC VOTRE CONCOURS ILS DONNERONT LE MEILLEUR D'EUX-MÊMES POUR VOUS OFFRIR DES AÉROPORTS SANS NUAGES.

ADP
Aéroports de Paris

هكذا صدر الأصل

هكذا صدر الأصل

Marchés financiers

A l'occasion de l'assemblée générale de Gaz et Eaux

M. Dominique de La Martinière s'explique sur la vente de la Générale française de céramique

Il n'y a pas et il n'y a jamais eu d'*« affaire Générale française de céramique »* (GFC). M. Dominique de La Martinière, PDG de Gaz et Eaux, l'une des holdings contrôlées par la Banque Lazard Frères, l'a affirmé haut et fort, lundi 26 juin, à ses actionnaires réunis en assemblée générale. Après la présentation des résultats (223,4 millions de francs avant provision et impôt) et l'approbation des différentes résolutions, M. de La Martinière a profité des traditionnelles « questions » de l'assemblée pour éclaircir la position de Gaz et Eaux sur la Générale française de céramique. Cette société spécialisée dans la fabrication de tuiles a fait l'objet d'une âpre bataille entre Lambert Frères, filiale de Gaz et Eaux, et Saint-Gobain. Selon certaines informations (voir *le Monde Affaires* du 17 juin 1989), les deux sociétés auraient fait des offres équivalentes pour l'acquisition de GFC (850 millions de francs), mais plutôt que de favoriser sa filiale Lambert Frères Gaz et Eaux a arbitré en faveur de Saint-Gobain. D'où un certain émoi sur la place.

Il fallait donc s'expliquer. M. de La Martinière a tout d'abord revendiqué pour lui seul la responsabilité de la décision finale. Autrement dit, ni Lazard (banque-conseil de Saint-Gobain au moment de sa privatisation) ni M. Bruno Roger (associé gérant de Lazard et administrateur de Saint-Gobain) n'ont exercé une quelconque influence. Si Saint-Gobain a été choisi, c'est pour répondre *« au mieux aux intérêts des actionnaires de Gaz et Eaux »*, a expliqué M. de La Martinière. Ceux-ci y ont tout d'abord gagné un supplément de prix. Saint-Gobain a en effet acquis GFC pour environ 900 millions de francs au lieu de 850. Secondo, parce que le paiement s'est effectué pour partie par échange de titres, Gaz et Eaux s'est retrouvé (grâce à un montage juridique complexe) possesseur d'un paquet d'actions Saint-Gobain totalement défiscalisé. Enfin, les actionnaires de Gaz et Eaux ont également échappé à une augmentation de capital de Lambert.

Car, M. de La Martinière, Lambert, déjà très endetté, n'aurait pu acquérir GFC sans apport d'argent frais. Il aurait également dû mener une politique de croissance externe (rachat de l'entreprise de tuiles de M. Maury-Laribière par exemple) que même la vente de la branche plâtre de Lambert (600 millions de francs environ) n'aurait pas suffit à financer. Sans compter que le tout n'aurait pu être rentabilisé qu'à la condition de pouvoir augmenter les prix de 10 % au moins. Ce que la concurrence rendait fort difficile. Les actionnaires de Gaz et Eaux semblent avoir été satisfaits par les explications données.

Y. M.

L'entrée de M. Bolloré au conseil d'administration de Delmas-Vieljeux est repoussée

L'assemblée générale de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux (CFDV) a refusé, le 27 juin, l'entrée de M. Vincent Bolloré, PDG de la SCAC (transit, activités portuaires, transports terrestres et maritimes), à son conseil d'administration.

Le président de la CFDV, qui est le holding du groupe, M. Tristan Vieljeux, avait conseillé à l'assemblée générale de refuser la motion en ce sens proposée par M. Bolloré, qui contrôle 18 % du capital de la CFDV. *« L'entrée de M. Bolloré est prématurée,* a-t-il dit, *en l'absence d'accord industriel. »* A l'issue d'un court débat, qualifié de *« courtois »* par MM. Vieljeux et Bolloré, ce dernier ne rassemblait que 760 000 suffrages, près de 896 000 voix s'opposant à son arrivée.

Le représentant de la Compagnie du Midi, présidée par M. Claude Bébéar (actionnaire de référence de Delmas-Vieljeux avec 36 % des actions), M. Jean-Claude Vimont, a voté avec M. Bolloré. Il a expliqué publiquement son vote par la *« doctrine »* du Midi suivant laquelle *« un actionnaire possédant près de 20 % du capital a légitimement sa place au conseil »*. Il a précisé cependant que *« ce vote ne met pas en cause l'accord du Midi avec le groupe familial Delmas-Vieljeux »*.

Yves Saint Laurent en Bourse le 6 juillet

Le groupe Yves Saint Laurent (YSL) fera son entrée sur le second marché de la Bourse de Paris le 6 juillet. Quatre cent mille titres représentant 11 % du capital seront offerts au prix de 853 F par action.

Cette procédure constitue la dernière étape d'un processus qui, en l'espace de six mois, a abouti à une transformation juridique et financière complète de la maison de couture créée, en 1961, par MM. Yves Saint Laurent et Pierre Bergé. En 1988, cette société a réalisé 2,6 milliards de francs de chiffre d'affaires et 58 millions de bénéfice net. Alors que le résultat d'exploitation était de 439 millions de francs. Mais YSL a dû faire face à des frais de restructuration et à des charges financières liées notamment au rachat, en 1986, de son parfum à l'américain Charles of the Ritz.

La restructuration financière d'YSL a débuté en décembre dernier par le désengagement de Cerus, de Carlo De Benedetti, qui a cédé 20 % de ses titres, soit 10 % du capital. Cette cession a été suivie d'une augmentation de capital de 1,195 milliard de francs. Le reclassement des titres qui a suivi ces deux opérations a permis l'entrée de Cartier International dans le capital d'YSL à hauteur de 6 %. Parallèlement à cette réorganisation financière, les dirigeants d'YSL ont transformé les structures juridiques pour en faire une société en commandite par actions : un moyen d'assurer la pérennité de l'entreprise tout en contrôlant de très près son évolution.

Pour 1989, les dirigeants d'YSL prévoient un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs, soit 12 %, et un résultat net de 175 millions de francs.

F. Ch.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COFIMEG

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 22 juin 1989 sous la présidence de M. Jean Weil, a approuvé les comptes de l'exercice 1988. Elle a décidé la distribution d'un dividende de 18,50 F par action, contre 18 F en 1987.

Ce dividende sera mis en paiement le 17 juillet 1989. Cependant, les actionnaires pourront choisir de le percevoir sous forme d'actions nouvelles de la société. Pour exercer cette option, ils disposeront d'un délai allant jusqu'au 18 août 1989 inclus. Passé cette date, le dividende sera automatiquement payé en espèces à compter du 28 août à ceux qui n'auront pas fait connaître leur choix.

Les actions nouvelles créées à l'occasion de l'option ainsi offerte porteront jouissance du 1er juillet 1989 et seront émises, conformément aux dispositions en vigueur, au prix de 311 F correspondant à 95 % de la moyenne des premiers cours des vingt bourses précédant l'assemblée, diminuée du montant du dividende.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

● **Le seuil de déclenchement des OPA est maintenu à 30 % en Grande-Bretagne.** – Le Takeover Panel, office de supervision des prises de contrôle et des fusions à la Bourse de Londres, a annoncé que le seuil de lancement d'une OPA serait maintenu à 30 %. Toute firme acquérant un tel pourcentage ou plus des droits de vote d'une autre société est tenue de lancer une offre de rachat formelle. Cette décision va à l'encontre de la demande du patronat britannique qui souhaitait abaisser ce seuil pour permettre aux firmes opéables de mieux se protéger.

● **Diminution du déficit britannique en mai.** – Le déficit de la balance des paiements courants de la Grande-Bretagne est tombé à 1,32 milliard de livres sterling (13,6 milliards de francs environ), contre une estimation révisée en hausse à 1,75 milliard de livres (18 milliards de francs) en avril. En mai 1988, le déficit des paiements courants avait atteint 1,22 milliard de livres.

Pour sa part, la balance commerciale affiche un solde négatif de 1,72 milliard de livres en mai, contre 2,15 milliards en avril, et 1,71 milliard en mai 1988. Les résultats commerciaux de la Grande-Bretagne en mai sont meilleurs que ce que les marchés prévoyaient. Leur publication a favorisé un raffermissement de la livre sur les marchés des changes.

NEW-YORK, 27 juin ⬆

Hausse

Après une séance de pause destinée à assimiler les fortes hausses enregistrées le vendredi précédent, la Bourse de New-York est repartie de l'avant mardi dans un marché assez actif. L'indice Dow Jones a regagné 14,98 points à 2 526,36 points soit une hausse de 0,6 %. Quelque 171 millions de titres ont été échangés.

Les signes de décélération de l'économie américaine constatés à la fin de la semaine précédente et d'une temporisation de l'inflation ont entraîné une nette détente des taux d'intérêt sur les marchés obligataires. Ces derniers sont tombés au plus bas depuis six mois. En début de séance la reprise était très nette, la cote récupérant la totalité de ses pertes de la séance précédente. Mais par la suite la demande s'est tarie et le marché a dû abandonner quelques positions de pointe. Les opérateurs ont trouvé tout à fait normal ce coup de frein après une hausse de 67 points au cours des deux dernières séances de la semaine précédente. Parmi les titres en hausse on relevait UAL, Digital Equipment et Walt Disney. En revanche, Hilton, Motorola et Texas Instruments ont cédé du terrain.

VALEURS	Cours du 26 juin	Cours du 27 juin
Alcoa	67 5/8	67 1/8
A.T.T.	38 1/2	38 3/8
Boeing	51 1/2	51 1/4
Chase Manhattan Bank	38 1/4	38 3/4
Du Pont de Nemours	111 1/8	112 1/4
Eastman Kodak	48	49 1/8
Exxon	45 3/8	45 3/4
Ford	48 3/4	48 5/8
General Electric	54	53 7/8
General Motors	41 1/2	41 5/8
Goodyear	56 1/8	56 3/8
I.B.M.	111 7/8	114 1/4
I.T.T.	58 3/8	59 3/4
Mobil Oil	49 1/2	51 3/8
Pfizer	58 3/8	58 1/4
Schlumberger	39 7/8	39 7/8
Texaco	49 1/2	50 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	139 1/4	148
Union Carbide	27 3/8	27
U.S.X.	34 3/4	35 5/8
Westinghouse	84	85
Xerox Corp.	63 3/4	63 1/4

PARIS, 28 juin ⬇

Hésitation

Troisième séance de baisse à la Bourse de Paris, où, malgré une tentative légère de redressement, l'indicateur instantané a persisté en restant négatif. Après avoir perdu successivement 0,25 % et 0,3 % lundi et mardi, la séance s'ouvrait sous de meilleures auspices, mercredi matin, sans doute encouragée par le raffermissement de Wall Street, la veille. L'indicateur instantané s'appréciait de 0,01 %, progressant ensuite en fin de matinée jusqu'à 0,06 %. Mais cette tentative de redressement sera de courte durée. En début d'après-midi, l'indicateur instantané revenait à – 0,14 %. Les investisseurs continuent à demeurer extrêmement prudents, troublés par le niveau élevé du loyer de l'argent, qui dépasse les 9 %. De plus, ils redoutent que la période estivale ne ralentisse un peu plus l'activité. Dans ces conditions, sur les 274 valeurs cotées au marché à règlement mensuel, 76 valeurs françaises s'appréciaient de 0,86 %, tandis que 107 perdaient 0,85 % et que 19 restaient inchangées. Parmi les étrangères, 48 titres progressaient de 1,40 %, alors que 20 perdaient 1,21 % et 4 demeuraient stables. La progression de la Bourse depuis le début du terme boursier est de 0,48 %, et depuis le 1er janvier de 14,1 %.

Les valeurs pétrolières Sogérap et Elf-Aquitaine figuraient parmi les plus fortes progressions aux côtés d'ALSPI, Cofimeg, Bail-Equipement, et Gaz et Eaux. Du côté des baisses on notait la CGP (Compagnie générale du Papier), Plastic-Omnium, Comptoir des Entrepreneurs et Penhoët.

Enfin sur le MATIF, la même hésitation était perceptible. L'ensemble des contrats marquait un léger recul, celui de septembre perdant 0,11 % et celui de décembre 0,06 %.

LONDRES, 27 juin ⬆

Au plus haut depuis le krach

Après une baisse initiale, les cours des valeurs ont terminé en forte hausse mardi au Stock Exchange, à la suite de l'annonce d'une nette réduction du déficit de la balance des paiements courants britanniques en mai. L'indice Footsie a clôturé en progrès de 26,8 points à 2 206,4, son plus haut niveau depuis la crise boursière d'octobre 1987. Toutefois, le baromètre de la place londonienne n'a pas encore retrouvé le seuil atteint à la veille du krach (2 301,9).

Quelque 498,2 millions de titres ont été échangés. Le compromis sur l'union monétaire européenne conclu à Madrid par les chefs d'Etat de la CEE ainsi que les gains réalisés à l'ouverture de Wall Street ont contribué également à la progression du marché. La plupart des secteurs se sont améliorés, notamment les assurances (Commercial Union), les chimiques (ICI), les pétrolières (Enterprise Oil) et les électroniques (BICC). Le groupe textile Tootal s'est déprécié après que l'OPA amicale lancée le mois dernier par Coats Viyella eut été gelée par le ministre du commerce et de l'industrie lord Young.

TOKYO, 28 juin ⬇

Forte baisse

Des rumeurs sur la vie privée du premier ministre, M. Sosuke Uno, ont, mercredi en début de journée, provoqué un vent de panique à la Bourse de Tokyo. Certains opérateurs ont même évoqué une démission du chef du gouvernement (*lire nos informations page 36*). L'indice Nikkei au plus fort de la baisse avait cédé 517,20 points, mais après démenti de ces rumeurs il remontait sensiblement. En fin de séance, il n'abandonnait plus que 223,61 points, soit 0,67 %, à 33 245,60 points. Mardi, la cote avait déjà cédé du terrain dans un marché qui manque singulièrement d'énergie en ce moment, rapportaient des professionnels.

VALEURS	Cours du 27 juin	Cours du 28 juin
Akai	784	778
Bridgestone	1 880	1 850
Canon	1 850	1 830
Fuji Bank	3 390	3 390
Honda Motors	1 940	1 910
Matsushita Electric	2 370	2 360
Mitsubishi Heavy	1 210	1 180
Sony Corp.	7 600	7 540
Toyota Motors	2 570	2 560

FAITS ET RÉSULTATS

● **Isosceles améliore son offre sur la chaîne de magasins Gateway.** – Nouvel épisode dans la bataille boursière opposant le consortium Isosceles, regroupant des investisseurs institutionnels et d'anciens cadres de Gateway, à la banque d'investissement new-yorkaise Wasserstein Perella alliée au groupe de distribution Atlantic & Pacific, pour la prise de contrôle du numéro trois britannique de la distribution Gateway. Isosceles a réévalué sa proposition à près de 2,23 milliards de livres (22,4 milliards de francs). Cette décision intervient après que Gateway eut accepté la contre-OPA «amicale» lancée par Wasserstein Perella, dont le montant est de 2,09 milliards de livres (21 milliards de francs).

● **Warner-Lambert renforce son plan anti-OPA.** – Le groupe pharmaceutique américain Warner-Lambert va renforcer son plan de défense contre les offres publiques d'achat hostiles, en réduisant notamment les seuils de participation à partir desquels ce plan (*« poison pill »*) est applicable. Dès qu'un investisseur possédera 15 % de la société au lieu de 20 % précédemment, il sera déclenché. M. Joseph Williams, président du groupe, a affirmé que Warner-Lambert n'est pas à vendre. Il a néanmoins reconnu que le groupe avait fait l'objet de nombreuses rumeurs d'OPA au cours des dernières années.

● **Bell : informations sur le rachat des brasseries du groupe Bond.** – La firme australienne Bell Resources, dont la cotation a été suspendue le 26 juin, vient de donner des informations sur le rachat des activités «brasserie» du groupe détenu par l'homme d'affaires australien Alan Bond, dont elle est elle-même filiale à 58 %. Les informations communiquées portent notamment sur les comptes, contrôlés par un audit, sur cinq ans, des brasseries australiennes et américaines du groupe Bond. Le rachat par Bell devrait permettre à Alan Bond d'épouger quelque 2,3 milliards de dollars australiens sur un endettement total de plus de 4 milliards de dollars australiens.

● **Renforcement des liens entre Paribas et COMIT.** – Paribas et la Banca Commerciale Italiana vont renforcer leurs liens en prenant chacun une participation croisée de l'autre, d'environ 2 %. L'accord n'est pas une surprise : les deux instituts de crédit ont déjà créé, en novembre 1988, la Banca Internazionale Lombarda (40 % à Paribas). En outre, la COMIT, qui est un établissement d'Etat, est déjà présente dans le capital de Paribas (0,6 %) à travers Generocomit. L'accord confirme la vocation italienne de la banque française : la semaine dernière, Ferruzzi est entré à hauteur de 1,3 % dans le capital de Paribas.

● **Usinor-Sacilor : OPR sur des emprunts obligataires.** – Le groupe Usinor-Sacilor a décidé de lancer une offre publique de rachat portant sur deux de ses emprunts obligataires, l'Usinor 9 % 1986 et le Sacilor 9 % 1986, d'un montant nominal de 389 millions de francs.

La Société des Bourses françaises a suspendu la cotation de ces emprunts jusqu'à l'annonce des conditions définitives de l'offre.

PARIS

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	400	Le gel livre du mois	....	361
Asystel	....	281	Locs Investissement	....	253
B.A.C.	....	349	Locamic	....	148
B. Dumoulin & Assoc.	....	800	Matelberg, Matière	....	243
B.I.C.M.	....	500	Mécanorava	....	176
Boiron	....	488	Mécanorava (bons)	24	23
Bollaré Technologies	....	913	Metax	200 10	206
Bolloré (Lyon)	....	....	Neyrolle-Dubreuil	....	1 182
Cibiès de Lyon	....	2 185	Olivetti-Logabax	196	195
Cofimeg	....	864	Ora. Gest.Fin.	....	400
Cordf	....	780	Pinault	570	570
C.A. L-de-Fr. (C.C.I.)	....	559	P.F.A. S.A.	....	513
C.A.T.C.	....	154	Pinebourg (C.la & Fin)	....	95
C.D.M.E.	1733	1733	Prémaor Assurance	548	530
C. Equip. Elect.	....	370	Publicat. Filipacchi	....	709
C.E.G.I.D.	....	804	Rexel	....	660
C.E.G.E.P.	....	280 10	Rémy & Associés	....	340 89
C.E.P.-Communication	....	2085	St-Gobain Emballage	....	1958
Cimaise d'Origny	....	618	St-Honoré Matignon	....	225
C.M.I.M.	....	805	S.C.G.P.M.	....	537
Codetour	....	253	Segid	400	400
Concept	....	344 80	Sélection Inv. (Lyon)	107	107
Conforama	....	1050	S.E.P.	....	543
Crouzet	....	490	S.E.P.R.	....	1650
Delmas	....	....	Sechin	566	568
Desplats	....	1478	S.M.T.Goupil	....	376
Desmarais	....	1225	Sodestarg	....	690
Devilla	....	531	Sopra	....	....
Dolisos	....	198	Thermador Hold. (Lyon)	....	230
Editions Belfond	....	110	TF 1	411	411
Etudes Investissem.	18 40	18 55	Unilog	....	201 80
Finacor	....	238	Unicia Financ. de Fr.	....	510
Gangnor	....	445	Viel et Cie	....	214
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	282			
Guintoli	....	331			
I.C.C.	....	268			
Ida	....	283			
Idiscom	150	150			
IM2	....	300			
Int. Metal Service	....	345			
La Commande Electro.	....	240			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 27 juin 1989

Nombre de contrats : 14 898.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Accor	630	55	63	–	6,50
CGE	440	6	17,50	–	15,50
Elf-Aquitaine	490	48	46	–	–
Eurotunnel SA-PLC	110	7	14	0,50	4,40
Lafarge-Coppée	1 700	2,50	48	27	69
Michelin	180	–	19	–	5,10
Moët	1 400	–	39	90,30	–
Paribas	480	16,50	38	–	6
Peugeot	1 700	44,50	110	3	51,50
Saint-Gobain	600	33	53	–	9
Société générale	480	18,50	31,50	1,20	9
Thomson-CSF	200	21	23	–	5

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 juin 1989
Nombre de contrats : 41 301.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 89	Sept. 89	Déc. 89
Dernier	108,10	107,74	107,40
Précédent	108,10	107,80	107,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 89	OPTIONS D'ACHAT Déc. 89	OPTIONS DE VENTE Sept. 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 89
106	–	–	0,21	0,66

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,67 F ⬆

Le dollar était orienté à la hausse le mercredi 28 juin à Paris. La devise américaine s'échangeait à 6,6745 F environ contre 6,6360 F la veille à la cotation officielle. La hausse du dollar est liée en partie aux rumeurs de démission du premier ministre japonais M. Uno, et la Banque du Japon a dû intervenir à plusieurs reprises pour contenir la poussée du billet vert.

FRANCFORT	27 juin	28 juin
Dollar (en DM)	1,9520	
TOKYO	27 juin	28 juin
Dollar (en yens)		143,55

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 juin)	9 1/16 %
New-York (27 juin)	9 5/16-9 %

BOURSES

PARIS (INSEE, *base 100 : 30-12-88*)

	26 juin	27 juin
Valeurs françaises	116,3	115,7
Valeurs étrangères	114,9	115,7

(SBF, *base 100 : 31-12-81*)

Indice général CAC	491	487

(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)

Indice CAC 40	1 768,10	1 758,48

(OMF, *base 100 : 31-12-81*)

Indice OMF 50	583,13	581,82

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 511,38	2 526,36

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 809,3	1 829,7
Mines d'or	196,7	192,6
Fonds d'Etat	84,39	85,25

TOKYO

	27 juin	28 juin
Nikkei Dow Jones	33 469,21	33 245,60
Indice général	2 481,74	2 466,23

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS Rep. + ou dép. –
$ E.-U.	6,6730	6,6800	– 30 – 15	– 50 – 20	– 20 + 60
$ can.	5,5834	5,5923	– 169 – 129	– 311 – 259	– 763 – 653
Yen (100)	4,6613	4,6681	+ 139 + 163	+ 276 + 314	+ 817 + 900
DM	3,3980	3,3938	+ 54 + 70	+ 109 + 135	+ 313 + 372
Florin	3,0081	3,0117	+ 42 + 54	+ 82 + 103	+ 243 + 298
FB (100)	16,1857	16,2057	+ 45 + 137	+ 114 + 267	+ 433 + 857
FS	3,9292	3,9446	+ 47 + 68	+ 99 + 131	+ 352 + 436
L (1 000)	4,6833	4,7001	– 146 – 118	– 268 – 228	– 687 – 687
£	10,3796	10,3941	– 427 – 371	– 845 – 759	– 2367 – 2189

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 5/8	9 3/8	9 1/2	9 5/16	9 7/16	9 1/16	9 3/16
DM	6 5/8	6 7/8	6 3/4	6 7/8	6 13/16	6 15/16	7	7 1/8
Florin	6 3/4	7	6 15/16	7 1/16	7	7 1/8	7 1/8	7 1/4
F.B. (100)	8 5/8	9 1/8	8 3/8	8 11/16	8 3/8	8 11/16	8 5/16	8 5/8
F.S.	7 1/4	7 1/2	7 5/16	7 7/16	7 1/4	7 3/8	7 1/16	7 3/16
L (1 000)	14 3/4	15 3/4	12 1/8	12 5/8	12	12 1/2	11 7/8	12 3/8
£	13 3/8	13 5/8	13 3/4	13 7/8	13 3/4	13 7/8	13 7/8	14
F franç.	8 15/16	9 3/16	9	9 1/8	9	9 1/8	9	9 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 28 JUIN

Cours relevés à 14 h 58

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3805	C.A.E. 3% ★	3810	3800	3811	+ 0 03
1110	B.N.P.-T.P.	1115	1115	1116	.....
1218	C.C.F.-T.P.	1215	1216	1215	.....
1137	Créd. Lyon. T.P.	1135	1135	1135	.....
1725	Bazenet T.P.	1745	1745	1735	– 0 57
1915	Rhone-Poul. TP	1925	1930	1930	+ 0 26
1347	St-Gobain T.P.	1340	1340	1342	+ 0 15
1380	Thomson T.P.	1380	1380	1395	– 1 09
720	Accor	738	741	737	– 0 14
620	Air Liquide	630	627	630	.....
3039	Alcatel ★	3050	3030	2031	– 0 62
2140	Ala. Supmm.	2130	2130	2130	.....
365	A.L.S.P.I. ★	371	371	365	+ 3 77
605	Alsthom ★	601	600	601	.....
2570	Aqtom. Primark	2570	2590	2575	+ 0 19
640	Assurabt-Roy ★	660	655	656	– 0 76
1060	Aux. Entrepr. ★	1055	1068	1053	– 0 19
700	Au. Dassault ★	703	700	701	– 0 28
420	BAFP ★	423	423	417	– 1 42
315	Bail-Equipem. ★	318	318	322	+ 0 94
970	Bail Investiss ★	988	976	977	+ 1 04
395	B.N.P. C.I. ★	407	407	401	– 1 47
520	Cie Bancaire ★	536	535	531	– 0 93
615	Bazar H.-V. ★	624	625	625	+ 0 16
900	Bégéin-Say ★	883	881	880	– 0 43
750	Berger (Nle)	873	888	888	– 0 46
.....	Bic ★	741	741	741	.....
550	B.I.P. ★	783	788	781	– 1 51
3040	B.I.S. ★	606	610	608	+ 0 50
.....	Bongrain S.A. ★	3060	3040	3030	– 0 65
665	Bon-Marché ★	825	826	824	– 0 48
.....	Bouygues ★	665	661	665	– 0 12
135	B.P. France ★	129	129	129	.....
685	B.S.N. ★	690	693	691	+ 0 15
725	Canal Plus ★	729	720	722	– 0 96
2620	Cap Gem. S. ★	2647	2650	2635	– 0 45
3130	Carrefour ★	3150	3135	3141	– 0 29
210	Casino ★	212	210 50	211 10	– 0 42
133	Casino A.D.P. ★	134	134	132	– 1 49
935	Castorama D.I.	935	918	919	– 1 71
1300	C.C.M.C.	1325	1304	1304	– 1 58
275	Centrest	278 60	278 50	278 50	.....
630	Cerabey ★	635	634	630	+ 0 64
475	Cerus ★	479	477 90	476	– 0 63
2260	C.F.A.O. ★	2271	2280	2270	– 0 04
440	C.G.E.	447	445	443	– 0 89
1580	C.G.I. Informat.	1636	1620	1625	– 0 67
1580	C.G.I.P. ★	1600	1596	1593	– 0 44
555	C.G.P.	562	565	555	– 1 25
1230	Chargeurs S.A. ★	1241	1230	1228	– 1 06
1500	Chimetal financ. ★	1546	1560	1550	+ 0 26
630	Club Méditerr. ★	670	686	686	– 0 30
896	C.M.B. Packag.	889	885	886	– 1 96
190	Codetel ★	190 20	192	190 10	– 0 05
356	Colinag ★	351	358	358 70	+ 2 48
935	Colas ★	960	960	963	+ 1 32
245	Cpt. Entrepr. ★	241 80	239	235 10	– 2 77
1140	Compt. Mod. ★	1090	1095	1088	– 0 18
830	Créd. Foncier ★	843	836	849	+ 0 71
455	C. F. Immeub. ★	485 10	480 80	458 60	+ 0 99
194	C.C.F. ★	194 50	195	195 30	+ 0 41
1670	Cr. Lyon. (Cl) ★	633	632	640	+ 1 11
1070	Crédit Nat. ★	1066	1095	1075	– 1 01
605	C.S.E.E. ★	610	610	607	– 0 59
650	Creusot ★	685	676	675	– 1 46
2980	Dassult S.A. ★	2969	2985	2961	– 0 94
1380	Da Dietrich ★	1400	1391	1375	– 1 79
215	Déc. Pal.C. Ed	215 20	215	215	– 0 09
330	Déc. R. Sud-Est	329	330	330	+ 0 30
545	D.M.C.	550	546	540	– 1 82
480	Drouot Assur ★	488	487	488 80	+ 0 17
3800	Docks France ★	3610	3650	3625	+ 0 42
985	Dumez ★	990	991	991	+ 0 10
1010	Dunkild Lobbé	1050	1035	1021	– 2 76
1980	Eaux (Gén.) ★	1993	1999	1985	– 0 40
2180	Ecco ★	2274	2283	2288	– 0 25
986	Electrolianes. ★	1010	1001	1004	– 0 59
580	El. S. Dassault ★	574	564	570	– 0 70
520	Elf-Aquitaine	538	551	550	+ 2 23
400	— (certific.) ★	440 50	457	445	+ 1 02
1480	Epeda B.-F.	1511	.....	.....	.....
3300	Essilor ★	3305	3310	3285	– 0 61
1580	Essl. Ind.Diff. ★	1588	1580	1568	.....
1580	Euro S.A.F. ★	621	621	622	+ 0 18
1540	Eurafrance ★	1605	1603	1620	+ 0 33
2780	Eurocom ★	1557	1585	1552	+ 0 32
750	Eurotunnel ★	2778	2780	2760	– 1 04
114	Europe n° 1 ★	749	745	748	– 0 13
1320	Eurotunnel ★	117 80	118 50	118 80	+ 0 93
1220	Exor ★	1303	1315	1325	+ 1 68
1000	Facom ★	1248	1245	1248	+ 0 24
722	Fichet-Bauche ★	1005	1020	1025	+ 1 99
197	Finextel ★	206 80	207	205	– 0 87
508	Fives-Lille ★	513	513	508	– 1 36
1870	Fromager. Bel ★	1894	1876	1890	– 0 21
1690	Gal. Lafayette ★	1712	1700	1695	– 1 58
1690	Gascogne ★	610	593	593	– 2 79
585	Gaz et Eaux ★	1700	1720	1721	+ 1 24
1720	Glénglaise ★	790	787	785	– 0 63
625	Gerlerich ★	652	645	655	+ 0 46
2380	Groupe Cité ★	3384	3380	3390	– 0 12
1070	Gr. Vicaire — (certif.)	1068	1076	1069	– 0 84
480	GTM-Entrep. ★	520	530	515	– 0 96
1400	Guyenne-Gas. ★	1476	1475	1478	+ 0 14
910	Hachette ★	928	925	911	– 1 83
399	Havas ★	410	410	405	– 1 22
865	Hénin (Lic) ★	965	968	969	+ 0 41
280	Hutchinson ★	568	586	588	.....
570	Imétal ★	1300	1300	1280	– 1 54
1270	Ingénico ★	354 20	359	359	+ 1 35
365	Inst. Mérieux ★	228 10	230	228	– 0 04
230	Interbail ★	478	478	481 50	– 1 33
6710	Interfrance ★	1485	1465	1452	+ 0 73
485	Interinfo ★	1320	1315	1325	– 0 92
1450	Intertechnique ★	1103	1100	1103	+ 0 38
1280	I.T. Lefebvre ★	2200	2220	2229	.....
1120	Labinal ★	1479	1460	1456	+ 0 91
2010	Lab. Bellon ★				
1670	Lafarge-Coppée	1663	1655	1655	– 0 48
1370	Lebon ★	1382	1375	1380	– 0 14
3780	Legrand ★	3800	3947	3820	+ 0 51
2210	Legrand (DP) ★	2379	2390	2380	+ 0 04
1390	Lesoy-Somer ★	1415	1415	1403	– 0 85
700	Locabail Im. ★	690	690	693	– 1 01
490	Locafrance ★	475	475	472 50	– 0 53
855	Locindus ★	853	858	853	– 0 58
510	Lucbaire ★	511	502	502	– 1 76
4170	L.V.M.H. ★	4285	4295	4200	– 1 52
1760	Lyon. Eaux ★	1780	1784	1800	+ 1 12
98	Mais. Phénix ★	101	101 50	99 70	– 1 28
230	Majorette (Ly) ★	238	235	239 80	+ 1 61
450	Mar. Wendel ★	451 50	442	443 50	– 1 77
345	Matra ★	363	364	359	– 1 10
4490	Merlin-Gerin ★	4589	4500	4500	– 1 51
205	Métaleurop ★	226 50	230	223 80	– 1 19
.....	Métrologie Int. ★	280	281 80	279	– 0 35
210	Michelin	193 90	192	191 50	– 1 20
1310	Midi (Cie)	1312	1325	1318	+ 0 46
210	Midi, St. SA ★	212	212	212	.....
405	Min Straig (Ste)	401	395	395	– 1 50
.....	M.M.RM. ★	214	215	213 20	– 0 37
130	Moulinex ★	142	142	145	+ 2 11
1030	Navig. Mixte ★	1029	1030	1030	+ 0 10
193	Nord-Est ★	191	190	188 80	– 0 79
360	Nordon (Sly)	372	377	377	+ 1 34
610	Nouvelles Gal. ★	595	599	595	– 0 78
895	Occid. (Cén.) ★	900	900	893	+ 0 14
1440	Oxm. F. Paris ★	1428	1448	1430	– 0 48
425	Olida-Caby ★	415	415	413	– 0 22
4080	Oréal (L') ★	4139	4180	4130	.....
600	Paribas	498	499 80	498	– 0 68
440	Paris-Rhône ★	433	432	430	– 0 63
1130	Pechelbronn ★	1120	1111	1113	+ 0 92
360	Pechiney CIP ★	390 50	384 80	384	+ 1 11
230	Pechiney Int.	226	227 30	228 50	– 2 39
465	Parinord ★	483	480	452	– 0 22
1320	Pernod-Ricard ★	1347	1341	1350	– 0 06
1630	Peugeot S.A.	1741	1740	1740	– 2 81
500	Plastic Omn. ★	515	515	500	+ 1 37
730	Pollet ★	732	740	742	+ 0 09
1190	Prémabail Sic. ★	1170	1180	1171	+ 0 90
645	Primagaz ★	659	675	661	– 0 84
705	Printemps ★	714	710	708	– 1 84
3160	Promodès ★	3061	3050	3001	– 0 17
620	Radiotechn. ★	601	600	600	+ 0 30
177	Raff. D. Total ★	186	188	186 50	+ 2 55
3290	Redoute (La) ★	3250	3287	3333	+ 0 34
570	R.-Poulenc CIP ★	592	576	594	.....
325	Rober financ.	330	330	330	+ 0 54
1770	Roussel-Uclaf ★	1960	1870	1870	+ 1 90
935	R.-Uclaf-Cbl ★	1000	988	1018	+ 0 92
3610	R. Impér. (Ly)	3640	3620	3570	– 0 60
168	Sade	166	165	165	– 1 56
1470	Sagem ★	1479	1460	1456	.....
615	Saint-Gobain	637	640	640	+ 0 47
1360	St-Louis ★	1368	1365	1368	+ 0 96
2510	Salomon	2800	2840	2825	– 1 10
875	Salvepar	617	608	606	– 0 11
685	Sanofi ★	906	905	906	– 1 01
730	S.A.T. ★	695	682	688	+ 0 53
295	Sast-Gobt (G) ★	282 30	285	283 90	.....
750	Sauplquet (Ns)	700	700	700	+ 1 02
61	Schneider ★	782	782	790	– 1 22
1010	S.C.O.A. ★	81 70	81	80 70	– 0 20
935	S.C.R.E.G. ★	976	972	974	+ 1 91
770	Seb ★	996	1000	1015	– 0 40
460	Sefimeg ★	452	447 70	450 20	– 0 88
1220	S.F.I.M. ★	1725	1739	1715	– 0 08
285	S.G.E. ★	281 30	280 30	281 10	+ 1 98
930	Silic ★	765	785	780	+ 1 15
950	Sinco	519	515	525	– 0 88
1220	St. Rossignol ★	1208	1200	1200	+ 0 63
490	Sligos ★	951	955	957	.....
185	Société Génér.	498	495	498	+ 0 29
182	Sodexo	171	171 50	171 50	.....
1580	Sodexo (Nle)	184	184	184	– 0 53
785	Soginal (Ny)	3601	3621	3582	– 0 87
3630	Sogneph ★	115	114	114	+ 3 45
2290	Somm.-Allib. ★	377	393 90	380	+ 0 28
1580	Source Perrier ★	2327	2330	2333	– 0 06
785	Soval ★	1573	1577	1572	.....
600	Spie-Batignol ★	795	788	795	– 0 17
1110	Stanfor ★	606	596	604	+ 1 23
340	Suez	1135	1130	1121	+ 0 15
478	Synthélabo ★	340	340	340 50	+ 0 83
219 10	Thomson-C.S.F.	478	478	475	+ 0 18
500	Total (CFP) ★	220	220 80	219 50	+ 0 40
102 50	— (certific.) ★	500	501	502	+ 0 49
1300	T.R.T. ★	102 50	102 50	103	+ 0 82
443	U.F.B.-Locab. ★	1318	1305	1306	+ 0 45
1008	U.I.C. ★	445	445	881	– 2 68
575	U.I.F. ★	1000	980	980	+ 0 69
980	U.I.S. ★	980	980	979	– 0 10
296	U.I.C.B. ★	298	298	289	– 2 36
742	Unibail ★	751	751	751	+ 1 21
830	Valéo ★	831	831	836	+ 0 72
437	Vallourec ★	438	438	440	+ 0 69
382 90	Via Banque ★	380	374	374	– 2 32
1231	Zodiac	1235	1234	1234	+ 0 24
1000	Elf-Gabon ★	976	987	987	– 1 30
157	Amex Inc.	167 80	167 50	167 50	+ 0 30
229 50	Amer. Express	232 20	232 20	232 20	+ 1 18
242	Amer. Teleph.	242 50	242 50	242 50	+ 0 21
151 80	Anglo Amer. C.	154 20	154 20	154 20	+ 1 58
447	Amgold	461	451	451	– 0 89
333	Banco Santander	330	330	330	– 0 90
1055	BASF (Akt)	1061	1063	1063	+ 0 76
1031	Bayer	1080	1030	1030	– 0 10
79	Bufalofont.	80 50	80 50	80 50	+ 1 90

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	125 20	0 868
8,80 % 78/93	101 75	8 424
10,80 % 78/94	104 93	8 786
13,25 % 80/90	108 75	9 806
16,20 % 82/90	108 80	7 369
16 % juin 82	108 30	9 833
14,80 % déc. 83	108 60	5 090
13,40 % déc. 83	116 25	8 998
12,20 % oct. 84	109 17	8 781
11 % déc. 85	113 98	3 827
10,25 % mars 86	107 20	3 036
OAT 12,75 % 83	.....	.....
OAT 10 % 2000	108 87	0 877
OAT 9,80 % 1997	107 91	5 343
OAT 9,80 % 1998	106 42	4 001
Ch. France 3 %	.....	.....
CNE Equip. jeux. 82	101 48	4 371
CNE Pacifica	102 30	4 371
CNE Suez	102 25	4 371
CNE jeux. 82	101 52	4 371
PTT 11,20% 86	109 25	5 938
CFF 10,20% 86	106 15	4 038
CNE 11,50% 85	108 15	6 709
CNT 9% 86	100	1 820
CRH 10,90% déc. 86	110 20	4 838
C.N.C.A. T.P.	.....	111
C.G.E. 6% janv. 89-99	.....	.....
Douzot Ass. Obl. conv.	2970	291
Métrologie I. 8% 5/7	.....	8 480

Actions

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	.....	1476
A.G.F. (Ex Cast.)	.....	962
Applic. Hydraul.	.....	949
Arbel	.....	830
Assorg	.....	236
Assur Publicité	.....	1360
Bain C. Monaco	.....	324
Banque Hypoth. Eur.	.....	.....
Bégéin-Say (C.I.)	.....	.....
Bourzy-Ouest	.....	411
B.N.P. Intercontin.	.....	5060
Bénédictine	.....	100 10
B.T.P. (Compagnie)	.....	960
Calf	.....	758
Cambodge	.....	169 80
C.A.M.E.	.....	1065
Cobrec-Lorraine	.....	36 45
Cose-Pochin	.....	435
C.E.G. Frig.	.....	2163
Comm. Ment.	.....	173 10
Cerabel	.....	143 30
Champex (Bq)	143 50	225 10
C.I.C. (Financ. de)	.....	.....
C.I. Maritime	.....	627
Clouzin (B)	1760	1820
Cluzel	.....	1190
Colisdel (Ly)	1233	1275
Cogit	.....	360
Comptoirs	.....	[redacted]
Cie Industrielle	.....	6090
Comp. Lyon-Alem.	.....	401 20
Concorde (La)	.....	1900
C.M.P.	.....	.....
Créd. Gén. Ind.	.....	526
Ct. Universal (Cie)	.....	550
Crédital	.....	141 10
Dubley S.A.	.....	611
Degrenont	.....	378
Delalande S.A.	.....	1560
Delmas-Vieil. (Fin.)	.....	4400
Didot-Bottin	.....	.....
East Rem. Vichy	.....	1100
Easy Vitrol	.....	3340
E.C.I.A.	.....	1710
Electro-Banque	.....	356
Elf-Autogas	.....	.....
E.L.M. Leblanc	.....	544
Essil-Bretagne	.....	.....
Essuyages Paris	.....	781
Europ. Accumul.	.....	76
Europe Scutte Instrut.	.....	86
Eurafil	.....	2686
Finalpac	.....	226
FIPP	.....	320
Fives	.....	1936
Fonciès (Cie)	.....	.....
Fonc. Lyonnaise	.....	488
Foncina	.....	472
Forestière	.....	1140
Fougerolle	.....	730
France I.A.R.D.	.....	.....
France (La)	.....	7700
Fromt. Paul Ricard	.....	873 d
GAN	.....	1584
G.F.I.I.	.....	273
Gaumont	.....	552
Gaydon	.....	333
Gévelot	.....	.....
Gr. Fin. Comm.	.....	406 50
Gds Moulins Paris	.....	735
G. Transp. Ind.	.....	.....
Imm. Plaine-Monceau	.....	.....
Immobail	.....	391
Immobanque	.....	747
Immob. Marseille	.....	6410
Immofico	.....	485 20 c
Invest. (Sté Cent.)	.....	1330
Jaeger	.....	259
Lalite-Bail	.....	455
Lambert Frères	.....	411
Lille-Bonnières	.....	970
Locs-Expansion	.....	258
Locafrance	.....	372
Locatel	.....	428
Louis Vuitton	.....	1285
Louvre (Sté)	.....	2945
Lucia	.....	1480
Macif Gia	.....	1460
Magasins Unis	.....	152 30
Magnest S.A.	.....	802
Marbaises Part.	.....	.....
Métal Déployé	.....	.....
Moni	.....	.....
Navig. (Nat. de)	.....	.....
Nozal	.....	428 90
Optorg	.....	502
Orédi B.T.C.I.	2165	2190
Origny-Desvroises	.....	1450
Palais Nouveauté	.....	900
Pathé Marconi	.....	720
Parfrance	.....	219 50
Parines-CP	357 40	397 30
Penk France	.....	260
Paris-Orléans	.....	242
Pernelle	.....	375
Pinaud-Bieg. Div.	.....	1422
Piper-Heidsieck	.....	2080
P.L.M.	.....	186 10
Porcher	.....	710
Promodès	1496	1438
Providence S.A.	.....	.....
Publicis	.....	4920
Rochefortaise S.A.	.....	803
Rochette (La)	.....	131
Rotarip (Fin.)	.....	661
Rougier et Plé	.....	370
Roulers (usine de)	.....	782
Sacar	.....	811
SAFAA	.....	350
Salic-Alcan	.....	930
BAFT	.....	2320
Saga	.....	218
Selim du Midi	.....	516
Setam	.....	105
Soumisienne (Nl)	336	.....
SCAC	.....	596 d
Société Meubeuge	.....	477 d
S.E.P. (Nl)	165	166 d
Sicil	.....	582 d
Sinevor (Lt)	.....	.....
Sinsins	.....	330
Siph (Plant. Hévéa)	.....	378
Sobal franchise	.....	2500
Sofical	.....	1056
Sofio	.....	542
Soficoni	.....	899
S.O.F.I.P. (Bq)	280	280
Sofragi	.....	1210
Sopagi	.....	180
Sopagic	.....	800
Soudure Autog.	.....	616
Soutrivi	.....	287 80
Suez Fin. (ex-CIP)	270	.....
Sveni	.....	.....
Tézinger	.....	3802
Tolca de Lanzac	.....	.....
Téléfonique Elect.	.....	.....
Trans-Aquitaine	550	550
Tour Eiffel	.....	357
Ulmer S.M.D.	.....	721
Ugine A. Cast. Genap.	.....	540
U.A.P.	.....	439
U.T.A.	.....	2135
Vicat	.....	2551

Hors-cote

Banque Hydro-Energie	351	.....
Bolloré	850	.....
Calcighos	187 50	185 10
Chambourcy (Nl)	978	978
Cochery	235	340 d
Cogedor	45	45
C. Océid. Fonsiège	180	.....
Cusenier	314	312
Godet	100	94 70
Guy Degrenne	545	.....
Hailo-Rouffle-Zan	210	.....
Hoogovens	257	.....
Marin Immobilier	240	.....
Nicolas	825	.....
Particip. Fercier	362	.....
Petrof-Cinéma	240 10	.....
Rorento N.V.	195	194 10
Suma-Metra	377 50	347 30
Serv. Equip. Vab.	56 30	.....
S.P.R.	800	.....
Sté Lecteurs du Monde	515	566
Ulisse	300	.....
Union Brasseries	144	121 80 o
Wonder	1470	.....

Étrangères

A.E.G.	736	730
Akzo	430	417
Alcan Alum.	220	.....
Algemene Bank	127	127 10
American Brands	469 90	470
Am. Petrofina	520	548
Arbed	955	951
Asturiana Mines	192	197
Bco Pop Espanol	491	480 10
Banque Ottomane	1820	1820
B. Bilgi. Internat.	39000	39000
Br. Lambert	717	702
Canadian-Pacific	119	120
Chrysler corporation	166	166
CII	28 50	28
Commerzbank	848	825
Dart. and Kraft	.....	.....
De Beers (port.)	.....	.....
Dow Chemical	587	588
Gén. Belgique	820	.....
Gevaert	1290	1235
Glaxo	140	141
Goodyear	358	360
Grace and Co	204	210
GTE corporation	362	378
Hewlett-Packard	357	363 50
Honeywell Inc.	476 10	485
Johannesburg	1080	1060
Kubota	51 10	.....
Lonrho	.....	.....
Midland Bank Plc	36	36
Mitsubishi Bank	100	103
Monsanto	125	125
Nestlé	26 50	26 50
Olivetti	463	463
Pakhoed Holding	381	385
Pfizer Inc.	710	725
Procter Gamble	58	54 50
Rank Cy Ltd	310 20	311
Rolinco	315	316 50
Rodamco	506	505
Saipem	12 10	12 20
Sanyo Group	34	34
Shell Tr. (port.)	552	552
S.K.F. Aktiebolag	120	116 10
Steel Cy of Can.	356 30	364
Texaco	75 10	76 50
Thorn EMI	44	44
Tokay indust. Inc	2389	2518
Veolia Montagne	1340	1340
Wagons-Lits	6 50	6 40
West Rand	243	230
Whitbread Corporation	.....	.....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 636	6 674	6 460	6 900
ECU	7 021	7 028	.....	.....
Allemagne (100 DM)	339 260	339 400	328	348
Belgique (100 F)	16 208	16 216	15 680	16 660
Pays-Bas (100 fl.)	301 080	301 170	292	312
Danemark (100 krd)	87 189	87 220	83 500	91 500
Norvège (100 k)	93 109	93 450	90	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 337	10 417	10 450	11 150
Grèce (100 drachmes)	4 700	3 842	3 760	4 600
Inde (1 000 Rps)	394 480	394 280	381 500	405 500
Suisse (100 fr.)	100 100	100 370	97 500	105 500
Suède (100 krd)	48 209	48 210	46 750	49 750
Autriche (100 sch)	5 334	5 338	5 100	5 650
Espagne (100 pes.)	4 061	4 068	3 900	4 800
Portugal (100 esc.)	5 553	5 580	5 380	5 800
Canada ($ can 1)	4 698	4 675	4 520	4 750
Japon (100 yens)	.....	.....	.....	.....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/6
Or fin (lingot)	78800	78950
Pièce française (20 fr)	455	460
Pièce française (10 fr)	379	.....
Pièce suisse (20 fr)	459	462
Pièce latine (20 fr)	581	584
Souverain	2980	2930
Pièce de 20 dollars	1555	1560
Pièce de 10 dollars	885	.....
Pièce de 5 dollars	2970	2980
Pièce de 50 pesos	476	480
Pièce de 10 florins	.....	.....
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

Comptant (sélection)

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Machines Bull	.....	96 20
Magasins Unis	.....	152
Magnest S.A.	.....	85 50 o
Marbaises Part.	.....	388
Métal Déployé	.....	544
Moni	.....	147 20
Navig. (Nat. de)	.....	188
Nozal	.....	428 90
Optorg	.....	502
Orédi B.T.C.I.	2165	2190
Origny-Desvroises	.....	1450
Palais Nouveauté	.....	900
Pathé Marconi	.....	720
Parfrance	.....	219 50
Parines-CP	357 40	397 30
Penk France	.....	260
Paris-Orléans	.....	242
Pernelle	.....	375
Pinaud-Bieg. Div.	.....	1422
Piper-Heidsieck	.....	2080
P.L.M.	.....	186 10
Porcher	.....	710
Promodès	1496	1438
Providence S.A.	.....	.....
Publicis	.....	4920
Rochefortaise S.A.	.....	803
Rochette (La)	.....	131
Rotarip (Fin.)	.....	661
Rougier et Plé	.....	370
Roulers (usine de)	.....	782
Sacar	.....	811
SAFAA	.....	350
Salic-Alcan	.....	930
BAFT	.....	2320
Saga	.....	218
Selim du Midi	.....	516
Setam	.....	105
Soumisienne (Nl)	336	.....
SCAC	.....	596 d
Société Meubeuge	.....	477 d
S.E.P. (Nl)	165	166 d
Sicil	.....	582 d
Sinevor (Lt)	.....	.....
Sinsins	.....	330
Siph (Plant. Hévéa)	.....	378
Sobal franchise	.....	2500
Sofical	.....	1056
Sofio	.....	542
Soficoni	.....	899
S.O.F.I

Le Monde

ÉTRANGER
2 Après le sommet européen de Madrid.
3 URSS : plaidoyer en faveur d'une armée professionnelle.
4 Chine : les Douze condamnent « fermement » la répression.
5 La visite en France de M. Sam Nujoma.

POLITIQUE
6 Les débats parlementaires.
7 Le voyage du premier ministre à Bordeaux.
8 La préparation du congrès socialiste : le courant majoritaire menacé d'éclatement.
— Tous les partis de l'opposition sur le pont de la rénovation.

SOCIÉTÉ
9 Défense : la marine française va tester le F-18 sur ses porte-avions.
— Tennis : les Internationaux de Grande-Bretagne.
10 Après le non-lieu dans l'affaire Luchaire.
— Médecine : succès dans l'expérimentation d'un interféron.

CULTURE
18 Un entretien avec M. Jack Lang : « Le cinéma doit enfin avoir une véritable politique du public ».

ÉCONOMIE
29 M. Rocard décide une hausse de 1,9 % du SMIC au 1er juillet.
31 « Du krach à l'euphorie », par Maurice Allais.
32 La grande pagaille de l'essence « propre ».
34-35 Marchés financiers.

INFOS SERVICES
Abonnements 4
Annonces classées .. 23 à 28
Carnet 20
Météorologie : en grève.
Mots croisés 20
Radio-Télévision 18

TÉLÉMATIQUE
Les corrigés du bac
3615 tapez LMBAC
Les grandes écoles
3615 tapez LEMONDE

Pour protester contre leur retrait de l'IPSN

Le Livre CGT empêche la parution de « Libération » et de « la Tribune »

Les quotidiens nationaux, hormis *Libération* et *la Tribune de l'Expansion*, ont reparu mercredi 28 juin après avoir été bloqués la veille par une grève de vingt-quatre heures lancée par le Livre CGT. Celui-ci entendait ainsi protester contre les pertes d'emplois et de qualification qu'entraînerait la création des nouvelles imprimeries parisiennes (d'Ivry, dans laquelle *le Monde* est associé à Hachette et au groupe Amaury ; de Roissy, où seront fabriqués les titres du groupe Hersant et du Tremblay-lès-Gonesse, que prévoit de construire le patron de presse britannique Robert Maxwell).

Après cinq heures de négociation avec le président du Syndicat de la presse parisienne (SPP), M. Jean Miot, il a été convenu qu'éditeurs et Livre CGT se rencontreront les 5 et 7 juillet afin de compléter les accords-cadres de juillet 1976 concernant la modernisation des sites d'impression.

Libération et *la Tribune de l'Expansion* n'entrent pas dans ces discussions. Les éditeurs de ces deux titres ont indiqué le 27 juin qu'ils avaient conclu un accord avec l'imprimeur Bernard Riccobono, qui les fabriquera dès le premier trimestre 1990 et qu'ils s'associaient avec lui – à hauteur de 17,5 % pour chacun des deux éditeurs – afin de développer un nouveau site d'impression à Saint-Denis, le Centre d'impression de presse parisienne (CIPP).

Cette décision, annoncée le 27 juin, alors que le Livre CGT était en grève, constitue une menace pour le développement de l'Imprimerie de la presse – Société nouvelle (IPSN). Un projet dans ce sens, présenté à l'automne dernier, bénéficiait du soutien du Livre CGT (*le Monde* du 24 novembre 1988) et de l'aide des pouvoirs publics, qui s'étaient portés garants d'un prêt de 24 millions de francs.

La direction de l'IPSN et la CGT comptaient pouvoir continuer à fabriquer *la Tribune de l'Expansion* et obtenir l'impression de *Libération*, en quête d'une nouvelle imprimerie après la fin de son contrat avec *le Parisien*, fin 1989. Le journal de M. Serge July, sans s'engager formellement auprès de l'IPSN, avait d'ailleurs suivi avec attention l'évolution du dossier et l'avait encouragée.

Le retrait simultané de ces deux journaux a, selon M. Roger Lancry, secrétaire du Livre CGT, *« été ressenti par les travailleurs comme un coup de poignard dans le dos »*. La grève du 27 juin a donc pris un double aspect : outre les problèmes posés par les nouvelles imprimeries, la CGT a mis vigoureusement l'accent sur la défense de l'IPSN et de ses deux cents emplois. La réunion entre le SPP et la CGT a d'ailleurs évoqué la recherche de garanties permettant le maintien de l'IPSN. Le Livre CGT a décidé de ne pas faire paraître *Libération* et *la Tribune* mercredi 28, afin de *« marquer son émotion »*. La direction de *Libération* s'est élevée contre cette grève et a indiqué que *« le journal, maître de ce qu'il écrit, entend évidemment rester libre de choisir son imprimeur »*.

Y.-M. L.

A nos lecteurs

L'impression des exemplaires du *Monde* destinés aux abonnés est maintenant réalisée pour l'essentiel dans notre nouvelle imprimerie d'Ivry ; par ailleurs, la mise en œuvre du nouvel adressage par jet d'encre venant remplacer la bande papier est également en application. La mise au point de ces nouveaux procédés peut entraîner durant quelques jours des irrégularités d'expédition, en particulier sur Paris. Nous demandons à nos abonnés de nous excuser pour ces perturbations momentanées, dues à ces changements technologiques importants.

Enfin, une grève du Livre CGT de la presse parisienne a empêché la parution du numéro du *Monde* daté 28 juin. Les abonnements seront prolongés d'un jour.

En raison de cette grève, nous ne sommes pas en mesure de publier dans ce numéro la page Paris - Ile-de-France.

AFRIQUE DU SUD

L'écrivain Richard Rive assassiné

L'écrivain métis sud-africain Richard Rive, cinquante-neuf ans, qui était l'auteur d'une dizaine d'ouvrages dominés par la lutte anti-apartheid, a été assassiné, le 4 juin, à son domicile du Cap. L'écrivain a été retrouvé poignardé et deux adolescents métis se sont ensuite constitués prisonniers à Johannesburg. D'après les premiers éléments de l'enquête, son meurtre ne serait pas politique, mais lié à une relation homosexuelle de l'écrivain avec l'un d'eux. Publié dans de nombreux pays, professeur d'anglais au Hewat College au Cap, il avait écrit des nouvelles comme *African Songs*, *Advance*, des romans comme *Emergency*, une autobiographie, *Writing Black*, une pièce de théâtre et une anthologie de la littérature africaine moderne. *Un seul roman : Buckingham Palace* (sixième district) avait été traduit en Français (Belfond).

LIBAN

Le comité de la Ligue arabe appelle à la convocation du Parlement hors du pays

ALGER
de notre correspondant

Le « haut comité tripartite » chargé par le sommet arabe de Casablanca de trouver une solution à la crise libanaise s'est réuni mardi 27 juin à Bou-Sfeir, près d'Oran, dans l'Ouest algérien. Le président Chadli, le roi Hassan II du Maroc et le roi Fahd d'Arabie saoudite sont convenus d'entrer dans la *« phase politique »* de leur plan d'action en travaillant à l'*« ouverture du dialogue interlibanais »*, selon l'agence officielle Algérie Presse Service (APS).

Les trois chefs d'Etat se proposent de convoquer une session parlementaire libanaise en dehors du Liban, dans une première phase, ce qui permettrait aux députés d'étudier le dossier des réformes constitutionnelles. Cette réunion, qui pourrait avoir lieu à Riyad en Arabie saoudite, précéderait une seconde session du Parlement libanais réuni, cette fois au Liban, pour adopter les réformes qui déboucheraient sur *« la restauration des institutions libanaises dans leurs fonctions régulières »*, prélude à la formation d'un gouvernement d'entente nationale.

Les trois chefs d'Etat s'étaient réunis une première fois à Rabat, peu de temps après le sommet de Casablanca. Leurs ministres des affaires étrangères s'étaient concertés à deux reprises, une première fois le 7 juin à Djeddah en Arabie saoudite, et le 20 juin à Alger. Entre-temps, le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe chargé du dossier, M. Lakhdar Brahimi, un diplomate algérien, avait multiplié ses entretiens, notamment à Damas et à Beyrouth. Le sommet de mardi a permis au comité des trois d'évaluer la situation *« à la lumière des contacts entrepris sur la scène libanaise et avec la Syrie, l'Irak, les Etats-Unis, la France, le Vatican et la CEE »*, selon APS.

L'agence souligne qu'à cette occasion le comité a pu prendre connaissance des propositions contenues dans le message remis récemment au président Chadli par le ministre syrien des affaires étrangères. Il semble d'ailleurs que le processus engagé tienne largement compte des vues syriennes.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Sur le vif

Force de frappe

– Ah ! ça va mieux, dites donc, les enfants ! Je respire ! Elle me foutait une trouille noire, cette semaine du Bicentenaire, j'en dormais plus. Je suis peut-être pas le chef d'un des Etats les plus riches du monde, mais je suis le chef d'une famille en voie de développement et je craignais pour ma sécurité. Risques d'étouffement sur les quais bondés du RER et du métro, de bagarres aux stations d'autobus, mots assassins reçus en pleine poire dans les interminables bouchons d'autoroute pris en gelée frémissante d'impuissante fureur, voitures bloquées par le strident, par l'impérieux passage des cortèges officiels. Pieds en compote, mains en charpie à essayer de contourner ou de se cramponner aux barreaux dressés aux quatre coins de Paris. Paris où trôneront, les tribunes couvrent déjà la place de la Concorde et les jardins des Champs-Elysées, – les hôtes princiers de mon Mimi.

Ça, on peut dire qu'il l'a bien verrouillée, cette cage dorée ! Seulement voilà, une cage à clef ouvert, ça ressemble à quoi ? A rien. Suffit de regarder en l'air pour choper une crotte de pigeon sur le blair. Moi, je me disais, c'est pas possible, faudrait quand même voir à nous foutre un couvercle sur la tête et à boucler hermétiquement tout ça.

Et puis, là, ce matin, ô joie, ô soulagement, qu'est-ce que j'apprends, on va installer une véritable DCA sur le pont [illegible]. Ça tombe bien, c'est pas loin de chez moi. Une vraie défense sol-air, des canons, des avions de chasse, des hélicoptères, des Mirage F-1, des armes légères. On va équiper la tour Eiffel, Notre-Dame, l'Arc de Triomphe et le Sacré-Cœur de Pigalle et de caméras super-sophistiquées. On va planquer dans les frondaisons des marronniers des guetteurs munis de jumelles à infrarouges qui permettront de percer la menaçante obscurité des nuits sans lune.

C'était un secret, un secret défense. Il voulait nous en faire la surprise, mon Mimi. Et puis cette chipie de Jacquot a vendu la mèche. Monsieur se gausse, monsieur trouve que ce sommet des pays industrialisés tourne au sommet du grotesque. Il manque pas de culot. C'est qui qui leur a foutu la pétoche avec ses soi-disant pressentiments d'attentats, ses visions de bains de sang, après avoir crié au loup, voilà-t-y pas au fou, et le tour est joué.

CLAUDE SARRAUTE.

Au conseil des ministres

Feux de forêt : M. Joxe prévoit une situation « critique » cet été

Le conseil des ministres, réuni mercredi 28 juin, a relevé le SMIC de 1,9 % à compter du 1er juillet *(lire page 29)*. M. Louis Le Pensec, porte-parole du gouvernement, a souligné que cette hausse, sur un an, est supérieure à la hausse des prix, qui s'établit elle-même à 3,7 % et représente donc un gain de pouvoir d'achat de 0,3 point.

« Notre économie est convalescente », a déclaré M. Le Pensec. *« Les tensions sur les prix qui se manifestent dans le monde montrent que l'évolution du coût du travail doit rester modérée. »* Le porte-parole a rappelé que le premier ministre souhaite consacrer un tiers de la croissance à l'amélioration du pouvoir d'achat et les deux autres tiers à l'investissement et à l'emploi.

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a présenté une communication sur la lutte contre les feux de forêt. Il a indiqué, selon M. Le Pensec, que les conditions climatiques amènent à prévoir cet été *« une situation difficile, voire critique »*. M. Joxe a rappelé que la lutte contre les feux de forêt mobilise déjà 27 000 sapeurs-pompiers, 27 avions bombardiers d'eau et 30 hélicoptères dont 20 bombardiers d'eau. Cinq brigades de sapeurs-pompiers ont été constituées au nord de la Loire et sont déjà sur place en renfort dans la région méditerranéenne. Parmi les nouveaux moyens mis en place sont prévus un dispositif de surveillance de nuit (dit plan « Aladin ») et un système de transmission amélioré. L'effort budgétaire, dans ce domaine, est supérieur à 320 millions de francs. M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, a rappelé les moyens mis en œuvre par son propre ministère, qui représentent au total 350 millions de francs.

M. Nallet a indiqué, d'autre part, au sujet de la sécheresse qu'il est *« prématuré de parler de dégâts irréversibles »* pour l'agriculture et que *« tout peut se jouer dans les quinze jours qui viennent »*.

M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement et de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs, a présenté au conseil une communication sur la protection du littoral. M. Brice Lalonde a indiqué que la pollution des eaux littorales est actuellement traitée à hauteur de 40 % et que l'objectif est d'atteindre 60 % d'ici la fin du siècle. L'Etat encouragera, pour ce faire, l'élaboration de schémas de mise en valeur de la mer qui pourront donner lieu à la signature de « contrats de plages » inspirés des actuels contrats de rivière. Le programme d'assainissement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sera achevé dans les cinq ans et un programme particulier à la Bretagne sera rapidement élaboré. Le plan de M. Lalonde prévoit aussi de lutter contre la pollution par les nitrates d'origine agricole, de prévenir les pollutions accidentelles et de réglementer les aménagements des travaux sur le littoral.

La France pourrait livrer à la Libye des pièces détachées d'équipements militaires

Des discussions entre administrations impliquées, au sein de la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG), donnent à croire que la France s'apprête à lever l'embargo à destination de la Libye sur certains équipements militaires.

La France a été un important fournisseur d'armes de la Libye, pays avec lequel elle entretient des rapports tendus en raison du conflit avec le Tchad co-signataire avec la France d'accords d'assistance militaire. A plusieurs reprises, dans le passé, des embargos totaux ou partiels ont été décrétés à l'encontre de Tripoli, et des contentieux financiers ont opposé les deux pays à propos du règlement de certains contrats. Depuis 1983, l'embargo décidé par la France était devenu total, à nouveau, après l'opération « Manta » d'intervention française au Tchad.

Avant cela, l'armée de terre libyenne a obtenu de la France des véhicules tous terrains, des camions, des porte-chars, des armes légères, des missiles anti-chars, des mortiers, des moyens de transmissions et des radars de surveillance. La marine libyenne a acquis des patrouilleurs lance-missiles et des bateaux de débarquement amphibie. Enfin, l'armée de l'air libyenne a reçu des intercepteurs de défense aérienne, des chasseurs-bombardiers, des avions de reconnaissance et des hélicoptères.

Le ministère français de la défense ne dément pas des informations de Radio Monte-Carlo, selon lesquelles la France, constatant que la Libye s'est engagée dans un processus de modération dans ses relations avec le Tchad, lèverait son embargo sur certains types d'armement.

En effet, le 15 juin dernier, la CIEEMG, où sont représentées les différentes administrations françaises concernées par les ventes d'armes, a examiné les conditions d'une reprise des échanges commerciaux avec la Libye. Dans un premier temps, la France pourrait autoriser la livraison de pièces détachées qui font défaut actuellement pour le fonctionnement des patrouilleurs lance-missiles et les radars de surveillance de mouvements terrestres.

La marine libyenne connaîtrait des difficultés à propos des moteurs de la dizaine de patrouilleurs rapides lance-missiles surface-surface Otomat, commandés en 1977 à des chantiers et des industriels français. De même, l'armée de terre libyenne manquerait des pièces détachées nécessaires à la quarantaine de radars de surveillance RASIT et RATAC du champ de bataille, qu'elle a achetés à leurs constructeurs français. Les sociétés françaises concernées pourraient donc recevoir l'autorisation d'exporter les équipements défaillants, qui sont jugés, à Paris, comme ne remettant pas en cause la sécurité du Tchad.

L'enquête sur la Société générale

M. Jean-Charles Naouri ancien directeur de cabinet de M. Bérégovoy a été entendu par la COB

Pour avoir acheté puis vendu, au cours de l'été dernier, des actions de la Société générale, M. Jean-Charles Naouri, l'ancien directeur de cabinet de M. Bérégovoy (entre 1982 et 1986), actuellement associé-gérant chez David de Rothschild, a-t-il disposé d'informations privilégiées ?

Dans le cadre de l'enquête menée par la COB sur l'affaire de la Société générale, M. Naouri a été entendu début juin par M. Jean-Pierre Michaud, le chef des services d'inspection de la commission. Mais rien ne permet pour l'instant de préjuger des conclusions que celui-ci proposera au collège de la COB.

A l'occasion de l'analyse des transactions les plus importantes réalisées sur le titre Société générale alors que le raid de M. Pébereau sur la banque était engagé, les enquêteurs de la COB ont en effet repéré des achats et des ventes réalisées par M. Naouri en juillet et août 1988, pour des montants totaux qui s'élèveraient entre cinq et dix millions de francs, selon nos informations.

E. I.

● **Les informaticiens menacent de bloquer les notes du bac.** — Les informaticiens de l'éducation nationale, qui travaillent dans les centres informatiques dont est dotée chaque académie, menacent de bloquer le traitement et la transmission des résultats du baccalauréat. Ils entendent ainsi contraindre le ministère à ouvrir immédiatement des négociations afin de modifier une circulaire récente qui aggrave, à leurs yeux, les disparités de salaires et de carrières avec les autres personnels de l'éducation.

● **L'État se porte acquéreur des sites de Normed à La Seyne et à La Ciotat.** — L'Etat a décidé de se porter acquéreur, pour une somme supérieure à 100 millions de francs, de l'intégralité des sites des anciens chantiers navals de la Normed à La Seyne (Var) et La Ciotat Bouches-du-Rhône). M. Jacques Chevèque, ministre chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions devrait signer, le 20 juillet, à Toulon une « charte pour l'avenir de La Seyne ».

Le numéro du « Monde » daté 27 juin 1989 a été tiré à 553 301 exemplaires

JAPON

M. Uno dément avoir eu l'intention de démissionner

Moins de quatre semaines après avoir remplacé M. Takeshita à la tête du gouvernement japonais, M. Sosuke Uno est l'objet d'un scandale – une liaison extra conjugale – qui semble l'avoir conduit au bord de la démission (*le Monde* du 8 juin). En dépit du démenti que M. Uno lui-même a apporté à ces bruits de démission, le mercredi 28 juin, les qualifiant d'*« histoire de fous »*, il semble bien que le premier ministre ait eu l'intention de quitter son poste.

Selon des sources proches de son entourage, M. Uno en aurait fait part à son état-major dans la nuit de mardi à mercredi, renonçant ainsi à *participer, le mois prochain à Paris*, au sommet des pays industrialisés. Il se serait ensuite repris sur les injonctions du secrétaire général du Parti libéral démocrate (PLD), au pouvoir, M. Hashimoto.

Mais, même si M. Uno se maintenait au gouvernement jusqu'au sommet de Paris, il n'est déjà plus qu'un dirigeant en sursis. Il est éminemment impopulaire qu'après l'échec du candidat officiel lors d'une élection sénatoriale partielle dimanche dernier, qui a vu la victoire d'une candidate inconnue du Parti socialiste, le PLD lui avait demandé d'annoncer sa participation à la campagne pour les sénatoriales du 23 juillet et les municipales de Tokyo dimanche prochain.

Le scandale qui éclabousse la vie privée de M. Uno a pris de l'ampleur ces derniers temps, en particulier avec les révélations du magazine féminin *Josei Jishin*, qui a affirmé que le premier ministre n'avait pas eu une seule maîtresse, mais trois successives depuis 1962. M. Uno a toujours refusé de répondre aux questions sur ce sujet, affirmant qu'il s'agissait d'un *« problème privé »*. – *(AFP, AP, UPI.)*

YOUGOSLAVIE

Les Serbes célèbrent le 600e anniversaire de la bataille de Kosovo

Des centaines de milliers de Serbes, venus de toutes les régions de la Yougoslavie et de l'étranger, devaient participer mercredi 28 juin au Kosovo (sud-ouest de la Yougoslavie) aux cérémonies marquant le 600e anniversaire de la bataille de Kosovo-Polje. C'est ici, dans *« les champs des merles »*, que les troupes serbes tentèrent, le 28 juin 1389, d'arrêter la progression des armées ottomanes vers l'Europe. Bien que perdue, cette bataille, restée gravée dans le souvenir national, est devenue un mythe historique dont se nourrissent les générations de Serbes depuis six siècles.

Le Kosovo est une province autonome de la fédération yougoslave, rattachée à la Serbie et peuplée à 90 % d'Albanais de souche. Les modifications de la Constitution, adoptées en février de cette année, ont permis aux autorités serbes de reprendre en main cette région qu'ils considèrent comme le berceau de leur Etat médiéval. Ces changements provoquèrent une révolte des *« nationalistes et séparatistes albanais »* et l'intervention des forces spéciales. Les émeutes de février avaient fait vingt-quatre morts dont deux policiers.

Surpris sans titre de transport dans un autobus

Un garçon de dix ans est placé en détention par un magistrat liégeois

BRUXELLES
de notre correspondant

Sur décision d'un juge pour enfants, un garçon de dix ans d'origine yougoslave a passé la nuit du lundi 26 au mardi 27 juin dans une prison de Liège. Démuni d'argent et ne s'exprimant pas en français, le jeune garçon avait été arrêté sans titre de transport dans un autobus ; la police alertée le confia à un magistrat qui, devant l'impossibilité de découvrir les parents de l'enfant, décida tout simplement d'envoyer ce dernier en prison. Ce sont les gardiens qui s'émurent les premiers de cette situation et alertèrent un avocat. Ce dernier, en dépit de multiples interventions, ne put obtenir la libération de l'enfant avant le lendemain matin.

La Belgique a pourtant été déjà condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg pour sa politique d'enfermement des mineurs. Le ministre de la justice avait, à ce propos, annoncé qu'il introduirait un projet visant à abroger un article de la loi actuelle sur la protection de la jeunesse qui autorise l'enfermement.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

هكذا من الأصل

Le Monde

ART SPECTACLES

PHOTO, ARLES 89

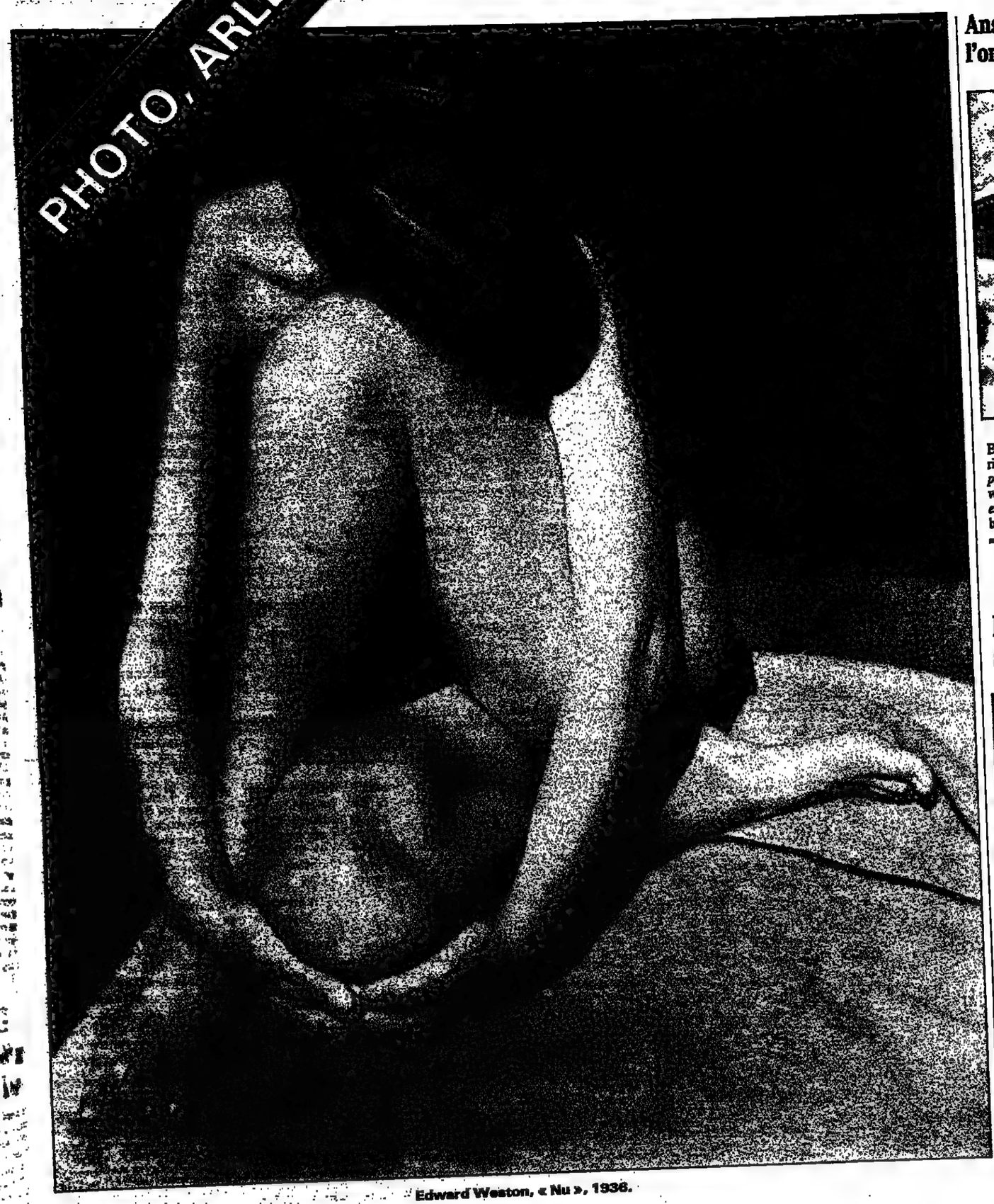

Edward Weston, « Nu », 1936.

Ansel Adams, l'oncle d'Amérique II-III

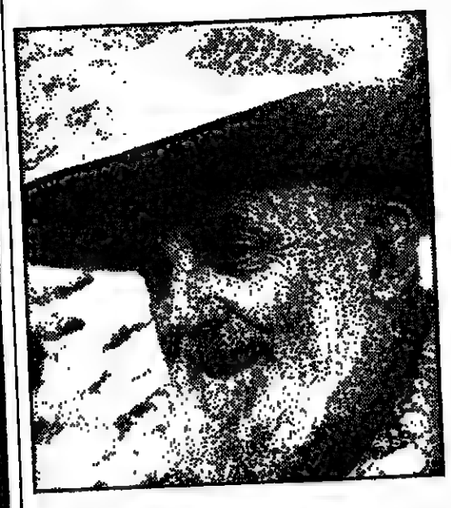

En 1974, les Rencontres ont failli ne pas avoir lieu. Clergue risque gros. Il invite Ansel Adams. « *C'était un coup de poker*, dit-il. *Adams n'était pas très connu en France. Il est venu de San-Francisco à Arles. Il a traversé l'Océan. Et on est repartis de plus belle.* » Les Rencontres lui doivent beaucoup.

Bousculade à la feria II-III

La force d'Arles, c'est d'être un lieu de rencontres, d'échanges et de communication. Tous les grands photographes y sont venus. Les jeunes créateurs y croisent des noms célèbres. C'est aussi le rendez-vous de tous les clans. Chaque été, la feria du clic-clac provoque la même levée de banderilles.

Cap sur le Vieux Sud IV

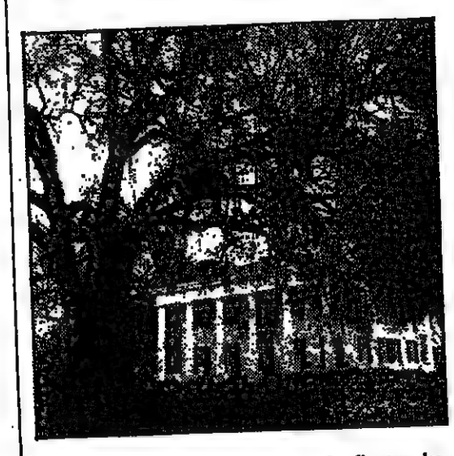

Père de l'Ecole nationale de la photo et ancien directeur des Rencontres, Alain Desvergnes est un mordu du Vieux Sud. Durant trois ans, il a vécu dans le Mississippi, auquel il vient de consacrer un livre. Fasciné par Faulkner, il est l'un des dix-huit photographes à manifester son amour pour cette contrée mythique.

LES XX^es RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE

La beauté mise à nu

Pendant sept jours et sept nuits, comme pour une gigantesque bacchanale visuelle, orchestrée de main de maître par des organisateurs dévoués, doués pour cultiver le sens de la fête, se croisent, pactisent et cohabitent sur les gradins du Théâtre antique d'Arles, dans les ruelles labyrinthiques de cette magnifique cité romaine protégée du mistral, dans une infinité de lieux aussi variés qu'inattendus, et, bien sûr, sous les parasols de l'incontournable place du Forum, tout ce qui, de près ou de loin constitue le microcosme insulaire et passionné, à la fois distant et chaleureux, de la photographie.

Point de passage obligé, Arles est un effervescent rendez-vous rituel où chacun s'observe et tend l'oreille, rengaine ses préjugés, et témoigne d'une disponibilité impensable ailleurs. On y croise dix-huit fois par jour tel haut responsable, ou tel « Art director » qu'il faut six mois pour joindre à New-York ou à Paris. Les tenants des esthétiques les plus diverses y deviennent pacifiquement, tout en campant sur leurs positions.

Au fil du temps, les objectifs du départ ont été en vingt ans largement dépassés. Le festival d'initiés s'est mué en rendez-vous attractif qui accueille des milliers de touristes. Seules sur le terrain à leurs débuts, les Rencontres sont désormais entourées partout en France, ainsi qu'à l'étranger, de plusieurs manifestations de qualité. Et sans doute, le souci de présenter sans exclusive la photographie sous toutes ses faces est-il moins pertinent qu'il y a vingt-trois ans.

Si cette manifestation n'est plus le lieu mythique des années 70, et si son évolution paraît indispensable, les Rencontres internationales de la photographie d'Arles continuent d'offrir chaque été le visage familial et radieux d'une ville prise d'assaut par l'image fixe.

Pour leur 20^e anniversaire, les Rencontres se doivent de confirmer, plus que jamais, l'audacieux adage prôné par Lucien Clergue, selon lequel « *l'œil est le prince du monde* ».

PATRICK ROEGIERS.

Supplément au numéro 13815. Ne peut être vendu séparément

هكذا من الأصل

صفحة أصله الأصل

DES DÉBUTS PROMETTEURS

Avoir vingt ans

Des débuts militants aux heures inoubliables, de l'arrivée du sponsorat à la contestation montante, en passant par la valse des directeurs, la multiplication des lieux et la reconnaissance d'un art longtemps minimisé, une saga qui dit pourquoi Arles se situe cette année à la croisée des chemins.

Pierre de Fenoyl, 1975

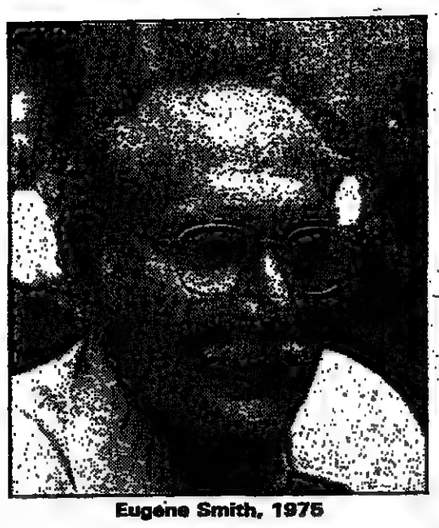

Eugène Smith, 1975

Lisette Model, 1978

EN 1970, Lucien Clergue, Michel Tournier et Jean-Maurice Rouquette, conservateur du Musée Réattu, créent les premières Rencontres de la photographie. Il s'agit d'utiliser le Festival d'Arles, l'un des plus vieux de France, comme cadre pour sortir la photo de son isolement. Dès le début, la formule est trouvée. Un stage, une soirée et trois expositions. Les premiers invités sont français : Brihat, Charbonnier, Sudre. Deux photographes américains, Gjon Mili et Edward Weston, ouvrent les expositions, dont l'une s'intitule prémonitoirement « La photo est-elle un art ? ». Destinée à cent spectateurs, la soirée fait le plein, animée par Michel Tournier. « *C'est là qu'on a compris qu'il fallait continuer* », dit Lucien Clergue.

Dès 1971, la photo est plus présente. Deux soirées ont lieu dans la cour du Musée Réattu. Les photographes californiens exposent à côté d'images de la nature. Les premiers sponsors sont Ilford et Minolta. Le premier lieu investi : l'abbaye de Montmajour. Clergue, à l'époque, présente Manitas de Plata. Il en profite, pour promouvoir les Rencontres et fait la connaissance d'Ansel Adams, qui jouera un rôle déterminant.

En 1972, l'invité d'honneur est Jacques-Henri Lartigue. Les exposants : Atget, Davidson et Hiro. Les Indiens de Curtis leur succèdent l'année suivante, qui reçoit ses premiers étrangers : Lee Friedlander et Fulvio Roiter. Une trentaine d'inscrits participent aux stages, un séminaire est consacré à l'enseignement de la photographie. Agnès de Gouvion-Saint-Cyr, aujourd'hui responsable au ministère, rejoint l'équipe comme attachée de presse.

En 1974, les Rencontres sont en péril, faute de crédits. Clergue joue son va-tout. Il invite Ansel Adams, le gourou. Se joignent à lui Brassaï, Lartigue et Cartier-Bresson. Tout ne se passe pas pour le mieux. H. C.-B. refuse de serrer la main du « maître » américain, qu'il traite de « *faiseur de cartes postales* ». Plus tard, il lui présentera ses excuses. Mais le mythe des Rencontres est né. Rentré aux Etats-Unis, Adams tient une conférence de presse pour dire ce qu'il a vu et comment on l'a reçu.

La même année, les soirées se déplacent dans la cour de l'Archevêché (1 000 sièges). A partir de là, tout s'accélère. Les expositions se multiplient ; les directeurs (Perrine, Maternati, Manachem) se succèdent, et aussi les grands noms : Doisneau, Kàrsch, Kertesz, Smith en 1975 ; Brandt, Krims, Michals en 1976. Grâce à Arles, chaque été, la photo est fêtée ailleurs que dans les livres ou les galeries spécialisées.

La soirée d'Eugene Smith en 1975 fut un sommet : « *Il parlait anglais*, se souvient Clergue, *on traduisait. Il pleuvait. Je tenais le parapluie au-dessus du projecteur. A la fin on était inondés de larmes et de pluie. L'ovation dura dix minutes* ». Autres hauts faits, le conflit entre Kasch et Kertesz ; le « procès en privé » fait à Brassaï, qui qualifiait Arles de « *manifestation pour amateurs distingués* ».

Le premier à lâcher prise est Michel Tournier. Arles commence à subir l'assaut des puristes. On critique les conditions parfois pitoyables des projections, les accrochages bâclés, les lieux inappropriés.

En 1977, les Rencontres se constituent en association, sous la présidence de Maryse Cordesse. Clergue fait antichambre dans les ministères. Et Dieuzaide milite en faveur du papier-support baryté. Invitée d'honneur, Lisette Model expose avec Izis et William Klein.

En 1979, les soirées s'attribuent le cadre majestueux du Théâtre antique. Le regard s'agran-

PHOTO NOTES

Une collection d'histoires, racontées en photographies

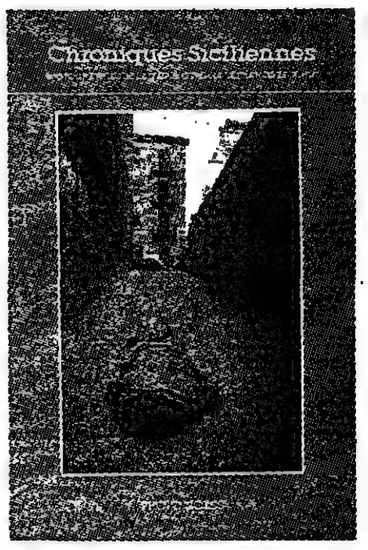

NOUVELLE COLLECTION

Format: 12,5 x 19 cm, 96 pages. Introduction, biographie ou bibliographie. Prix: 39 F

On pourrait croire que la télévision a définitivement supplanté l'image fixe ou que le cinéma est le plus fiable des instruments de narration. Il semble pourtant qu'il n'en soit rien. Qu'il s'agisse du quotidien le plus banal ou d'événements exceptionnels, les grands photographes, dans leur subjectivité même, témoignent d'irremplaçable façon. La collection Photo Poche se veut une histoire de la Photographie. Photo Notes est une collection d'histoires, racontées en photographies. En termes techniques, l'image qu'on tire d'un négatif porte le nom d'épreuve, un nom lourd de sens. *Photo Notes sera aussi une collection d'épreuves.*

CENTRE NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE
MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

C.N.P. 42 AVENUE DES GOBELINS. 75013 PARIS. TEL. 45 35 43 03

Soirées

L'irrésistible ascension des Rencontres coïncide avec les changements de locaux : parties de la salle des mariages, à la mairie, qui accueillait une petite centaine de personnes, puis de la cour du Musée Réattu (250 à 400 places), les projections ont eu lieu cinq ans dans la cour de l'Archevêché, qui est quatre fois plus grande.

Elles l'ont quittée en 1979, à l'occasion du 10e anniversaire, pour s'installer au théâtre antique, qui peut recevoir jusqu'à 4 000 spectateurs sur ses gradins deux fois millénaires. Aux diaporamas du début ont succédé les projections panoramiques sur un écran géant de 8 mètres sur 8. A ses risques et périls, la photo est devenue un spectacle, et le souci de plaire au plus grand nombre y a déclenché des tollés aussi délectables que l'anchoïade ou le rosé.

On se souvient du chahut mémorable dont furent victimes Jacques Monory, Sophie Calle, Hervé Guibert et Denis Roche, venus présenter leurs « Récits photographiques » sous la houlette d'Alain Sayag. Ou de « Attention à la peinture » (1984), scandé d'un inaudible et interminable monologue de Boltanski, que Michel Nuridsany ponctua d'un vibrant bras d'honneur. Mais aussi de l'émotion que fit passer Salgado en 1986 en commentant en direct son reportage sur le Sahel.

L'usage spectaculaire de l'image fixe ne supporte pas l'erreur. L'épopée de Rapho contée par Frédéric Mitterrand, le défilé de Christian Lacroix, ont confirmé que le théâtre antique est un lieu magique qui n'autorise pas de faux pas. Les soirées ont trop souvent fait de l'approximation un principe. Par prudence ou par économie, leur nombre, cette année, a été réduit à cinq, et la vidéo, désastreuse en 1988, cède l'écran aux sages diapositives d'antan.

P. R.

★ Les soirées ont lieu au théâtre antique, du 4 au 8 juillet, à 22 heures. Chaque jour, en première partie, « La chronique, de 20 ans », suivie de « Projection privée ». En seconde partie, « On dirait le Sud », de Gilles Mora (le 4); « Le photographe amoureux », de Claude Nori (le 5); « La photographie soviétique », film d'Yves Dikhoviczni (le 6); soirée européenne (le 7); « Histoire du nu », par Lucien Clergue (le 8). Entrée : 70 F. Abonnement : 300 F.

Expositions

Christian Boltanski, Annette Messager : Chapelle Saint-Martin-du-Méjean.

Robert Frank : The Lines of my Hand. 28, rond-point des Arènes.

Denis Hopper (1961-1967). Maison de la Roquette.

Julio Michel : Triptich. 28, rond-point des Arènes.

Denis Roche. Mas de l'enfant, Barbentane.

Roland Schneider : Entre-temps. 28, rond-point des Arènes.

Humain, très humain. 7 photographes. Palais de l'Archevêché.

***Lucien Clergue* : Naissance de Vénus. Avignon. Eglise des Célestins.**

Lucien Clergue : Tauromachie (1955-1989). Abbaye de Montmajour.

Ils annoncent la couleur. Grenier à sel.

John Philips : Les derniers jours de Saint-Exupéry. 1, rue Frédéric-Mistral.

George Hashiguchi : Avoir dix-sept ans au Japon. Maison de la Roquette.

Deep South. Palais de l'Archevêché.

***Panoramas* : la collection Bonnemaison. Espace Van-Gogh.**

Lucien Clergue : Les empreintes des dieux. Palais de l'Archevêché.

Pierre de Fenoyl : Itinéraires. 10 *bis*, rue de la Rotonde.

Lee Friedlander : Désert de Sonora. Palais de l'Archevêché.

Thierry Girard : Pour Ulysse. Maison de la Roquette.

Charles Goossens : Révolution dans la restauration. Maison Pablo-Neruda.

Photographie et Arts plastiques en Espagne. Commanderie de Sainte-Luce.

Jan Svenungsson, Ton Swerver : Terra incognita. Musée Réattu.

Javier Vallhonrat : L'espace possédé. Abbaye de Montmajour.

Au cœur d'Arles ou hors les murs, les trente expositions ont lieu du 3 juillet au 3 septembre (entrée entre 10 F et 20 F). Les Rencontres sont parrainées par Kodak et Ilford. Les tirages sont assurés par Publimod'Photo. Renseignements : 90-96-76-06.

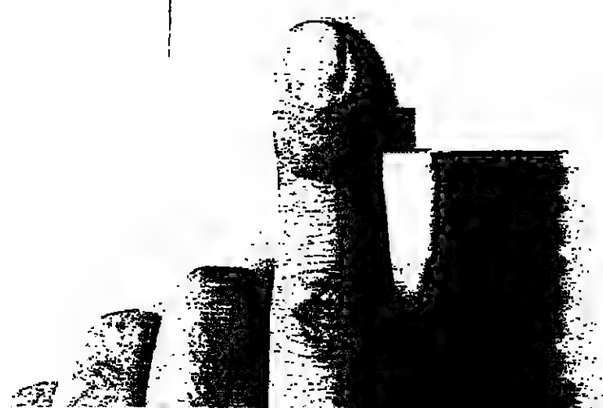

AUX RISQUES DU SUCCÈS

dans les arènes

Manuel Alvarez Bravo, 1979

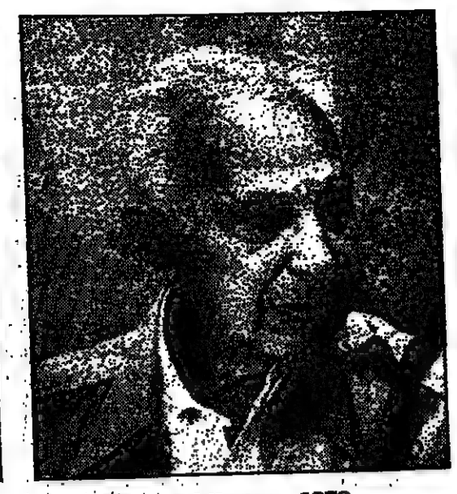

André Kertesz, 1979

Ansel Adams et Brassaï, 1974

dit. L'image devient un spectacle et s'expose à tous les publics. En juin de la même année, Alain Desvergnes, professeur à l'université d'Ottawa, est engagé comme directeur appointé. « *J'étais maître d'ouvrage*, explique-t-il, *j'avais une équipe de trois personnes, un budget de 580 000 F auquel s'ajoutait la recette des quarante-quatre stages* ».

Un des succès en 1981 fut la soirée Joyce Tenneson et Mapplethorpe. « *Il était jeune, beau, et très inquiet*, raconte Desvergnes. *Il faut imaginer ses natures mortes et ses photos de sexe sur un écran de 8 mètres. C'était magique.* »

En 1982, il y eut l'hommage à Brodovitch. Et surtout, en 1983, la fameuse soirée « Jazz-image », concoctée par Guy Le Querrec. Mais Arles déçoit et fait grogner. Autour de la statue de Mistral, on fustige un potentiel souvent mal utilisé. On regrette l'organisation bon enfant du début. Même Michel Tournier y va de ses critiques : « *C'est maintenant une usine avec des capitaux extraordinaires, un bureau permanent, un appareil...* »

En 1983, Desvergnes passe le relais à Marc Netter et aux Maisons Phénix. Ce règne éphémère est marqué par l'inauguration de la galerie d'essai, la révélation des 6x13 de Lartigue et des documents de la NASA. Venu de la publicité, Netter tente d'innover et provoque des démissions. Pour la première fois, Arles est correctement doté (4,2 millions de francs). L'argent privé se combine avec les deniers publics.

Avec l'aide de la ville et le soutien du maire, Jean-Pierre Camoin, les Rencontres sont devenues une entreprise. Malgré l'aide de Fuji (500 000 F) et la présence de David Hockney, 1985 est une année de transition. Le temps est venu de passer la main. François Hebel, vingt-sept ans, directeur des galeries FNAC, entre en lice. Il déclare : « *J'ai envie de rendre la photo amusante et de mettre de la couleur.* » Avec le scénographe Olivier Etcheverry, il investit l'atelier des Forges. Bilan éloquent : 14 000 visiteurs dont 250 journalistes et 417 stagiaires. Le budget est de 5 400 000 F dont plus de 50 % sont fournis par Kodak. Mais l'accueil est plutôt rude.

En 1987, la belle unanimité qui régnait autour d'Hebel s'est évanouie. Nommé directeur à l'agence Magnum, il quitte la scène prématurément. 84 candidats se présentent. Claude Hudelot, quarante-cinq ans, ancien producteur à France-Culture et directeur de la Maison de la culture de La Rochelle, lui succède. Il abat d'emblée une carte maîtresse : la Chine. Le budget global frôle désormais les 6 millions, le sponsorat a quadruplé en trois ans, l'intervention de l'Etat est tombée à 900 000 F, alors qu'elle était de 1 500 000 en 1983.

En vingt ans, Arles a franchi des étapes, occupé des lieux, exposé des millions d'images et reçu près de 500 opérateurs du monde entier. Il est loin le temps où, à l'ombre de Saint-Trophime, les photographes écrivaient au président Pompidou pour lui demander de reconnaître leur art. A peine sortie du ghetto, la photo est en passe en effet de devenir un art officiel. Arles est toujours un festival sympathique. Mais elle n'est plus le seul point de France à divulguer l'image fixe. Et, en vingt ans, la situation même de la photographie a changé. Au seuil de l'âge adulte, les Rencontres sont arrivées à un point crucial de leur histoire. C'est l'enjeu de cette vingtième édition.

PATRICK ROEGIERS.

★ Avec Jean-Claude Lemagny et Yana Dirazaide, Jean-Claude Gautrand assiste aux Rencontres depuis leur création. Tous les portraits ci-dessus sont de lui.

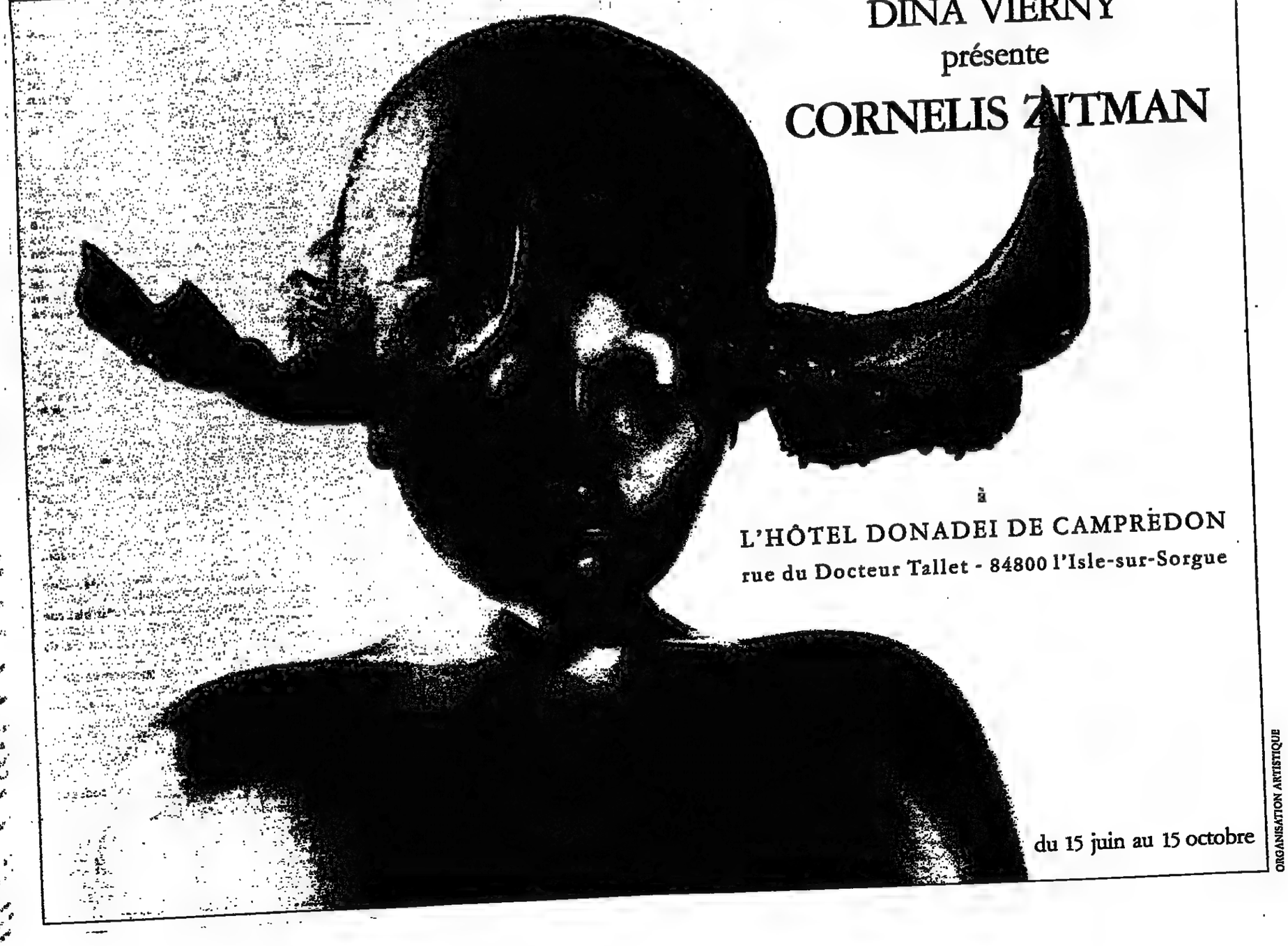

هكذا صدر الأصل

هكذا في الأصل

SUR LA ROUTE DU SUD

La complainte des mal-aimés

Associant voyage, littérature et autobiographie, le récit en deux cents images d'un des plus grands mythes américains.

par GILLES MORA

DEPUIS le temps que je trafique avec le Vieux Sud, j'ai pu me constituer une géographie mentale à sédimentation variable. On y trouve les couches profondes (« Deep South »), l'enfouissement alluvial du sexe et de l'humidité. Elles me conduisent invariablement, les dimanches matins surchauffés, vers les églises en bois, autour de Savannah. Les croupes joyeuses des « sisters » noires, sous leur jupe moulante, y font chavirer les âmes les plus saintes. De Ben Shahn à Eudora Welty (écrivain, photographe, et femme de surcroît), tous ont succombé, du moins photographiquement.

Les strates musicales, prodigieusement actives, fournissent la bande-son des grandes équipées automobiles nocturnes, quand on joint d'un trait Natchez à Birmingham, Alabama.

La grande image sonore qui traverse l'histoire du Sud et de la photographie, c'est celle du juke-box, prise par Robert Frank en 1955, en Caroline du Sud. La même année, Presley et Carl Perkins se disputaient les radios locales avec leurs niaiseries pour teenagers. Moi, j'ai définitivement réglé les accords de ma guitare sur ce diapason-là.

La couche supérieure de mon Sud mental affiche une plus grande respectabilité : littérature et photographie. Ainsi excuse-t-elle un peu les deux autres, primaires, et donc suspectes. Dans toute passion territoriale, il convient d'introduire, aussi, du second degré... Faulkner, Eudora Welty, Truman Capote, James Agee : tous grands prosateurs du triangle sacré reliant Oxford et Jackson (Mississippi), New-Orleans et les collines du Tennessee. Eudora Welty est la plus énigmatique. Voici une vieille dame, confite depuis toujours dans sa demeure de Jackson, qui a produit une littérature fine et faussement sage. Ses images (que l'on va enfin découvrir) prises en 1933 montrent un univers d'une ambiguïté et d'une sensualité inattendues. Reportées sur l'œuvre écrite, les photographies lui donnent un sens nouveau.

Atlanta, 1986.

Quant aux photographes (et j'y joins ceux qui, comme Walker Evans ou Ben Shahn, sont venus du Nord), je leur dois l'essentiel de ma liaison avec le Sud. Sans Evans, sans son livre mythique, *« Louons maintenant les grands hommes »*, je n'aurais jamais connu l'Alabama et sa décrépitude, d'où James Agee écrivait : *« Et soudain, je sus quel événement horrible est un dimanche d'été dans une petite ville du Sud. »*

Un photographe sudiste ressemble donc à un géologue égoïste prospectant son propre sous-sol, prenant soin de l'alimenter constamment pour ralentir son épuisement. A propos du Sud, j'ai désormais en tête et en images une belle collection d'épiphanies, les miennes ou celles des autres : femmes photographiées par Eudora Welty, grandes prestations surréalistes de Clarence Laughlin, chroniques quotidiennes des bourgs de Géorgie, observées par Fern Koch ou Paul Kwilecki, ennui accablant des plaines ceinturant Memphis, dont témoignent les images en couleurs de William Eggleston. Ou encore les souvenirs délavés du comté imaginaire de Faulkner, recueillis par Alain Desvergnes.

Un soir d'août 1982, dans le Hale County (Alabama), je roulais doucement avec, sur mes genoux, les planches-contact des photographies que Walker Evans y avait réalisées trente-quatre ans plus tôt. Chacun a ces images en tête : des métayers crevant de faim, des cabanes bancales, un air de délabrement généralisé flottant sur l'Alabama. Ou bien cette église en bois blanc, merveille d'ingéniosité primitive, qu'Evans savait si bien mettre en valeur, frontalement, sans fioritures, dans l'évidence bête des choses simples. Ou encore la poste d'un hameau (« Sprott Post Office, Alabama, 1936 »), bâtiment mal fichu, planté à un carrefour, avec une pompe à essence et, derrière, la route et la forêt. Moi, je guettais sans trop y croire l'improbable occurrence de ces vestiges d'un temps révolu.

Ce rapport au passé constitue la photographie sudiste, pour qui l'épithète générique « émotionnelle » convient parfaitement. Pour cette raison-là, dans le cadre plus large de la photographie américaine, elle a toujours été sous-évaluée. De son vivant, Clarence John Laughlin souffrait déjà du mépris dans lequel le tenaient ses pairs. Weston, en particulier, l'accusait de lyrisme abusif. Ce reproche – ou cette louange – pourrait aussi bien s'appliquer à la jeune artiste louisianaise Debbie Fleming Caffery. Ses images, pleines d'ombres et d'indécision formelle, n'ont pas d'équivalent au sein de la photographie américaine contemporaine, volontiers conceptuelle ou spéculative.

Peu de photographes étrangers au Sud en ont compris l'esprit. William Eggleston, William Christenberry, Debby Caffery, Paul Kwilecki, Fern Koch sont nés sur place, ont vécu de l'intérieur le rapport conflictuel entre un passé culturel toujours sensible, comme un horizon intangible, et l'obligation, pour le Sud, à s'inscrire, sous peine de disparition, dans un capitalisme économique destructeur de ses valeurs traditionnelles. La violence chromatique de William Eggleston, saluée en son temps par John Szarkowski, est une volonté névrotique et désespérée de souligner l'impureté culturelle dans laquelle, désormais, se trouve plongé le Sud profond : esthétique du « Kitch », parfaitement incarnée par le « Graceland », domaine d'Elvis Presley, à Memphis.

Dans une Amérique totalement aseptisée, où la notion de volupté n'est plus qu'un vague souvenir – y a-t-elle jamais existé ? –, le « Deep South » finit par apparaître comme une réalité salvatrice, charnelle enfin, climatiquement et humainement vivante. La fiction y redevient possible (*Mistery Train*, le film de Jim Jarmush, l'a prouvé récemment), la photographie américaine pourrait s'y refaire une histoire. Robert Frank ne vient-il pas d'y retourner, en Alabama, avec le voyage photographique, en compagnie de Duane Michals et Bruce Davidson ?

On l'aura compris : je suis, définitivement, du côté des Sudistes. ■

★ « Deep South », deux cents photographies réunies par Gilles Mora au palais de l'Archevêché, et « On dirait le Sud », projection au Théâtre antique, le 4 juillet, suivi d'un concert rock de Carl Perkins. Entrée : 100 F.

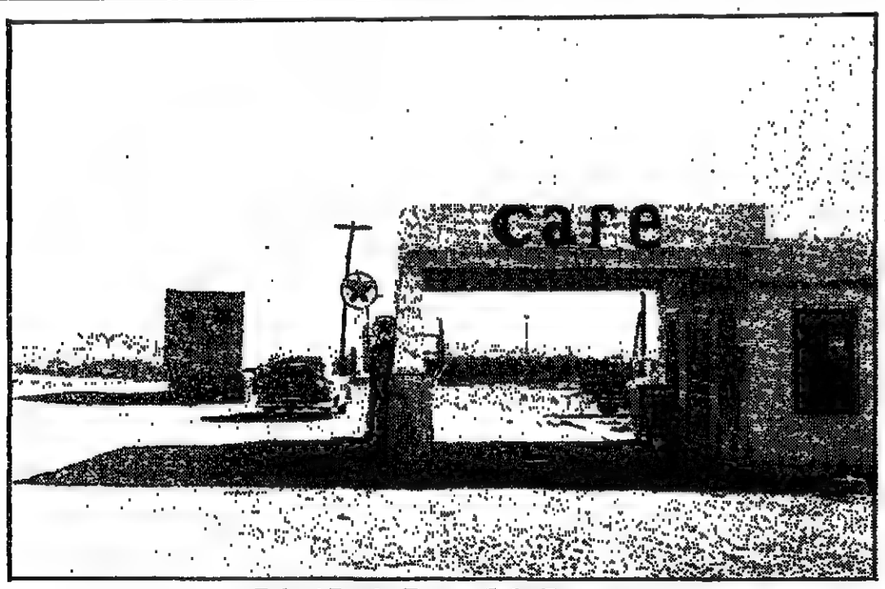

Robert Frank : Texaco Cafe, Texas.

Lee Friedlander : New-Orleans, 1969.

UN PARCOURS AMÉRICAIN

L'adieu aux maîtres

Le point de vue actuel d'un photographe français sur deux opérateurs américains majeurs des années 60.

par ARNAUD CLAASS

AMES tout débuts, en 1968, j'admirais à la fois le Cartier-Bresson des années 30 pour sa manière tremblée, funambulesque, et Weston pour son art diamétralement opposé : massif, à la fois charnel et minéral. Deux ans plus tard (entre-temps, j'avais vu aussi pour la première fois Bullock, Sommer, White, Meatyard, pour ce qui concerne la photographie américaine), je découvris Frank et Friedlander.

Pour opposés qu'ils fussent, je trouvais que ces deux derniers partageaient une manière de travailler moins tendue : non plus polarisée vers le haut, vers l'Instant absolu ou l'Essence des choses, mais étale, réglée sur le temps « réel », prise dans sa coulée régulière. Cartier-Bresson, agile et discret comme un chat dans une rue, Weston, en contemplation devant un corps, étaient à l'affût, Frank et Friedlander déambulaient, mais semblaient ne rien chercher de particulier. Pas d'instants décisifs chez Frank, en tout cas pas dans le sens cartier-bressonnien de l'arabesque, et très peu chez Friedlander. Car, dans ses images, j'avais plutôt l'impression d'*espaces décisifs* provoqués par l'arrêt soudain du photographe à l'endroit privilégié.

Je crois que ce qui m'a passionné dans leur découverte, c'est la présence d'images qui ne trouvaient pratiquement plus leur justification que dans l'acte même qui les avait fait naître. Frank avait retourné comme un gant le témoignage, photographiant pour ainsi dire le creusement de son propre sillage dans l'espace d'une vie et d'un territoire ; Friedlander, lui, poussait assez loin sa vision de la ville pour se passer de l'affirmation pénible d'une « signature ». Je veux dire que son œuvre allait évidemment au-delà d'une systématique du poteau en plein milieu de l'image et qu'intervenait, là aussi, une gratuité audacieuse, apparemment innocente mais très cultivée, de l'acte de photographier.

Ces deux œuvres m'ont d'abord aidé à accepter sans réserve l'idée qui déjà me guidait à mon insu dans mon propre travail : celle d'une pure jubilation visuelle. Par ce terme, je ne désigne pas le simple plaisir de l'ornemental, mais plutôt, dans un *même instant*, une suspension *du sens et une sorte* d'exactitude paradoxale du cadrage. Elles m'ont aidé à me défaire des lieux ultimes qui m'auscultaient encore, lors de mes dernière images de villes, au reportage, que j'avais pratiqué (ou cru pratiquer) tant bien que mal quelques années auparavant.

Ce que j'ai ensuite tenté de démolir dans mon travail, c'est ce qui, chez ces deux photographes, semblait les empêcher de faire le pas supplémentaire : le fait qu'ils ne parviennent pas à rompre totalement avec des justifications extérieures finalement convenues : documentaire dévié chez Friedlander, documentaire transpercé par l'autobiographie chez Frank.

Ce n'est aucunement chercher à diminuer la valeur d'œuvres de référence que de se demander comment les « dépasser », c'est-à-dire mettre à profit l'espace de liberté accrue qu'elles ont su instaurer par la force de leur nouveauté, cela afin de trouver des solutions encore plus libres. J'ai toujours souhaité pratiquer une photographie qui ne raconte plus d'autres histoires que celles qui s'inscrivent en creux dans ma sensibilité visuelle, pour ainsi dire à mon insu. Peut-être, sans ces deux œuvres, n'aurais-je pas été capable de cette attention visuelle ferme et tranquille, dégagée de toute contrainte autre que librement consentie, dans la pratique de ce qui est bien plus qu'un art au sens commun du terme : une pensée en actes dans le regard sur les êtres et les choses. ■

★ Lee Friedlander, « Désert de Sonora », palais de l'Archevêché ; Robert Frank, « The Lines of my Hand », 28, rond-point des Arènes, parution sous le même titre d'un livre chez Parkett/Der Alltag Publishers, Zurich-Francfort-New-York).

INTERNATIONAL PAPER

RÉPONSE

Alors, à votre avis ? ILFORD, français ? Non... Anglais ? Non plus. Suisse ? Encore faux. Américain ? No.
– "Allons, tout le monde sait qu'ILFORD est français : l'héritier des frères Lumière, les inventeurs du cinématographe et des plaques autochromes." – "Mais non, voyons, ILFORD est anglais : les premiers à fabriquer le papier à contraste variable." – "Mais puisque je vous dis qu'ILFORD est suisse : ce sont des ingénieurs suisses qui ont inventé le CIBACHROME et le CIBACOPY." – "Mais vous êtes fou, ILFORD est américain : ils viennent de rejoindre ANITEC dans le premier groupe papetier mondial : INTERNATIONAL PAPER."

Bon, O.K., vous avez tous raison. ILFORD est bien français, anglais, suisse, américain ; mais tout cela à la fois. Ou plutôt, ILFORD n'a qu'une seule nationalité : photographe.
Photographe comme les grands signataires du calendrier ILFORD.
Photographe comme tous les participants à la première journée nationale ILFORD du Noir et Blanc le 14 juillet.
Photographe comme tous ceux qui, en Arles et aux quatre coins du monde, ont la passion des images, celles d'aujourd'hui et toutes celles de demain que nous allons ensemble inventer.

ILFORD

NOTRE PAYS, LA PHOTOGRAPHIE.

A VOTRE AVIS,
LA RÉFÉRENCE EN PAPIER COULEUR
EST-ELLE :
FRANÇAISE ☐ ANGLAISE ☐ SUISSE ☐ AMÉRICAINE ☐

هكذا في الأصل

LES MERVEILLES DU PANORAMIQUE

Regards à 360 degrés

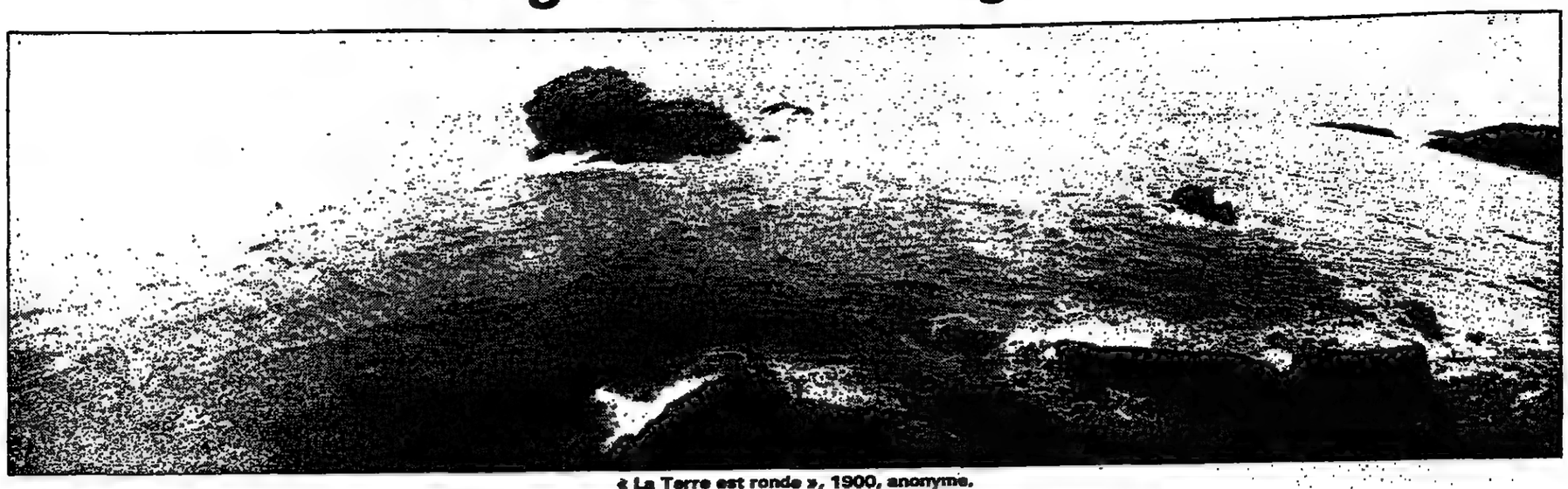

« La Terre est ronde », 1900, anonyme.

De 1850 à nos jours, quatre-vingts pièces rares prouvent l'importance historique de la vision grand-angulaire.

par RÉGIS DURAND

VOIR (et fixer) tout ce que le regard embrasse, et au-delà : la vision panoramique est sans doute un rêve aussi vieux que la conscience artistique de l'humanité. Les bas-reliefs des temples antiques, les frises de la colonne Trajane, attestent ce fantasme d'une représentation en continu de l'espace. *Jusqu'à l'invention des frères Lumière*, la peinture puis la photographie n'auront cessé de travailler à cet « élargissement de la vue ».

Daguerre, un des inventeurs de la photographie, se fit connaître par son Diorama, qui reprenait un procédé de l'Ecossais Barker, montrant des vues de Londres à 360 degrés, peintes sur d'immenses toiles. Dans un premier temps, la photographie naissante sera d'ailleurs mise au service des peintres et des graveurs désireux de fixer des panoramas naturels. Mais, très vite, de fantastiques progrès (sur le plan des optiques, de la pellicule souple et de la chimie) en feront le lieu par excellence du regard panoramique.

Joachim Bonnemaison est un photographe qui pratique l'art du panoramique ; il est lui-même l'inventeur de plusieurs procédés de prises de vue panoptiques. Mais c'est aussi un collectionneur qui a réuni sans doute la plus belle collection existante de photographies panoramiques, des origines (autour de 1845) jusqu'à 1950. Ce sont des pièces de format très variable (*de quelques centimètres à plusieurs mètres de long*), souvent très fragiles, qui constituent une fantastique histoire du regard cherchant à aller au-delà de ses propres limites, au-delà des conventions du cadre et de la perspective albertienne. Joachim Bonnemaison distingue entre quatre types d'images : *les vues de panoramas*, faites d'une seule image, mais allongée. On connaît ainsi de superbes vues de Paris de Baldus ou de Le Secq. Par exemple : les panoramas qui juxtaposent plusieurs vues, et font ainsi apparaître un premier mouvement du regard qui balaie l'espace. Ce procédé est celui, par exemple, des frères Bisson et de leurs vues des Alpes, ou encore le superbe panorama de Tripoli de Louis De Clercq.

Les *panoramiques* sont en revanche obtenus à l'aide d'une optique mobile (inventée par Martens en 1845). Enfin, les *panoptiques*, qui permettent une révolution de 360 degrés et même au-delà.

On passe donc d'un art encore très pictural de la contemplation du paysage (jusqu'aux panoramas) à un art du mouvement du regard et du corps qui suppose une volonté d'analyse de l'espace en même temps qu'une présence de plus en plus grande de l'opérateur. L'œil cesse d'être attiré par la profondeur de la perspective traditionnelle, pour être emporté dans une perspective curviligne, flottant hors de ses repères habituels, comme en état d'apesanteur.

Devant beaucoup de ces photographies (qui sont, faut-il le préciser ? des pièces uniques), on a le souffle coupé par cette suspension des règles de la représentation. On est devant une matière intermédiaire, un *mixte d'espace et de temps, d'immobilité et de mouvement*, que ni la photographie classique ni le cinéma ne permettent d'éprouver. C'est que la photographie panoramique n'est pas l'ancêtre du cinéma – même si le Mégascope de Dumoiseau, qui permet de fixer une séquence en continu, s'en approche de très près. Il faut plutôt y voir l'expression de tout ce que la perspective classique et le cadre ont refoulé : une exubérance de la vision, une liberté de geste et de parcours, un « paganisme » du regard, si l'on veut, qui aurait résisté, depuis toujours, à l'orthodoxie de la représentation dominante. ■

★ « Panoramas », 80 pièces de la collection Bonnemaison présentées à l'Espace Van Gogh avec le concours du Crédit foncier de France. Catalogue, texte de Régis Durand et Tatiana Tolstoï, 216 p., 110 reproductions, 280 F.

BOUSCULÉE L'IMAGE

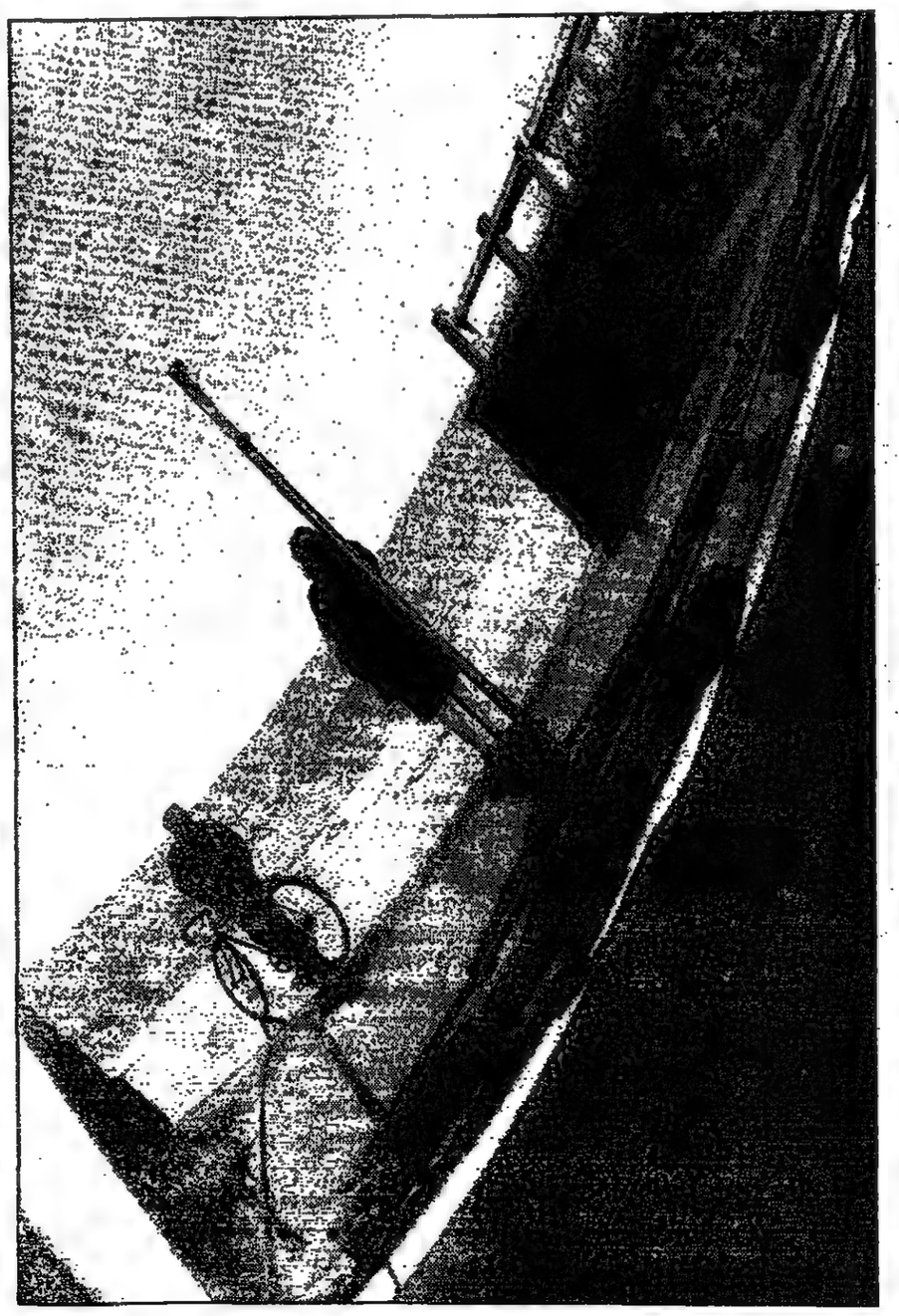

par DENIS ROCHE

20 février 1984, Saint-Malo
Un pare-brise, par la bizarre diagonale
qu'il occupe dans l'espace et, plus encore,
par l'obstination qu'il met à se comporter
tantôt comme vitre, tantôt comme miroir, relève
d'un entre-monde où la lumière, et elle seule,
se croit tout permis.
Ici, à Saint-Malo, par une journée étincelante de février,
le vent avait nettoyé le ciel. Le pare-brise,
bombé et vaguement glauque comme ils le sont tous,
resté en somme sur le qui-vive,
reflétait la guerre que se livraient
les habituelles perpendiculaires du paysage.
Pour le photographe qui est à l'extérieur de la voiture,
le pare-brise est imprévisible du point de vue de la lumière,
et insaisissable dans un viseur un peu ambitieux.
Il faut négocier. Alors j'ai joué le geste :
tournant sur moi-même d'un léger coup de hanche,
à l'image d'un toréador
qui laisse filer la menace sous son bras,
j'ai fait confiance à la perte d'équilibre.
La construction de la photo est le reflet,
bien sûr, de cette posture si éphémère,
face à la menace plus lointaine que constitue
la forte marée qui, très au-dessus de la plage,
s'en vient se jeter avec fracas sur le quai,
empêchant le cycliste et la femme en veste de fourrure
de s'y aventurer.
Ces personnages sont pris entre deux feux :
mon geste rapide en surplomb
et les vagues furieuses de la mer.
Bousculade de l'image, par moi enfin basculée.

★ Exposition Denis Roche, 40 photographies, Mas de l'Enfant, Barbentane.

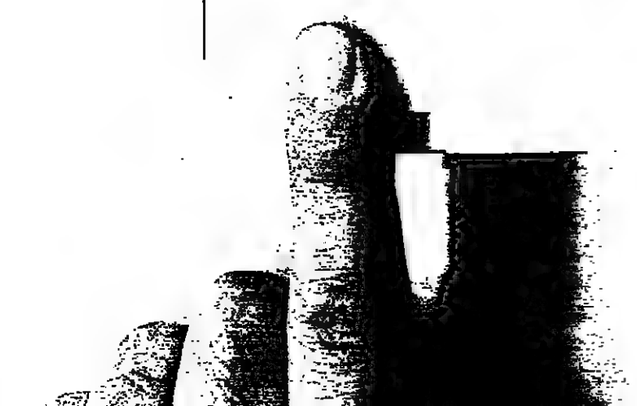

LES CHEFS-D'ŒUVRE DU NU

Ode à Vénus

Le fondateur historique des Rencontres consacre au nu, de Carroll à Witkin, un soirée de projections.

par LUCIEN CLERGUE

VOULOIR représenter le nu, c'est faire reculer les frontières de la mort. La Vénus de Willendorf est toujours jeune malgré vingt et un mille ans, et si Hippolyte Bayard fait son autoportrait, nu dans une baignoire, comme Marat, c'est par dérision et pour montrer qu'il est bien vivant et se considère comme l'inventeur de la photographie. Liberio Termine ajoute : « *Notre corps est essentiellement une image* ». Mon approche du nu est le reflet d'une passion. Si, très jeune, je me suis investi dans cette recherche, c'est pour vaincre une timidité maladive mais sans doute aussi pour oublier toute une adolescence grise. Ma mère était gravement malade et je devais laver son corps décharné. Je ne pourrai jamais faire des nus tristes, en situation humiliante ou dérisoire. Mais je respecte ceux qui le font et ce sont eux qui m'attirent tout particulièrement, car ils m'entraînent sur un territoire où je suis démuni.

Le nu fut thérapie pour d'autres : Les Krims demandait aux élèves de son « workshop » tenu à Arles de le photographier nu, et d'appliquer l'image obtenue sur la partie du corps où ils avaient mal pour être guéris.

Incompréhension totale, on s'en doute, et demande de remboursement collective. On sait que Witkin a été marqué à vie par l'accident d'une petite fille dont la tête tranchée est venue rouler à ses pieds alors qu'il était enfant. D'où ses nus torturés et paroxystiques.

LE CHOC WESTON

Vouloir traiter cent cinquante ans d'histoire du nu, c'est aborder l'histoire de la photographie. Il n'existe pas de véritable ouvrage exhaustif digne de ce nom dans la bibliothèque du photographe, et je me suis contenté de puiser dans la mienne, dans mes collections, celles du musée Réattu et des Rencontres internationales de la photographie. Manière de montrer que ce que nous avons fait à Arles depuis 1957 – date de l'entrée en fonction de Jean-Maurice Rouquette au musée – a été bénéfique pour la ville mais aussi pour le patrimoine photographique. On trouve en effet dans les collections quelques-uns des plus beaux nus de Weston (*vintages*, s'il vous plaît) et de très intéressantes compositions de Brassaï mêlant la technique photographique à celle de la gravure.

Les archives des Rencontres internationales de la photographie ont aussi des pièces exceptionnelles, dont un ensemble de Doug Stewart où la femme devient homme, et vice versa, par un jeu de masques. Depuis que je parcours le monde je pratique l'échange, et certaines pièces de Gibson, Ishimoto, Hosoe, Shinoyama, Sandek, W. Chappel, Butyrin, se mêlent à des travaux d'élèves que je découvre au hasard de mes « workshops ». Aussi serait-il plus honnête de parler de musée imaginaire, car c'est bien l'ensemble idéal que j'aimerais pouvoir montrer à mes élèves chaque fois que je m'entretiens avec eux sur ce sujet. Tous savent d'ailleurs que j'en promène une préfiguration dans mes bagages et que je les montre en prélude à mon cours.

J'ai choisi une division par continents. L'Europe, l'Asie et, plus précisément, le Japon, l'Amérique du Sud et du Nord. L'Afrique est tragiquement absente de ce florilège. Cela m'a permis de constater l'extraordinaire richesse de cette thématique aux Etats-Unis. Une variété inépuisable, qui ne se manifeste sérieusement qu'au tournant du siècle mais ne cesse de monter inexorablement, pour culminer avec les surdoués que sont Gibson, Mapplethorpe et Witkin, en passant par Krims, Samaras, Tress, Dater, Gantz, Goldin, Tennesson et la révélation de cette soirée, l'inclassable Dutton. Mais le choc me vint de Weston, découvert dans les années 50 en couverture de la très belle revue *Photo Monde*, disparue depuis, et qui fut la révélation et l'inspiration de ma vie.

Plus tard, je suis allé en pèlerinage à sa petite maison de Carmel, et j'ai eu la joie de convaincre Jérome Hill de donner au musée Réattu sa collection qui compte plusieurs nus du maître, dont celui de Charis Wilson qui fut l'objet de tant de controverses : le modèle n'aimait pas sa coiffure, le photographe redoutait l'ombre du bras droit. Il faillit détruire le négatif ! C'est un des plus cotés des quelque 200 nus qu'il nous a laissés ! A Phoenix (Arizona), j'ai rencontré Allen Dutton. Personnage hilarant, retraité de l'enseignement et qui fait des collages à partir de photos de modèles plutôt potelés. Le jour de notre visite, il nous emmena dans le désert, provoquant des explosions en arrière-plan de modèles dénudés brandissant le drapeau américain.

Ma seule tristesse fut de ne pouvoir revoir avant sa mort Robert Mapplethorpe. Sa dévouée secrétaire avait gardé l'espoir qu'il me parlerait au téléphone, mais la fatigue était trop forte.

Cette richesse américaine m'a toujours intrigué. Weston Naef, conservateur de la photographie au musée Getty de Los Angeles, affirme que c'est la formidable influence exercée par le conflit Freud-Jung, dont les textes traduits en anglais parurent très tôt aux USA. Certains restèrent réfractaires comme Ansel Adams, mais Imogen Cunningham, Stieglitz, Man Ray, Weston, Diane Arbus, Wynn Bullock se sont investis dans cette recherche.

Extrait de « Née de la vague », Camargue, 1962

L'Europe fournit plusieurs pôles d'attraction. Les débuts sont fort riches en daguerréotypes, puis vient l'académisme – qui bascule aujourd'hui dans l'humour – le pictorialisme, au tournant du siècle, et l'extraordinaire aventure entre parenthèses de Bellocq, expatrié à La Nouvelle-Orléans, dont l'œuvre fut découverte aux environs de 1970 par Lee Friedlander, comme jadis Mendelssohn réhabilita Bach.

Une zone de fraîcheur, d'innocence, de poésie avec le révérend Lewis Carroll : ses nus colorés à la main, sont une exception dans ces nus d'adultes un peu stéréotypés de son époque, parce qu'il s'agit d'enfants, sans le moindre vêtement, et qu'il y a l'aura de l'auteur d' *Alice au pays des merveilles*. Il finit par prier les familles de détruire ces témoignages et, par chance, quatre nous sont restés qui sont les perles rares du XIXe siècle.

Le surréalisme est un des points culminants, et déjà l'apport des peintres se fait remarquer avec Ubac et Bellmer. L'anglais Bill Brandt sera la révélation de l'après-guerre. J'eus le privilège d'exposer en sa compagnie au Museum of Modern Art de New-York sous la houlette de Steichen, en 1961. Fontana domine en Italie, Kertesz en Hongrie, Sandek, après Driktol, en Tchécoslovaquie, et l'Allemand Koppitz reste le fleuron de cette époque avec ce nu soutenu par trois femmes vêtues de noir.

EROTISME ET TRADITION

L'Amérique du Sud n'apporte pas de grands bouleversements, sans doute parce que plus l'on va au sud, et plus on est pudique. Mais Alvarez Bravo exécutant une commande pour André Breton va s'imposer comme le plus important photographe mexicain.

Autre grande richesse avec le Japon. Héritiers d'une tradition érotique, les photographes japonais (Ueda, Shinoyama, Terayama, Fuji et surtout Eikoh Hosoe) ont prolongé jusqu'à nous ce don exceptionnel, malgré une censure contraignante (ou à cause d'elle ?) s'expriment en un langage qui leur est propre. Hosoe rejoint à l'étage noble de ce musée imaginaire les Weston, Man Ray, Bill Brandt, Mapplethorpe et Witkin, par la rigueur de sa recherche et son infaillible maîtrise technique.

Depuis que Roland Barthes a dit, lors de ma soutenance de thèse à l'université de Provence en 1979 : « *Tout classement est un discours* », j'ai découvert, en classant toutes ces images, de bien curieux chapitres : « accessoires », où chapeaux et masques jouent un rôle inattendu ; « humour » où l'on découvrira un Elliot Erwitt bien dans sa manière ; l'Homme vu par la Femme, ou encore les apports de plasticiens comme Hockney ou Rauschenberg.

Pour Ralph Gibson, photographier le nu, c'est s'exercer comme aux Beaux Arts. Cette pratique constante, ce retour aux origines, nous les reportons ensuite sur nos autres pôles d'intérêt. Ainsi le nu, pour beaucoup d'entre nous, est la source même de la création, au départ de bien des recherches et pourrait éclairer d'un jour nouveau une foule de réalisations contemporaines. ■

★ « Histoire du nu », projection au Théâtre antique, le samedi 8 juillet. Expositions de L. Clergue « Les empreintes des Dieux », 1er étage de l'Archevêché ; « Naissance de Vénus » à l'église des Célestins, à Avignon ; « Tauromachies 1955-1989 », abbaye de Montmajour.

● Publication des *Empreintes des Dieux*, 55 photos couleur, préface d'Etiemble, 6d. Téléédition et Piccolec, Paris-Genève, 250 F. Extraits de la correspondance entre Jean Cocteau et Lucien Clergue (1955-1963), 6d. Actes-Sud, introduction Hubert Nyssen, 69 F.

Studio Roland Laroue - Cergy

Nous, RAPHO. Histoire d'une agence. 1987

Exposition de la collection Bonnemaison. 1989

ARLES

EN 1986, avec Robert Doisneau la photo devient une passion au Crédit Foncier.
Le livre et l'exposition "Un certain Robert Doisneau" marquent le début de notre action dans ce domaine.
Depuis la photo fait partie de notre vie culturelle au côté de la musique et de l'architecture.
Une nouvelle fois cette année, nous venons partager avec Arles cette passion.
L'exposition Joachim Bonnemaison nous procure ce plaisir.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

هكذا صفحة الأصل

هكذا صفحة الأصل

18

(Publicité)

Kodak en Arles

De l'Art en général et des Rencontres en particulier.

Les Rencontres d'Arles célèbrent leur 20e anniversaire. La plus grande manifestation mondiale consacrée à la photographie et à l'image n'a pas fini de nous étonner.

D'expositions en projections, de stages en soirées, cette année encore, nous retrouvons la profusion de talents et le bouillonnement des idées. Soirée Federico Patellani, son travail sur la "Beauté italienne", à partir des fameux concours qui furent l'un des grands rites de l'Italie des années 50/60, nous offre une galerie vertigineuse d'italiennes inconnues, de starlettes de village, mais aussi de futures stars, Sylviana Mangano, Sophia Loren, Gina Lolobrigida...

Javier Vallhonrat pour Martine Sitbon

"Front Porch Barber" Ferne Koch - Alabama 1950

Larrigue - Siskind - Bravo - Kertesz par Lucien Clergue
Fondateur des Rencontres d'Arles

"Deep South"

Le thème du "Deep South", auquel seront consacrées expositions (Robert Frank pour ne citer que lui), soirées et concerts (Carl Perkins) doit entraîner chacun dans un voyage nostalgique et sensuel bercé aux rythmes du Rock'n'Roll.

L'hommage à Lucien Clergue qui présentera son "Histoire du Nu en photographie", dans la grande tradition des soirées au théâtre antique. La découverte de Dennis Hopper photographe. Tout le monde connaît l'acteur, le réalisateur d'Easy Rider. Mais il fut aussi dans les années 60 un photographe présent sur plusieurs fronts. Qu'il s'agisse de l'avant-garde artistique, du sud des États-Unis marqué par ses luttes raciales ou des stars de la côte ouest.

La surprise George Hashigugi qui, au travers de 90 portraits, nous prouve que le Japon n'est pas aussi monolithique qu'il paraît.

La confirmation du talent de Javier Vallhonrat dont le travail personnel sur la capture du corps dans un espace géométrisé fait de lui aujourd'hui un des plus talentueux créateurs d'images.

L'ethnologie bousculée par Elisabeth Sunday qui a choisi de travailler parmi les tribus africaines qu'elle photographie avec des miroirs déformants.

"La grande parade" de Julio Donozo à l'hôtel Regi-

"Memphis, Tennessee 1984" Gilles Mora

"Le brise-glace Lenine" Evgueni Khaldey

nel où KODAK nous offre 50 portraits de groupe en France, 200 ans après la Révolution. Des invités aussi divers que célèbres animeront les soirées au Théâtre Antique : Sapho, Luis Miguel Dominguin, Jean Nouvel, Otar Iosseliani. Etc, etc...

Impossible de se faire une idée complète sur Arles sans s'y déplacer. Le partenaire des Rencontres, KODAK, ne peut que saluer leur formule originale. L'Art lui-même est fait de rencontres. Rencontres de ceux qui ont des préoccupations identiques aux vôtres, ou rencontres de la photographie, tout simplement. Quoi qu'il arrive, une rencontre en Arles est toujours une expérience très enrichissante pour tout passionné de photographie et d'images. Une formule aussi vivante ne pouvait pas laisser KODAK indifférent.

Encourager la création

La marque a toujours été spontanément partenaire de la création et il n'est pas inutile de rappeler son soutien à tout ce qui peut contribuer à la reconnaissance de la photographie comme discipline artistique à part entière. D'ailleurs, c'est l'une des missions de la société que de donner aux créateurs les moyens de s'exprimer.

Mais comme les jeunes talents n'ont pas seulement besoin d'excellents films, KODAK fait tout ce qui est en son pouvoir pour encourager leurs projets et pour les aider à se faire connaître.

C'est dans cet état d'esprit qu'a été créé il y a 3 ans le Grand Prix Européen de la photographie KODAK. Au-delà d'un événement de premier plan autour de la photographie, l'objectif est de mettre en lumière de nouveaux talents venus de 14 pays d'Europe. Le lauréat qui recevra 70000 F doit en effet être âgé de moins de 35 ans. Cet encouragement, le soutien par des dotations, sont pour KODAK une façon active de participer à la création contemporaine.

C'est dans la même logique que KODAK réalise ses communications publicitaires. Ainsi, Jean-Baptiste Mondino a signé la réalisation du dernier film de la marque. Ainsi, le Mois de la Photo 1988 a été mis à profit pour rendre un "hommage légèrement anticipé aux photographes des années 90". Jean-Baptiste Mondino (encore lui!), Patrick Varnez, Nathalie de Moursac, Stéphanie Sednaoui, Jonathan Rea, Richard Croft, ont été mis à l'affiche.

Après tout, il est légitime que KODAK s'intéresse à tous ceux qui ont un déclic d'avance.

KODAK.

particulier,

CINÉMA

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

En raison de la grève du Syndicat du Livre parisien, nous avons ajourné la parution de la page «Sélection cinéma». Pour la même raison, la liste complète des films en exclusivité pendant la semaine du 28 juin au 4 juillet paraîtra dans notre numéro du vendredi 30 juin daté 1er juillet. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser ces ajournements.

Le Crime d'Antoine

de Marc Rivière,
avec Catherine Wilkening,
Tom Novembre,
Jacques Weber,
Yves Robert.
Français (1 h 25).

Un veuf inconsolable se console pourtant avec une jeune femme qui porte le même nom que sa chère disparue. Une femme bien mystérieuse, et entourée de gens pas nets. D'où maintes aventures et mésaventures pour Antoine.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Deux amour

de Franck Appréderis,
avec Véronique Jannot,
François Duval,
Niels Arestrup,
Thierry Fortineau,
Tania Lopert.
Français (1 h 33).

Véronique Jannot, femme de trente ans, décoratrice, rompt avec Niels Arestrup, macho divorcé, dont elle attend un enfant et qui veut la faire avorter. Elle refuse et va vivre avec un architecte sincèrement amoureux d'elle. Seulement, ils travaillent ensemble, elle est très active et bientôt rien ne va plus. Il s'agit du problème de la femme moderne dont la réussite professionnelle fait de l'ombre aux hommes. Véronique Jannot cherche en vain à convaincre. Le film, coproduit par FR3, est écrit et réalisé à plat, comme un roman-photo.

J.S.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

Fair Game

de Mario Orfini,
avec Trudie Styler,
Gregg Henry,
Bill Moseley,
Italien (1 h 25).

Huis clos dans un somptueux loft où vit une femme sculpteur. Elle est séparée de son mari, qui concocte une vengeance perverse, à l'aide d'un serpent. Un jeu mortel qu'il règle électroniquement de sa voiture. Un décor, trois personnages, de froides images glamour et pas assez d'humour pour rivaliser avec Hitchcock.

C.G.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, handicapés, 18e (45-22-47-94).

Frames
From the Edge

de Adrian Maben.
Allemand (1 h 32).

Adrian Maben a filmé pendant deux ans Helmut Newton en train de travailler.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Frances

de Alex Costandinos,
avec Claude Rich,
Claude Brasseur,
Français (40 mn).

Pour le Bicentenaire, la révolution retranscrite dans un procédé révolutionnaire, le « showscan », censé démoder tout ce qui a précédé.

U.G.C. Ermitage, Todi40, 8e (45-63-16-16).

D.R.

En cas de *Mousson* (Jean Négulesco, 1956), Lana Turner et Richard Burton restaient chez eux. Les exploitants craignent plutôt la canicule pour la fête du cinéma du 29 juin. Seul le soleil peut écarter des salles les boulimiques qui pourront voir jusqu'à cinq films par jour pour le prix d'un.

Gonashatru

de Satyajit Ray,
avec Soumitra Chatterji,
Rusna Calasthakurta,
Dhritiman Chatterji,
Mamata Shankar,
Dipankar Dey,
Subhendu Chatterji.
Indien (1 h 40).

Satyajit Ray adapte la pièce d'Ibsen *Un ennemi du peuple*, la déplace au Bengale, la modifie assez sérieusement. Le héros devient ici un médecin idéaliste, qui constate que l'eau sacrée du temple est polluée. Il prend l'affaire en mains, et commencent ses malheurs.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Le Prix de la passion

de Leonard Nimoy,
avec Diane Keaton,
Liam Neeson,
Jason Roberds,
Ralph Bellamy,
Teresa Wright.
Américain (1 h 45).

Le Monsieur Spok de la légendaire série Star Treck n'a pas, jusqu'ici, fait d'étincelles en passant à la réalisation — voir son remake de *Trois hommes et un couffin*. Or, on est heureusement surpris par ce nouveau film, dont le titre original *The good mother*, est mieux adapté à l'histoire que la mélodramatique « traduction » française. Diane Keaton, légèrement griffée par le temps, y tient le rôle d'Anna Dunlap, bourgeoise divorcée, indépendante, qui élève sa fillette Molly dans une atmosphère de confiance, de tolérance, d'amour. Anna rencontre un sculpteur d'origine irlandaise (Liam Neeson, séduisant, solide, une nature). Il lui apporte plus de liberté, d'épanouissement, et il est accepté par Molly. Jusque là, rien d'original. L'idylle traîne un peu, la mise en scène est incertaine. Et puis, d'un coup, ça démarre sur un autre ton : Brian, le père de Molly, homme très strict, très réservé — et remarié à une dame du même genre — s'indigne de l'atmosphère sensuelle qui selon lui pervertit sa fille, et entame un procès pour en arracher la garde à Anna. L'histoire est tirée d'un roman féminin à succès. Même indépendantes, ce sont toujours les femmes qui trinquent.

J.S.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06).

Scandal

de Michael Caton-Jones,
avec John Hurt,
Joanne Whalley-Kilmer,
Ian McKellen,
Bridget Fonda.
Britannique (1 h 44).

Lire la critique de Michel Braudeau ci-dessous.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Soleil grec

de Clare Peploe,
avec Jacqueline Bisset,
James Fox,
Irène Papas.
Britannique (1 h 30).

VO : Forum Arc-en-Ciel, handicapés, 1er (40-39-93-74) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Son Alibi

de Bruce Beresford,
avec Tom Selleck,
Paulina Porizkova,
William Daniels.
Américain (1 h 34).

Philip Blackwood, auteur de romans policiers — dont les couvertures composent un générique amusant, c'est déjà ça — se trouve en panne d'inspiration. Sommé par son éditeur de se remettre au travail, il offre un alibi à une jeune roumaine soupçonnée de meurtre. Elle ne lui a rien demandé, mais l'a conquis par son charme. Elle va être l'inspiratrice de sa nouvelle œuvre, mais il commence à douter de son innocence. Nous pas. Paulina Porizkova est très belle et a tout de l'héroïne persécutée. Et puis, il s'agit d'une comédie. On voit venir les quiproquos — grivois et autres — de loin. Situations, gags, mise en scène, tout se traîne sur les chemins les plus rebattus. Et Tom Selleck n'a toujours pas compris qu'il n'atteindrait jamais la séduction et la fantaisie de Cary Grant.

J.S.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (40-26-12-12) ; George V, 8e (45-62-41-46).
VF : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

The Tall Guy

de Mel Smith,
avec Jeff Goldblum,
Emma Thompson,
Rowan Atkinson.
Américain (1 h 30).

Que peut-il arriver de pire à un ringard de seconde zône qui gagne de quoi avoir droit aux ASSEDIC (à ce qui leur correspond en Grande-Bretagne) en faisant un peu de pub, et en servant de faire-valoir à un comique, alors que sa vie privée est nulle et de plus, envahie par un rhume des foins ? Il peut lui arriver d'être engagé pour le rôle principal — mais pratiquement muet — d'une adaptation en comédie musicale d'*Elephant man*, c'est à dire qu'il porte un masque horrible. Il peut lui arriver de devoir se faire faire des piqûres contre son rhume des foins, ce qui lui cause une peur panique. Il se force, car il a le coup de foudre pour l'infirmière, qui répond à sa passion. C'est drôle, mais ça ne fait pas une heure et demi, malgré toutes les grimaces de Jeff Goldblum pour meubler les vides et tenter de faire rire. Les personnages sont farfelus, quelques uns bien croqués par quelqu'un qui connaît de A à Z les mœurs et les trucs des coulisses, le pastiche de comédie musicale est irresistiblement juste. Mais la mise en scène est bien trop peu inventive et bien trop languissante.

C.G.

VO : Forum Arc-en-Ciel, handicapés, 1er (40-39-93-74) ; Le Triomphe, handicapés, dolby, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA CRITIQUE DE MICHEL BRAUDEAU

Les beaux draps

« Scandal »
de Michael Caton-Jones

EN 1959, à Londres, un homme fume cigarette sur cigarette dans un cabaret où s'effeuillent avec encore un peu de pudeur des jeunes filles peu farouches. L'homme a l'air délicieusement usé d'un fauteuil de cuir à point, on le dirait « confortable », l'œil battu et distingué — il ressemble terriblement à son coupé Jaguar blanc patiné, — mais il n'est pas blasé pour autant. Au contraire, il a des sursauts d'oiseau affamé pour chaque jeune femme qui lui plaît. Et beaucoup lui plaisent, grâce à Dieu, ce qui maintient cet homme charmant en vie et de bonne humeur. Il est ostéopathe et se nomme Stephen Ward.

Son regard de prédateur s'attarde à peine sur une petite nouvelle qu'il a remarquée, déjà il est dans sa loge, déjà il l'emmène dans le ravissant cottage que lord Astor — ce cher Bill — lui prête en lisière de l'immense parc où s'étale son gigantesque château. Car le docteur Ward soigne tout le gratin, les dos aristocratiques des messieurs et les râbles cossus des dames. Pas toujours avec des soins conventionnels, certes. Il impose beaucoup les mains, et quand ça ne suffit pas, il trouve d'autres dérivatifs à ces misères. Avec sa jolie recrue, une certaine Christine Keeler, âgée de dix-sept ans, il va faire des miracles, probablement.

C'est aussi simplement que commence le grand scandale des années 60 auquel Mme Keeler laissera son nom et sa silhouette parfaite. Ward l'installe chez lui, la fait changer de coiffure, lui fait rencontrer tout le monde, un agent soviétique, Ivanov, quelques ducs, et surtout John Profumo, le ministre de la défense de Harold MacMillan, qui proclame à l'époque « You never had it so good ! », faux-ami qu'il faut se garder de traduire par : « Vous ne l'avez jamais eue si bonne. » Plutôt : « La vie n'a jamais été si belle. » Le reste, on le connaît par la presse à scandale britannique, une des plus féroces du monde. Les orgies auxquelles les uns et les autres participèrent ; la jeune Mandy débauchée par Christine ; le lâche lord Astor, etc. Si Harold Wilson n'avait pas été si pressé de remplacer Harold MacMillan, si les conservateurs n'avaient été si coincés pour avouer les péchés que tant d'autres commettent sans sourciller, on n'en aurait pas perdu le sommeil ni fait un film de deux heures, assez mauvais au demeurant.

Christine Keeler est interprétée par Joanne Whalley-Kilmer, sur laquelle il n'est pas nécessaire de s'attarder longtemps. Elle est jolie sans excès, sympathique quand elle plonge dans les ghettos noirs à la recherche de haschich et de fortes étreintes, guère émouvante en accusée. La mise en scène est, en général, d'une platitude désarmante, besogneuse, parfois comique lorsqu'elle essaie à coups de ralentis et d'échos réverbérés de rendre compte des sensations que procure la drogue, ce qui est toujours plus affligeant que le poison même. Les galipettes du chauve Profumo dans ses draps de soie ne sont pas inoubliables non plus. S'il y a quelqu'un à sauver de l'entreprise de M. Caton-Jones, c'est le grand John Hurt dans le rôle de Stephen Ward. Il est, comme dans *Un homme pour l'éternité* ou *Midnight Express*, admirable. Charmeur, célibataire énigmatique (il ne touche ni à Christine ni, apparemment, à aucune de ses conquêtes), il promène avec nonchalance une beauté distinguée, celle de Jean Servais jeune, un peu plus pochée, comme un petit garçon tabagique. On s'en doute, il ne suffit pas malgré tout à sauver *Scandal* des profondeurs de l'ennui.

Tout ce qui peut, à titre anecdotique, nous surprendre dans cette affaire qui coûta le pouvoir aux Tories et la vie au docteur Ward, c'est l'ampleur donnée outre-Manche à des événements relativement anodins. Sans doute, on insista sur le fait que Keeler avait été simultanément la maîtresse de Profumo et d'Ivanov dans une période où les Soviétiques s'intéressaient de près aux rencontres stratégiques anglaises. Mais, par ailleurs, quelle hypocrisie dans ces cris d'orfraie pour quelques partouzes entre gens bien élevés... Si l'on devait censurer notre classe politique pour de simples affaires de mœurs, des maîtresses empruntées, des coucheries sans lendemain, il n'y aurait plus personne pour gouverner la France. Ou alors de bien tristes sires, c'est à craindre. Certes, nous n'en sommes pas là, et n'avons rien à redouter de la vertu : nos dirigeants savent quand, il le faut, amnistier avec la dernière énergie.

14 JUILLET ODÉON — 14 JUILLET BASTILLE — JUILLET PARNASSE — JUILLET BEAUGRENELLE

GANASHATRU
UN ENNEMI DU PEUPLE

UN FILM DE
SATYAJIT RAY

Sélection Officielle Cannes 89

هكذا صدر الأصل

THÉATRE

SÉLECTION PARIS

Amour pour amour

de William Congreve,
mise en scène
d'André Steiger,
avec Catherine Salviat,
Dominique Rozan,
Claude Mathieu,
Guy Michel,
Marcel Bozzuffi,
Louis Arbessier,
Nathalie Nerval,
Jean-Philippe Puymartin,
François Berlin
et Thierry Hancisse.

Congreve a vingt-quatre ans quand il fait jouer, en 1695, *Love for love*. On s'aperçoit très tôt, et l'on redécouvre aujourd'hui, qu'il n'a pas son pareil pour créer sans cesse, avec cynisme et brusquerie, des tons de voix, des images, presque des hallucinations. Sa pièce met aux prises, autour d'un trio pas vraiment habituel – un jeune homme, une jeune femme, le père du jeune homme – une ronde d'obsédés, d'étreintes. Toute l'affaire est de rejoindre un lit ou son équivalent... Le décor de Claude Lemaire est splendide, la mise en scène d'André Steiger remarquable et l'interprétation des comédiens du Français d'une pureté de jeu parfaite.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 30 juin et le 1er juillet, 20 h 30 (et les 5, 9, 12, 17, 21, 25 et 28 juillet). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

L'Amour-Goût

de Crébillon Fils,
mise en scène
d'Eric Lorvoire,
avec Annick Blanchetaux,
Dominique Borg,
Florence Montegnac,
Sidonie Cornille,
Patrick Coulais
et Eric Lorvoire.

Reprise à Paris de cette pièce qui a obtenu l'an passé le prix du Festival off d'Avignon. L'occasion d'entendre l'un des grands dramaturges du XVIIIe siècle et de retrouver Dominique Borg, comédienne et costumière qui a reçu le César 1989 des meilleurs costumes pour *Camille Claudel*.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 1 h 35. De 25 F à 150 F.

Arlecchino servitore di due Padroni

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Giorgio Strehler,
par le Piccolo
Teatro de Milan.

Il y a un peu plus de quarante ans, Giorgio Strehler signait sa première mise en scène de théâtre. Ainsi naissait *Arlequin*, rôle créé par Moretti qui ressuscitait la comedia dell'arte. Après sa mort, Ferruccio Soleri a repris le rôle. On le retrouve aujourd'hui au Théâtre de l'Europe à l'Odéon pour l'ultime reprise d'un des chefs d'œuvre de l'art dramatique européen de l'après-guerre. Un spectacle tellement achevé qu'on oublie qu'il est en langue italienne, ou, plutôt, qu'on a l'impression de parler parfaitement la langue de nos voisins.

Théâtre National de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mercredi au dimanche à 20 h 30. Tél. : 43-25-70-32. Durée : 3 h 15. De 55 F à 175 F.
Dernière représentation le 2 juillet.

L'Avare

de Molière,
mise en scène
de Jean-Paul Roussillon,
avec Michel Aumont,
Françoise Seigner,
Alain Pralon,
Dominique Rozan,
Véronique Vella,
Jean-Paul Moulinot,
Jean-François Rémi,
Catherine Sauval
et Michel Favory.

Reprise d'une mise en scène imaginée par Jean-Paul Roussillon en 1969 pour son ami Michel Aumont qui a joué le rôle d'Harpagon le soir de la première pour la deux cent cinquième fois. Autant dire que, comme Françoise Seigner (Rosine) et Alain Pralon (La Flèche) qui tiennent ces rôles depuis le premier jour mais avec un tout petit moins de constance, Aumont est absolument à l'aise dans les frusques de cet avare que bouleversent les beaux yeux de Mariane (Véronique Vella).

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 28 juin et les 2 et 4 juillet, 14 heures (et les 7, 11, 15, 16, 19, 23, 27 et 31 juillet). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 45. De 40 F à 180 F.

Le Bal de N'Dinga

de Tchicaya U Tam'si,
mise en scène
de Gabriel Garran,
avec Pascal N'Zonzi,
Christine Sirtaine,
Henri Delmas,
Marius Yelolo
et Jack Robinson.

Nouvelle reprise d'un spectacle qui, dès sa création, nous plut instantanément. Pour sa mise en scène d'un biblique simplicité. Pour la liberté de ton d'une œuvre d'un maître africain que l'on découvrait en cette occasion. Pour une troupe de comédiens d'une rare générosité. Et pour une chanson entêtante qui, mine de rien, en disait long sur un continent en révolution.

Arènes de Montmartre, rue Chappe, 18e. Du mercredi au samedi à 21 h 45. Tél. : 42-23-90-90. 50 F et 80 F.
Dernière représentation le 1er juillet.

Comment devenir une mère juive en dix leçons

de Paul Foks,
d'après Dan Greenburg,
mise en scène
de Tooti Masson,
avec Marthe Villalonga,
André Valardy,
André Badin,
Charles Capezzali,
Nathalie Mazeas,
Cyril Aubin
et Catherine Alcover.

Reprise à Paris d'un grand succès dû pour une bonne part à la gouaille, la spontanéité créative d'une drôle de petite bonne femme. Marthe Villalonga, ni mère ni juive à la ville, se souvient de ses frères d'Algérie et endosse sans arrière-pensée un rôle qu'on croirait écrit pour elle.

Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-81-05-43. Durée : 2 heures. De 100 F à 200 F.

L'Ex-femme de ma vie

de Josiane Balasko,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jane Birkin,
Richard Berry,
Cécile Auclert
et Daniel Berlioux.

Jane Birkin a retrouvé le rôle qu'elle avait créé l'an passé au Splendid Saint-Martin aux côtés de Thierry Lhermitte. Là voici cette fois-ci opposée à Richard Berry pour le récit des retrouvailles amoureuses avec un écrivain qu'elle n'a jamais cessé d'aimer malgré plusieurs années de séparation. Près de deux heures d'un rire signé Balasko qui a essayé, et qui a en plusieurs endroits réussi, à lui donner plus de relief et de gravité que dans ses pièces précédentes.

Gymnase Marie-Bell, 38, bd Bonne-Nouvelle, 10e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-46-79-79. Durée : 1 h 45. De 80 F à 200 F.
Dernière représentation le 1er juillet.

Le Foyer

d'Octave Mirbeau,
mise en scène
de Régis Santon,
avec Jacques Decoqsine,
Annie Sinigalia,
François Lalande,
Marc Legin,
Claude Legros,
Philippe Lecoq,
Jeanne Val,
Christine Kay,
Marion Lorain
et Michel Armin.

Molière inattendu du meilleur spectacle de l'année, ce *Foyer* est une somme de répliques d'une justesse et d'un cynisme effrayant. Le dialogue tape dans le mille.

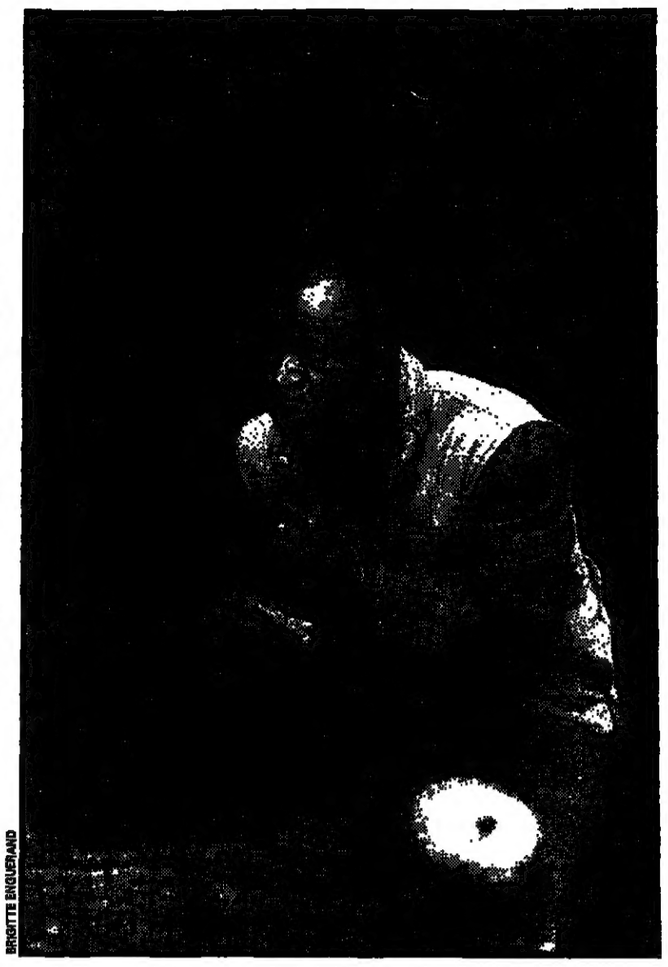
BRIGITTE ENGUERAND

Le festival de la Butte-Montmartre accueille *le Bal de N'Dinga*, spectacle créé l'an passé par le Théâtre international de langue française, animé avec ferveur par Gabriel Garran. Pour preuve, ce spectacle qu'il a mis en scène très simplement et qui, très simplement, dit — et chante — des choses essentielles sur colonialisme et néo-colonialisme.

Conduits sans faiblesse par Régis Santon dans un décor tricolore de Jacques Deneux, les acteurs sont parfaits. Vraiment une bonne soirée.

Bouffes parisiens, 4, rue Monsigny, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. Durée : 2 heures. De 35 F à 150 F.

Inventaires

de Philippe Minyana,
mise en scène
de Robert Castorella,
avec Florence Giorgetti,
Judith Magre,
Jean-Jacques Scheffler
et Edith Scob.

Retour à Paris d'un spectacle créé il y a deux ans à la Bastille et qui, après une tournée, retrouve la capitale dans le beau Théâtre Paris-Villette. La plume encore fragile d'un auteur dramatique célébré par les jeunes générations, professionnels et amateurs confondus, et la présence de Florence Giorgetti et Judith Magre, deux grandes comédiennes.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-55. Durée : 1 h 30. 80 F et 110 F.

Lapin-chasseur

de Jérôme Deschamps,
mise en scène
de Jérôme Deschamps,
avec Jean-Marc Bihour,
Susan Carlson,
Lorella Cravotta,
Jacques Dejean,
Jean Dalexandre,
Jean-François Dinacourpin,
Philippe Duquenne,
Sylvie Jobert,
Maurice Lamy
et Alain Margoni.

Côté cuisines, un petit monde s'apprête au service. Côté salle, un orchestre (!) et une poignée d'artistes de cabaret y vont de leurs chansonnettes tandis que s'affaire un personnel dont le moins que l'on puisse dire est qu'il manque d'efficacité. D'un côté comme de l'autre, le peuple Deschamps – auteur et metteur en scène de *la Veillée, les Petits pas* et *C'est dimanche*, pour ne citer que ses derniers et excellents spectacles, – hommes et femmes volés au quotidien le plus partagé pour nous faire vivre deux fois une heure et quart d'un spectacle drôle, quelquefois à faire peur. Il faut absolument aller déguster ce *Lapin-chasseur* tord-boyaux. On n'est pas forcé de commencer par les cuisines... même si le final côté salle est étourdissant.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 50. De 60 F à 130 F.

Monsieur Songe

de Robert Pinget,
mise en scène
de Jacques Seiler,
avec Nadia Barentin,
Danièle Lebrun,
Jacques Boudet
et Jacques Seiler.

Deux clowns de la grande espèce, Jacques Seiler et Jacques Boudet, épaulés par deux parfaites comédiennes, Danièle Lebrun et Nadia Barentin, asticotent les mots d'un de nos auteurs contemporains les plus réjouissants, Robert Pinget. Si la tristesse vous prend, ou si elle ne vous a pas pris, allez voir *Monsieur Songe*. C'est à mourir de rire.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. Du mardi au vendredi à 20 h 45, le samedi à 20 heures et 22 heures. Tél. : 45-48-92-97. Durée : 1 h 30. De 60 F à 160 F.

Vidéopérette

de Michel Jeffrennou,
mise en scène
de l'auteur,
avec René Fernandez.

Un pari insensé : mettre en scène un comédien au beau milieu de six écrans vidéo *géants* -d'une qualité exorbitante- et d'une ribambelle de moniteurs vidéos qui, comme un son spatialisé étonnant, sont commandés par un cerveau informatique à faire peur. Autant de moyens pour un spectacle consacré à la naissance de l'homme et à celle, plus récente, de la vidéo. Drôle et *démesuré*.

Espace Nord, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mercredi au vendredi à 21 heures. Tél. : 42-49-77-22. Durée : 1 h 15. De 30 F à 90 F.
Dernière représentation le 30 juin.

DANSE

Paris

Ballet de l'Opéra

Le Lac des cygnes, dans une bonne version de Noureev. *Les rôles principaux* sont tenus par Isabelle Guérin et Laurent Hilaire le 28, Elisabeth Platel et Jean-Yves Lormeau le 29, Florence Clerc et Manuel Legris le 30, Clerc et Charles Jude le 1er.

Grand Palais. Du 28 juin au 1er juillet à 21 heures. Tél. : 48-28-40-90. Durée : deux heures. De 100 F à 280 f.

Ecoles de danse

Deux des meilleures du monde, si ce ne sont les meilleures, sont réunies : celle de l'Opéra de Paris et l'Académie Vaganova de Léningrad. Les rats français dansent *les Trois Couleurs*, création de Serge Golovine, et *Concerto en ré* ; les rats soviétiques font une présentation d'école et dansent le Grand Pas classique de Petipa. La soirée du 9 est réservée aux Russes.

Grand Palais. Du 4 au 9 juillet à 21 heures. Tél. : 48-28-40-90. Durée non précisée. De 100 F à 250 F.

Ballet de Géorgie

Virtuoses plus époustouflants que leurs aînés, les 6 à 12 ans du Ballet de Géorgie avaient sidéré Paris lors d'une tournée au Palais des congrès la saison dernière. Les revoilà.

Théâtre du jardin d'acclimatation. Du 4 au 9 juillet. les mardi, mercredi et jeudi à 10 heures et 14 h 30 ; vendredi et samedi à 14 h 30 et 20 h 30 ; dimanche à 15 heures et 17 heures. Tél. : 40-67-97-00. Durée : une heure. 45 F en matinée, 75 F en soirée (50 F et 80 F pour les moins de 16 ans).

Régions

Lille

A la renverse, de Mathilde Monnier : des touristes, ou des spectres, dans les ruines d'un opéra incendié. Le seul théâtral sign de Monnier se déploie.

Opéra de Lille. Le 4 juillet à 20 h 30. Tél. : 20-76-12-02. Durée : une heure quinze. 45 F.

FESTIVALS DE DANSE

Châteauvallon

Du 3 au 29 juillet

Après son extraordinaire succès au Grand Palais, le Béjart Ballet Lausanne va devoir s'adapter au cadre plus restreint de l'amphithéâtre pour *1789... et nous* (du 3 au 8), *Danses grecques*, *l'Oiseau de feu* et *le Sacre du printemps* (du 10 au 13). Trois jeunes compagnies espagnoles à découvrir (les 15, 16 et 17) précèdent *Ris et danceries* (le 18), les remarquables *Noces*, de Preljocaj (le 22), *Insurrection* d'Odile Duboc (le 24) et le très riegard Alvin Ailey (les 25 et 26).

23190, Ollioules. Tél. : 94-24-11-78.

Montpellier

Du 22 juin au 11 juillet

Evénements : une création mondiale de la grande Trisha Brown (les 22, 23 et 24 juin) et une autre de Dominique Bagouet (le 10 juillet). A part ça, programme très éclectique avec de la danse française (Saporta, Kelemenis, Diverrez, Cremona, Chopiaot), des Russes (Ballets de Minsk et de Tbilissi), des Espagnols (Christina Hoyos et Vicente Saez), un Américano-Belge (Mark Morris), des Africains (Adzido), des Indiens des Amériques, des canaques et même une Indienne.

Hôtel des Festivals, 7, bd Henri-IV, 34000. Tél. : 67-60-41-10.

Aix

Du 2 au 22 juillet

La beauté de la ville aux *fontaines incites à l'indulgence*. On peut donc, dans la douceur du soir, voir le Ballet Gulbenkian de Lisbonne (les 3 et 4), Douglas Dunn (le 6), le Nederlands Dance Theatre avec des chorégraphies de Jiri Kylian (le 7), les jeunes Hervé Jourdet (les 9, 10 et 11), Odette Bitiz (le 12) et Hervé Robbe (le 17), la pétroleuse belge Rosane Hullmand (le 13), l'autre pétroleuse belge Anne Teresa de Keersmaeker qui dynamite *le Couronnement de Poppée*, de Monteverdi (les 18 et 19), le groupe Iso pour sa cocasserie (les 21 et 22).

Espace Forbin, cours Gambetta, 13100. Tél. : 42-63-08-78.

Avignon

Du 12 juillet au 3 août

Comme il l'avait fait l'an dernier avec Karine Saporta, le Festival donne cette année carte blanche à Daniel Larrieu. Lequel ne se programme pas lui-même, dommage, mais invite des troupes peu connues comme le groupe Danes, Aliz', DV 8 Physical Theatre, et aussi Roc in lichen et Hervé Diatkine. L'honneur de la Cour d'honneur est réservé à Magaly Marin, qui présente une création intitulée *Eh ! qu'est-ce que ça me fait à moi !?* (Il s'agirait, dirait-on, du Bicentenaire...)

8 bis, rue de Mons, 84000. Tél. : 90-82-67-08.

Arles

Du 17 au 27 juillet

Merce Cunningham donne une soirée d'« events » (le 19) et une autre de répertoire (le 23). Le grand gourou américain est décidément à l'honneur puisqu'on le retrouve au programme du Ballet Rambert (le 17) et à celui du GROOP (le 21). L'Italienne Lucia Latour et l'Américaine Joanna Haigood mises à part, confiance à la jeune *danse française* : Bernadette Doneux et Loïc Fouzé, Charles Cré-Ange, Jean-Christophe Paré, Sidonie Richon, ces deux derniers présentant des créations. A voir aussi, le très original *Kalbebenz*, de la compagnie catalane Madanes, grand prix du dernier concours de bagnolet.

28, rue de l'Hôtel-de-Ville, 13200. Tél. : 90-93-81-11.

La Roche

Du 1er au 9 juillet

Après *la Fille mal gardée*, ballet deux fois centenaire, remonté de façon délicieuse par le Ballet du Staats (le 1er), place ici à l'extrême jeunesse avec les élèves de la Juilliard School de New-York, l'école de danse de l'Opéra de Sofia, l'Ecole de danse d'Anvers et de divers conservatoires.

Hôtel de Ville, BP n°172, 84804. Tél. : 49-24-24-24.

Festival des Tombées de la nuit

Du 1er au 9 juillet

Le Ballet de l'Opéra de Nantes, en progrès constants, danse Carolyn Carlson, Thierry Malandain et Bertrand d'At (le 5).

Office du tourisme, 8, place du Maréchal-Juin, 35000. Tél. : 99-79-01-99.

Carcassonne

Du 5 juillet au 15 août

Patrick Dupond et le Ballet de Nancy : des chorégraphies pas vraiment géniales, mais l'éclat toujours vif de notre star nationale... (du 19 au 22).

Théâtre municipal Jean-Ahry, BP 239, rue Courtejaire, 11008. Tél. : 68-71-30-30.

Givry-en-Bourgogne

Du 21 au 29 juillet

Musiques et chorégraphies d'aujourd'hui : des œuvres de Martha Clarke, Nadine Herna et Brigitte Réal sur des pages de Patrick Marcland, Bartok et des airs esquimaux.
(les 25 et 28).

1, rue du Hameau-de-Vernange, 71640. Tél. : 85-44-33-88.

Tarn-et-Garonne

Du 2 au 10 août

Etoiles et solistes de l'Opéra de Paris (Dupond, Denard, Loudières, Pietragalla...), *la Fille mal gardée* par le Ballet de l'Opéra de Nantes, une création de l'Europa Ballet, un hommage à Edith Piaf par la Compagnie Alain Marty...

Maison de la culture, 2, rue du Collège, 82000. Tél. : 63-63-60-60.

La sélection théâtre a été établie par : Olivier Schmitt.
Danse : Sylvie de Nussac.

هكذا من الأصل

MUSIQUES

DÉCOUVERTES DE LA SEMAINE

Méhul
Le Légende de Joseph en Egypte
Laurence Dale (ténor), René Massis (baryton), Frédéric Vassar Bessac, Brigitte Lafon (soprano), Orchestre régional de Picardie, Ensemble choral international, Claude Bardon (direction).

Admiré par Beethoven, Wagner et Berlioz, Etienne Nicolas Méhul sort peu à peu du purgatoire. Après ses symphonies, voici son *Joseph*, grand opéra biblique composé en deux mois. Musique à la hauteur, économe de ses effets. Une mise en scène de Pierre Jourdan.

Le 3 juillet. Théâtre Renaud-Barrault, 20 h 30. Tél. : 42-56-60-70. Location Fnac. De 200 F à 400 F.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 28 juin

Rossini
Ouverture de Guillaume Tell

Dvorak
Symphonie n° 8

Strauss
Parergon de la Symphonie domestique
Michel Berroff (piano), Orchestre de Paris, Claus Peter Flor (direction).

Formé à la rigoureuse école de direction d'orchestre de la République démocratique d'Allemagne, Claus Peter Flor est un tout jeune chef sur lequel les plus grands espoirs sont fondés. Chacune de ses apparitions à la tête de l'Orchestre de Paris est attendue avec impatience, les musiciens l'apprécient, le public aussi. Pour les derniers concerts de la saison, il a choisi un programme qui associe une œuvre très rarement donnée (le *Parergon de la Symphonie domestique* de Richard Strauss : une sorte de concerto pour la main gauche et orchestre) et deux tubes inusables (*la Symphonie n°8* de Dvorak et l'*Ouverture de Guillaume Tell* de Rossini). Belle occasion de vérifier l'art d'un chef et l'aptitude de l'Orchestre de Paris à jouer une musique qui ne chante pas dans son arbre généalogique.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-89-75. De 40 F à 190 F.

Beethoven
Missa Solemnis
Elisabeth Connell (soprano), Jadwiga Rappe (mezzo-soprano), Mark Baker (ténor), Matti Salminen (basse), Chœur et Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction).

Le grand œuvre de Beethoven faisait peur à Wilhelm Furtwängler qui n'a jamais osé l'enregistrer et qui, semble-t-il, ne l'a jamais dirigé en concert. Les interprètes d'aujourd'hui ont moins de scrupules, et on les en félicitera. Marek Janowski, après six années de présence assidue à la tête de l'Orchestre philharmonique de Radio-France, peut cueillir les fruits d'une démarche musicale et technique intransigeante qui devrait inspirer quelques-uns de ses confrères. Souhaitons qu'il puisse travailler longtemps encore dans la maison ronde.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 150 F à 170 F.

Mozart
Symphonie salzbourgeoise
Divertimento n° 11
pour cordes, hautbois et cors

Haydn
Symphonie parisienne
Ensemble Mosaïques, Christophe Coin (direction).

L'Ensemble Mosaïques, créé et animé par le violoncelliste Christophe Coin (un élève de Jordi Savall) est une formation d'instruments anciens qui sert avec bonheur le répertoire classique. Ni romantiques, ni « archéologisants », ces jeunes musiciens jouent avec une perfection instrumentale et un petit grain de folie qui captent l'attention et la retiennent.

Saint-Denis. Musée, 20 h 30. Tél. : 42-43-30-97. Location Fnac. 65 F.

Jeudi 29 juin

Tosti
Turina
De Falla
Fauré
Massenet
Airs et mélodies
José Carreras (ténor), Lorenzo Babel (piano).

Atteint d'une leucémie, en plein tournage de *la Bohème* de Puccini, José Carreras, guéri, a depuis repris sa carrière de récitals. Sa voix, son art du chant sont intacts et l'on se pressera au théâtre des Champs-Elysées pour écouter l'un des ténors les plus simple et émouvant de notre temps.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 40-27-42-26. Location Fnac, Minitel 3615 code MATIC. De 50 F à 260 F.

Bizet
Clovis et Clotilde
Montserrat Caballe, Gérard Garino, Boris Martinovic, Orchestre national de Lille, Jean-Claude Casadesus (direction).

La cantate que Bizet composa pour le prix de Rome est reprise au Festival de Saint-Denis, par les interprètes qui en avaient assuré la création publique, à Soissons, l'an dernier. L'œuvre se ressent des influences de Mendelssohn, Gounod et Halevy. Mais la *Bizet touch* sauve l'ensemble et *Clovis et Clotilde* s'écoute avec un intérêt décuplé par la prestation de trois solistes inspirés.

Saint-Denis. Basilique, 20 h 30. Tél. : 42-43-30-97. Location Fnac. De 110 F à 180 F.

Haendel
Acis et Galatée
Jill Feldman, Isabelle Poulenard (soprano), Ian Honeyman (ténor), Glenn Chambers (baryton), Chœur national, Orchestre de Paris-Sorbonne, Jacques Grimbert (direction).

Si la légende d'Acis et Galathée a inspiré de nombreux compositeurs (Charpentier, Lully, Eccles, Haydn, etc.), l'œuvre de Haendel est la seule à s'être maintenue au répertoire. Sa beauté et son allant expliquant cette suprématie. Distribution exceptionnelle.

Amphithéâtre de la Sorbonne, 21 heures. Location Fnac, Pastel, Citymme. De 80 F à 140 F.

Vendredi 30 juin

Haydn
Les Sept Dernières paroles du Christ en croix, extraits

Rossini
Stabat Mater
Cecilia Gasdia (soprano), Margarita Zimmermann (mezzo-soprano), Vincen Cole (ténor), José Garcia (basse), Ensemble vocal Michel Piquemal, Chœur Vittoria d'Ile-de-France, Ensemble orchestral de Paris, Armin Jordan (direction).

Véritable tube, *les Sept dernières paroles du Christ en croix* de Haydn sont affichées au concert au moins une fois par mois en France, depuis l'année dernière. Ce n'est que justice, car cette œuvre est l'une des plus fortes de Haydn, l'une de celles où le compositeur donne le plus librement cours à son génie de la forme. La confrontation avec le *Stabat Mater* de Rossini (musique frivole sur un « sujet » où ne peut plus sérieux) sera instructive et rouvrira l'éternel débat sur la musique religieuse lancé par Pie XII lorsqu'il affirma trouver les dernier quatuors de Beethoven plus « religieux » que bien des messes et des cantiques.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-89-72. De 50 F à 170 F.

Lundi 3 juillet

Mozart
Trio des quilles

Schumann
Contes de fées op. 132

Bruch
8 Pièces op. 83
Paul Meyer (clarinettes), Gérard Caussé (alto), François-René Duchable (piano).

Si le répertoire de la clarinette n'est pas très étendu, les pièces qui le composent sont presque toujours des chefs-d'œuvre. A commencer par le *Trio des quilles* de Mozart, que l'on joue si rarement (sa grâce ailée fait peur aux interprètes). Les trois musiciens qui jouent ce soir sont de tempéraments bien différents. Paul Meyer a un jeu droit, assez puissant, sans effets, François-René Duchable est un virtuose transcendant parfois trop discret sur le plan expressif, tandis que Gérard Caussé est un grand lyrique. Lequel des trois infléchira les deux autres ?

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 48-04-98-11. Location Fnac, Pastel. De 80 F à 90 F.

Mardi 4 juillet

Purcell
King Arthur
Jill Feldman, Isabelle Poulenard (soprano), Vincent Darras (haute-contre), Ian Honeyman (ténor), Glenn Chambers (baryton), Mark Davies (clavecin), Chœur de Paris-Sorbonne, Concerto Armonico, Jacques Grimbert (direction).

Oh ! la belle distribution ! Et pas seulement parce que, individuellement, les voix d'Isabelle Poulenard, Jill Feldmann, Vincent Darras, Ian Honeyman sont belles, mais plutôt parce que leurs timbres se marient à merveille. Et comme ce *semi-opéra* est rarement donné à Paris, on se pressera dans l'Amphithéâtre de la Sorbonne.

Amphithéâtre de la Sorbonne, 21 heures. Location Fnac, Pastel, Citymme. De 80 F à 140 F.

MANCA, soleil de la création

Musique Actuelle Nice-Côte d'Azur : autant dire MANCA, festival qui a changé de date de façon à enchaîner, désormais sans rupture, avec le jazz à Cimiez. MANCA, c'est l'endroit des rencontres insolites, des musiques que l'on n'entend nulle part ailleurs, des grands rassemblements aussi. Un festival « personnalisé » dirigé par un musicien, Michel Redolfi, qui a longtemps travaillé sur la côte Ouest des Etats-Unis pour reprendre, dans la ville de Jacques Médecin, le CIRM, studio de musique électroacoustique, ainsi que le festival MANCA, restés l'un comme l'autre longtemps entre les mains de Jean-Etienne Marie. De Michel Redolfi, on entendra d'ailleurs en fin de parcours (8 juillet) *Nucleus*, grand spectacle électroacoustique aquatique pour percussions immergées, de 11 heures à 20 heures, dans l'anse de Coco-Beach. Coup d'envoi, le 29 juin, avec les 1500 jeunes choristes réunis sous les ordres de l'Américain John Appleton et de Michael Lonsdale dans le rôle du metteur en scène : ce sera, à partir de 21 heures, *le Dernier Voyage de Lapérouse*, dans les arènes de Cimiez. Beaucoup d'événements, entre-temps, qui aiguisent l'appétit : *Extraits du corps*, florilège organique de Luc Ferrari, le 2 juillet ; et, du même, *Journal intime*, avec Elise Caron et Lisette Malidor, mis en scène à l'Opéra de Nice par Philippe Adrien (le 7). Les *Symphonies in extension*, performance électroacoustique que Dan Harris, compositeur en résidence à Nice, dirigera à l'Acropolis de ses « mains électroniques », le 5. Les vingt-deux heures consacrées au « swing actuel », etc. La Méditerranée en prime ! (Tél. : 16/93-88-74-68.)

A. R.

RÉGIONS

Rencontres internationales de Beaune

La 30 juin, Gustav Leonhardt, Sigiswald et Wieland Kuijken jouent François Couperin, à 21 heures, Hospices de Beaune.

Peut-on imaginer plus belle réunion d'artistes pour jouer Couperin ? Il faudrait obliger Pierre Boulez à assister aux concerts de ce festival : cultivé et intelligent comme il est, il ne pourrait que changer d'avis sur les interprètes baroques.

Le 1er juillet, le Chœur et l'Orchestre du Collegium Vocale de Gand, Agnès Mellon et Gérard Lesne, placés sous la direction de Philippe Herreweghe, interprètent les *Messes brèves BWV 234* et *235*, la *Cantate BWV 105*, la *Sinfonia BWV 42*1 et deux *Motets*, à 21 heures, Hospices de Beaune.

Les derniers récalcitrants ne devraient plus (sauf s'ils sont de mauvaise foi, ce qui reste du domaine du possible) rejeter les interprétations « historiques » du répertoire baroque après avoir entendu de tels musiciens.

Le 2 juillet, Hélène Delavault chante la *RépubRosine*, à 21 heures, Hospices de Beaune.

De *la Carmagnole* à *la Marseillaise des cotillons*, Hélène Delavault fait revivre la Révolution. En France, tout finit par des chansons.

Le 7 juillet, La Grande Ecurie et la Chambre du Roy et Catherine Dubosc interprètent Mozart, à 21 heures, Hospices de Beaune.

Soutenue par un ensemble d'instruments anciens à la sonorité peu puissante mais raffinée, Catherine Dubosc devrait charmer ses auditeurs.

Le 8 juillet, création mondiale du *Banquet du vau*, par l'Ensemble Gilles Binchois, placé sous la direction de Dominique Vellard, à 21 heures, Hospices de Beaune.

Enregistrée par Virgin Classics, cette représentation costumée d'une œuvre reconstituée d'après des manuscrits du XVe siècle devrait être le point fort de la programmation de l'un des festivals les plus originaux de cet été.

Renseignements et location : tél. : 80-22-24-51. Office de tourisme de Beaune, 21200. De 80 F à 200 F.

Piano en côte basque

Le 2 juillet, Anne Queffélec joue Scarlatti, Ravel, Brahms, à 21 heures, auditorium de Saint-Jean-de-Luz.

Une excellente pianiste qui reprend du service, après quelques années d'éclipse (on se demande bien pourquoi). Un jeu fin, intelligent, sensible. Le meilleur de l'ancienne tradition du piano français.

Le 4 juillet, Abdel Rahman El Bacha joue Beethoven et chopin, à 21 heures, auditorium de Saint-Jean-de-Luz.

Virtuose transcendant, El Bacha vient de publier, chez Foriane, le premier volume d'une intégrale des sonates de Beethoven. A Saint-Jean-de-Luz, il jouera les *Sonates op. 31 n° 1 et 2* et les *Vingt-quatre Préludes* de Frédéric Chopin.

Le 5 juillet, Shura Cherkassky joue Beethoven, Schumann, Franck, Copland/Bernstein et Liszt, à 21 heures, église de Ciboure.

Disciple de Joseph Hoffmann, Cherkassky en a hérité le style flamboyant, la sonorité de diamant, la capacité de faire sonner les voix intérieures, l'originalité. Admiré de Martha Argerich, de Nelson Freire et de beaucoup d'autres pianistes, Cherkassky est sans aucun doute l'une des plus fortes personnalités musicales du moment.

Le 6 juillet, Mikhail Rudy joue Janacek, Schubert, Liszt et Ravel, à 21 heures, église de Ciboure.

Il y a quelques années, Rudy jouait bien, très bien même, avec un savant dosage de flamboyance et d'intimité ; sa lecture des dernières œuvres de Scriabine, de la *Sonate Hammerklavier* de Beethoven étonnèrent comme autant de paris intenables... mais tenus. Aujourd'hui, il semble las, sa technique s'en ressent (il joue dur, et « traque » pas mal), ses interprétations sont devenues bien pâles et cherchent trop souvent à plaire au public. Ne joue-t-il pas trop ?

Le 7 juillet, Elisabeth Leonskaïa joue Schumann, Chopin et Moussorgski, à 21 heures, église de Guéthary.

Il sera intéressant de comparer le jeu de Leonskaïa et celui de Rudy. Beaucoup moins connue (en France) que son ex-compatriote, cette pianiste soviétique émigrée a gardé de son amitié avec Richter (et des concerts qu'elle a donnés avec lui) une exigence musicale, spirituelle et technique, un respect pour le public qui la situent au premier rang des pianistes de son temps.

Le 8 juillet, Bruno Rigutto joue Tchaïkovski, Schumann, Liszt et Debussy, à 21 heures, auditorium de Saint-Jean-de-Luz.

Bruno Rigutto ne s'impose pas à travers un jeu flamboyant, péremptoire, mais plutôt grâce à une simplicité poétique qui touche juste.

Le 10 juillet, Jean-Claude Pennetier joue Mozart, Chopin et Brahms, à 21 heures, église de Guéthary.

Admirable musicien, au répertoire étendu, Jean-Claude Pennetier joue tout admirablement bien. Il serait temps que l'on s'en rende compte. Il va jouer la *Sonate en fa mineur* de Brahms, ce qui est un bel acte de courage lorsque l'on sait la petitesse de sa main. Mais à ce héros du piano rien n'est impossible.

Le 11 juillet, Jean-Marc Luisada joue Haydn, Brahms et Chopin, à 21 heures, auditorium de Saint-Jean-de-Luz.

Aventureux, poétique, le jeu de Luisada s'impose au public dès que ce jeune pianiste pose les mains sur le clavier. Des pianistes comme lui, il n'y en a qu'une poignée de par le monde.

Renseignements et location : tél. : 59-26-56-60, Mairie de Guéthary, 64210. 90 F et 120 F.

JAZZ

Que vienne Miles Davis !

Un théâtre antique, un public ravi. Miles Davis trace la route des festivals. Il est le plus grand musicien de jazz vivant. Par son histoire personnelle et par sa capacité de création en scène. Il paraît que des gens qui ne manqueraient pas une diapositive de Pedro Almodovar – le Leloach espagnol – n'ont jamais vu Miles Davis en scène. *Primo*, on n'arrive pas à le croire. *Deuzio*, c'est un véritable exploit.

Le 1er juillet, Festival de Vienne. Tél. : 74-53-80-30.

Archie Shepp et Chris McGregor

Rageur ou tendre, étranglant la sonorité comme on tord un cou ; mémoire déformée du ténor qui tourne autour de la justesse comme dans un rêve, Archie Shepp se présente en soliste de la Confrérie du souffle (Brotherhood of Breath) de Chris McGregor. Trente ans que le Sud-Africain présente des groupes multiraciaux. Mais il était trop tôt pour les médias et l'opinion. De plus, c'était du jazz, du free jazz, même... Cause entendue.

Le 30, Marseille ; le 2, Sorgues. Tél. : 91-53-11-30.

ROCK

Robert Cray

Bluesman, guitariste, chanteur, auteur, le tout avec un égal bonheur.

Le 4 juillet à l'Olympia 28, bd des Capucines, Paris 9e, à 20 h 30. Location 47-42-25-49, Fnac et Virgin Megastore. Places 150 F.

The Cure

Les revoilà. Après avoir traversé l'Espagne et le Portugal, Robert Smith et ses amis reviennent proposer leurs trois heures de Cure à leurs fans et clones. Même si l'on n'est pas encore membre du club, on a peu de chances de résister à ce torrent d'angoisse, de plaintes, de rage et de bruit (bref, tout ce qu'on appelle généralement le rock).

Le 3 juillet à Bordeaux, Mériadec, et le 4 à Nantes, la Beaujoire. Concerts, à 19h30, places 140 F.

Leysin Rock Festival (Suisse)

Le premier jour sera africain, surtout à cause de la présence de Johnny Clegg et de Savuka (les Négresses Vertes se trouvant plutôt du côté du canal de l'Ourcq que de celui de Suez ; Little Steven, même si son engagement contre l'apartheid ne fait aucun doute, vient du New-Jersey). Et le second sera britannique, même si la tête d'affiche s'appelle Duran(d) Duran(d) (avec également New Model Army, la Soviétique Alla Pugachova et Transvision Vamp). Et le troisième sera panaméen (de Paname) avec Renaud et son cousin de la campagne Gérard Blanchard (et aussi les Malopoets). Le tout en plein (bon) air et à échelle presque humaine (on attend environ 40 000 personnes).

Les 29 et 30 juin et le 1er juillet, à Leysin (à 120 km, à l'est de Genève). Places, 45 F suisses par jour, 100 F suisses pour les trois jours, en vente au festival.

Tuck'n'Patti

Il joue de la guitare, elle chante. C'est presque du jazz, mais pas tout à fait, plutôt du jazz expliqué aux rockers. Le duo fait preuve d'une virtuosité certaine, qui, sur disque, dégage un léger froid. Mais on jure que, sur scène (et en plus, par une tiède nuit d'été dans les jardins des Tuileries, deux cents ans après ce que vous savez), ils sont irrésistibles.

Le 30 juin, à 21 h 30, aux Tuileries. Places 45 F, en vente à l'entrée.

La sélection « Musiques » a été établie par : Alain Lompech « Jazz » : Francis Marmande « Rock » : Thomas Sotinel

DOLBY STEREO dans les salles équipées
PARIS 1/O : UGC NORMANDIE - CINÉ BEAUBOURG - UGC LYON BASTILLE
PATHÉ-HAUTEFEUILLE - MISTRAL - 7/ : GAMBETTA - IMAGES
UGC CONVENTION - UGC GOBELINS - UGC MONTPARNASSE - UGC OPERA - REX
PÉRIPHÉRIE : BOULOGNE GAUMONT-OUEST - LA DÉFENSE 4 TEMPS
ENGHIEN FRANÇAIS - ROSNY ARTEL - CRÉTEIL ARTEL
THIAIS PATHÉ BELLE-ÉPINE - VÉLIZY UGC - ORSAY UGC ULIS
PARLY 2 STUDIO - PALAISEAU 4 CHAMPS - NOGENT ARTEL
AULNAY PARINOR - BOUSSY- ST-ANTOINE BUXY - PANTIN CARREFOUR.

SÉLECTION OFFICIELLE / FESTIVAL DE CANNES 1989
L'histoire qui a séduit le monde entier est aujourd'hui le film le plus controversé de l'année.
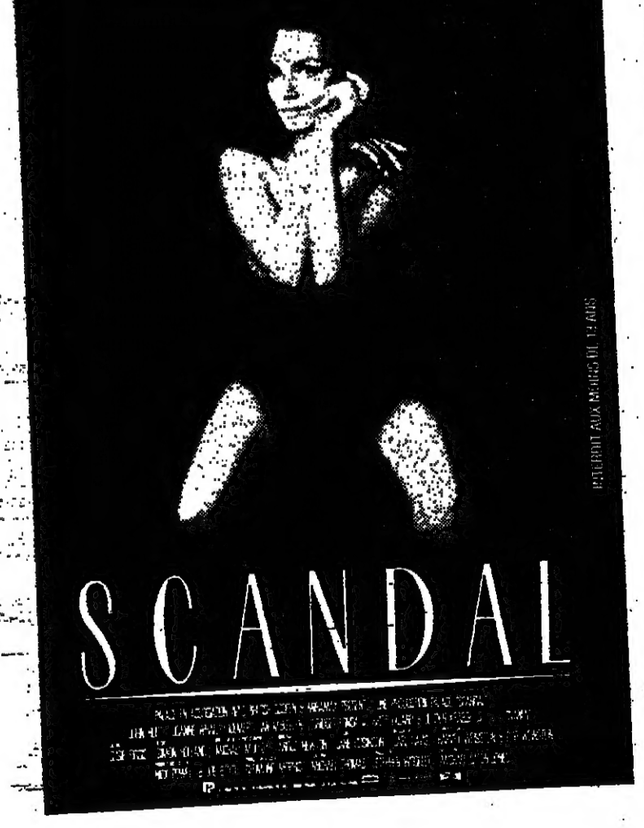
SCANDAL

ARTS

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-spectacles.

Trafic d'influences

Le savant et célèbre collectionneur de monnaies grecques, Joseph Pellerin, rangeait ses trésors dans deux splendides armoires au décor inspiré par l'Extrême-Orient. Les voici restaurées et présentées entourées d'objets, pour donner une idée de l'influence de la Chine dans le goût français des dix-septième et dix-huitième siècle.

Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu, Paris, 2e. Tél. : 47-03-83-30. Tous les jours sauf dimanche de 13 h à 17 h. Du 28 juin au 12 novembre. 20 F (billet valable pour les autres expositions de la B.N.).

Albi

De Manet à Picasso

Un choix d'œuvres impressionnistes et post-impressionnistes de la célèbre collection du Reader's Digest. Où l'on verra que Mme Lila Acheson Wallace, cofondatrice de la maison et grande collectionneuse, aimait tout particulièrement les fleurs, les jardins, et Monet. C'est d'ailleurs à elle que l'on doit la restauration de Giverny.

Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie, 81003. Tél. : 63-54-14-09. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 septembre.

Bignan

en Locminé

Robert Grosvenor

Faites de bois ou de tôles ondulées, de moins en moins construites en apparence, les sculptures pauvres et riches d'un Américain peu connu en France. Ne pas oublier de visiter le beau parc de Kerguehennec, où cinq nouvelles œuvres viennent d'être installées.

Centre d'art contemporain du domaine de Kerguehennec, 56500. Tél. : 97-60-57-75. De 10 heures à 19 heures. Du 1er juillet au 29 août.

Biot

Images des loisirs

Des parties de *Colin-maillard* de Fragonard à *la Joueuse de ballon* de Picasso, en passant par *l'Heure du bain au bord de la mer* de Duez, une exposition de saison, qui est aussi une réponse à celle organisée en 1985, dans le même musée, autour des images du travail.

Musée national Fernand-Léger, 06410. Tél. : 93-65-63-63. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, fermé le mardi. Du 1er juillet au 2 octobre.

Chartres

Soutine

Voir notre photo légendée ci-contre.

Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame, 28000. Tél. : 37-36-41-39. De 10 heures à 18 heures, fermé le mardi. Du 30 juin au 30 octobre.

Lyon

Collection Panza

Dan Flavin

Il y aura des sculptures au néon, coloré ou pas, à tous les étages du musée. Les unes seront adossées aux murs, les autres placées dans les angles, qui ne manqueront sûrement pas de faire de l'effet. Car l'Américain Dan Flavin sait très bien manipuler la chose lumière.

Musée d'art contemporain, 1, rue du Président-E.Herriot, 69001. Tél. : 78-30-60-66. De 12 heures à 18 heures, fermé le mardi. Du 30 juin au 6 septembre.

Saint-Etienne

Long et Naumon

Collection Panza, suite. Cette fois avec dix grandes pièces de Richard Long et onze de Bruce Nauman, cercles de pierres ou de bois de l'un, constructions avec néons (moins formelles que celles de Flavin) et vidéos de l'autre. Soit des orientations très différentes de l'art des années 70.

Musée d'art moderne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-53-58. De 10 heures à 19 heures, nocturne le mercredi jusqu'à 22 heures, fermé le mardi. Du 30 juin au 6 septembre.

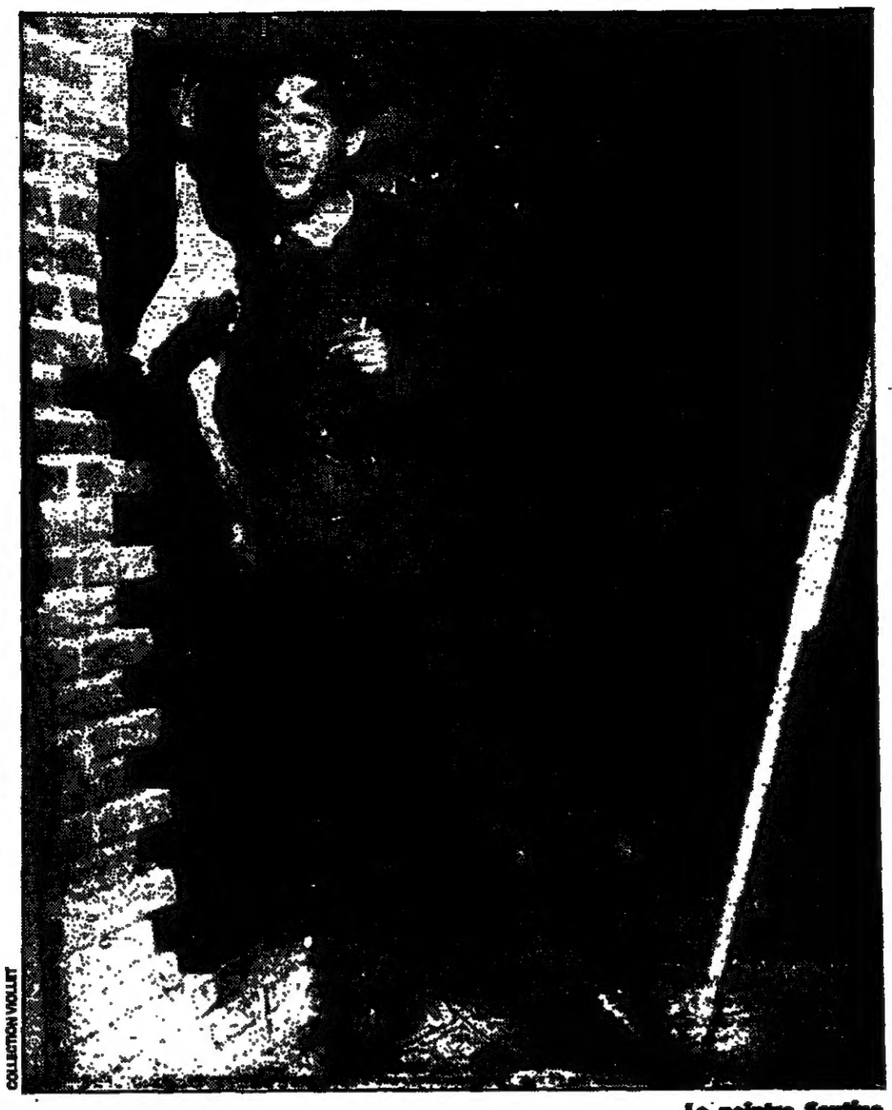

COLLECTION VIOLLET

Le peintre Soutine dans un « boucherie » de la rue du Saint-Gothard, à Montparnasse, où est écorché vif pendait certains de ses « modèles » : dindons, poulets et bœufs dépecés. Hommage lui est rendu cet été, à Chartres, en une rétrospective comportant des œuvres inédites.

SÉLECTION PARIS

Dessins de Matisse

Pour fêter la parution du catalogue raisonné des œuvres de Matisse dans les collections du Musée national d'art moderne, une centaine de feuilles évoquent l'évolution de son œuvre, du fauvisme aux derniers projets pour Vence. Admirable, naturellement.

Centre Georges Pompidou, salle d'art graphique, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche de 10 h à 22 h. Jusqu'au 27 août.

Estampes et Révolution : 200 après

D'Adami à Zeimert, soixante artistes ont reçu la commande d'une estampe célébrant le Bicentenaire. Chaque estampe étant tirée à cent exemplaires, cela fait cent collections que la Délégation aux arts plastiques doit diffuser dans les musées, les centres d'art et nos instituts culturels à l'étranger.

Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris, 8e. Tél : 45-63-80-56. Tous les jours sauf mardi de 11 h à 18 h. Jusqu'au 27 août. 10 F.

Jean Fautrier

En plus de cent-cinquante peintures accompagnées de dessins, de gravures et de la quasi-totalité des sculptures, un juste hommage à l'auteur des *Otages*, qu'il est bon de revoir à travers son œuvre « noire » de l'entre-deux-guerres.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 24 septembre. 15 F.

Histoires de musée

Depuis qu'il a changé de mains, le musée d'art moderne de la ville de Paris se remue. Voici l'architecture d'origine qui refait surface, *La Danse* de Matisse restaurée qui est dignement réinstallée, et les collections réaccrochées. Et voici pour marquer le changement - avec le label bicentenaire - des œuvres signées par une vingtaine d'artistes, d'Alberola à Vilmouth, en passant par Boltanski, Combas et Lavier, éparpillées dans tous les étages.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 15 octobre. 16 F.

Magiciens de la Terre

Au 5ème étage du centre Georges-Pompidou et à la Grande halle de la Villette, une exposition d'art contemporain d'un type nouveau. Pour un dialogue des cultures du monde.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés, de 10 h à 22 h. Jusqu'au 18 août. 32,50 F. Billet couplé, Grande Halle et Centre Georges-Pompidou.

Métal, Hommes et Dieux

Comment les hommes, depuis 6000 ans, ont magnifié le métal, cuivre, or, argent, bronze. Une exposition composée de pièces rares provenant d'une douzaine de grands musées et trésors de cathédrales.

Jardin des Plantes, galerie de minéralogie, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris, 5e. Tél : 43-36-54-28. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 17 h, samedi, dimanche de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 janvier. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Michel-Ange dessinateur

Quatre-vingt huit feuilles offrent au public une anthologie des méthodes de Michel-Ange *dessinateur* à chacune des grandes étapes de sa carrière.

Musée du Louvre, galerie Mollien, Entrée par la pyramide, direction Denon, Paris, 1er. Tél : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 h à 18 h, nocturnes mercredi jusqu'à 21 h 45 et un lundi sur deux jusqu'à 21 h 45. Fermé du 13 au 18 juillet. Ouvert mardi 11 juillet. Jusqu'au 31 juillet. 25 F + 7 F (majoration du droit d'entrée au musée).

Quand Rodin exposait

Bronzes et coupures de presse. Quand Rodin exposait, on en parlait. Les polémiques allaient même bon train. Il y eut cet hiver de *L'homme qui nez cassé*. Il y en eut autour de *Balzac*. L'exposition les évoquent.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris, 7e. Tél : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 17 septembre. 16 F, réd. : 8 F.

Symbolique et Botanique

Où l'on peut apprendre que l'exactitude botanique était délicatement doublée, au dix-septième siècle, de quelque message philosophique ou maxime morale. Une exposition à vous donner peut-être le goût de visiter plus attentivement certaines salles de musées pleines de tableaux de fleurs.

Trianon de Bagatelle, Bois de Boulogne, Paris, 16e. Tél : 40-67-97-00. Tous les jours de 11 h à 19 h. Jusqu'au 27 août. 5 F (entrée du parc).

GALERIES

Kantor

On ne le sait pas forcement, mais l'inexorable cheminement de l'homme de théâtre est aussi ponctué de peintures et de dessins. La galerie de France en expose un choix depuis les années 60.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris, 4e. Tél : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 19 h. Jusqu'au 1er septembre.

Miro

Dans les trois galeries Maeght, pour bien clore la saison : Miro. Avec un choix d'œuvres, peintures, sculptures, lithographies, de toutes les époques, même des débuts.

Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac, Paris, 7e. Tél : 45-48-45-15. Du mardi au samedi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1er septembre.

Edouard Vuillard

Vuillard connaissait bien le théâtre et Guitry. Et, en 1922, fit sur le vif, pendant les représentations de « L'illusionniste », nombre d'études des coulisses, de la scène, des acteurs, du public. Qui aboutirent à trois grands panneaux peints. Ceux-ci sont exposés en compagnie des dessins.

Galerie Bellier, 7, quai Voltaire, Paris, 7e. Tél : 42-60-74-72. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 29 juillet.

RÉGIONS

Castres

Pierre Buraglio

Comme beaucoup d'artistes qui se sont fait connaître autour des années 70, Pierre Buraglio a tiré son œuvre d'un regard critique et théorique sur l'art. On en connaît les résultats sensibles : verres colorés et bois de fenêtres notamment. S'agirait-il d'un retrait mélancolique par rapport à la peinture traditionnelle ? Ses « dessins d'après... », d'après Goya notamment, présentés dans ce parcours d'ensemble de l'œuvre, tendent à le prouver.

Centre culturel de l'Albigeois, Place de l'Amitié, 81000. Tél. : 63-54-11-11. De 14 heures à 19 heures, fermé le lundi. Centre d'art contemporain, 36, rue Cimetière-de-l'Est, 81100. Tél. : 63-59-30-20. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, le dimanche à partir de 10 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 3 septembre.

Colmar

Hartung

Etudes d'après les maîtres anciens, tels Rembrandt, Hals, le Greco et Goya, et premières démarches abstraites des années 20. Les œuvres, trente tableaux et deux séries de dessins, proviennent, pour la plupart, de la collection personnelle de l'artiste.

Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-41-89-22. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 15 octobre.

Lyon

Pouvoirs publics

Un événement d'avant-garde, réalisé par le groupe, très contestataire, d'œuvres réalisées entre 1961 et 1969 par vingt-six artistes, dont Kosuth, Weiner, Parmiani, Boetti, Fabro, Pistoletto. Qui étaient tous alors pratiquement inconnus.

Espace lyonnais d'art contemporain, Centre d'échanges de Perrache, 9e niveau, 69001. Tél. : 78-42-27-98. De 12 heures à 18 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 6 septembre.

Marseille

Edward Hopper

Ce sont une trentaine de tableaux, accompagnés d'aquarelles, de dessins, de gravures, le plus grand peintre américain de l'entre-deux-guerres, dont on peut être sûr qu'il ne fut pas aussi réaliste et régionaliste qu'on a pu le dire.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. De 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 24 septembre.

Quimper

Jean Verkade

Originaire des Pays-Bas, il vint à Paris en 1892, y fit la rencontre décisive de Gauguin, se mêla au groupe des artistes de Pont-Aven. Et c'est en Bretagne qu'il entreprit sa quête d'une « esthétique des saintes mesures ». Ce mystique enfin devait se faire moine. Il mourut au couvent de Beuron, dans le sud de l'Allemagne en 1942. A découvrir.

Musée des beaux-arts, 40, place Saint-Corentin, 29000. Tél. : 98-95-45-20. De 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30, fermé le mardi. Jusqu'au 18 septembre.

Rochechouart

Aloïse

Internée pour schizophrénie en Suisse, Aloïse Corbaz, dite Aloïse, réalisa pendant plus de quarante ans une œuvre graphique et littéraire profondément originale, qui fait d'elle une des figures majeures de l'art brut. L'exposition de Rochechouart est la plus importante rétrospective de son œuvre jamais réalisée en France.

Musée départemental d'art contemporain, château de Rochechouart, 87600. De 14 heures à 18 heures en juin et septembre, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures en juillet et août, fermé le mardi. Jusqu'au 24 septembre.

La sélection Arts a été établie par : Geneviève Breerette, Philippe Dagen, Frédéric Edelmann et Emmanuel de Roux.

MUSEE RODIN
77, rue de Varenne (7e) - Mº Varenne
TONI GRAND
Installation présentée dans les jardins du musée
T.l.j., sauf lundi, 10 h / 17 h 45, 28 juin, 17 septembre

GALERIE LOUIS CARRE & Cie
10, avenue de Messine 75008 Paris - 45 62 57 07
CHARLES LAPICQUE
Peintures
Jusqu'au 13 Juillet

SOTHEBY'S
FOUNDED 1744
GENEVE
Prépare ses prochaines ventes d'automne
HAUTE JOAILLERIE

Broche-fleur en saphirs et diamants de Van Cleef & Arpels. Vendue à Genève : 80.000 SF, soit 335.000 FF.
Les personnes désireuses d'obtenir des estimations en vue de cette vente peuvent rencontrer nos spécialistes sur rendez-vous :
à PARIS, du 5 au 7 juillet
Veuillez contacter : Sotheby's, 3, rue de Miromesnil - 75008 Paris. Tél. : (1) 42 66 40 60

Galerie Beaubourg
Jean Tinguely
c/o
Marianne & Pierre
Nahon
3 RUE PIERRE AU LARD - PARIS - 42 71 20 50

"CHEMIN de REVOLUTION"
Un projet des élèves de
l'ECOLE NATIONALE SUPURIEURE DES BEAUX ARTS
architecture, peinture, sculpture
Jusqu'au 13 juillet 1989
GALERIE EOLIA
10, rue de Seine, 75006 Paris
Tél.: (1) 43 26 36 54

AIMER SANS SAVOIR QUI
de LOPE DE VEGA
THEATRE AVRIL
MARIANNE CLEVY
« ... Ce serait criminel de ne pas s'y rendre... » FIGARO « Une agréable soirée... La troupe est généreuse, attachante » FIGAROSCOPE J.L. Jeener « Un texte vif et drôle (Olé)... » LIBERATION F. Reynaert
9 juin—12 juillet
Loc: 42 26 47 47
Le 18ème

هكذا من الأصل